Initiatives : les embusqués du travail

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14834 – 7 F

MERCREDI 7 OCTOBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MERY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Après le « lundi noir » sur les places européennes

Les incertitudes politiques et monétaires pèsent sur les marchés boursiers

Les marchés financiers européens ont connu, le 5 octobre, un nouveau « lundi noir ». La Bundesbank ayant renoncé, vendredi, à réduire ses taux d'intérêt directeurs, la lire et la livre ont à nouveau plongé. La monnaie italienne est désormais à 23 % au-dessous de son cours de la mi-septembre par rapport au deutschemark, la devise britannique à 20 % environ. Les incertitudes politiques et monétaires pèsent sur les marchés boursiers, qui ont enregistré des baisses spectaculaires (4 % à Londres, 3,6 % à Francfort et Madrid). Alors que – défense du franc oblige – les taux à court terme français restent élevés, Paris a chuté de 4,3 % lundi. Mardi 6, l'indice CAC 40 était en légère baisse en fin de matinée.



Cinq ans après

LA crise boursière et monétaire que traverse l'Europe, et qui a connu, lundi 5 octobre, un nouveau paroxysme, est, pour partie, la conséquence d'un sentiment croissant de défiance des milieux économiques à l'égard des dirigeants politiques. Engagés dans la construction d'un cadre favorable à la croissance et à l'emploi – un marché unique et un système monétaire stable, prélude à une monnaie unique, – ceux-ci ne sont parvenus ni à mobiliser réellement les peuples en faveur du projet d'union européenne, ni à coordonner efficacement leurs politiques économiques.

Dans l'attente désespérante d'une hypothétique reprise, chefs d'entreprises, investisseurs et même syndicalistes sont ainsi de plus en plus inquiets face au comportement des responsables des politiques économiques et monétaires des pays de la Communauté. La décision de ne pas aborder de front la question des taux de change au sein du système monétaire européen (SME) lors du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement à Birmingham, le 16 octobre, apparaît ainsi pour eux comme une nouvelle fuite des dirigeants politiques devant leur responsabilité.

AU cours des dernières années, la plupart des pays européens se sont révélés incapables de mettre en œuvre des politiques économiques favorables à une croissance saine, équilibrée et créatrice d'emplois. Pis, la concertation, élément-clé du SME, n'a guère fonctionné. Réduits notamment en matière d'inflation, les écarts restent forts lorsque l'on prend en considération les déséquilibres budgétaires et commerciaux. Les divergences sont plus importantes encore sur les politiques monétaires : la Bundesbank maintient des taux d'intérêt élevés, au risque d'étouffer la croissance, faible, de ses partenaires, voire aujourd'hui celle de l'Allemagne.

Contrairement au krach boursier d'octobre 1987, celui d'aujourd'hui s'inscrit dans un climat de morosité générale. Les Etats-Unis et le Japon ne sont pas vraiment en meilleure santé que l'Europe. Il y a cinq ans, le krach n'avait pas nui à la croissance et la crise avait pu être surmontée grâce à une concertation économique et monétaire internationale et à une restructuration du secteur financier.

AUJOURD'HUI, tant sur le Vieux Continent qu'outre-Atlantique ou sur l'archipel, les dirigeants apparaissent désarmés. Comment faire pour relancer, au niveau national, la machine et rétablir les grands équilibres ? Les hésitations du premier ministre britannique, M. John Major, sont à cet égard symptomatiques. Alors que la livre flotte, il s'interroge à la fois sur l'opportunité d'une baisse des taux d'intérêt... et sur celle d'une hausse de ces mêmes taux ! Autre hypothèse qu'il envisage : une augmentation des impôts, ce qui serait en contradiction avec les principes du Parti conservateur.

Désarmés chez eux, les grands argentiers le sont aussi lorsqu'ils se retrouvent entre eux. Sur le Vieux Continent, ils proclament leur détermination à éviter l'Europe à deux vitesses. Celle-ci est pourtant déjà une réalité. Elle est ensuite parfaitement prévue dans le traité de Maastricht. Une autre illustration de ce désarroi général.

Brouillards et dogmes

par Erik Izraelewicz

Le « non » à Maastricht devait conduire, selon les fanatiques du « oui », à une chute du franc et à un krach boursier. Le « petit oui » du 20 septembre n'a pas permis d'y échapper. Plus de deux semaines après les attaques contre le franc, les autorités françaises sont obligées de maintenir sur le marché monétaire des taux d'intérêt à court terme élevés (autour de 14 %) pour éviter un retour de la spéculation. Depuis le référendum, la Bourse de Paris a perdu 14,4 % – dont 4,3 % dans la seule journée du lundi 5 octobre.

La conjonction exceptionnelle d'un grand nombre d'incertitudes explique, en partie, cette situation. Mais les milieux économiques les plus divers s'inquiètent aussi de la myopie du gouvernement. Au CNPF comme dans les milieux financiers, on estime que le nouvel environnement international a accru, en France, le risque de déflation, c'est-à-dire de baisse généralisée des prix des actifs, avec les conséquences négatives que cela peut avoir sur la croissance et l'emploi. M. Bérégovoy et M. Sapin, son ministre de l'économie, continuent à nier avec obstination ce risque.

Lire la suite et les articles de ÉRIC LESER, SERGE MARTI, FRANÇOIS RENARD et LAURENT ZECCHINI pages 17 et 18

Le paria de Calais

Les habitants d'une cité déshéritée font la chasse à un jeune homme accusé de tous les crimes par la rumeur publique

CALAIS

de notre envoyé spécial

Il triture sa gitane maïs, l'écrase, l'allume. Un blouson de cuir, un regard brillant, inquiet, au bord de la rage : *« Vous trouvez que je suis laid ? »* Il s'agite, se lève, se rassoit. Il fait froid. Il attend encore quelques heures, ici, dans ce squat, quelque part à Calais, avant de repartir. La nuit tombée, il prendra son duvet, choisira une rue, un bosquet et se blottira sous la tempête : il ne dormira pas. *« Vous trouvez que je fais peur à ce point-là ? »*

Christophe ne comprend pas. Il répète seulement que, *« quand on veut abattre un chien, c'est facile »*, et ajoute : *« D'une certaine manière, ils m'ont abattu. »* Christophe à la rue, condamné et exécuté, traqué et menacé. Christophe, le rebut, l'ennemi numéro un de toute une cité, le coupable, forcément coupable d'un, voire de deux, et même de dix-sept crimes d'enfants. Il a suffi d'une tête d'Arabe – son père est tunisien, – d'un visage boursouflé d'acné et de la maigreur du toxicomane qu'il était pour que Christophe devienne, en une semaine, « le Monstre de Calais », « Dracula » ou « l'Homme qui n'aime pas les enfants blonds ». Le diable de la cité du Beau-Marais.

Le Beau-Marais : dix-huit mille habitants, des barres d'immeubles où s'engouffrent les tempêtes du large avec des accents de Hurlevent.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

Lire la suite page 8

Amsterdam : la lente fouille des décombres

Seuls douze corps avaient été dégagés, mardi matin 6 octobre, des décombres des deux immeubles éventrés dimanche soir dans le quartier Bijlmermeer d'Amsterdam par le Boeing-747 cargo de la compagnie El Al. En effet, les opérations de fouille et de secours se révèlent plus lentes que prévu. La dernière estimation du bilan de cette catastrophe est de 250 morts. Dans un pays bouleversé par le drame, qui a surtout touché des familles immigrées, l'enquête sur les causes de l'accident progresse avec difficulté. Par mesure de précaution, Boeing a demandé à toutes les compagnies aériennes d'inspecter les fixations des réacteurs sur trois types de 747.

Lire l'article de CHRISTIAN CHARTIER et nos informations page 9

La deuxième chute de l'Empire romain

L'Italie se débat dans une triple crise : politique, économique et morale

ROME

de notre correspondante

La menace des ligues, venue du Nord, est déjà aux portes de la ville, la monnaie nationale, livrée à elle-même, coule chaque jour un peu, les manifestations enflent les rues, les idoles politiques statufiées par quelque quarante ans d'un pouvoir immobile vacillent sur leur socle. Les clientèles se défont, et, depuis peu, sous le vernis de l'affairisme apparaît la corruption. En ce début d'automne où, comme par un fait exprès, les trombes d'eau de la tempête se mêlent au vent violent de la contestation, l'Italie lavée de toute illusion s'offrirait-elle l'ironie perverse d'une seconde « chute de l'Empire romain » ? Car c'est bien un empire qui s'écroule, fait de concessions réciproques, de compromis sans histoires, d'instinct de survie : celui, symbolisé par Rome, capitale détestée, d'un certain pouvoir et de la « partitocratie » qui gère depuis trop longtemps le pays. La comparaison n'est pas si gratuite : la Démocratie chrétienne en pleine dégénérescence ne manque pas de légions perdues, repoussées dans les régions méridionales, dernières terres électorales fidèles à l'Empire.

Le Parti socialiste fournirait, lui, son drame à l'antique, avec, sur fond de complots internes, un César-Craxi, blessé peut-être à mort par ce Brutus moderne qu'est l'ex-dauphin Claudio Martelli, le ministre « des grâces et justice », champion du renouveau du PSI.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Lire la suite page 4

La gauche en morceaux

Les uns défendent l'actif, les autres critiquent le passif : le PS cherche toujours une stratégie

par Patrick Jarreau

Ce n'est pas le « sauve-qui-peut », mais cela y ressemble. Qu'on en juge : après M. Michel Rocard, qui, fin août, rassemblait ses amis à Quimper pour proposer au pays de faire de la politique *« autrement »* (sous-entendu : autrement qu'elle n'a été faite depuis onze ans sous la conduite de M. François Mitterrand), M. Jacques Delors réunit les siens à Lorient pour dresser un constat accablant de l'état du pays au terme de la décennie socialiste.

M. Jean-Pierre Chevènement n'avait pas attendu cette rentrée pour prendre ses distances, jusqu'à préconiser le « non » au référendum du 20 septembre et à créer un Mouvement des citoyens qui est, au moins, concurrent du Parti socialiste. M. Harlem Désir, qui, sans avoir jamais été formellement membre du PS, était proche d'un parti sur lequel, avec SOS-Racisme, il pensait pouvoir exercer une influence, se lance, lui aussi, dans une entreprise distincte sous le nom d'Action Egalité. Génération Ecologie avait montré dès les élections régionales de mars dernier, sous la direction de M. Brice Lalonde, le profit qu'il peut y avoir à offrir aux anciens électeurs du PS une structure d'accueil « de gauche », mais critique par rapport au parti dominant.

Lire la suite ainsi que l'article de BÉATRICE JÉROME « Les socialistes et le bon usage de l'adversaire » page 7

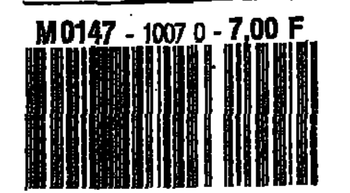
Les élections au Koweït : succès de l'opposition

Promises par l'émir durant l'occupation irakienne, les élections législatives qui ont eu lieu lundi 5 octobre au Koweït vont permettre un retour de l'opposition, écartée depuis la dissolution du Parlement en 1986. Les premiers résultats confirment que le scrutin a été libre. Il a été suivi avec intérêt par les citoyens d'autres pays du Golfe.

Lire l'article de FRANÇOISE CHIPAUX page 24

Le sommaire complet se trouve page 24

M 0147 - 1007 0 - 7,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الاصل

DÉBATS

République

A l'épreuve du bicentenaire

par Serge Berstein

DEUX siècles après la fondation de la Ire République, le modèle républicain a-t-il épuisé ses vertus et n'apparaît-il plus que comme le vestige désuet d'une époque historique révolue? Une telle affirmation pourrait trouver quelque consistance dans le fait que, mis à part l'épisode aberrant de Vichy, le régime républicain peut se prévaloir d'une durée désormais supérieure à un siècle et ne fait l'objet d'aucune contestation sérieuse dans l'opinion publique nationale. Mais elle se trouve aussitôt démentie par les polémiques que continue de susciter l'épisode révolutionnaire. Paradoxe apparent dont la solution réside dans l'observation que la République d'aujourd'hui est moins l'héritière du décret de la Convention de septembre 1792 que du modèle élaboré par la IIIe République dans le dernier quart du XIXe siècle. Sans doute les fondateurs de la IIIe République entendaient-ils poursuivre et parachever l'œuvre des hommes de 1789, mais non avec l'idée de bouleverser l'Europe par de nouveaux principes comme leurs prédécesseurs. Le projet, bien différent désormais, n'avait d'autre objet que de permettre à la société française de s'épanouir dans la voie du progrès en adaptant les *« immortels principes »* aux réalités d'une société qui n'avait plus que de lointains rapports avec celle des vainqueurs de la Bastille.

De fait, les principes républicains posés lors de la Révolution française ont survécu à l'usure du temps, mais au prix d'adaptations permanentes exigées par l'évolution de la société, celle de la culture politique ou tout simplement par la prise en compte des difficultés de fonctionnement du régime. C'est ainsi que la IIIe République avait cru pouvoir ériger en dogme sa conception du pouvoir politique, qui impliquait que la souveraineté de la nation et la liberté de l'individu s'exerçaient dans des conditions d'autant plus favorables que le pouvoir exécutif, porté par nature à abuser de ses prérogatives, était plus faible, soumis au contrôle permanent et tatillon, voire à l'omnipotence d'un Parlement considéré comme le seul détenteur légitime de la souveraineté nationale. Tirant argument de la faiblesse du pouvoir qui devait le conduire au désastre politique de 1940 puis à l'effondrement de la IVe République sous les coups des émeutiers d'Alger, le général de Gaulle, en inspirant la rédaction puis en mettant en œuvre la Constitution de la Ve République, jugea au contraire que la sauvegarde de la République exigeait un exécutif fort, dont le président, naguère préposé à « l'inauguration des chrysanthèmes », constituerait la clé de voûte. De ce qui fut considéré en 1958 puis 1962 comme une violation de la « tradition républicaine » établie à la fin du XIXe siècle, les présidents successifs de la Ve République devaient faire la base d'un nouveau modèle républicain qui, sur bien des points, apparaît en rupture avec celui des IIIe et IVe Républiques.

C'est ainsi qu'à la vision philosophique de l'homme et du devenir de l'humanité inspirée de la philosophie des Lumières et qui devait faire du rationalisme et de la laïcité les racines mêmes de l'idée républicaine jusqu'au milieu du vingtième siècle, la République gaullienne, dans un souci de rassemblement sans exclusive, substitue une conception qui considère les choix religieux et philosophiques comme relevant de la sphère de la vie privée et s'efforce de fonder le régime sur l'idée neuve du consensus. De la même manière, la Révolution française cesse, durant les années 60, de constituer le point tournant de l'histoire pour ne plus représenter qu'une séquence d'une évolution bimillénaire acceptée dans son intégralité. L'individu, exalté par la République naissante et dont la défense devait trouver dans l'affaire Dreyfus son illustration la plus spectaculaire, perd la position centrale qui était la sienne dans la société civile et politique pour laisser place à un Etat fort, garant de l'unité nationale, placé au-dessus des partis et désormais comptable de la réussite économique de la nation. Ce renversement rend d'ailleurs compte du relatif effacement du Parlement, lieu d'élection de l'action des partis politiques, représentants supposés d'intérêts catégoriels.

Le « phare de l'humanité »

Il est donc clair que le modèle républicain a évolué depuis un siècle au rythme même des changements sociaux et des transformations de la culture politique. Pour autant les principes fondamentaux qui étaient à la base même du modèle sont demeurés intangibles, même si leur traduction dans les faits s'est modifiée.

Principe de base de la République, la participation de la nation souveraine à la gestion des affaires publiques demeure le fondement même du régime. Mais si le peuple souverain reste incontestablement la source du pouvoir, l'exercice de celui-ci passe désormais moins par ses représentants élus au suffrage universel que par un chef de l'Etat désigné par les mêmes voies et en qui se résume de plus en plus la souveraineté nationale. De la même inspiration relève la pratique du référendum, forme de démocratie directe passant par-dessus la tête des corps intermédiaires et, de ce fait, revêtant quasi systématiquement en France un caractère plébiscitaire qui en pervertit l'usage.

Il reste que cette nouvelle forme de l'exercice de la souveraineté nationale implique que République et démocratie soient étroitement liées dans la pratique, même si, au niveau de la théorie, les deux conceptions ne sont nullement solidaires. En fait, dès la fondation de la Ire République, le régime est apparu comme traduisant les aspirations de la masse de la population, et en particulier des classes populaires urbaines. Mais, d'emblée également, la République s'est révélée porteuse d'un projet de démocratie sociale dont le point d'application a varié au cours des âges. Aux tentatives de démocratie agraire d'un Saint-Just, la IIIe République substituera la vision d'une France des petits et moyens agriculteurs, artisans, industriels et commerçants, tous maîtres de leurs instruments de travail et formant une démocratie de propriétaires, constituant ainsi la classe moyenne indépendante en assise sociale du régime. Avec l'évolution de la société française, c'est sur la classe moyenne salariée que s'appuiera la Ve République, la croissance générale des revenus devenant le moteur d'une société dans laquelle l'accès à la consommation constitue le fondement même du progrès social. Mais, durant toute son histoire, la République apparaît inséparable d'une promesse de promotion sociale hors de laquelle elle semble trahir les principes sur lesquels elle repose.

Reste enfin à considérer le domaine spécifique que constitue la dimension internationale du modèle républicain. Dès l'origine, celui-ci a oscillé entre deux conceptions largement antagonistes, mais que les républicains se sont ingéniés à mener de pair : le pacifisme de principe, qui conduisait les hommes de 1789 à *« déclarer la paix au monde »*, et le messianisme, qui voyait dans la France le *« phare de l'humanité »*, porteur privilégié des idées de progrès et de liberté et devant affirmer de ce fait le souci de conserver un « rang » que lui impose son passé historique. Dilemme qui paraît aujourd'hui trouver sa solution dans la construction européenne. En s'intégrant au modèle républicain, celle-ci répond à la volonté exprimée dès le début du XXe siècle par un Léon Bourgeois, apôtre d'une société des « nations civilisées » et d'une paix fondée sur le droit et la justice. Mais en se dotant d'une politique étrangère ou d'une défense commune, l'Europe donne à la France le moyen de conserver, par la Communauté interposée, un rang que sa position de puissance moyenne ne lui permettait guère de conserver.

La République de la fin du XXe siècle n'est plus, à l'évidence, celle que la Convention proclamait le 22 septembre 1792. Mais il est peu douteux que, sur la base des principes proclamés par les hommes de la Révolution, s'est progressivement implanté en France un modèle républicain, élaboré sous la IIIe République, constamment adapté depuis en fonction des circonstances, et qui continue à se transformer sous nos yeux en intégrant les traits nouveaux que l'Histoire imprime au monde d'aujourd'hui.

► **Serge Berstein est historien.**

Retour aux sources

par Georges Sarre

L'« histoire officielle », genre particulier des dictatures de tout bord, trouve son accomplissement le plus ignoble dans l'histoire mystifiée commune aux totalitarismes d'hier et aux négationnismes d'aujourd'hui. Tout détournement et tout oubli de l'histoire est donc aussi dangereux pour l'avenir qu'il est coupable envers le passé. Car l'ordre politique, qui détermine pour partie les voies futures, se trouve alors sans repère. Les commémorations ont donc leur importance, à condition qu'elles ne se limitent pas au respect du passé, mais aident à éclaircir le présent. C'est ainsi que nous devons comprendre le bicentenaire de la Ire République. La gauche, qui traverse en ce moment une crise d'identité, peut trouver dans l'extraordinaire mouvement enclenché en 1789 et dans les événements de 1792 de quoi refonder son discours dans une tradition adaptée aux impératifs d'aujourd'hui.

L'enjeu premier d'une réflexion approfondie sur les origines de notre République est en effet de faire comprendre quel sens particulier des hommes de gauche accordent à des notions si fondamentales que celles de souveraineté, de nation et de démocratie. Car le consensus sur ces termes n'est qu'apparent. En tant que tel, il est trompeur. Il repose pour partie sur une réduction de l'idée républicaine et passe par une censure de l'expérience fondatrice de 1792-1794. Or les effets pervers d'un tel consensus se font douloureusement sentir aujourd'hui : au bout du compte, il y a perte sèche de substance pour le projet républicain, trop souvent assimilé à un simple cadre formel de notre démocratie. En clair : tout le monde est pour la République, mais au fond, personne ne peut dire ce qu'il entend par là. Le mot tourne à vide.

En honorant la Ire République, nous pourrons peut-être sortir du discours traditionnel sur les « valeurs », mot-valise auquel il est impératif de substituer un message concret. Les événements qui se sont produits à l'Est en 1989, l'écroulement de l'idéologie communiste, ont eu pour conséquence inattendue de nous contraindre à une redéfinition de notre propre modèle démocratique.

La prise en compte des aspirations sociales

L'exemplarité de la démarche de 1792 réside précisément dans la complexité et la richesse de l'œuvre accomplie : à côté des ambitions à prétention universelle d'égalité et de justice (qui se sont traduites par l'établissement du suffrage universel ou l'instauration de la liberté de culte), les premiers républicains surent proposer des réformes qui répondaient aux aspirations sociales de leur temps. C'est en effet aux hommes de 1792 que nous devons les notions de droit au travail et de manifestation ou encore les bases des mécanismes de redistribution et de solidarité que seule la gauche peut revitaliser. Il est inutile d'énumérer l'ensemble de leurs mesures, dont beaucoup sont nécessairement obsolètes aujourd'hui. Ce qui, en revanche, peut être fécond, c'est l'idée qu'il n'est pas de démocratie politique sans justice sociale. Les premiers républicains avaient compris que l'adhésion d'un peuple à la démocratie est d'abord liée à la manière dont il estime que ses aspirations sociales légitimes sont prises en compte.

Cet axiome mérite d'être expliqué. Il ne signifie pas seulement qu'une démocratie doit « faire du social » quand les conditions économiques le permettent. Il rend au contraire consubstantiel le lien entre dynamique politique et dynamique sociale. Il n'y a pas la liberté politique d'une part, la justice sociale d'autre part : toute disjonction de ces deux champs présente des dangers pour l'un comme pour l'autre.

La commémoration du bicentenaire de la République doit donc être l'occasion de repenser ce lien, au regard de la situation actuelle, tout en donnant à notre action la force d'une tradition authentiquement populaire : penser l'école, dont les missions – faire des citoyens et activer le processus de mobilité sociale – sont les deux faces d'un même problème ; penser le chômage, en mesurant les conséquences politiques de l'exclusion ; penser la fracture Nord-Sud et les attentes des pays de l'Est, en dépassant les leçons de vertu démocratique, qui ont toute chance de paraître illusoires à des peuples plongés dans la misère. Ainsi nous affirmerons une identité qu'une adhésion trop respectueuse à la République gaulliste a contribué à rendre floue pour de nombreux citoyens et militants. Il nous faut montrer que la gauche existe sans le marxisme-léninisme, et nous le pourrons d'autant mieux qu'il y a bien une histoire propre à la gauche française, dont les racines se confondent avec celles de la République.

Enfin, je voudrais souligner ceci : ceux qui nous accuseront d'attiser les vieilles passions et d'encombrer d'idéologie une réalité complexe savent sans doute que les oblitérations symboliques sont au moins aussi chargées d'idéologie que les célébrations. Toute sélection engage. Je souhaite pour ma part que la commémoration du bicentenaire de la République contribue à une clarification des positions. Au-delà du flou de « valeurs » communes jamais définies, ce peut être l'occasion d'une claire vision des divisions et des chemins du présent comme du futur.

► **Georges Sarre est secrétaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux, et président du club Rassembler à gauche en France et en Europe.**

Un malentendu très citoyen

par Evelyne Pisier

DANS *le Monde* du 30 septembre 1992, j'ai la triste stupeur de lire l'article de Bertrand Poirot-Delpech qui met en cause le bien-fondé d'une intervention du Centre national des lettres lors de la Journée du livre politique organisée à l'Assemblée nationale et les résultats de l'étude commandée par le CNL concluant à l'émergence d'une « lecture citoyenne ».

Le CNL a, entre autres, deux missions distinctes : il encourage l'activité littéraire et il apporte son concours aux actions de promotion du livre et de la lecture.

Au titre de la première, il aide chaque année la publication d'environ un millier de livres – sur les seuls critères de la qualité et du risque pris par l'éditeur, – en favorisant les ouvrages de vente lente. Les domaines qui bénéficient de ses subventions ou de ses prêts sont notamment la poésie, le théâtre, les sciences humaines, la traduction. En philosophie, en sociologie ou en histoire politique, le CNL soutient la publication ou la traduction d'œuvres difficiles, parfois inédites, parfois introuvables. Votre collaborateur ne peut ignorer que le CNL accomplit, avec l'appui de commissions de spécialistes, une mission indispensable là où la logique du marché risque souvent d'inciter l'éditeur à d'autres choix.

Une contribution modeste

Mais le CNL doit aussi aider la promotion du livre et de la lecture dans les secteurs les plus diversifiés. Il s'agit, comme le dit admirablement Octavio Paz dans votre journal, de *« parier sur la pluralité des goûts, des passions et des tendances »*. Aussi doit-il être présent auprès des éditeurs, des auteurs et des lecteurs lorsqu'une manifestation met le livre à l'honneur ou à l'étude. Tel était le cas de la Journée du livre politique à l'Assemblée nationale. Comme tel est le cas dans bien d'autres manifestations de genres très différents. Notre contribution à la Journée du livre politique ne pouvait avoir pour but de disserter sur les mérites respectifs du roman et de l'essai, du livre de musique ou d'archéologie, ou de tel ou tel genre littéraire. Cette manifestation étant centrée sur un secteur éditorial particulier, celui du livre politique, nous avons voulu apporter une première contribution, d'ailleurs fort modeste, à une meilleure connaissance de ce secteur, de sa croissance et de sa variété.

Il est regrettable, et je le regrette personnellement, que ce travail ait donné lieu à un profond malentendu. N'ai-je pas pourtant précisé lors de mon intervention liminaire que notre commande portait sur une définition large du livre politique, ce qui permettrait d'y inclure bien d'autres écrits que ceux des hommes politiques? N'ai-je pas à dessein mentionné l'œuvre de Paul Ricœur pour son souci de la Cité, son effort pour penser l'événement à la bonne distance – c'est-à-dire critique? N'ai-je pas aussi, à ma manière, tenté de souligner une distance en rappelant que si nos dirigeants, en démocratie, se sentaient un devoir d'écrire, ou, en tout cas, de publier un livre, dans le jeu ambigu du pouvoir et du livre, le livre pouvait y gagner? Ces propos permettraient-ils de nourrir une quelconque *« arnaque citoyenne »*? Pouvait-on sérieusement y déceler une préférence quelconque pour le *« voyeurisme gogo »* ou le *« produit de marketing »*?

Le malentendu est d'autant plus douloureux que l'article qui nous incrimine émane d'un écrivain dont le talent est reconnu et dont l'écoute nous est précieuse.

► **Evelyne Pisier est directrice du Livre et de la lecture, présidente du Centre national des lettres.**

[S'il y a malentendu, ce n'est pas de mon fait. Je n'ai rien contre les diverses missions du Centre national des lettres telles que tient à les rappeler sa présidente.

L'adjectif *« citoyenne »* est aussi absurde que le néologisme *« saisonnalité »* ; les listes de best-sellers sont truquées ; et la plupart des « Livres politiques » écrits sur commande par des « nègres » tirent leur succès de la médiatisation de leur signataire à la façon des confidences d'actrices.

Je répète que ces produits de marketing font tort à la vraie réflexion politique et aux romans, dont le moins réussi enrichit plus les « citoyens » que la pacotille préélectorale. – B. P.-D.]

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

ÉTRANGER

RUSSIE : devant le Parlement

M. Eltsine a annoncé des correctifs aux réformes

Le président Boris Eltsine a proposé, mardi 6 octobre, au Parlement de la Fédération de Russie d'autoriser les Russes à acheter des terres et des logements avec les bons de privatisation qui leur sont distribués depuis la semaine dernière. *« J'ai signé un décret, qui donne le droit aux citoyens d'utiliser les bons pour l'achat de terres et de logements »,* a annoncé le chef de l'Etat lors de son discours de politique générale à la session d'automne du Parlement. La privatisation des terres, souhaitée par le gouvernement russe depuis plusieurs mois, avait été rejetée au printemps dernier lors du dernier Congrès des députés de Russie.

MOSCOU

de notre correspondant

Père de la nation, père de la réforme, mais aussi père fouettard : Boris Eltsine s'est adressé mardi 6 octobre aux députés, et à travers eux aux citoyens de Russie, pour réitérer sa foi dans le succès d'une réforme à laquelle il entend cependant apporter des « correctifs », et aussi pour critiquer très durement un gouvernement qu'il semble néanmoins vouloir conserver.

Intervenant à un moment où la valeur du rouble s'effondre, et où la masse de la population russe est de plus en plus désorientée par une réforme économique qui semble ne profiter qu'aux riches, M. Eltsine a exprimé l'humeur du moment en dressant un tableau très noir de la situation. Et, conformément à son habitude, il a aussitôt distribué des *blâmes publics à une série de* ministres, tout en prenant soin de choisir ses victimes aussi bien parmi les libéraux les plus proches du *premier ministre en exercice* Egor Gaidar, comme le ministre de l'économie, Andreï Netchaev, et celui du commerce extérieur, Piotr Aven, que parmi les conservateurs, comme le responsable de l'industrie Alexandre Titkine.

Cela dit, et en dépit des « graves erreurs » commises, il n'y a pas de raison que le gouvernement démissionne : *« Un autre aurait fait pire »,* a affirmé le président russe. M. Gaidar, qui devait prendre la parole peu après M. Eltsine, devrait donc pouvoir rester en fonctions. Mais de nombreux passages du discours présidentiel paraissent augurer d'un nouvel affaiblissement de l'autorité de ce jeune économiste libéral, au profit des « industriels » qui n'ont cessé de monter en puissance depuis le printemps.

Parmi les correctifs que M. Eltsine « exige » d'apporter à la conduite des réformes, le président russe a tout particulièrement insisté sur un rétablissement du contrôle de la masse monétaire – qui a explosé ces derniers mois en raison, entre autres, de la politique menée par le nouveau directeur de la Banque centrale. Ces propos devraient en principe plaire à M. Gaidar, – à cela près que M. Eltsine a indiqué, au détour d'une phrase, que réaliser l'équilibre budgétaire – l'objectif que s'était initialement fixé M. Gaidar – n'était *« pas réaliste dans les conditions actuelles ».* Pour défendre la valeur du rouble, M. Elstine entend aussi empêcher les partenaires de la Russie au sein de la zone rouble de contribuer à l'émission de monnaie, et il a annoncé qu'il allait aborder cette question lors du prochain sommet de la Communauté à Bichkek.

Le président a aussi annoncé que les entreprises devraient être contraintes de convertir en roubles toutes leurs recettes en devises. Et il a affirmé que le rouble devrait devenir l'unique moyen de paiement en Russie : la même intention avait déjà été proclamée à l'automne dernier, et les décrets signés en conséquence n'avaient nullement empêché l'explosion du commerce en dollars sur le marché intétieur russe.

Élagage des institutions gouvernementales

Un autre objectif fixé par M. Eltsine – l'élagage des institutions gouvernementales, une réelle décentralisation permettant la mise en œuvre des réformes au niveau régional – risque de susciter le même scepticisme. Déjà la réorganisation annoncée des structures gouvernementales a suscité quelques ricanements, un bon nombre des trente ministères supprimés ayant simplement changé de nom.

Comme on pouvait s'y attendre, M. Eltsine a vigoureusement dénoncé les maux les plus visibles de la Russie d'aujourd'hui, ceux qui provoquent le plus d'indignation dans la population : la criminalité, la prolifération des mafias, le commerce pratiquement incontrôlé des armes, sans oublier de dénoncer au passage la passivité des ministères concernés (intérieur et défense). Il a annoncé l'embauche de policiers supplémentaires (*« cinquante mille, cent mille s'il le faut »*) et la création d'un comité chargé de se pencher sur les questions d'ordre public et constitué de membres du Conseil de sécurité de Russie – ce qui ne manquera pas d'apparaître comme un nouveau symptôme de l'affaiblissement du gouvernement. Bien entendu, comme il l'a fait à chacune de ses interventions depuis un an, M. Eltsine a pris la défense des retraités, des familles nombreuses, des invalides, tous ceux qui, en dépit des promesses de mesures sociales, continuent à payer le prix de la réforme.

En même temps, M. Eltsine a répété avec force qu'il n'y avait pas d'autre voie pour la Russie que l'économie de marché et l'accès à la propriété privée. Une propriété qui devra être étendue à la terre et au logement : le président russe a ainsi annoncé qu'il avait signé des décrets permettant l'utilisation des bons de privatisation pour l'acquisition de terrains ou de logements.

Il a demandé pour cela la collaboration du Parlement, qui n'a toujours paq voté la loi attendue depuis longtemps sur la propriété privée de la terre. Dans la même veine, M. Eltsine est revenu sur le thème qu'il avait inauguré quelques semaines plus tôt, celui de l'indispensable coopération entre le pouvoir exécutif et le Parlement, – ce qui, vu la composition actuelle de ce Parlement, équivaut peu ou prou à une politique de compromis, de réformes pondérées.

JAN KRAUZE

Sarajevo bombardée et affamée...

Après six mois de siège aucun secteur de la capitale n'est épargné

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Un homme pleure. Il se tord les mains en tournant en rond ; il erre devant l'hôpital ; sa femme a été tuée il y a vingt minutes en allant faire ses courses. Une voiture freine à la porte de la salle des urgences. De l'arrière, deux infirmiers extraient un corps recroquevillé, le dos en sang. Quelques minutes plus tard, une civière passe, une couverture recouvrant le corps, et se dirige vers la morgue. Un jeune homme court, un sac rouge de sang à la main, à la suite des infirmiers emmenant un vieil homme dont le pentalon n'est qu'une masse ensanglantée. Une femme serre son sac sur son ventre ; sa blouse blanche est tachetée de rouge ; un large trou remplace sa oue.

Le va-et-vient est perpétuel en cette matinée du lundi 5 septembre à l'entrée du principal hôpital de Sarajevo. Le siège de la capitale bosniaque a commencé il y a exactement six mois. La cité retentit d'explosions ; l'atmosphère est imprégnée de fumée. Toute la journée, la capitale assiégée, affamée, sera prise sous les obus ; les civils en seront les seules victimes. Dix-neuf ont été tués entre dimanche matin et lundi matin.

Aucun secteur de Sarajevo n'aura été épargné par les artilleurs du leader sécessioniste serbe, Radovan Karadzic. Dès le début de la matinée, cinq tours sont en feu ; quatre sont des immeubles d'habitation, la cinquième abrite les services administratifs de la compagnie d'électricité de la capitale... privée d'électricité depuis des semaines. Autre cible matinale des hommes de M. Karadzic : l'Hôtel Holiday Inn, qui n'héberge que des journalistes étrangers.

En début d'après-midi, c'est au tour d'un nouvel objectif civil de flamber, un immeuble d'habitation de vingt et un étages du quartier de Dolac Malta, frappé de plein fouet. Plus de cinq cents personnes ont, en quelques minutes, tout perdu. Elles iront grossir le flot des démunis que l'on tentera de reloger dans des bâtiments déjà à moitié ravagés. Pour l'instant, ces « réfugiés de l'intérieur » traversent la rue, quelques affaires précipitamment emballées dans des sacs en plastique ou dans de vieilles valises, pour chercher refuge dans une cave. Pas un ne se retourne pour voir brûler son appartement.

Au sol, trois taches rouges se détachent sur le gris ambiant : trois camions de pompiers. Ceux-ci luttent désespérément pour tenter de circonscrire l'incendie. Les flammes disparaissent derrière une colonne de fumée, pour renaître avec plus d'intensité encore, attaquant un nouvel étage.

Sauver ce qui peut l'être

Tout autour, des explosions secouent régulièrement le quartier. Alors que l'on croyait tout l'immeuble évacué, une tache blanche apparaît à l'un des balcons des étages supérieurs, passe par-dessus la rambarde et tombe sur le trottoir : un homme vient de jeter dans la rue tout ce qu'il a pu sauver et qu'il a réuni dans un drap dont il a fait un baluchon. En bas, les pompiers ont renoncé ; ils n'ont plus d'eau. Un à un, les camions rouges repartent. Etage après étage, l'immeuble est rongé par les flammes.

« Nous ne pouvions plus approcher de l'immeuble et nous manquons d'équipement. » Commandant les pompiers de Sarajevo, M. Kenan Slinic explique pourquoi il a dû battre en retraite. Omniprésent dans la capitale, il est constamment avec ses hommes. Ils sont trois cents, dont plus de la moitié de volontaires, à tenter le maximum pour sauver ce qui peut l'être de leur ville. Systématiquement pris pour cible par les forces de M. Karadzic, ils n'en sont pas moins présents aux pires moments. *« Il est plus facile de se battre au front que d'être pompier à Sarajevo »,* fait remarquer Senad, l'un des hommes de Kenan Slinic. Entre deux interventions, celui-ci estimera que la journée de lundi a été parmi les plus dures qu'il ait connues depuis le début du siège de la capitale.

YVES HELLER

GÉORGIE : les combats en Abkhazie

Les troupes russes « n'obéissent plus » selon M. Edouard Chevardnadze

MOSCOU

de notre correspondant

Alors que les autorités géorgiennes ont confirmé, lundi 5 octobre, la mobilisation de 40 000 réservistes (*le Monde* daté 4-5 octobre) pour lutter contre les *« sécessionnistes »* abkhazes, le ton continue de monter entre Moscou et Tbilissi. Ainsi, M. Edouard Chevardnadze, le président du Conseil d'Etat géorgien, a dénoncé, une nouvelle fois, lundi, le *« complot des forces réactionnaires »* russes qui soutiennent les combattants abkhazes.

Selon lui, les troupes russes stationnées dans cette région *« n'obéissent plus »* et *« il s'est formé un gouvernement militaire ».* L'ancien ministre soviétique des affaires étrangères a d'autre part affirmé que des avions avaient abattu, lundi, un hélicoptère géorgien dans la région de Goudaouta. Le ministère russe de la défense a aussitôt démenti cette information.

Thèse confirmée par le Parlement abkhaze, qui a précisé qu'une personne avait été tuée et cinq autres blessées dans le bombardement de Gagra par plusieurs hélicoptères géorgiens dont l'un a été abattu par un missile Stinger. A Moscou, le ministre géorgien des affaires étrangères, M. Alexandre Tchikvaidze, qui s'est entretenu par téléphone avec son homologue russe, M. Andreï Kozyrev, a déclaré avoir la preuve que l'armement utilisé dans les combats de Gagra, ville balnéaire du nord de la région, prise vendredi par les combattants abkhazes, provient de Russie, par la mer Noire. Le vice-président du Conseil d'Etat géorgien, M. Joba Iosselani, a menacé d'employer la force si Moscou refuse la décision de Tbilissi, annoncée samedi par le Conseil d'Etat géorgien, de prendre le contrôle des équipements et des bases de l'armement russe en Géorgie.

J.-A. F

□ **Succès militaires abkhazes.** – Le Parlement abkhaze a annoncé, mardi 6 octobre, que l'extrême nord de l'Abkhazie avait été *« libéré à 7 heures mardi matin de la présence des troupes géorgiennes ».* Le nombre de victimes est *« élevé »* du côté géorgien, précise l'agence Interfax qui parle de *« centaines de victimes ».* Les pertes abkhazes ne sont pas indiquées. Un porte-parole du gouvernement géorgien a confirmé que les villages de Gandiati et Lesselidze, au nord de Gagra – ville balnéaire de la mer Noire reprise aux Géorgiens vendredi dernier – avaient été enlevés par les forces abkhazes. – *(AFP.)*

ESTONIE : nouveau président de la République

M. Lennart Meri ou l'obstination tranquille

M. Lennart Meri a été élu, lundi 5 octobre, au Parlement de Tallin, président de la République estonienne. 59 députés (sur 101) ont voté en sa faveur. Son principal rival – et prédécesseur –, M. Arnold Ruutel, a recueilli 31 voix.

Le nouveau président de l'Estonie est tout sauf un tribun. *Mais c'est un homme tout aussi* obstiné que tranquille, qui croit profondément aux arguments de l'Histoire, à la renaissance de sa patrie. Sûr de son bon droit, il peut passer des heures à exposer le dossier estonien, quitte à arriver régulièrement en retard à ses rendez-vous. Mais jamais il ne s'emporte tant la courtoisie à l'ancienne et la gentillesse sont inséparables chez lui. Cet ancien étudiant en histoire de la vieille université de Tartu est sans aucun doute un professeur manqué...

Lennart Meri est né en 1929 à Tallin, et toute sa vie se confond avec la tragédie subie par les pays baltes : fils d'un écrivain-diplomate, George Meri, il a été élevé à Berlin et à Paris. Il aurait dû vivre aussi à Washington, où son père avait été nommé ambassadeur en 1940, mais l'occupation de son pays par l'armée rouge à la suite du pacte Hitler-Staline fit voler en éclats ce projet. Un an plus tard, il était déporté en Sibérie avec toute sa famille. Il n'en revint qu'en 1946. Mais il en revint vivant, contrairement à des milliers de Baltes exterminés dans les camps soviétiques, *ce qui a suffi récemment à alimenter des rumeurs* propagées par ses ennemis politiques sur d'hypothétiques liens *avec le KGB. Rien n'est venu les* accréditer. Il fut le premier ministre des affaires étrangères de l'Estonie libre, de 1991 à 1992, avant d'être nommé ambassadeur à Helsinki, et mérita à ce titre l'animosité de Moscou.

Homme de culture, Lennart Meri a longtemps travaillé à la radio estonienne. Parlant l'anglais, le français, l'allemand, le finois et le russe, il a publié plusieurs ouvrages, consacrés aussi bien à la Sibérie qu'à l'histoire et à la préhistoire des pays baltes, et réalisé de nombreux documentaires. Très connu dans les pays scandinaves – surtout en Finlande, – il s'est attaché lors de son passage aux affaires étrangères à faire renaître de ses cendres le Conseil baltique, cadre institutionnel indispensable à la réinsertion européenne des Républiques baltes.

Il a aussi consacré son énergie à résoudre l'épineuse question des troupes soviétiques stationnées en Estonie. En vain jusqu'à présent, contrairement à la Lituanie qui vient de signer un accord en bonne et due forme avec la Russie. Nul doute que Lennart Meri va reprendre ce dossier explosif. Seul le départ programmé des garnisons soviétiques permettra de dédramatiser le sort des Russes vivant en Estonie. Alors qu'ils ne formaient que 8 % de la population en 1940, ils en constituent aujourd'hui 40 %. C'est le résultat de la politique de russification à outrance lancée par Staline et poursuivie par ses successeurs.

C'est aussi une formidable bombe à retardement qui pourrait éclater si le nationalisme *grand-russe l'emporte un jour à* Moscou. En attendant, les Russes d'Estonie – qui vivent surtout dans les ghettos industriels de la région de Narva – se voient privés de la nationalité estonienne s'ils n'ont pas au moins trois ans de résidence (il en faut dix en Lituanie et seize en Lettonie) et s'ils sont incapables de passer un test d'estonien.

L'Alliance de la mère patrie, dont Lennart Meri était le candidat à la présidence contre l'ancien communiste Arnold Ruutel, ne cache pas sa volonté de se débarrasser le plus rapidement possible du plus grand nombre de résidents russes ; elle veut aussi négocier une modification de frontière avec la Russie pour récupérer la ville de Ivangorod, qui figure symboliquement sur les nouveaux billets de 5 couronnes qui viennent d'être émis. Lennart Meri, qui n'avait obtenu que 29 % des suffrages au premier tour, aura besoin de tous ses talents pour négocier avec Moscou et raisonner ses concitoyens. Il y parviendra d'autant mieux s'il peut compter sur l'aide de l'Europe occidentale.

JACQUES AMALRIC

ALLEMAGNE

Nouvelles violences de l'extrême droite

Des groupes de jeunes néonazis ont commis de nouvelles agressions en Allemagne dans la soirée du dimanche 4 octobre. L'incident le plus violent s'est produit à Eilenburg, près de Dresde, dans l'ex-RDA, où les occupants d'un foyer pour demandeurs d'asile, armés de barres de fer et de bâtons, ont repoussé une quarantaine d'assaillants d'extrême droite, soutenus par une partie de la population. Dimanche, le ministre de l'intérieur, M. Rudolf Seiters, a annoncé, dans un entretien au journal *Berliner Morgenpost,* qu'il compte faire pression, vendredi, lors d'une réunion avec les ministres de l'intérieur de l'ensemble des Länder allemands, pour obtenir un renforcement de l'arsenal législatif dans la lutte contre les néonazis.

Par ailleurs, le Parti libéral (FDP), membre de la coalition gouvernementale du chancelier Kohl, a accepté samedi l'idée d'une révision constitutionnelle destinée à limiter le nombre de demandeurs d'asile. Le FDP était le dernier parti politique important à s'opposer à une telle réforme. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

BELGIQUE

La Volksunie prépare « l'indépendance de la Flandre dans l'Europe fédérale »

Le parti nationaliste flamand, la Volksunie (VU), votera le projet de réforme constitutionnelle visant à renforcer le pouvoir des régions en Belgique (*le Monde* du 2 octobre), pour lequel le gouvernement a besoin d'une majorité des deux tiers au Parlement. Mais l'esprit dans lequel il le fera a de quoi inquiéter les partisans du maintien de l'unité nationale. Au cours d'un congrès de ce parti en crise profonde, du tenu à Gand à la fin de la semaine dernière, son jeune président, M. Bert Anciaux, a en effet déclaré : *« Le jour où la Flandre obtient la chance de faire un pas supplémentaire vers son indépendance [...], il serait lâche de rester aboyer dans l'opposition [...]. Notre objectif final est une Flandre indépendante dans l'Europe fédérale. L'Etat belge peut subsister comme niveau temporaire si les francophones n'y mettent pas un prix trop élevé. »* Actuellement dans l'opposition, après avoir participé à la coalition gouvernementale de centre gauche conduite par le précédent premier ministre, M. Wilfried Martens, la Volksunie compte dix des cent vingt-cinq élus flamands à la Chambre des députés. – *(Corresp.)*

هكذا من الاصل

EUROPE

La préparation du sommet des Douze à Birmingham

M. John Major rentre dans le rang communautaire

LUXEMBOURG

de notre envoyé spécial

Alors que sur les marchés financiers, la fièvre est loin d'être tombée, l'heure n'est certainement pas, pour les Douze, à de déchirantes remises en cause ou même à l'évocation de réformes lourdes. Les marchés, pour s'apaiser, ont besoin de certitudes : *aussi, à moins qu'une nouvelle bourrasque* monétaire ou boursière ne vienne, d'ici là, bouleverser les esprits, le Conseil européen extraordinaire *qui se tiendra* le 16 octobre à Birmingham sera consensuel. Les ministres des affaires étrangères des Douze ont confirmé cette orientation lors de leur réunion du 5 octobre à Luxembourg.

Certes, quand, au lendemain de la sortie de la livre du mécanisme de change du Système monétaire européen (SME), M. John Major avait proposé de réunir ce Conseil européen de crise, ses intentions *étaient différentes : choqué par la mésaventure* monétaire qu'il venait de subir et par le comportement jugé ambigu de la Bundesbank, il souhaitait engager à Birmingham une réforme du SME tout en examinant les *décisions à prendre pour convaincre* les Danois de revenir sur leur rejet du traité. Il avait également annoncé que, dans ce contexte troublé, il ne présenterait pas le traité de Maastricht à la ratification des Communes avant que l'affaire danoise ne soit réglée.

M. Major a pu donner ainsi, durant quelques jours, l'impression paradoxale de chercher à s'appuyer sur une crise qui affectait *en premier* lieu le Royaume-Uni *pour* infléchir la politique de Maastricht dans le sens d'une Europe à l'anglaise! La tentative, en admettant qu'elle n'ait pas relevé principalement de la tactique à usage interne, a échoué, et le premier ministre britannique, entouré il est vrai de la sollicitude de ses partenaires, est rentré dans le rang.

La réunion ministérielle de lundi ne laisse aucun doute sur la réalité du tournant ainsi pris. *Le communiqué concernant la préparation* du sommet de Birmingham indique que les chefs d'Etat et de gouvernement, dans la droite ligne de ce que les Douze ont proclamé à New-York au lendemain du référendum français, confirmeront leur volonté de faire ratifier le plus vite possible le traité de Maastricht. *« Une réflexion et une analyse à la lumière de l'évolution sur le marché des capitaux et dans les systèmes monétaires européen et mondial »* y seront amorcées. Mais, pour convaincre du caractère peu opérationnel d'un tel échange de vues, M. Major, dans une lettre qu'il vient d'adresser à M. Delors, président de la Commission européenne, indique qu'il n'a pas invité les ministres des finances à Birmingham...

« Définir quelques règles simples »

Pour le reste, on trouvera au centre des préoccupations des Douze, nouvellement promu, le citoyen communautaire, celui-là même qui en France, au Danemark et de *façon différente dans les autres pays membres* où il n'y a pas de référendum, a exprimé le désir d'y voir plus clair, d'être associé plus directement à l'entreprise collective. Le Conseil européen, explique le communiqué, *« devrait essentiellement aborder trois sujets sur lesquels les récents débats dans l'opinion publique ont montré la nécessité d'une clarification : l'ouverture et la transparence des procédures de décision dans la Communauté; la mise en œuvre pratique du principe de la subsidiarité* (1)*; les conséquences positives du traité de Maastricht au niveau de la vie quotidienne des citoyens »*.

Mme Elisabeth Guigou se félicite de tant de préoccupations pédagogiques. Cependant, au-delà de l'apparence, le débat sur la subsidiarité, qui se poursuivra après Birmingham, fait apparaître de sérieux clivages. L'idée est connue : la Communauté ne doit pas se mêler de tout; il ne faut légiférer, au niveau européen, que dans la mesure où le même résultat ne peut être atteint de façon *aussi satisfaisante au niveau national.*

Son exécution peut comporter bien des *nuances.* Le Royaume-Uni, qui, à la lumière des premiers débats, ne semble pas là non plus prendre l'avantage, plaide pour un encadrement strict, avec des procédures contraignantes, de l'activité législative de la Commission. Plusieurs Etats membres, dont la France, seraient plutôt partisans d'une autodiscipline de chacune des institutions, de façon *à ne pas remettre en cause* le droit administratif de la Commission (un des fondements du traité de Rome), ni susciter des blocages. *« Nous devrons faire preuve de pragmatisme, définir quelques règles simples, voir au cas par cas comment on tranche les éventuels différends »*, estime Mme Guigou. Une chose est sûre, dans l'esprit de la majorité, la subsidiarité n'est pas faite pour être utilisée comme un nouveau droit de veto.

PHILIPPE LEMAITRE

(1) *La clarification de ces concepts est un long* chemin. Pour preuve, cet extrait d'un compte rendu d'un débat du comité des représentants des Douze sur la subsidiarité : *« La délégation belge s'est dite perplexe sur l'introduction du principe de secondarité en en demandant une définition, et a réitéré la nécessité d'opérer une distinction entre principe de subsidiarité et principe de proportionnalité. »*

La deuxième chute de l'empire romain

Suite de la première page

De son côté, tel un gladiateur chétif entré condamné à l'avance dans l'arène de l'austérité économique, l'actuel président du conseil, de plus en plus conspué, le socialiste Giuliano Amato, fait sans doute son *dernier tour de piste.*

Jouant les augures, on pourrait voir le signe du destin dans le départ à la retraite, annoncé il y a quelques jours, du « témoin » par *excellence de toute l'histoire récente,* le sénateur à vie, *« l'avvocato »* Giovanni Agnelli, qui se retirera de la scène en 1994. Et comment ne pas sourire, même, avec certains commentateurs, en remarquant que le pape, pour l'ouverture des travaux du synode romain, a fait sortir l'au*tre jour l'antique* icône de la Vierge que l'on porte en procession dans les rues depuis le Moyen Age à chaque fois que Rome est menacée d'un grand danger?

L'Etat pris en otage

Rome, unique objet de tous les *ressentiments : au-delà de l'ironie,* c'est toute l'histoire d'une lente dégradation qui vient de se jouer. Et à chaque fois, c'est au nord que s'est précisée la menace : à Brescia au printemps dernier, à Mantoue cet automne. Deux élections locales sans importance, mais qui ont donné, *l'une le coup d'envoi,* l'autre, *peut-être,* le signal de la fin de ce drame – à moins que ce ne soit un vaudeville – en trois actes, qui s'est accéléré ces derniers mois. Auparavant, bien sûr, faut-il le rappeller, il y avait eu la chute du rideau de fer, qui, en Italie, est tombé en dernier et avec le plus de fracas, déstabilisant un jeu politique aux données programmées depuis la guerre froide et qui a soudain montré ses failles et ses limites.

Presque dans le même temps, les perspectives et les exigences communautaires concrétisées par le traité de Maastricht redimensionnaient le pays en en montrant les inégalités *économiques : naissait « Rome la voleuse »,* gaspillant les deniers d'un Nord riche et tenté par l'aventure fédéraliste. Mais encore fallait-il effectuer la nouvelle donne des cartes rebattues par l'Histoire. Or les grands partis, de la toute-puissante Démocratie-chrétienne à son allié *socialiste, en passant même par leur* vieil associé, le traditionnel opposant communiste, s'en sont révélés incapables.

Et le vote de Brescia est arrivé : la Ligue, mouvement de contestation par excellence, grossi de toutes les frustrations – de tous les fantasmes aussi, – a fait brutalement irruption sur la scène politique. La sanction des 5 et 6 avril, lors des législatives, a confirmé ce verdict : battus en brèche, les partis traditionnels de la majorité (relative), coupés de leur base, coupés tout simplement du pays réel, sauvaient à peine les meubles avec une courte majorité. Tandis que – autre épisode troublant – il fallut, *pour mettre un terme à* l'interminable marathon de l'élection présidentielle, que l'Etat, pris en otage par la Mafia, qui venait de lui tuer son meilleur juge, Giovanni Falcone, accouche en hâte d'un président.

Deuxième acte : Rome la corrompue, ou comment, sur la crise politique, s'est greffée une profonde crise morale, celle qui touche au fondement même des partis, financés à coups de pots-de-vin. Après le malaise de la remise en question des idéologies, le dégoût et l'écœurement. A Milan, celle que l'on appelait *« la capitale morale de l'Italie »,* les premières têtes ont commencé à tomber, avec une régularité accablante, *et bientôt,* à Rome *même,* où, au début du mois, le juge chargé de l'affaire, Antonio Di Pietro, a été accueilli, *tel un justicier populaire,* par des ovations et une foule compacte à l'entrée du palais de justice.

Car la crise touche à présent aux racines du système, cette sacro-sainte *lotizzazione,* qui répartit les compétences ou, plus vulgairement, « les parts du gâteau ». Un exemple? Le plus significatif en est peut-être le vent de révolte qui gronde actuelle*ment* à la RAI, la *télévision* d'Etat, où chaque grand parti, de la DC au PSI et au PDS (l'ex-PCI), possède sa chaîne. Eh bien, là aussi, la citadelle des partis est déjà fortement ébranlée : vote de défiance contre le directeur de TG1 (d'obédience DC), tandis que les journalistes du TG2 déclarent : *« Nous ne voulons pas être Télé-Craxi »* et que certains sur le TG3 (proche de l'ex-PCI) réclament *« un conseil de gestion qui ne soit pas subordonné aux partis ».*

La gifle de Mantoue

C'est dans pareil contexte qu'est *intervenu, au soir du 28 septembre,* le vote de Mantoue. Une véritable gifle, cette fois, à la partitocratie : d'après ce test électoral, la DC et le PSI, les plus compromis dans les scandales, perdent en deux ans jusqu'à 50 % de leur électorat... La Ligue, qui n'a rien cédé de son pou*voir de mobilisation, bien qu'elle* siège au Parlement depuis le printemps, caracole en tête avec près de 40 % des suffrages. Comme le dit, avec une froide jubilation, le sénateur Umberto Bossi, fondateur du mouvement : *« Nous sommes le venin dans les veines des partis »*... Et le *poison est violent.* Tellement même que le ministre de l'intérieur, invoquant des « raisons techniques » – pour mieux enrayer le mal? –, a décidé de repousser de neuf mois les autres élections locales prévues dans certaines villes du Nord.

Certes, il est vrai aussi que dans les périodes de troubles apparaissent les faux prophètes. Mais, au-delà d'une certaine « ivresse » de la contestation, et d'une certaine irresponsabilité aussi, on peut comprendre, quand la lire dévaluée flotte aux confins du SME, *quand les queues* d'épargnants affolés s'alignent aux guichets des banques et quand la violence organisée gangrène les manifestations syndicales, l'enthousiasme des croisés « léguistes ».

Et ces derniers d'applaudir de plus belle leur chef qui leur propose, comme cette semaine, tout à la fois de tenir les élections en dépit des décisions d'un *ministre* « liberticide », ou encore de créer un système de mutuelle autonome dans le nord du pays ou, plus simplement, de boycotter les impôts. Ne répond-il pas après tout, coup pour coup, aux carences et aux excès du système? Mais si beaucoup sont *prêts à suivre ses propres excès,* c'est sans doute aussi qu'après la crise des valeurs politiques et la crise morale, l'Italie, taraudée par des urgences économiques auxquelles elle ne parvient pas à faire face, en vient à douter de ses institutions, de son gouvernement.



Souffrir pour Maastricht

Dernier acte, Rome citadelle du pouvoir assiégée. A cet égard, en quelques semaines la situation s'est renversée. Pendant l'été, goguenards, les Italiens ont ironisé sur les impôts impayables et les timbres fiscaux *introuvables inventés par Giovanni* Goria, ministre des finances trop brouillon et trop bronzé. Et puis la « grogne » s'est transformée en colère lors de l'annonce du plan d'austérité qui doit faire économiser à l'Etat 93 000 milliards de lires (360 milliards de francs). Un plan tardif, *disent certains, sévère et bien injuste* encore, en dépit des correctifs apportés pour préserver retraites et couverture sociale. *Un plan obligé,* en tout cas, par la rigueur européenne.

L'Europe, à laquelle, dernier développement, le gouvernement a fait appel pour cautionner au moyen d'un prêt la crédibilité de ses pro*pres mesures. Après la colère,* le manque de confiance : le président du conseil a dû intervenir lui-même devant les télévisions pour couper court aux rumeurs et dire justement aux épargnants déroutés que non, décidément, leurs économies ne seraient pas touchées.

De plus, souffrir pour Maastricht, les Italiens, fervents européens, veulent bien l'admettre, mais, déjà, l'Europe, après le vote du bout des lèvres des Français, avance à deux *vitesses. Et les sacrifices ont soudain* un goût doublement amer. Ils ont été des centaines de milliers, ces jours-ci, à le manifester dans la rue, à Milan, Florence, Rome, où des heurts ont fait, la semaine dernière, une soixantaine de blessés. Et les syndicats, qui, pris à leur tour dans *cette spirale des remises en question,* ont décidé, lundi 5 octobre, une grève générale de quatre heures pour mardi prochain, ne savent plus très bien sur quel pied danser. Conspués par des groupuscules organisés, mais aussi par une partie de leur base, peut-être doivent-ils aussi se renouveler.

Quel renouveau ?

Le renouveau : voilà le grand mot lâché. Soit, mais quel renouveau? Celui du gouvernement? A l'heure actuelle, rien n'est prêt pour changer M. Amato. Même si l'on dit que le président de la République, M. Oscar Luigi Scalfaro, étudie les possibilités d'un gouvernement *« technique » ou « institutionnel »* avec tel ou tel grand technicien de l'État, ou encore le président du Sénat, *M. Giovanni Spadolini,* seul « joker » disponible, mais pourvu de quelle crédibilité? En réalité, le problème est ailleurs, car comment former une majorité solide et élargie avec des partis en pleine décomposition? Républicains et PDS virevoltent, s'essaient à plusieurs idées, flirtent *avec le danger, et la Ligue,* toute « venimeuse » qu'elle soit, est bien courtisée.

Le mot « fédéralisme » n'a jamais été aussi bien porté en ce moment qu'à l'ancien PCI. Ailleurs, dans les grands partis, on mise sur la survie – par défaut – du gouvernement *Amato jusqu'en décembre. Gagner* du temps, pour se renouveler justement. Mais par où commencer? La DC, la plus touchée, a déjà donné l'exemple. Piazza del Gesù, le sauveur est attendu : le secrétaire du parti, M. Arnaldo Forlani, a enfin été admis à démissionner, lui que l'on « congelait », faute de mieux, à son poste depuis la débâcle des législatives.

Son successeur déjà désigné sera couronné officiellement les 11 et *12 octobre. Il s'agit de M. Mino* Martinazzoli, grand avocat, homme de culture, ancien ministre, peu impliqué dans les intrigues du parti. Son devoir : redonner à la grasse DC *une éthique et une conduite,* mais aussi, disent certains, un côté pauvre et volontaire, un côté « franciscain ». Mais cet admirateur de Manzoni aura du mal a trouver des *« fiancés »* pour la grande alliance de gouvernement espérée. A commencer par l'intérieur du parti, où la guerre fratricide à laissé de belles blessures.

A côté, au PSI, se joue l'après-Craxi. Et les scénarios ne manquent pas : l'actuel secrétaire – depuis seize ans – du parti deviendrait président, laissant par exemple la place à un visage « neuf » ou même à un Giuliano Amato, bien fidèle et qu'il faudra « reclasser » à court terme. En tout cas, les rebelles, menés par Claudio Martelli – une quarantaine de *parlementaires déclarés, – ont* franchi le Rubicon et, insurgés, demandent la convocation d'un congrès extraordinaire du parti. L'ennui c'est que César, bien que très blessé, n'est pas décidé à se laisser achever : *« Je ne suis pas prêt a prendre ma retraite,* a confié au *Monde* un Craxi déterminé. *Jusqu'en juillet, dans le parti, il y avait une unanimité ; à présent, elle n'existe plus. Martelli, quant à lui, veut en fait créer un parti libéral à l'américaine : je ne sais pas s'il sera entendu. Moi, je suis pour mettre à jour les idées, changer les hommes, faire une fédération d'unions régionales, et surtout, pour régler une bonne fois le problème moral, faire une loi véritable sur le financement des partis. »*

A moins que le renouveau ne vienne de ces *carbonari* du changement, conspirateurs inter-partis et adeptes des organisations « transversales », dont les réunions n'évitent aucun hôtel discret de la capitale, mais qui, cette semaine, ont décidé de tenir des meetings au grand jour : parmi les plus actifs, les *« popolari per la riforma »* du catholique Mario Segni, champion estimé du mouvement référendaire, bien qu'il reste toujours aux franges d'une DC qu'il a du mal à quitter; les *« miglioristi »* du PDS et l'aile gauche du Parti social-démocrate, le PSDI, qui préconise *« una sinistra di governo »,* une gauche de gouvernement. Les *tentatives sont bien embryonnaires,* et il est clair que, pas plus que l'ancienne, la « nouvelle Rome » ne se fera en un jour.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : une défaite politique pour M. Bush

Le Congrès passe outre à un veto présidentiel

M. George Bush y verra sans doute un mauvais présage : *pour la première fois depuis son* arrivée à la Maison Blanche, le Congrès a, lundi 5 octobre, passé outre à son veto. La question portait sur une affaire éminemment technique, mais ce vote n'en représente pas moins une défaite politique à un mois du scrutin du 3 novembre.

WASHINGTON

de notre correspondant

M. Bush avait mis son veto, à la *mi-septembre, à une loi régissant* les activités de l'industrie de la télévision par câble; elle réglemente notamment les tarifs pratiqués par les câblo-opérateurs. Soutenu par les *industriels, M. Bush y voit une législation* contraire à sa philosophie du laisser-faire. Il se dit aussi convaincu que les associations de consommateurs à l'origine du projet – en l'espèce les *téléspectateurs – ont tort* et qu'elles verront les tarifs augmenter, et non pas diminuer.

Revenu lundi devant le Congrès, le texte, pour être adopté en dépit du veto présidentiel, devait être voté par une majorité des deux tiers. Elle fut confortablement acquise : au Sénat, 75 voix *pour (dont 18 républicains),* 25 contre; à la Chambre, 308 pour et 114 contre. M. Bush avait parlementé une bonne partie de la journée de dimanche avec ses amis au Sénat et à la Chambre. En vain. C'est la première fois qu'une telle majorité est réunie au Congrès, que tant d'élus *républicains font défaut au président* et que celui-ci voit ainsi les parlementaires passer outre à son veto. Jusqu'à présent, M. Bush se disait particulièrement fier du fait qu'aucun des trente-cinq textes auxquels il avait mis son veto n'avait, en deuxième lecture, recueilli cette majorité des deux tiers nécessaire à les transformer en loi.

Le Congrès est dominé par les démocrates (57 sièges contre 43 au Sénat; 266 contre 166 à la Chambre, qui compte un indépendant et deux sièges vacants). Le chef de la mino*rité républicaine au Sénat, M. Robert* Dole, a dénoncé un mauvais coup politique *« destiné à embarrasser le président Bush à un mois de l'élection* (présidentielle) *et à une semaine du premier débat télévisé »* entre les candidats.

La journée de M. Bill Clinton n'a pas été forcément plus faste. Une bonne partie des médias était à nouveau occupée à sonder son passé de sursitaire pendant la guerre du Vietnam. Cette fois, c'est *Newsweek* qui a *relancé le sujet. Selon l'hebdomadaire,* le FBI enquêterait sur la disparition de documents (des pages arrachées) relatifs aux passeports du candidat démocrate dans les archives du département d'Etat. La disparition aurait été constatée après que plusieurs journalistes eurent demandé au département d'Etat de pouvoir consulter ces documents afin de vérifier quelques insinuations distillées par les républicains. Certains élus républicains laissent entendre que *M. Clinton aurait été invité à Moscou* dans le cadre de ses activités de militant contre la guerre du Vietnam à l'époque où il était étudiant en Grande-Bretagne, à Oxford. Les *mêmes propagent la rumeur* selon laquelle M. Clinton aurait voulu changer de nationalité pour échapper à la conscription, rumeur que l'intéressé a jugée farfelue.

M. Clinton a indiqué qu'il avait bien visité Moscou, durant quatre ou cinq jours, quand il était étudiant, à l'occasion d'une tournée en Europe qui l'avait aussi conduit en Tchécoslovaquie, au Danemark, en Suède, en Norvège et en Finlande. Il s'agissait de tourisme, et non de militantisme.

Selon *Newsweek,* des pages d'un ancien passeport de M. Clinton, datant des *années* 1969-1970, l'époque où il était susceptible d'être mobilisé, auraient été arrachées. L'information au conditionnel a suscité mais a suscité toutes les spéculations : le geste serait dû à un fonctionnaire sympathisant du gouverneur et désireux de faire disparaître *une pièce compromettante; il s'agirait,* au contraire, d'un « coup » monté par un républicain prêt à fournir à la presse la même pièce compromettante. Ce ne sont encore que *suppositions sur* une rumeur *mais* elles accréditent l'idée qu'il y a bien quelque chose de brumeux dans le dossier du sursitaire Bill Clinton.

ALAIN FRACHON

AFRIQUE

ANGOLA : retirant ses officiers de la nouvelle armée

M. Jonas Savimbi ne veut pas reconnaître sa défaite électorale

M. Jonas Savimbi, chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), a clairement manifesté son refus d'accepter le verdict des urnes. L'Angola, après dix-huit mois d'une paix incertaine, est peut-être de nouveau au bord de la guerre civile. Alors que le Conseil national des élections (CNE) s'apprêtait à divulguer le résultat final des premières élections libres du pays, l'UNITA a purement et simplement exigé *l'annulation des* scrutins présidentiel et législatif qui ont eu lieu la semaine dernière et qui, selon des données encore incomplètes, donnent un net avantage au président Dos Santos et à son parti.

LUANDA

de notre envoyé spécial

Pour donner du poids à ses exigences, l'organisation de M. Savimbi a annoncé, tard dans la nuit du lundi 5 octobre, le retrait de ses généraux incorporés dans les nouvelles Forces armées angolaises (FAA). Revêtus de l'uniforme de celles-ci, six d'entre eux ont affirmé qu'ils se retiraient de l'armée unique constituée la semaine dernière (*le Monde* du 30 septembre) pour protester contre *«des fraudes et des violations jamais enregistrées dans l'histoire des démocraties naissantes»*. Les militaires de l'UNITA ont repris les thèmes développés, quelques heures plus tôt, par les responsables politiques de leur mouvement, souhaitant que le CNE ne diffuse plus *«aucun résultat»* sous peine d'être considéré comme *«complice des manipulations gouvernementales»*.

Les résultats probables du scrutin expliquent la réaction des partisans de l'UNITA. Mardi 6 octobre à l'aube, le dépouillement était suffisamment avancé pour que la victoire du président sortant, M. José Eduardo Dos Santos, candidat du Mouvement pour la libération totale de l'Angola (MPLA) paraisse acquise. Le Conseil national des élections créditait M. Dos Santos de 1 878 422 voix, contre 1 121 996 pour M. Jonas Savimbi, son principal rival. Le chef historique du Front national de libération de l'Angola (FNLA), M. Holden Roberto, arrivait en troisième position avec 81 267 voix.

Cette tendance ne devrait désormais plus s'inverser. Le fossé qui, initialement, séparait M. Dos Santos de M. Savimbi, s'est spectaculairement comblé à mesure que les derniers résultats convergeaient vers Luanda. M. Dos Santos n'est pas vraiment plébiscité mais son avance sur M. Savimbi est confortable. Sa probable élection au premier tour constitue un réel succès et un retournement de situation paraît aujourd'hui écarté.

En tout état de cause, un éventuel second tour serait inéluctablement favorable à M. Dos Santos, grâce, notamment, à l'appui de M. Holden Roberto qui, comme beaucoup d'autres petits candidats, appellerait à voter en faveur du président sortant. De même, les électeurs qui, ne se reconnaissant ni dans le MPLA ni dans l'UNITA, ont voté blanc au premier tour, reporteraient majoritairement, au second, leurs voix sur M. Dos Santos.

Les résultats officiels devraient être proclamés après l'aval de la Cour suprême, mettant fin au suspense qui tient les Angolais en haleine depuis une semaine. Le succès du président Dos Santos est aussi celui du MPLA, ancien parti unique d'obédience marxiste-léniniste, au pouvoir depuis l'indépendance du pays en 1975, et qui disposera d'une majorité absolue au Parlement.

Les Angolais n'étaient pourtant pas tendres avec le MPLA et sa nomenklatura, accusant ouvertement l'un et l'autre de mauvaise gestion et de corruption. Mais plutôt que de faire le saut dans l'inconnu, ils ont opté pour la continuité, voulant croire aux changements promis par les caciques du parti au cours d'une campagne électorale habilement menée. Ce n'est pas sur ses mérites propres que le MPLA a remporté les premières élections législatives multipartites, mais plutôt sur la peur suscitée par M. Savimbi et son parti

Retour au maquis ?

En effet, pour la majorité des Angolais, l'alternative n'était pas au rendez-vous. L'incapacité de la société civile à s'organiser pour permettre l'émergence d'une troisième force social-démocrate a laissé face à face le MPLA et l'UNITA.

Ceux qui s'étaient combattus pendant seize ans, les armes à la main, étaient, pour ainsi dire, seuls en lice sur le terrain politique. Les scores des autres formations sont en effet quasi insignifiants. Seul, M. Holden Roberto et le FNLA, arrivés en troisième position aussi bien dans le scrutin présidentiel que législatif, ont pu, pour des raisons historiques, tirer leur épingle du jeu.

L'attitude de M. Savimbi refusant le résultat des urnes a le mérite d'être claire. Le pourfendeur du communisme en Afrique, soutenu pendant seize ans par les Etats-Unis et l'Afrique du Sud, n'accepte pas sa défaite. Sur les ondes de la radio de l'UNITA, il avait, dès samedi 3 octobre, jeté le doute dans les esprits. Ce jour-là, bien qu'appelant ses fidèles au calme, il avait violemment pris à parti le MPLA, le CNE et les observateurs étrangers, déclarant implicitement que s'il perdait les élections, ce ne pourrait être qu'à la suite de fraudes et de manipulations. Il laissait ainsi entendre qu'il se réservait la possibilité de retourner au maquis.

Propos inquiétants pour une population effrayée à la perspective de replonger dans la guerre civile. La détermination des électeurs à se rendre aux urnes, la patience dont ils avaient fait preuve, le calme dans lequel s'est déroulé le scrutin traduisent sans équivoque leur désir de paix.

Les boutefeux de l'UNITA qui rêvent à nouveau d'en découdre vont à contre-courant de la volonté populaire.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

Tchad : un enfant «signé» Mohamed

Né avec de curieuses arabesques sur son avant-bras gauche, un bébé, fils de parents chrétiens, monopolise l'attention des médias, du clergé et des plus hautes autorités de l'Etat tchadien : d'aucuns ont cru pouvoir lire le nom de «Mohamed Mohamed» sur la peau de l'enfant.

Le président de la République, le colonel Idriss Deby, et Mgr Charles Vandame, archevêque de N'Djamena, ont rendu visite à l'enfant tatoué, suivis bientôt de l'imam de la mosquée de la capitale, M. Hassan Hussein, à la tête d'une importante délégation. L'imam a fait transporter l'enfant et la mère dans un grand hôtel de la ville, tandis que le Comité islamique de N'Djamena, lançait un appel invitant les volontaires à apporter leur contribution financière pour l'organisation d'une cérémonie au cours de laquelle un nom serait donné à l'enfant. Un compte bancaire aurait été ouvert par des bienfaiteurs au nom de l'enfant. – *(AFP.)*

Treize chefs d'Etat seulement participent au sommet de Libreville

Le sommet franco-africain de Libreville, auquel participent seulement treize chefs d'Etat, a débuté, lundi 5 octobre, par une réunion puis un dîner des présidents hôtes de M. Omar Bongo. Dans son discours d'ouverture, mardi, le premier ministre français, M. Pierre Bérégovoy, devait annoncer des mesures en faveur de la dette gabonaise.

LIBREVILLE

de notre envoyée spéciale

Le maréchal Mobutu, président du Zaïre, a envoyé son ministre des transports; le Maroc et Djibouti sont représentés par leurs ministres de l'éducation nationale... *A priori*, le dix-septième sommet des chefs d'Etat de France et d'Afrique ne restera pas dans les annales : seulement treize chefs d'Etat ont répondu à l'invitation de leur pair gabonais. Jamais depuis le sommet de Nice, en 1980, les présidents africains n'avaient été aussi peu nombreux.

A La Baule, en juin 1990, ils étaient vingt-trois. Le Gabon avait avancé le même chiffre il y a un mois, avant que, pour raisons de santé, le président Mitterrand ne renonce au voyage. Etant donné l'importance, dans ce type de réunion, des tête-à-tête, des rencontres en coulisse, l'absence du chef de l'Etat français entre certainement pour une part dans cette désaffection. Mais elle n'explique pas tout. Plusieurs présidents ont renoncé au déplacement en raison d'une situation intérieure instable (à Djibouti et aux Comores, par exemple). D'autres sont en pleine campagne électorale (le Centrafricain André Kolingba et le Camerounais Paul Biya – encore que celui-ci, d'habitude, ne participe pas aux sommets franco-africains). Enfin, ceux qui, de président, n'ont plus que le titre ont préféré s'éclipser de la scène.

C'est le cas du président Mobutu, qui avait déjà évité le sommet de La Baule, et de son homologue nigérien, M. Ali Seibou, qui a délégué le chef du gouvernement de transition, M. Amadou Cheffou. Au Togo, le président Gnassingbé Eyadema et Me Joseph Kokkou Koffigoh, autre premier ministre de transition, ont apparemment trouvé un compromis : c'est le ministre des affaires étrangères qui représente le pays. Madagascar, qui vit aussi une période de changement institutionnel, échappe au ridicule de la situation créée fin juin à Dakar, au sommet de l'Organisation de l'unité africaine, par le président Didier Ratsiraka, qui avait imposé sa présence en «doublant» la délégation gouvernementale. Cette fois, le premier ministre, M. Guy Razanamasy, est venu seul.

D'anciens «hommes forts» – le Malien Moussa Traoré, le Béninois Mathieu Kérékou, le Congolais Denis Sassou N'Guesso – ont laissé leur place à des présidents issus des urnes. N'était la faible participation, on pourrait croire que la scène politique africaine a beaucoup changé depuis le sommet de La Baule puisque seuls huit des chefs d'Etat qui y avaient pris part se retrouvent à Libreville.

MARIE-PIERRE SUBTIL

ASIE

Afghanistan : les moudjahidins divisés contre eux-mêmes

Le pays se trouve plus menacé aujourd'hui dans son existence qu'il ne l'était sous la domination soviétique

Six mois après l'offensive islamiste qui a mis fin au régime de M. Najibullah, où en est ce fier *«vouloir-vivre ensemble»* des Afghans, contre lequel se sont brisés tous les envahisseurs depuis cent cinquante ans? Au plus bas, de toute évidence, après les combats qui viennent de faire plus de cinq cents victimes à Hérat, la grande ville de l'Ouest, que le Hezb-e-Islami intégriste a tenté de prendre aux sympathisants du Jamiat-e-Islami pro-gouvernemental.

Déjà, en août, la deuxième offensive contre Kaboul des amis de M. Gulbuddin Hekmatyar avait fait officiellement deux mille quatre cents morts et neuf mille blessés. Cette attaque avait d'abord pris de court le ministre de la défense Ahmed Shah Massoud, d'autant que ses troupes ne se sont pas battues avec une égale énergie. Lorsque, enfin – l'ardeur au combat des miliciens du chef de guerre ouzbek Rashid Dostom aidant – il fut devenu évident que le Hezb ne prendrait pas la capitale, le Pakistan et l'Arabie saoudite ont fait pression sur le président Rabbani afin qu'il consente à un cessez-le-feu. Quoique persuadé, il l'a dit publiquement, que M. Hekmatyar est un *«criminel de guerre»*, le chef de l'Etat intérimaire, pris à la gorge, a dû obtempérer.

Cette démarche des deux grands «protecteurs» musulmans sunnites a eu, entre autres conséquences, sans doute accueillies sans déplaisir par leurs alliés intégristes, celle de glisser un coin entre les deux figures de proue du Jamiat au pouvoir à Kaboul : M. Rabbani et M. Massoud. Le ministre de la défense était, lui, désireux de mener la bataille jusqu'au bout, et prêt, à l'inverse du chef de l'Etat, à utiliser même l'aviation pour déloger le Hezb.

Quoi qu'il en soit, la capitale, jusque-là épargnée par la guerre, s'est mise à ressembler à Beyrouth, après l'explosion des milliers de roquettes tirées par les hommes de M. Hekmatyar. La situation sanitaire, déjà précaire, s'est aggravée du fait de la destruction du dépôt de médicaments de la Croix-Rouge. Les ambassades ont aussi été très touchées : volontairement, selon maints observateurs, convaincus que les intégristes pashtouns entendaient ainsi isoler le gouvernement et faire déguerpir les derniers Occidentaux, témoins désormais gênants de leurs agissements. De fait, la plupart des missions diplomatiques ont fermé leurs portes (1).

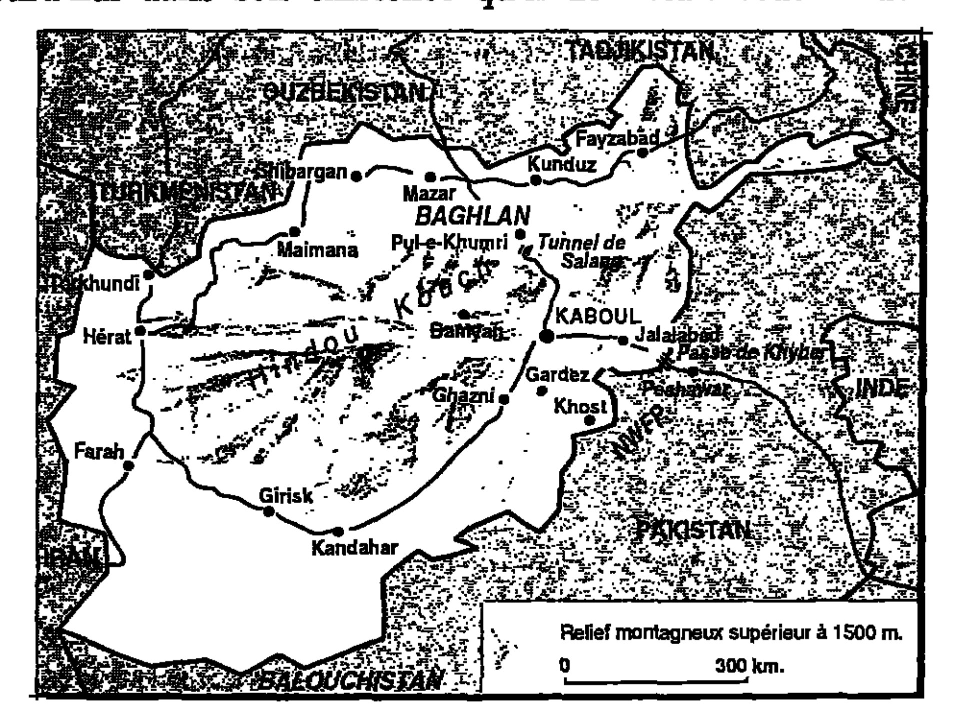
Le cessez-le-feu du 29 août à Kaboul a tenu tant bien que mal, écorné seulement par des affrontements entre Hazaras chiites pro-iraniens du Wahdat et Pashtouns sunnites pro-arabes de l'Ittehad. La situation en province s'est, en revanche, dégradée sur plusieurs fronts, impliquant partout le Hezb. Avant les combats de Hérat, des incidents se sont produits autour de Shindand, un aérodrome militaire tenu par les amis de M. Hekmatyar dans l'Ouest, ainsi que dans la province du Baghlan, au nord de Kaboul, pour le contrôle du tunnel stratégique du Salang.

Islamabad sur tous les fronts

Dans ce contexte, le jeu des puissances régionales impliquées dans le conflit est crucial. Aucune ne peut se désintéresser de ce pays, compte tenu de sa situation géopolitique exceptionnelle. Mais aucune ne peut, non plus, souhaiter son éclatement de gaité de cœur, tant cela pourrait être être lourd de conséquences. Car il n'est aucune des ethnies afghanes qui ne se trouve aussi au-delà des frontières du pays.

Ainsi les Pashtouns. Ils sont sept millions au Pakistan. Dénommés là-bas «Pathans», ils y ont pour fief la province de la frontière du Nord-Ouest (NWFP). Leur poids, déjà très fort, notamment dans l'armée, risquerait, s'il devait être doublé par celui de leurs frères afghans, de devenir intolérable, à moins que ne revive chez eux la vieille revendication d'un «grand Pashtounistan» indépendant.

Les Turkmènes, Ouzbeks, Tadjiks, et Kirghizes forment, eux, le substrat ethnique des nouvelles Républiques de l'Asie centrale ex-soviétique auxquelles ils ont donné leurs noms. Bon nombre d'Ouzbeks – en particulier – sont arrivés en Afghanistan après l'installation du communisme en URSS et la répression contre les minorités qui a suivi.



Téhéran, enfin, «suit» avec une attention aussi vive que discrète tant les Farsiwands (persophones vivant autour de Hérat) que les Tadjiks (eux aussi persophones, encore que sunnites, nombreux au Nord-Est), ainsi que les Hazaras (chiites de la montagne centrale) – sans oublier les Baloutches qui forment, en Iran comme au Pakistan, une minorité consistante.

Parmi les capitales de longue date parties prenantes au conflit afghan, deux sont ennemies farouches, en raison de leurs conceptions très militantes, mais antagonistes, de l'islam : Ryad et Téhéran. Cette hostilité a trouvé à maintes reprises son reflet dans les affrontements, à Kaboul, entre Wahdat et Ittehad.

L'Arabie saoudite, quant à elle, est poussée à une attitude peu retenue du fait qu'elle est le seul des pays engagés en Afghanistan à ne pas avoir de frontière commune avec lui. C'est aussi celui – avec les pays du Golfe, également assez impliqués, – qui dispose des ressources financières les plus considérables. De nombreux combattants d'origine arabe sont aussi présents en Afghanistan.

Le Pakistan, à l'inverse, veut à tout prix garder des liens forts avec les autres protagonistes régionaux : avec l'Arabie saoudite, parce que cela va de soi entre pays qui se considèrent comme des piliers de l'Islam; avec les Républiques d'Asie centrale, parce qu'Islamabad y voit volontiers la nouvelle «terre promise» de sa politique internationale; avec l'Iran, enfin, par un souci volontariste qu'a démontré, début septembre, la visite à Islamabad du président Rafsandjani.

Cette attitude du Pakistan, qui modère ses partenaires, lui est très profitable : il parvient ainsi à demeurer l'intervenant crucial en Afghanistan, soutenant Kaboul... tout en laissant une grande latitude à ses services secrets (ISI) pour appuyer le Hezb.

Les protagonistes afghans ne manifestent pas la même réserve. Convaincus de ne pouvoir l'emporter seuls, certains poussent leurs alliés étrangers à des solutions radicales. C'est ainsi, selon la dernière livraison de l'hebdomadaire *Far Eastern Economic Review*, que M. Hekmatyar ne désespère pas de convaincre Islamabad et Ryad de la nécessité de créer un Etat pashtoum dans le sud-est de l'Afghanistan, base de reconquête du pays le moment venu.

Rashid Dostom pour un Etat fédéral

A défaut d'être appuyé par les tribus de la région de Kandahar – des Durranis, ennemis immémoriaux de la confédération ghilzaï, aujourd'hui dominante, – le chef du Hezb croit pouvoir compter sur les autres factions islamistes à majorité pashtoune, telle la branche dissidente du Hezb dirigée par M. Yunus Khalès, maîtresse de la ville de Jalalabad, sur l'axe crucial Kaboul-Pakistan. En attendant, il semble bien attiser les braises islamistes dans le Tadjikistan voisin, notemment par l'envoi d'armes et de combattants.

Autre protagoniste essentiel, le général Dostom ne demeure pas non plus inactif. Il est le maître incontesté de Mazar-i-Sharif. Pour son activité débordante et la tranquillité qui y règne, la deuxième ville du pays, au centre de la grande plaine du Nord, fait de plus en plus figure de capitale alternative de l'Afghanistan. Le chef ouzbek est aussi le principal soutien militaire des Tadjiks du Jamiat qui dominent le gouvernement central.

L'avenir de Kaboul est entre ses mains : Ahmed Shah Massoud ne peut en effet ni survivre durablement sans son appui, ni espérer rétablir une vraie paix dans la capitale tant que ses combattants ouzbeks y seront cantonnés, ce en raison des haines que leur ont valu leurs méthodes brutales.

Rashid Dostom ne fait pas mystère de sa préférence pour un Etat fédéral, dont il espèrerait naturellement diriger le quart septentrional. Ces derniers mois, il a beaucoup plaidé sa cause auprès d'interlocuteurs tout «naturels» pour ce turcophone laïc et ancien communiste : en Turquie et en Ouzbekistan ex-soviétique. L'homme intéresse beaucoup ses frères de Tachkent dont le nationalisme ne dédaigne aucun renfort face aux voisins tadjiks ou turkmènes. Mais ce fait rend le général Dostom suspect aux yeux des autres Afghans du Nord qui font un bout de chemin avec lui, tel le général Massoud.

C'est dire qu'un Afghanistan fédéral, qui se déchirerait pour la maîtrise de Kaboul, compterait au moins six Etats : outre, sans doute, deux entités pashtounes et une ouzbèke, un ou deux blocs persanophones et un ensemble central hazara : un casse-tête entre tant d'autres pour celui qui devrait succéder, le 28 octobre, au président Rabbani, si un tel homme peut encore surgir dans ce pays gravement divisé.

JEAN-PIERRE CLERC

(1) Les Nations unies et les missions occidentales ont fermé en août. Ne restent en activité que les ambassades du Pakistan, d'Iran, de Turquie et de l'Inde.

L'examen à l'Assemblée nationale de la réforme de la procédure pénale

La commission des lois souhaite protéger le justiciable face aux pouvoirs du juge d'instruction

L'Assemblée nationale devait entamer, mardi 6 octobre, l'examen du projet de loi réformant la procédure pénale, présenté par M. Michel Vauzelle, ministre de la justice. La discussion s'annonce laborieuse entre des députés qui, en commission des lois, ont adopté une série d'amendements modifiant substantiellement le texte afin de mieux protéger le justiciable, et le garde des sceaux, qui ne souhaite pas s'engager très loin dans les concessions.

Il y a en ce moment un «cas Pezet» au sein du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Le député des Bouches-du-Rhône, rapporteur du projet de réforme de la procédure pénale pour la commission des lois, s'est emparé du dossier avec la foi d'un croisé. Partisan d'une réforme en profondeur de l'instruction qui s'inspirerait des conclusions de la commission Justice pénale et droits de l'homme présidée par Mme Mireille Delmas-Marty, il s'attriste de la *«réformette»* proposée par le gouvernement. *«Le PS s'honorerait de conclure la législature avec un grand texte de société touchant aux libertés individuelles»*, lance-t-il. Le climat se prête-t-il vraiment à ces audaces réformatrices? Qu'importe! *«Tant qu'à aller dans dans le mur, allons-y avec panache»*, a-t-il récemment déclaré aux journées parlementaires du PS devant des collègues ... médusés.

En face, il y a un «cas Toubon». Marathonien des débats judiciaires au Palais-Bourbon, le député RPR de Paris ne craint pas de bousculer les traditions le plus établies, quitte à passer pour un marginal au sein de son groupe. Si l'on ajoute le «cas Pezet» au «cas Toubon», on obtient un duo turbulent qui, durant tous les travaux de la commission des lois, a rêvé à voix haute d'une autre justice. Jusqu'à proposer, entre autres amendements complices, *«l'indépendance fonctionnelle du parquet»*! Fortement impressionnés, leurs pairs ne les ont pas suivis.

La version gouvernementale malmenée

Mais rien n'est simple. D'accord sur certains points, les deux hommes se séparent sur d'autres, à commencer par l'opportunité de ce texte. Si M. Pezet veut passer en force, M. Toubon rejoint, lui, ses collègues Pascal Clément (UDF) et Jean-Jacques Hyest (UDC) pour condamner *«la précipitation»* gouvernementale et s'apprêter à voter la question préalable (signifiant qu'il n'y a pas lieu de délibérer). Pour peu que les communistes s'y associent, le projet risque d'avorter dès le début de séance.

Quant aux amis socialistes de M. Pezet, ils n'ont pas vraiment le goût de revêtir l'armure du croisé. Craignant qu'un grand débat sur la suppression de l'inculpation n'*«accrédite l'idée que ce texte a un rapport avec les affaires en cours»*, selon la formule de M. Gérard Gouzes (Lot-et-Garonne), président de la commission des lois, ils auraient préféré, en cette période préélectorale, des projets à coloration plus sociale (*le Monde* du 1er octobre). Mais, puisque le calendrier en a décidé ainsi, ils se résigneront et s'emploieront à jouer les médiateurs entre le *«panache»* de M. Pezet et un garde des sceaux qui ne *«veut pas trop charger la barque de réformes»*.

C'est l'alchimie de tous ces éléments hétéroclites qui a donné naissance au texte finalement adopté, jeudi 1er octobre, par la commission des lois. Le moins que l'on puisse dire est que la version gouvernementale en sort singulièrement malmenée. Les députés ont ainsi obtenu que soit autorisée la présence d'un avocat durant la garde à vue, ce que ne prévoyait pas le texte du gouvernement. Confirmant la suppression de la procédure d'inculpation prévue par la chancellerie, ils l'ont remplacée par une *«ordonnance de présomption de charges»* rendue par le juge d'instruction, alors que le gouvernement avait mis au point un mécanisme à double détente, la *«mise en cause»* succédant éventuellement à la simple *«mise en examen»*. Mais, surtout, cette ordonnance devient susceptible d'appel devant la chambre d'accusation qui doit statuer dans les quarante-huit heures. Il n'est pas indifférent de relever qu'une telle innovation, qui devrait alimenter des débats passionnés, est le fruit d'un amendement œcuménique défendu par MM. Pezet et Gouzes (PS), ainsi que par MM. Toubon et Aubert (RPR).

La presse visée

Autre amendement illustrant ce souci de protéger le justiciable face aux pouvoirs du juge d'instruction : la mise en détention provisoire sera décidée collégialement par une «chambre» composée d'un magistrat du siège et de deux assesseurs, ces derniers étant désignés parmi les autres juges du siège ou sur une liste établie annuellement par le tribunal. L'idée n'est pas neuve puisqu'elle figurait déjà *dans la loi Chalandon. Ironie de* l'histoire, les socialistes qui, aujourd'hui, se rallient avec entrain à cette formule, avaient à l'époque tempêté contre une telle mise à l'écart du juge d'instruction. Mais il est vrai qu'entre-temps le rapport Delmas-Marty, qui dénonce le cumul entre les mains du juge d'instruction des fonctions d'investigation et des fonctions juridictionnelles, a fait son effet. Enfin, la presse est la cible du dernier bouleversement introduit par les députés.

Au nom du *«respect du secret de l'instruction»*, il est créé une incrimination spécifique visant les *«personnes qui auront publié le nom ou tout élément permettant d'identifier une personne faisant l'objet d'une ordonnance de présomption de charges pendant la durée de l'instruction»*. En d'autres termes, citer le nom d'une personne «inculpée» devient un délit passible d'une peine allant de un à six mois d'emprisonnement. Là encore, l'amendement est œcuménique puisqu'il est cosigné par des députés PS et RPR.

Voilà donc une mouture qui sent le soufre. Quitte à devoir affronter la grogne de certains policiers, M. Vauzelle se dit prêt à faire des concessions sur la présence de l'avocat durant la garde à vue, sous réserve d'*«aménagements»*. Mais pour le reste, il ne semble guère décidé à reculer. Il est résolument hostile à toute idée d'appel d'une «ordonnance de présomption de charges», car, si celle-ci venait à être confirmée par la chambre d'accusation, souligne-t-il, *«la solennité de l'inculpation s'en trouverait renforcée»*. De toute manière, il souhaite conserver le mécanisme de la *«mise en examen»* et de la *«mise en cause»*. De même, le rôle du juge d'instruction dans la décision de mise en détention provisoire ne lui *«paraît pas négociable»*. Quant au délit créé en matière de secret de l'instruction, le garde des sceaux affirme *«se frotter les yeux»*. *«Je ne vois pas,* objecte-t-il, *comment on va porter atteinte à cent ans de liberté de la presse.»* On «voit» trop, en revanche, comment ce texte va donner lieu à de belles empoignades entre les députés et le gouvernement.

FRÉDÉRIC BOBIN

Après l'instauration d'une taxe

Polémique sur les transports passagers entre la Corse et le continent

BASTIA

de notre correspondant

«On veut toujours décourager les vacanciers de venir chez nous», commente un restaurateur bastiais après la décision prise, jeudi 1er octobre, par l'Assemblée de Corse d'imposer une taxe de 30 francs sur chaque billet d'avion ou de bateau dans le sens Corse-continent ou continent-Corse.

La recette escomptée – 70 millions de francs – sera consacrée à *«l'aménagement des sites menacés par le tourisme»*. Cette taxe devra être acquittée par tous les passagers, mais l'Assemblée de Corse a adopté à l'unanimité une motion demandant à l'office régional des transports d'étudier les *«conditions d'un abaissement du tarif spécial résident en Corse»* qui permettrait de compenser la perception de cette taxe. Ce «tarif résident» autorise sur les vols réguliers, au départ de la Corse, un contingent limité de places bénéficiant d'une baisse de 38 % sur le tarif normal aller-retour Corse-Paris.

L'idée d'une telle taxe n'est pas le fait des élus territoriaux, qui d'ailleurs se sont divisés sur son vote. Elle a été instituée par un amendement à l'article 60 de la loi du 13 mai 1991 portant réforme du statut de l'île, déposé par M. José Rossi, député UDF de la Corse-du-Sud, rapporteur du projet de loi. Le gouvernement proposait, lui, une dotation exceptionnelle de 150 millions de francs pendant trois ans.

L'exécutif territorial, que préside M. Jean Baggioni (UDF), a proposé jeudi aux élus de revenir au principe de cette dotation, mais cette proposition a été rejetée par 24 voix (divers droite proches de MM. José Rossi et Paul Natali, et nationalistes de Corsica Nazione) contre 14 (RPR, UDF, PC). Il y a eu 6 abstentions et 4 refus de vote.

M. Baggioni a annoncé qu'il pourrait y avoir *«des recours contre la légitimité de cette taxe»*. En revanche, M. Edmond Siméoni, au nom des nationalistes, a exprimé sa satisfaction. *«Pour la première fois nous percevrons directement un impôt,* a-t-il dit. *Notre logique de responsabilité l'emporte.»*

MICHEL CODACCIONI

M. Le Pen et la communauté juive

Conseiller régional d'Ile-de-France du Front national, coopté au comité central de ce parti, M. Robert Hemmerdinger déclare dans le mensuel *Interview* d'octobre que *«la communauté juive a été persécutée, en 1940, à cause de la connerie de ses dirigeants et de ses rabbins»*. Vice-président du Cercle national des Français juifs, une association liée au parti d'extrême droite, M. Hemmerdinger affirme qu'il y a autant d'antisémites *«au PS ou au RPR qu'au Front national»*.

Interrogé sur les jeux de mots douteux de M. Jean-Marie Le Pen, cet ancien des Forces françaises libres, qui côtoya les activistes de l'OAS pendant la guerre d'Algérie, indique : *«Ma femme a été déportée à Auschwitz. Quand on l'interrogeait sur les personnes disparues dans sa famille à l'époque, elle répondait toujours : «Je sais qu'ils sont partis à telle date, qu'ils ne sont pas revenus... Le reste est un détail!» Quant à M. Durafour, la veille du fameux calembour, il avait affirmé qu'il voulait exterminer le Front national. Le lendemain, Le Pen lui a répondu :* «Vous montrez votre vrai visage, M. Durafour crématoire!» *Par contre, je déplore que Le Pen parle de juiverie internationale.»*

M. Hemmerdinger fait sans doute allusion à une expression utilisée en privé, car les dirigeants du Front national préfèrent, en général, parler de *«lobby cosmopolite»*.

O. B.

POINT DE VUE

L'impérieuse nécessité d'un consensus

par Jean-Jacques Hyest

«DEPUIS un certain temps, l'action des juges, à l'occasion de procédures particulières, donne lieu à des débordements, par le verbe et par l'écrit que je tiens pour excessifs – et même chargés de périls pour l'institution judiciaire. Dès lors que cette action est engagée suivant les règles de nos codes de procédure et qu'elle est menée sous le contrôle (le seul) des juridictions du degré supérieur, le juge, qui en est le moteur, ne saurait faire l'objet d'attaques visant sa personne ou tendant à le faire suspecter de noirs desseins ou à le déconsidérer dans l'esprit de nos concitoyens. Telle est, en effet, la première et fondamentale règle d'un Etat de droit.»

Ces propos, graves et lourds de signification, extraits d'une lettre du 25 juillet dernier adressée au garde des sceaux, sont ceux du premier président de la Cour de cassation. L'action engagée dont il est question n'est autre que la procédure qui conduira à l'inculpation de M. Henri Emmanuelli. Les raisons qui firent sortir de son silence habituel le premier personnage de la plus haute juridiction française sont les attaques répétées du PS à l'encontre du magistrat instructeur. Quelques semaines plus tard, le gouvernement est amené à présenter devant le Parlement un projet tendant à réformer la procédure pénale. Il n'y a – bien entendu – pas de lien direct entre ce projet de réforme et l'actualité politico-judiciaire qui frappe le parti du président Mitterrand. En revanche, nous sommes en droit de nous demander sérieusement si le pouvoir socialiste est encore en mesure de proposer quoi que ce soit dans le domaine de la justice sans paraître automatiquement suspect de vouloir créer les mécanismes qui pourraient le prémunir contre toute nouvelle tentative de magistrats désireux de connaître la vérité sur certaines affaires.

Un budget déjà insuffisant

Et nos craintes sont d'autant plus fondées qu'il y a dans ce projet certaines dispositions qui pourraient, éventuellement, s'inscrire dans cette triste perspective. En tout état de cause, il y a eu trop de critiques récentes sur le rôle du juge d'instruction, sur ses pouvoirs, sur les relations de la justice avec la presse pour pouvoir en débattre aujourd'hui de manière sereine. De la procédure pénale découlent à la fois le respect fondamental des droits à la défense et l'efficacité de tout notre système pénal. L'enjeu est donc trop important pour en discuter dans de mauvaises conditions.

A cela s'ajoute l'impérieuse nécessité d'un véritable consensus sur ce texte, et notamment sur la question de la collégialité en matière d'instruction et de mise en détention provisoire. Faute de quoi, on aboutirait dans les mois à venir à une situation analogue à celles de 1986 et de 1988 où la nouvelle majorité politique avait abrogé les dispositions d'une loi récente. De tels bouleversements, répétés, sont de nature à ternir davantage encore l'image de la justice dans l'opinion publique.

A ces différentes raisons d'opportunité politique qui militent contre ce texte s'ajoute une considération budgétaire. Alors que la magistrature connaît une véritable crise, justifiée notamment par les terribles problèmes d'effectifs auxquels elle se trouve confrontée depuis quelques années, il paraît surréaliste de créer des procédures nouvelles qui, d'un intérêt pour le moins discutable, demanderaient, par contre, la création de très nombreux postes supplémentaires, budgétairement impossible à financer. Le budget de la justice est déjà très largement insuffisant. Dans ces conditions, on ne voit pas comment le gouvernement pourrait rendre ce texte applicable dans les faits, sauf, bien entendu, à ralentir un peu plus encore le cours de la justice, au point de l'asphyxier totalement.

Pour toutes ces raisons, le groupe UDC a d'ores et déjà déposé une question préalable visant à ce que le texte ne soit pas discuté. Une réforme de la procédure pénale est certes nécessaire, mais il est impensable qu'elle ait lieu dans le climat actuel et sur les bases qui nous sont proposées. Faire autrement reviendrait à condamner notre justice et à désespérer un peu plus ceux qui ont la haute mission d'en assurer la bonne administration.

► **Jean-Jacques Hyest est député UDC de Seine-et-Marne, vice-président de la commission des lois de l'Assemblée nationale.**

□ **Le PR propose une «coopération plus étroite» au CNI.** – Invité à s'exprimer devant le conseil national du CNI qui s'est réuni, samedi 3 et dimanche 4 octobre, à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire), M. Hervé Novelli, secrétaire général du Parti républicain, chargé de l'organisation, a proposé, au nom de M. Gérard Longuet, son président, une *«coopération plus étroite, voire un rapprochement entre les deux formations»*. En réponse, M. Jean-Antoine Giansily, président du Centre national des indépendants, s'est déclaré favorable à la création d'un *«lieu de dialogue»*. Un groupe de travail commun pourrait être constitué, et la commission exécutive du CNI sera saisie de cette question le 13 octobre.

□ **M. Bosson (CDS) refuse une «majorité européenne» avec les socialistes.** – Dans une entretien au *Figaro* du mardi 6 octobre, M. Bernard Bosson rejette la proposition de M. Bérégovoy de constituer une *«majorité européenne et de progrès»* à partir des élections législatives de 1993. Considérant que le premier ministre *«tente de se servir de l'Europe comme d'une bouée de sauvetage»*, le secrétaire général du CDS estime que *«les socialistes sont malvenus de se présenter comme étant le camp du progrès»* et explique que *«le jour où les Européens d'un même pays s'uniraient dans un même camp politique, l'Europe serait en danger, puisqu'au moment de l'inéluctable alternance tous les anti-Européens seraient au pouvoir.»*

□ **PRÉCISION.** – Dans nos éditions du 6 octobre, une coquille a rendu elliptique l'un des passages de notre article consacré à la stratégie du PCF. Il fallait lire que M. Marchais mise sur *«la nouvelle campagne de débats»*, que son parti organisera du 1er novembre au 20 décembre dans l'ensemble du pays, pour engranger les dividendes politiques qu'il espère retirer de la ligne protestataire...

POLITIQUE

Au congrès de l'Association française de science politique

Les socialistes et le bon usage de l'adversaire

La stigmatisation de l'adversaire a longtemps aidé la gauche, singulièrement le Parti socialiste, à se forger une identité. La reconnaissance par le PS du respect du pluralisme serait-il facteur de faiblesse? La question a été débattue, les 25 et 26 septembre dernier, au cours d'une table ronde qui réunissait une vingtaine de chercheurs, lors du quatrième congrès de l'Association française de science politique, à la Sorbonne.

D'emblée, les historiens, politologues, économistes invités à disserter sur *«le modèle»* et *«les effets»* des *«représentations de l'adversaire dans la gauche française»*, à partir du *«cas du Parti socialiste»*, ont rappelé une réalité : la gauche, peu après son accession au pouvoir en 1981, a enterré la hache de guerre contre *ses ennemis traditionnels* : la droite, le capitalisme, voire le libéralisme.

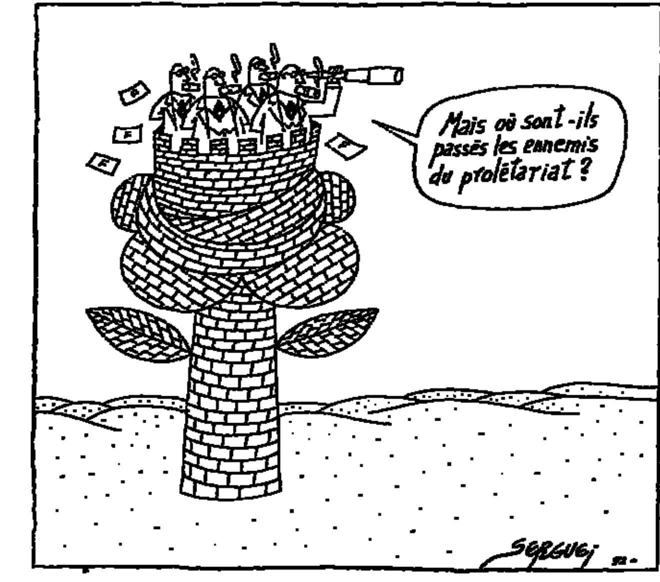
Le PS est progressivement passé d'une logique de réduction de l'autre à un modèle de coexistence critique. Simple changement de tactique sans incidence sur le but final? Gérard Grunberg a fait une autre hypothèse : loin d'avoir pour seule fonction *«le déchiffrement d'un système à détruire»*, a-t-il dit, l'usage et les représentations de l'adversaire sont *«un élément constitutif de l'identité des partis politiques»*. Or, valable pour toutes les formations, cette loi vaut davantage encore pour les socialistes, tant l'évocation de *«l'ennemi à abattre»* a toujours été une ressource mobilisatrice forte dans les familles politiques de la gauche. De là à conclure que le parti d'Epinay, en renonçant à son *vieux tempérament pourfendeur*, concourt à son déclin...

Bernard Manin, à partir d'une étude sur la Révolution, a souligné que ce réflexe d'exclusion n'avait rien d'une fatalité au départ. Ancêtres de la gauche, les révolutionnaires de 1789 ont été conduits non par principe, mais sous la pression des événe*ments, à rejeter la noblesse* et *le* clergé réfractaire *«hors de la nation»*. Les menaces de «scission» de la noblesse au moment de la discussion sur le vote par tête ou par ordre aux Etats généraux, la condamnation de la Révolution par Pie VI, le départ des émigrés, sans parler de la fuite du roi, ont fourni aux acteurs de l'époque prétexte à assimiler leurs adversaires intérieurs à l'ennemi extérieur pour mieux les *condamner*. L'*exploitation de la* vieille haine contre l'étranger a ainsi permis, *«davantage que la toute-puissance de la volonté générale»*, selon Bernard Manin, de justifier la dérive dictatoriale de la Révolution.

Prolétariat, tiers-état, même combat

Les socialistes du début du siècle, a montré Alain Bergounioux, se sont bien gardés de rompre avec ce legs révolutionnaire. Prolétariat, tiers-état, même combat, ont prétendu Jaurès et Guesde. Surtout, la SFIO a réussi à intégrer l'anticléricalisme et la lutte contre l'autoritarisme, thèmes républicains, à la vulgate marxiste qui prône la dénonciation du capitalisme et de la propriété bourgeoise. A une lecture politique de la gauche classique, ils ont ajouté *une lecture sociale de l'adversaire*. Le couple patron- ouvrier est devenu le pendant du couple bourgeoisie-peuple.

L'amalgame s'est révélé un redoutable ciment politique, a estimé Alain Bergounioux. Les accusations récurrentes contre l'impérialisme et *«les intérêts qui ne connaissent pas de frontières»* ont perpétué l'image repoussoir de l'étranger. Tout comme la référence aux *«deux cents familles»*, expression d'Edouard Daladier reprise par les socialistes, n'a été qu'une déclinaison de la vindicte de Sieyès contre les *«deux cent mille privilégiés»*, recensés par lui sous la Révolution pour mieux convaincre le



peuple de l'existence de visées dangereuses d'une petite caste nuisible. Pour autant, a reconnu Marc Sadoun, la gauche socialiste a constamment hésité entre deux traitements de l'adversaire. Elle a oscillé entre la méthode libérale, qui ne cherche pas *«à éliminer l'autre mais à tirer profit de la rencontre»*, a-t-il dit, et le procédé démocrate ou jacobin, qui, au nom d'*«une exigence de purification sociale»*, considère que le compromis *«retranche au lieu d'ajouter»*.

Cette ambivalence a eu un grand mérite : celui de dispenser la gauche, jusqu'en 1981, d'évaluer réellement la consistance de ses ennemis. Au pouvoir, les socialistes ont donc d'entrée de jeu adopté une posture offensive, agitant les même épouvantails que sous le Front populaire. En nationalisant à 100 % au lieu de 51 %, ils ont cherché, a estimé Elie Cohen, à montrer leur volonté d'*«arasement des donjons des féodalités industrielles et financières»*. Mais *«l'irruption du réel»*, selon ce dernier, dès 1982, a totalement chamboulé *leur système de représentation* de l'adversaire. Le choix de l'Europe et du SME contre la voie du socialisme à la française a *«sapé les croyances»* des militants, a continué Elie Cohen, faute d'avoir été accompagné d'un *«discours de substitution»*.

La logique de l'Etat de droit

Pour Alain Bergounioux, le divorce avec les communistes et l'engagement européen avaient, avant 1982, amorcé l'intégration des socialistes dans le jeu démocratique. Mais deux autres facteurs ont accéléré le ralliement du PS à *«la logique de l'Etat de droit»*, selon l'expression de Gérard Grunberg. D'une part, la conquête présidentielle a périmé le *«procès en illégitimité»* républicaine des institutions de la V• République, a expliqué Alain Bergounioux. La cohabitation, d'autre part, a définitivement empêché les socialistes de se représenter la droite comme une menace contre la République. Les participants au débat se sont pourtant gardés de trancher sur un point : est-ce une carence d'adversité ou, à l'inverse, un *abandon trop tardif de son faible* pour l'exclusion qui place le PS, aujourd'hui, dans une situation difficile? Elie Cohen a montré comment les nationalisations, au lieu de réduire *«l'ennemi de classe»*, ont finalement modernisé le capitalisme français et *«renouvelé l'élite des affaires»*. Philippe Urfalino a démontré les effets pervers de la dénonciation de *«l'impérialisme culturel américain»* sur la politique culturelle de Jack Lang.

Pour lutter contre les Etats-Unis, la priorité a été donnée, rue de Valois, au soutien financier aux industries culturelles autochtones. Pendant ce temps, a-t-il affirmé, la réflexion sur le contenu de l'art subventionné et sur le sens de la mission de l'Etat en matière culturelle s'est trouvé, par voie de conséquence, négligée.

Ces deux exemples du caractère néfaste de l'utilisation de la figure de l'adversaire ont conduit Gérard Grunberg à s'interroger : le PS *«a-t-il encore besoin de justifier sa politique par la nécessité de combattre ses ennemis, et lesquels»?* L'existence des écologistes et du Front national, ont conclu différents intervenants, indique que les socialistes ne peuvent pas faire l'économie d'un *nouveau positionnement*.

Alain Bergounioux a néanmoins réfuté l'idée selon laquelle les socialistes, faute de renouer avec une stratégie d'hostilité franche envers leurs adversaires, et d'abord envers la droite classique, pourraient connaître le même étiolement que le Parti radical pendant l'entre-deux-guerres, décrit par Serge Berstein. Reste qu'à ses yeux le Projet socialiste adopté à l'hiver 1991 est passé *«totalement inaperçu»* et se revèle donc incapable d'assurer à lui seul la relève idéologique. Sur ce point, il n'a été contredit par personne.

BÉATRICE JÉRÔME

Une élection cantonale partielle

LOT-ET-GARONNE : canton de Casteljaloux (1er tour).

I., 5 031; V., 3 589; A., 28,66 %; E., 3 498.

Jacques Dulin, PS, c. m. de Casteljaloux, 877 (25,07 %); Alain Cames, PC, 755 (21,58 %); André Combes, RPR, adj. m. de Casteljaloux, 592 (16,92 %); Bruno Galichon, div., m. de La Réunion, 523 (14,95 %); Jean Rascol, app. UDF, 468 (13,37 %); Philippe Lobjois, div. d., 107 (3,05 %); Nadine Roussel, Verts, 97 (2,77 %); René Ortis, FN, 79 (2,25 %) .... BALLOTTAGE.

[M. Jean Rascol, candidat soutenu par M. Jean François-Poncet (UDF), président du conseil général, au nom de la majorité départementale, est exclu du deuxième tour, faute d'avoir obtenu un nombre de voix au moins égal à 10 % des inscrits. Les quatre candidats qui le devancent ont en revanche franchi cette barre. Cette partielle était provoquée par la démission de M. Jean-Louis Teyssier (PS) à la suite de la non-réintégration de trois sapeurs-pompiers de Casteljaloux au sein de la DFCI (défense de la forêt contre l'incendie), organisme départemental de sécurité.

M. Teyssier avait été réélu au deuxième tour en 1988, avec 1 833 voix (52,07 %) contre 1 687 (47,92 %) sur 3 520 suffrages exprimés, 3 666 votants (26,26 %) et 4 972 inscrits. Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : I., 4 972; V., 3 531; A., 28,98 %; E., 3 403; José Bes, UDF, 1 527 (44,87 %); Jean-Louis Teyssier, PS, 1 123 (33 %); Claude Pelerin, PC, 753 (22,12 %).]

□ **Deux élections cantonales annulées dans l'Hérault.** – Le tribunal administratif de Montpellier a annulé, mercredi 30 septembre, les élections cantonales de Mauguio et de Sète-2. Le préfet avait estimé que *«différents griefs avancés par les auteurs des recours devaient conduire les juges à prononcer l'annulation, au regard du faible écart de voix»*. A Mauguio, M. Pierre Michelet, RPR, l'avait emporté de deux voix, le 29 mars, sur M. Michel Bacala, conseiller sortant PS, et à Sète-2 M. François Liberti, conseiller sortant, PCF, avait devancé de cinquante-cinq voix Mme Hélène Le Vin, RPR.

□ **M. Jean-Dominique Giuliani nommé directeur du cabinet de M. Monory.** – M. Jean-Dominique Giuliani, secrétaire général du groupe de l'Union centriste du Sénat, a été nommé, lundi 5 octobre, directeur du cabinet de M. René Monory, président du Sénat.

[Né le 5 février 1956, à Marseille, M. Jean-Dominique Giuliani est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Secrétaire général du groupe de l'Union centriste du Sénat, auteur d'un ouvrage consacré aux groupes de pression (*Marchand d'influences, la France des lobbies*, Le Seuil, 1991), M. Giuliani a été chargé de cours à l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence. Ancien auditeur à l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN) (session 1991-1992), secrétaire général du Centre de recherche et d'études sur les problèmes internationaux (CRESPI), secrétaire général adjoint du CDS, M. Giuliani dirige depuis 1992 la fondation Robert Schuman.]

La gauche en morceaux

Suite de la première page

Le Parti socialiste illustre jusqu'à la caricature la loi qui veut qu'une formation politique, en France, prospère dans l'opposition et s'étiole au pouvoir. Le mal n'est certes pas nouveau. Ce qui l'est, c'est l'ardeur avec laquelle ceux qui en sont frappés énoncent eux-mêmes les diagnostics les plus alarmants et, ne croyant plus aux remèdes que pourraient leur apporter les dirigeants en place – le président de la République, le premier ministre, le premier secrétaire du parti, – pratiquent l'automédication. Cela va de la mise au repos pure et simple, lorsqu'un dixième du groupe socialiste de l'Assemblée nationale décide de ne pas se représenter aux prochaines élections législatives (*le Monde* daté 4-5 octobre), jusqu'à la recherche désordonnée d'une «nouvelle gauche» hors les murs du PS. M. Delors considère même que le temps des clubs du début des années 60, qui avaient pris le relais d'une gauche éclatée et à court d'idées, est revenu.

Dans ces conditions, être le premier secrétaire du PS n'a *«rien d'une sinécure»*, comme l'a dit M. Laurent Fabius au *Journal du dimanche*. Arrivé à la direction du parti au début de cette année, le député de la Seine-Maritime, qui briguait cette fonction depuis cinq ans, estime qu'il lui en faudra encore cinq pour mener à bien la *«rénovation»* dont il avait fait son cheval de bataille. Ne dissimulant pas que la période n'est pas prodigue de satisfactions et que l'apprentissage du rôle de chef de parti est rude, M. Fabius est discret, en revanche, sur les premiers enseignements qu'il peut tirer de son expérience de *neuf mois à la tête du PS*. A ceux qui lui reprochent une conception trop solitaire de sa responsabilité, il répond seulement qu'il refuse de se plier à la loi des courants. Affirmer l'unité et l'identité du PS implique, à ses yeux, de se situer au-delà des transactions et accords entre ses diverses composantes.

La panne stratégique dans laquelle le PS se trouve, en fait, depuis 1988 – ni union de la gauche ni accord au centre – et dont les élections régionales avaient mis en évidence les conséquences électorales, n'a pas été réparée. Les tentatives d'accord avec les écologistes, qui avaient conduit M. Fabius jusqu'à leur proposer, *fin août, une cinquantaine* de circonscriptions – *«Première nouvelle!»*, disait M. Mitterrand, au moment même, à l'un de ses interlocuteurs – n'ont abouti à aucun résultat à ce jour. Le remaniement technique du gouvernement, qui était prévu pour l'automne, après les élections sénatoriales, et qui aurait pu être l'occasion de concrétiser un élargissement de la majorité en direction des Verts, n'a rien apporté de tel.

Crise idéologique

Le PS est toujours aussi isolé qu'il y a six mois, alors même que le niveau atteint par le «non» au traité de Maastricht, le 20 septembre, incite les rénovateurs communistes à creuser le fossé avec les socialistes, voire à militer pour la censure du gouvernement et pour des élections législatives anticipées. *«A l'évidence, le Parti socialiste vit une crise idéologique parce qu'il a perdu son âme dans l'exercice du pouvoir, où il s'est davantage soucié de gestion que de principes»*, déclare M. Anicet Le Pors, membre du comité central du PCF et ancien ministre, dans *le Quotidien de Paris* du mardi 6 octobre.

MM. Bérégovoy et Fabius s'efforcent de faire face à cette situation en dotant les socialistes d'un budget pour 1993 dont tous reconnaissent qu'il est un des meilleurs qu'ils aient jamais eu à voter et en leur proposant une ligne de conduite simple pour les élections législatives : défendre le bilan de la gauche au pouvoir; souligner les divisions de la droite, que le référendum avait mises en évidence; alerter les Français sur les risques que comportent pour eux les projets du RPR et de l'UDF. Ils y ajoutent la perspective, évoquée par le premier ministre, le 4 octobre, sur TF 1, et par le premier secrétaire dans *le Journal du dimanche*, d'une situation plus fluide que prévu au lendemain du scrutin législatif, ouvrant la voie à une coalition possible des partisans de l'Europe. En 1986, l'objectif était de ramener au Palais-Bourbon suffisamment de députés socialistes pour que M. Mitterrand puisse affronter la cohabitation. En 1993, il serait de revenir assez nombreux pour que, dans la future Assemblée, le poids des adversaires de l'Europe soit équilibré par celui de ses défenseurs, voire pour que les socialistes puissent éventuellement jouer un rôle dans la formation d'une majorité inédite.

Deux tendances

Cette esquisse de stratégie rencontre un scepticisme certain dans les rangs du PS. Outre le fait que le thème conservateur de la «protection» ne ravit pas tous ceux qui pensent que la gauche, c'est, d'abord, la réforme, l'hypothèse d'une convergence européenne paraît irréaliste. M. Delors le soulignait lui-même, le week-end dernier, à l'occasion des rencontres de Lorient. En outre, plus d'un député socialiste, ayant entamé sa pré-campagne pour les élections législatives, observe que le discours sur le bilan passe mal. *«Qu'on le veuille ou non, si l'on commence par dire aux gens que tout va bien, on est sûr de ne pas être écouté»*, constate M. Jean-Christophe Cambadélis, député de Paris. L'écart risque de s'aggraver entre le gouvernement et la direction du parti, d'une part, qui cherchent à mettre en valeur l'acquis, et tous les autres, moins directement engagés dans les choix gouvernementaux, qui pensent, au contraire, que les chances de la gauche dépendent de sa capacité à reconnaître le passif, à l'analyser et à proposer des solutions nouvelles.

Le PS, fédération de courants divers, voit ceux-ci affirmer davantage leur identité, sans pour autant rompre avec lui. M. Chevènement, qui est le plus près d'une telle rupture, prend bien garde de ne pas commettre l'irréparable. Le chef de file du courant Socialisme et République a indiqué, lundi, au «Club de la presse d'Europe 1», qu'il sollicitera l'investiture *«des militants socialistes du Territoire-de-Belfort»* pour les élections législatives, à charge pour M. Fabius de *«trancher la question suivante : y a-t-il place pour l'expression d'un courant progressiste du «non» de gauche dans le monde socialiste?»*

Le débat tend à prendre la forme d'une confrontation entre deux tendances : d'un côté, la direction du parti, qui chercherait le salut dans des alliances hypothétiques, lesquelles auraient pour corollaire de réduire le PS à un syndicat d'élus: de l'autre, ceux qui cherchent à redéfinir un courant socialiste, en affirmant, comme M. Michel Delebarre à Lorient, qu'*«il faut un vrai Parti socialiste»*, fidèle à sa tradition et à ses valeurs. MM. Delors, Rocard, Chevènement ont tous les trois choisi, chacun à sa manière, de se situer dans cette seconde perspective. M. Fabius, le «rénovateur», court ainsi le risque de se voir enfermé dans le camp de la conservation, tandis que ses concurrents arpentent vaillamment les espaces incertains de la rénovation.

PATRICK JARREAU



SOCIÉTÉ

JUSTICE

Devant la cour d'assises de l'Isère

L'avocat général demande la réclusion à perpétuité contre le « trio à la 205 rouge »

L'avocat général, Jean-Paul Gandelière, a requis, lundi 5 octobre, la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de trente ans contre Didier Rossi, Michel Schmitt et Jean Winterstein. Ces accusés comparaissent depuis le 28 septembre devant la cour d'assises de l'Isère pour répondre d'un meurtre, d'un viol collectif et d'une série d'agressions à main armée commis dans la vallée du Rhône par trois hommes circulant à bord d'une 205 rouge.

GRENOBLE

de notre envoyé spécial

« Je vous demande un verdict d'autodéfense de notre collectivité. Je ne vois aucune circonstance atténuante. Ils n'ont pas de respect pour la personne humaine. Il ne faut pas qu'ils puissent recommencer. »

Après avoir lu ces derniers mots de son réquisitoire, l'avocat général Gandelière a demandé la peine maximum prévue par la loi : la réclusion criminelle à perpétuité exécutée avec une période de sûreté de trente ans *« pendant laquelle le condamné ne peut bénéficier des dispositions concernant la suspension ou le fractionnement de la peine, le placement à l'extérieur, les permissions de sortir, la semi-liberté et la liberté conditionnelle »*. Cette mesure particulière d'exécution de la peine est prévue par l'article 720-2 du code de procédure pénale pour plusieurs cas, dont l'homicide volontaire accompagné d'actes de torture et de barbarie ou exercé sur une personne hors d'état de se protéger elle-même, ou encore pour les attentats terroristes. En l'occurrence, il s'agit de l'application du passage de l'article concernant *« le meurtre ou l'assassinat, lorsqu'il a précédé, accompagné ou suivi un autre crime »*.

En réclamant cette sanction contre les trois hommes, le magistrat a refusé de les *« désolidariser »* en remarquant que, dans chacun des crimes qui leur est reproché, *« l'action repose sur la complémentarité de leur rôle »*. Auparavant, l'avocat général avait consacré plus de trois heures à examiner chaque détail du dossier pour souligner une à une, toutes les charges pesant sur les accusés. La dernière en date lui avait été offerte le matin par la déposition de l'expert chargé par la cour de vérifier s'il était matériellement possible, à bord d'une 205 GTI, de rallier Tain-l'Hermitage à Salaise-sur-Sanne puis à Saint-Vallier en trente minutes. L'expert a effectué le parcours en 21 minutes à une moyenne horaire de 148,77 km/h. Ce qui laisse le temps de commettre l'agression du camion snack-bar de Salaise où un jeune homme de vingt-trois ans a été tué, puis d'attaquer la station-service de Saint-Vallier.

« Qu'importent les aveux ! »

Mais le magistrat a repris le dossier par le menu, additionnant les témoignages pour en faire une synthèse qui constitue, à ses yeux, *« un édifice indestructible »*. La cassette reconnue par un membre de la famille du propriétaire de la 205 rouge et découverte dans la voiture de Rossi est une preuve irréfutable qu'ils ont bien volé la Peugeot, selon l'avocat général, qui se sert ensuite des nombreuses déclarations recueillies pour démontrer que, s'ils ont volé la voiture, ils sont donc les auteurs des agressions. M. Gandelière en profite, au passage, pour démolir la thèse d'un dossier *« construit pour justifier des soupçons »*, en soulignant que les divers témoignages ont d'abord été rassemblés par des services de police ou de gendarmerie différents qui ignoraient les dépositions faites ailleurs. *« Qu'importent les aveux !*, s'est exclamé l'avocat général, *nous n'en avons pas besoin »*. Et il s'est félicité qu'il se soit *« toujours trouvé des témoins pour mettre un visage sur chaque cagoule »*.

Après cette somme d'indices, de charges, de présomptions assenés méthodiquement, tout semblait dit. Pourtant, M[e] Jean-Yves Leborgne, défenseur de Winterstein, s'est lancé courageusement sur la piste du doute, avant que ses confrères ne plaident dans la journée du mardi 6 octobre. Récusé par son client, commis d'office par le président, l'avocat a cependant permis, par sa plaidoirie, que le jury ne reste pas sur la seule impression d'un réquisitoire apparemment sans faille. *« L'avocat général a parlé de coïncidences et ensuite de preuves. Il s'agit, en réalité, des mêmes faits qui ont simplement changé de qualification »*, a relevé M[e] Leborgne en martelant : *« Rien ne constitue la preuve que ce soient eux ! »*. Et il s'est insurgé contre une mécanique injuste qui désignerait les trois hommes coupables dès lors que ce serait vraisemblable. *« Ce n'est pas parce que rien n'empêche qu'ils soient coupables qu'ils le sont. Si l'on n'est pas sûr de l'innocence, c'est aussi parce que l'on n'est pas certain de la culpabilité. »*

Verdict mardi 6 octobre.

MAURICE PEYROT

Au tribunal correctionnel de Lyon

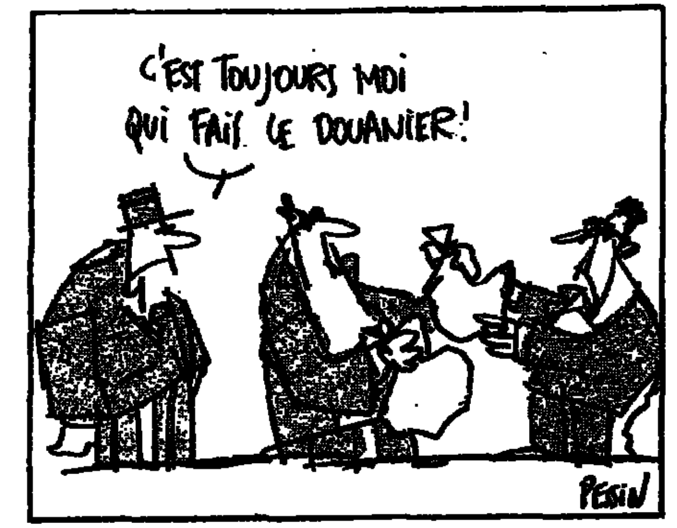
Le dérapage douanier de l'« Opération Gisèle »

Le procès des cinq trafiquants britanniques arrêtés à Lyon, en juin 1990, alors qu'ils venaient de prendre possession *d'une tonne de résine* de cannabis déposée dans un camping-car, s'est ouvert, lundi 5 octobre, devant le tribunal correctionnel de Lyon. Cette saisie record était l'aboutissement d'une livraison si étroitement contrôlée par les douaniers que la justice s'émut alors de méthodes frisant la provocation (*le Monde* daté *16-17 septembre 1990*).

Au terme d'une première journée de bataille procédurière, le tribunal s'est donné trente-six heures pour répondre à la première contre-offensive de la défense : une inscription de faux contre le procès-verbal numéro un, sur lequel se fonde l'ensemble de la procédure.

LYON

de notre bureau régional



Ce PV-là est, à première vue, un modèle de PV, serein, précis, exhaustif : *« Ce jour, mercredi 6 juin 1990, (...) en service de contrôle de véhicules, place Carnot, à Lyon-2e, à 5 h 20, heure légale, nous faisons les signaux réglementaires d'arrêt à l'adresse d'un camping-car immatriculé G 942 BLB, en vertu de l'article 61 du code des douanes. Ce véhicule sort du passage sous la gare de Perrache... »* La routine, qui transpire entre chaque ligne du prologue, est bientôt relayée par un hasard absolument *munificent*.

Dans le camping-car en question, les chanceux gabelous « tombent » sur pas moins de 1 058 kg de résine de cannabis et interpellent, dans la foulée, cinq ressortissants britanniques : les deux occupants du véhicule, Alan Morgan, trente-cinq ans, et Michael Cook, quarante-deux ans, mais aussi, à leur hôtel lyonnais, James O'Dea, quarante-cinq ans, Terence Stuart, cinquante ans, et un simple comparse, Jeffrey Thurgood, trente et un ans. L'affaire des Britanniques de Perrache – parmi lesquels trois sérieux récidivistes – est joliment bouclée. Effet d'annonce, choc des photos, poids des statistiques, félicitations, congratulations... *« Ce PV est un faux ! »*, clament pourtant aujourd'hui, chacun à sa manière, les huit avocats des accusés.

De fait, un « flag » de rêve peut cacher une opération d'infiltration poussée. A l'extrême. Comme *M. Jacques Dallest, juge d'instruction* à Lyon, n'avait pas tardé à le découvrir en prenant en charge le dossier, la prise réalisée par les douaniers en uniforme n'était que l'ultime phase d'une enquête rapprochée – *qualifiée d'« occulte »* par les avocats, – principalement menée par l'échelon de Lyon de la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) sous le nom de code d'« Opération Gisèle ». Bien plus qu'une « livraison surveillée », légalisée depuis longtemps, il s'agit d'une « livraison contrôlée », et même « encadrée », dans laquelle Jean-Pierre Cazé, contrôleur divisionnaire à l'antenne lyonnaise de la DNRED, a joué un rôle de premier plan. Et ambigu.

Stratagèmes et initiatives « limites »

Sous une fausse identité, ce « limier » des douanes a été mis en contact, par un aviseur (informateur appointé), avec un représentant de fournisseurs de haschisch marocains, basé à Tanger. Le fonctionnaire a servi d'intermédiaire, puis a lui-même déchargé la drogue, arrivée en bateau de plaisance à Port-la-Nouvelle (Aude), l'a fait transporter jusqu'à Lyon et a établi le contact avec les acheteurs, dans un grand hôtel parisien.

Mieux, ou pis : les douanes ont loué un hangar à la chambre de commerce et d'industrie de Lyon et ont aidé les Britanniques à y conditionner une partie de la « marchandise » avant de la charger dans leur camping-car. Autant de stratagèmes et d'initiatives « limites » pour réaliser une saisie spectaculaire, certes, mais sans inquiéter, en amont ni en aval, les producteurs et les commanditaires. Le « contact » marocain, un certain Abdelkader Rafik, aurait ainsi pu regagner son pays après avoir empoché quelque 800 000 francs.

Ce type de mission comporte évidemment certains risques : comme deux de ses supérieurs hiérarchiques – MM. Pierre Tardy et Michel Ribatet, – M. Cazé a été inculpé, et écroué durant plusieurs jours, en mars 1991, par un juge d'instruction de Dijon dans le cadre d'une affaire d'infiltration assez comparable (1). M. Michel Charasse, ministre du budget, soutint alors ses « agents » en multipliant les déclarations fracassantes.

Le dossier lyonnais n'est pas allé jusque-là. M. Dallest, le juge d'instruction, a bien saisi la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon, mais celle-ci l'a rassuré, par un arrêt du 25 septembre 1990, sur la *« validité formelle »* de la procédure douanière, tout en estimant que le contrôle de *« l'action antérieure à la procédure judiciaire relève de la seule appréciation des juges du fond »*.

C'est dire à quel point les conseils des accusés, dont les recours sont restés jusqu'ici sans résultat, étaient empressés, lundi, de faire dire le droit au tribunal, à grand renfort de conclusions. Après une première suspension, le président, M. Vincent Garrabos, rassura la défense : les douaniers *seront bien entendus au cours du* procès, *« quitte à prendre un certain nombre de précautions pour préserver leur sécurité »*.

Un PV « faux comme un jeton »

Puis vint la fameuse « inscription en faux » visant l'hypocrite PV. Pour s'opposer aux représentants de l'administration des douanes et du ministère public, chaque avocat usa de son arme favorite. Un sobre mais austère juridisme pour ceux-ci, une verve procédurière confuse pour celui-là, mais qui, l'une et l'autre, visaient à dénoncer une *« répression spectacle »*, portant *« atteinte à la liberté individuelle »* ou une procédure *« exorbitante du droit commun »*. On s'étonna que le magistrat instructeur ait dû dépenser plus d'énergie à reconstituer les « exploits » des douaniers qu'à établir la réalité des délits. On guerroya à coups d'articles du code pénal, d'exception d'irrecevabilité, de jurisprudences salvatrices.

Et puis M[e] Henri Juramy, du barreau de Marseille, ne put résister à sa nature. Appelant à la rescousse Danton et Robespierre, stigmatisant des *« pratiques dignes de Ceausescu »*, se lamentant sur un pays où *« tout est pourri, sauf les juges »*, dénonçant *« un PV faux comme un jeton et des douaniers qui mentent comme des arracheurs de dents »*, l'avocat, qui fait dans la nuance comme le César de Pagnol faisait du Picon-curaçao, s'emporta jusqu'à la suffocation : *« Cette procédure est massacrée et flétrie. Arrêtez ça !, arrêtez ça ! »*

Le tribunal dira, mercredi 7 octobre, si l'inscription de faux est retenue ou rejetée. Dans les deux cas, un appel, du parquet ou de la défense, est probable, qui renverrait à plus tard le débat sur le fond.

ROBERT BELLERET

(1) Les récentes aventures et mésaventures des enquêteurs de la DNRED sont reconstituées et analysées par Philippe Bordes, journaliste lyonnais, dans un livre, *Enquête aux frontières de la loi*, paru, début 1992, chez Robert Laffont.

□ **Sang contaminé : le juge d'instruction se déclare incompétent pour instruire une plainte contre trois anciens ministres.** – M[me] Sabine Foulon, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, s'est déclarée incompétente, lundi 5 octobre, pour instruire la plainte pour « empoisonnement » déposée le 27 juillet par les avocats Jacques Vergès et Eric Dupond-Moretti contre trois anciens ministres, M. Laurent Fabius, M[me] Georgina Dufoix et M. Edmond Hervé. Dans son ordonnance, M[me] Foulon estime qu'elle ne peut pas l'instruire, les ministres ne pouvant, selon l'article 68 de la Constitution, être poursuivis que devant la Haute Cour. En revanche, elle s'est déclarée compétente pour instruire l'autre volet de la plainte, celui visant « tous autres » (toute autre personne à qui les faits peuvent être reprochés). Elle a donc pleinement suivi les réquisitions du parquet (*le Monde* du 30 septembre).

□ **Un ancien général iranien condamné à sept ans de réclusion pour trafic de drogue.** – Le tribunal correctionnel de Cambrai (Nord) a condamné à sept ans d'emprisonnement un ancien général iranien, M. Ehsanollah Pezeshkpour, soixante et un ans, qui comparaissait, lundi 5 octobre, sous l'inculpation d'infraction à la législation sur les stupéfiants en compagnie de cinq complices italiens. Ex-officier de l'armée du shah d'Iran, M. Pezeshkpour bénéficiait du statut de réfugié politique et vivait depuis plusieurs années à Paris, d'où il dirigeait l'organisation Namara, un mouvement de lutte armée contre le régime islamique de Téhéran. Selon le procureur de la République, M. Alain Ramael, ce mouvement servait en fait de couverture à un trafic international de drogue. M. Pezeshkpour avait été interpellé en 1991. Ses cinq complices italiens ont également été condamnés à des peines d'emprisonnement de dix mois à sept ans.

FAITS DIVERS

Le paria de Calais

Suite de la première page

Devant, il y a la rocade qui va à Lille, à gauche, la haute cheminée de la chaufferie centrale. Les enfants jouent avec la terre noire des plates-bandes des anciennes pelouses, ils se trimballent à bord des chariots du supermarché, certains ont fait un feu dans une cage d'escalier, d'autres jettent des poubelles du sixième étage. Un voisin, nouvellement arrivé, a encore l'énergie de s'offusquer : *« Regardez cet escalier, c'est plein de pâtés ! Et puis vous allez arrêter de me balancer de la merde sur ma fenêtre. »* Mais l'homme n'en revient pas : *« Ils m'ont répondu : « Ta gueule, tu vas voir ta bagnole, on va te la désosser. »*

Les chariots sont partout : renversés sur les plates-bandes au milieu des immeubles, accrochés dans les escaliers, démontés dans les caves sinistrées où les plus grands ont pris leurs quartiers. Les lampadaires sont décapités et, déjà, les tuiles orange qui décoraient plusieurs façades d'immeubles récemment « réhabilités » ont cédé sous les coups des ballons. Le Beau-Marais est ainsi, soumis au vent qui fait voler les papiers journaux et les oiseaux, il faut appuyer sur une sonnette d'appartement pour les entendre chanter. Le Beau-Marais, *« la cité des RMIstes et des tickets bleus »*, dit le chauffeur de taxi, ces tickets de l'aide sociale qui donnent droit aux les soins médicaux gratuits, dernier bastion communiste de la ville où le « non » à Maastricht a dépassé, ici, les 70 %. Le Beau-Marais, c'est *« la cité où personne ne travaille »*, résument ses habitants. Christophe, lui, y débarque à la mi-septembre. Après cinq cures de désintoxication, il retrouve sa mère et neuf de ses douze frères et sœurs dans le deux-pièces de la cité. *« La DDASS l'avait placé d'office à l'âge de dix-huit mois comme mes trois autres premiers enfants parce que j'étais moi-même à la rue, sans mari et rien à manger »*, explique sa mère, Marie-Christine, trente-huit ans, tout en laissant coiffer ses cheveux blonds par un de ses derniers-nés agrippé à sa large silhouette. *« Quand il a eu douze ans, on est venu me voir et on m'a dit : votre fils, ça fait deux ans qu'il demande à vous connaître. Nous nous sommes vus les week-ends, ça se passait tellement bien qu'il ne voulait plus rentrer au foyer le dimanche. Un jour il a mis le feu au dortoir, il pensait qu'il allait revenir chez moi comme ça. Ils l'ont placé en hôpital psychiatrique. Et là il a commencé à se piquer, à faire des fugues. Quand il est venu à la maison, ce n'était plus le même garçon. Je me souviens qu'il m'avait dit : maman, je voulais me suicider, mais je m'étais juré de ne pas le faire avant de revoir ton visage. Il prenait des drogues très dures. Un policier m'avait dit qu'avec ces drogues-là il pouvait ouvrir la fenêtre, se prendre pour un oiseau et se jeter dans le vide. »*

Dix-huit ans enfin, et la liberté. Après ses cures de désintoxication, Christophe jure de ne plus retourner à Paris ni de céder à la tentation. *« C'était dur, mais j'étais heureux de retrouver ma famille. En plus, j'étais sur le point de trouver un travail de manœuvre dans une entreprise de bâtiment. Je commençais à reprendre une vie normale. »* Non sans mal : le jeune homme absorbe encore des médicaments pour calmer les douleurs du sevrage. *« Il avait l'habitude d'écraser les médicaments dans de l'eau et de se les injecter par intraveineuse*, dit Marie-Christine. *Je n'étais pas d'accord qu'il fasse ça devant les enfants. Alors, il allait dehors. C'est peut-être parti à cause de ça, il paraît qu'ils ont vu des seringues sur la pelouse. »*

« Une trentaine autour de lui »

Comment est-ce « parti » au juste ? *« Vendredi 25 septembre, une petite fille dit à sa mère : « Maman, maman, il y a un monsieur qui m'a pris en photo. » En fait, on a découvert après qu'un géomètre travaillait avec son appareil de visée. Mais c'était trop tard, les mères se sont rassemblées devant l'école. Christophe passait par là, elles se sont mises à courir après lui »*, raconte M. Armand Pierrot, le directeur de l'école primaire Georges-Andrique. *« Ils étaient une trentaine autour de lui, il avait un revolver sur la tempe »*, dit Marie-Christine. Ils l'insultaient : *« Salaud ! Bougnoule ! Boutonneux ! Drogué ! Tu as violé nos gamines, tu as pris des photos de nos enfants pour faire des manières avec eux. Une femme m'a dit : j'ai une arme et la prochaine fois que je vois ton fils, j'épaule et je tire »*.

« Ils étaient hystériques. La rumeur prenait comme un incendie, vorace, s'alimentant de tout, avec une surenchère incroyable : c'était à celui qui apporterait à chaque fois un élément nouveau », se souvient M. Pierrot. Une femme dont l'enfant avait été enlevée plusieurs heures, il y a deux ans, avant d'avoir été reconduite chez elle, croyait reconnaître le ravisseur de sa fille. Plus tard, c'était *« une petite fille qu'on avait violée et éventrée à l'école* [voisine] *de Greuze »*. On n'a pas retrouvé le corps, mais, selon les habitants, *« c'est parce qu'on a déplacé le cadavre à la piscine des Tournesols. Un témoin l'a vu, avec un poignard ensanglanté à côté »*. Et puis, affirment d'autres, des inscriptions avaient été écrites sur les murs de Greuze : *« Les petites filles blondes, vous pouvez préparer votre tombe ! »*. *« Mais*, précisent les mêmes « témoins », *la directrice de l'école s'est dépêchée de les effacer, tout comme les traces de sang. » « Allez, avoue, avoue que c'est toi, donne-nous les preuves ! »*, ordonnent-ils à Christophe.

Les policiers, arrivés sur les lieux, ont du mal à recueillir les « vrais » témoins et *a fortiori* à trouver le ou les cadavres d'enfants. Christophe est interrogé, puis relâché. Pas de crime, pas de témoins, mais toujours un coupable. Le lendemain matin, ils sont une trentaine à tambouriner à la porte de Christophe. Le lundi, une quarantaine, en majorité des femmes, à poursuivre le siège. Sa mère, Marie-Christine, accepte que deux d'entre eux fouillent de fond en comble l'appartement. Ces derniers ne trouvent pas « l'appareil photo ». *« Tu parles, il avait eu le temps de le cacher »* disent encore les mères de famille. Christophe décide alors de descendre en compagnie de quatre policiers : il veut se soumettre à une confrontation avec les enfants.

« A la porte de l'école, ils étaient une soixantaine, comme des fous. Ils voulaient le lyncher, réclamer justice, j'ai dû fermer les portes à clé, dit le directeur de l'école. *Des délégués de parents sont entrés, mais ça n'a pas suffi. Dehors, des gens qui n'avaient rien à voir avec l'école étaient venus avec un mégaphone sur une voiture. »* Aucun enfant ne reconnaît Christophe. D'ailleurs reconnaître quoi ? *« Ils étaient terrorisés*, rétorquent les parents aujourd'hui. *Cette histoire de photos, ils ne l'ont pas inventée. »*

L'après-midi, l'inspectrice départementale, l'adjoint au maire, M. Michel Lenglin, et le commissaire Cott tentent d'en finir une bonne fois pour toutes. Devant deux cents personnes, ils répètent qu'il n'y a pas eu de crimes, qu'aucune charge ne pèse sur Christophe, et que désormais il faut arrêter cette cabale. Le lendemain pourtant, puis le surlendemain, les parents reviennent à la charge sur le palier de Marie-Christine : *« Quand on entendait du bruit, Christophe montait dans les étages et s'enfuyait par les toits. »* Un jour, un voisin parvient à défoncer la porte. *« C'est normal puisqu'elle le cachait*, se justifie-t-il aujourd'hui. *Nous, ce qu'on veut, c'est qu'il quitte Calais. Vous avez vu sa tête, avec ses crevasses et ses boutons ? Il donne des bonbons aux enfants et il y a de la drogue dedans. Et puis le crime de Greuze, on dit que c'est lui, moi je ne sais pas, mais la police nous cache quelque chose. Et la mère, vous croyez qu'elle est sérieuse avec tous ces enfants ? Ils sont toujours en train salir la cage d'escalier. Ils nous piquent notre électricité et leur appartement est plein de cafards. »*

« Des grenades et des pistolets »

La chasse à l'homme est ouverte. On murmure que Christophe est quelque part dans la cité, *« avec sa tête, vous verriez sa tête »*, répète une femme. Des rondes sont organisées, des cibistes quadrillent le quartier. La police, elle, se contente d'inviter Christophe à se réfugier à Lille dans un foyer. Faute de place dans cet établissement, il revient à Calais, errant de planque en planque. *« Nous l'aurons un jour, ce métis à la gueule pleine de trous*, marmonne Bernard, serveur dans un café du centre-ville, l'un des leaders des justiciers du Beau-Marais. *Nous, on fait ça pour qu'il y ait enfin des preuves. On veut qu'il arrête d'attirer les enfants avec ses seringues et ses bonbons. On nous prend pour des fous, des ivrognes, des gens armés. Personne ne veut nous croire, mais on sait, nous, qu'il a de la drogue dans les chaussettes. On sait même qu'il a planqué l'appareil photo à la consigne, avec des grenades et des pistolets. »*

SOCIÉTÉ

CATASTROPHES

Deuil national aux Pays-Bas après la chute de l'avion-cargo d'El Al

Amsterdam compte ses victimes

Moins de quarante-huit heures après la chute du Boeing 747 cargo d'El Al dans un quartier populaire d'Amsterdam, les services de secours avaient dégagé, mardi 6 octobre, douze cadavres. Mais l'estimation du bilan est toujours beaucoup plus lourde, s'élevant mardi matin à 250 victimes. Quatre-vingt huit des 239 familles habitant les deux immeubles éventrés se sont manifestées. Les opérations de fouille des décombres se déroulent plus lentement que prévu et les autorités ont décidé d'employer les moyens lourds de déblaiement.

AMSTERDAM

de notre correspondant

La reine Beatrix, vêtue d'une cape noire pour toute protection contre le vent cru d'un matin blafard et bruineux d'octobre, fixe d'un regard atterré les immeubles éventrés, en masquant d'une main le signe d'effroi que l'on devine sur ses lèvres. Le prince héritier Willem-Alexander, un peu plus loin, baisse la tête pour réprimer le plus discrètement possible un sanglot muet.

Volées par des reporters tenus à distance du déplacement effectué lundi matin 5 octobre par la souveraine et son fils sur les lieux de la tragédie, ces deux images symbolisent la façon dont les Pays-Bas ont vécu le lendemain du drame. En prenant la mesure de son ampleur, et en se glissant, choqués, dans le deuil.

A l'incrédulité des premières heures a succédé une douloureuse prise de conscience de la gravité des événements et de l'atrocité du sort subi par les victimes. Les images de la gigantesque brèche percée par le Boeing en perdition dans une barre habitée par plusieurs centaines de personnes, celles des ruines de béton arraché et, surtout, du mille-feuilles de gravats fumants faisant office de sépulture pour des dizaines de cadavres ont secoué les Néerlandais.

La désolation s'est teintée d'horreur à la découverte des témoignages des habitants de la cité sinistrée. Celui-là a vu des locataires des immeubles ravagés sauter par les fenêtres de leur appartement et s'écraser à ses pieds. Tel autre a entendu les cris de douleur de malheureux transformés en torches vivantes par l'explosion de la bombe volante. Un troisième a aperçu des victimes appelant au secours en tapant sur les vitres, avant de s'effondrer, pris dans un piège de feu et de béton.

Les Pays-Bas sont traumatisés par tant de chaos et de violence. La visite qu'a rendue la famille royale à la cité Bijlmermeer, en compagnie du chef du gouvernement et des ministres de l'intérieur et des transports, exprime une compassion et un sentiment de révolte généraux. Rappelant celle effectuée en 1953 par la reine Juliana dans la Zélande inondée, elle estampille le drame d'Amsterdam comme « national ».

A La Haye, la « capitale institutionnelle », le président du Parlement et les chefs des groupes parlementaires ont décidé de reporter l'essentiel de leurs travaux. La Chambre devait rendre hommage à la mémoire des victimes, mardi 6 octobre. Le conseil municipal d'Amsterdam s'est réuni, pour sa part, en séance extraordinaire. *« Un trou n'a pas seulement été creusé dans un quartier, mais dans toute la ville »*, a déclaré le maire, M. Ed van Thijn, livide, les traits tirés par la fatigue. Il a annoncé l'annulation de toutes les festivités inscrites au calendrier des prochaines semaines.

Des fouilles plus lentes que prévu

Sur les lieux de la catastrophe, la fouille des décombres consiste à extraire les cadavres de leur prison de gravats, car plus personne ne croit au sauvetage d'improbables miraculés. Mais elle se déroule beaucoup plus lentement que prévu. Interrompue dans la nuit de dimanche à lundi en raison des risques d'éboulement des pans de mur toujours debout, l'opération avait repris à l'aube, lundi, mais devait être suspendue à la mi-journée. Le vent menaçait de faire s'écrouler des blocs de béton en suspens et attisait des feux rampants sous les ruines. En fin de journée, la situation était finalement maîtrisée et quelque trois cents secouristes ont repris, dans la nuit de lundi à mardi, leur désolant travail de fourmi.

Dans le même temps, des pompiers ont entrepris d'assécher les pièces d'eau agrémentant le quartier sinistré dans l'espoir de retrouver des corps ainsi que la « boîte noire » de l'avion accidenté. *Cet équipement renferme* la clé du mystère qui entoure toujours la cause précise du plongeon du 747 d'El Al, sur laquelle trois équipes d'experts – du gouvernement israélien, de la compagnie aérienne et de la firme Boeing – sont venues enquêter à Amsterdam.

Les Surinamiens de Bijlmermeer

Mais, sans attendre le résultat de ces diverses investigations, les informations communiquées lundi par le ministère néerlandais des transports, les services du contrôle aérien de l'aéroport Schipol et la direction de l'aviation civile permettent de reconstituer le scénario du drame.

Le hasard n'est pas clément avec les Pays-Bas. Les deux autres pays impliqués dans cette catastrophe sont ceux avec lesquels les Néerlandais entretiennent les relations les plus émotionnelles. C'est le cas d'Israël, dont la cause a toujours été soutenue ici, et celui du Surinam, ancienne colonie devenue indépendante en 1975, dont les ressortissants forment, à Amsterdam notamment, une communauté aux effectifs imprécis (plusieurs dizaines de milliers de personnes), mais importants.

Or la cité Bijlmermeer est habitée par de nombreux surinamiens, qui, selon l'ambassadeur de Paramaribo à La Haye, pourraient avoir payé l'écot le plus lourd à la tragédie. Celle-ci est ressentie d'autant plus durement, aux Pays-Bas comme au Surinam, qu'elle survient un peu plus de trois ans après un accident qui avait déjà coûté la vie à cent soixante-dix-sept passagers d'un Boeing-767 de la compagnie surinamienne.

Deux autres groupes d'immigrés, qui constituent l'essentiel de la population de la cité dévastée, sont aussi frappés. Il s'agit de personnes originaires des Antilles néerlandaises – dont le premier ministre devait arriver à Amsterdam pour soutenir ses compatriotes – et de Ghanéens. Quatorze familles ghanéennes auraient disparu dans la catastrophe, mais le nombre des victimes africaines pourrait être beaucoup plus élevé. Il n'est pas rare que, pour un locataire officiel, les appartements abritent quatre ou cinq occupants clandestins ! Ce qui fait craindre que le bilan de la tragédie d'Amsterdam ne soit jamais établi avec précision.

CHRISTIAN CHARTIER

Boeing demande d'inspecter les fixations des réacteurs sur certains types de 747

Le constructeur américain Boeing a demandé dans la soirée du lundi 5 octobre à toutes ses compagnies aériennes clientes d'inspecter, par mesure de précaution, les fixations des réacteurs sur trois types de jumbo-jets, les 747-100, 200 et 300, équipés de réacteurs Rolls Royce et Pratt et Whitney. L'avionneur de Seattle faisait en effet état le même jour de similitudes entre l'accident d'Amsterdam et celui d'un Boeing 747-200 version cargo (équipés de réacteurs Rolls Royce) de la compagnie taïwanaise China Air, qui s'était abîmé en mer après avoir perdu ses deux réacteurs de l'aile droite, peu après son décollage de Taïpeh.

C'est ce qui est arrivé, semble-t-il, au Boeing 747 cargo de la compagnie israélienne El Al, équipé, lui, de réacteurs Pratt et Whitney. Un premier incendie du réacteur intérieur sur l'aile droite de l'appareil a été suivi par un autre sur le réacteur extérieur, toujours sur l'aile droite, avant que les deux moteurs se détachent.

La piste extérieure 27

Lundi 5 octobre, on était en mesure de donner une chronologie exacte de l'accident. A 18 h 23, le Boeing 747 décolle de l'aéroport d'Amsterdam-Schipol en direction du nord. Le décollage est assez lent, probablement du fait du chargement de l'appareil. Cinq minutes plus tard, le pilote, qui a, entretemps, pris la direction de Tel-Aviv, envoie un premier appel de détresse annonçant qu'un réacteur sur l'aile droite est en flammes. 18 h 29 : le pilote, qui a entamé son retour vers Schipol, demande l'autorisation d'atterrir d'urgence et signale sa préférence pour la piste extérieure 27.

Une minute plus tard, la tour de contrôle propose la piste 06, mais le pilote maintient son premier choix. 18 h 31 : la tour de contrôle donne finalement son accord pour la piste 27 et le pilote entame une approche en cercle de la piste pour réduire son altitude. Trois minutes plus tard, le pilote annonce que son autre réacteur sur l'aile droite est en feu. 18 h 35 : il fait état de problèmes hydrauliques et indique ne plus contrôler l'appareil.

M. La.

REPÈRES

IMMIGRATION

Une manifestation du Front national contre les Maliens de Vincennes

Une centaine de militants du Front national ont manifesté, lundi 5 octobre à Paris, jour du vingtième anniversaire de la fondation de leur organisation, devant le secrétariat d'Etat à la ville, pour demander l'expulsion des quelque 1 400 Maliens mal logés qui campent sur l'esplanade de Vincennes. Les manifestants protestaient aussi contre le relogement de trente-cinq familles maliennes par la préfecture de région, et réclamaient *« des charters pour les Maliens, des logements pour les Français »*, thème de la campagne d'opinion lancée par M. Jean-Yves Le Gallou, président du groupe FN au conseil régional d'Ile-de-France. Les manifestants voulaient être reçus par M. Jean-Louis Bianco, ministre de l'équipement, et par Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué chargé du logement, mais semblaient ignorer que leurs cabinets sont implantés non pas à Paris, mais à la Grande Arche de la Défense. M. Jean-Christophe Cambadélis, député (PS) de Paris, a qualifié de *« lamentable provocation »* cette initiative, tandis que SOS-Racisme appelle à une manifestation, samedi 10 octobre, entre Vincennes et la place de la Nation.

INTEMPÉRIES

Inondations dans le Sud-Ouest

Les pluies très abondantes de ces derniers jours (160 millimètres en deux jours) ont provoqué des inondations dans le Sud-Ouest, en particulier dans le piémont pyrénéen. Le niveau de la Garonne, de ses affluents et de ses sous-affluents ne cesse de monter. Dans les départements de la Haute-Garonne, de l'Ariège et des Hautes-Pyrénées, des routes secondaires et la nationale 119 ont été coupées. A Saint-Girons, des ponts sur le Salat ont été submergés. Lundi 5 octobre, des quartiers bas de Toulouse ont été mis en état de « préalerte » : la cote d'alerte de la Garonne est de 2,50 mètres et le fleuve devait monter à 3,60 mètres dans la soirée du 5 octobre. La résidence universitaire de l'île du Ramier a été évacuée *« par mesure de précaution »*.

A Salies-du-Salat (Haute-Garonne), quatre-vingt-deux personnes ont été évacuées d'une maison de retraite et d'un lotissement. A Saint-Béat (Haute Garonne), ce sont les occupants de plusieurs fermes qui ont dû partir de chez eux et des campeurs ont dû être évacués. A Lavelanet (Ariège), vingt maisons et une usine de textile sont dans l'eau. Dans le bassin de l'Adour, des routes et des ponts ont été coupés. A Lourdes (Hautes-Pyrénées), les sanctuaires sont dans l'eau et les cérémonies du pèlerinage du Rosaire, prévues pour le 6 octobre, risquaient d'être annulées ou reportées. A Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), un camping a dû être évacué. Dans les Pyrénées-Atlantiques, où le gave de Pau, la Nive et les autres rivières ont dépassé leur cote d'alerte, il a fallu évacuer des habitants de Mauléon-Licharre et des environs de Saint-Jean-Pied-de-Port. Plusieurs usines ont dû mettre leur personnel en chômage technique.

Bernard est décidé à sortir les bergers allemands, *« jusqu'au moment où je l'aurai bien en face de moi et qu'il me dise enfin la vérité »*. Il est persuadé que Christophe a des complices, que des meurtres d'enfants sont aussi commis ailleurs, dans les villages d'à côté. *« Au total, il y en aurait dix-sept. » « On n'est pas des fous, je vous assure, on n'est pas des méchants, on veut simplement des preuves. Si la presse est là, c'est bien qu'il y a un fond de quelque chose, non? Et si, à l'école, ils ont renforcé la sécurité, c'est qu'ils nous cachent la vérité, non? »*

« Nous sommes piégés, explique le directeur de l'école. *J'ai fait le cirque en me baladant autour de l'école avec le téléphone portable pour leur faire croire que j'étais en liaison avec la police. J'ai accru la surveillance de la cour de récréation pour les rassurer et, en fin de compte, ça ne fait que les conforter dans leur parano. Ils sont largués, ils sont au chômage, il y a un fort taux d'alcoolisme, ils se sentent laissés pour compte et ils ne supportent pas qu'on les ignore comme ça. On sent qu'ils ont envie d'une action spectaculaire, de montrer qu'ils existent. »* Un parent d'élève, en désaccord total avec les habitants du quartiers, pense qu'*« ils sont tellement dans leur délire qu'ils seraient bien capables de simuler un rapt d'enfant pour accréditer leur thèse »*.

Quant à Marie-Christine, elle voit ses amis s'écarter de son chemin, elle a été surprise aussi de voir parmi les manifestants cette *« mère dont le fils de quatorze ans avait été condamné parce qu'il avait donné un coup de couteau à un écolier pour une cigarette »*. Et tous ont sans doute en mémoire l'arrestation, il y a un an, de parents qui avaient trouvé assez de clients dans la cité pour prostituer leurs enfants à domicile.

Christophe, lui, pense à son avenir : *« Tout se casse la gueule alors que je n'ai jamais été aussi près du but. »* Caché comme un malfaiteur, il est persuadé que le patron qui voulait l'embaucher va faire marche arrière. *« Et puis, de toute façon, ils veulent tous me flinguer. »* Christophe est habitué à dormir dehors : *« A Paris, je le faisais souvent, sauf qu'à Paris il n'y avait pas des dizaines de mecs qui voulaient me faire la peau. »* Il dit qu'ici *« c'est définitivement foutu ». « Imaginons que ça se calme dans la cité. Il y en aura toujours qui se taperont une cuite un jour et se diront : tiens, si on se faisait le violeur ce soir, il n'a pas assez payé celui-là »* Christophe, quelquefois, rêve de campagne, *« toute la famille enfin réunie dans une grande maison, ce serait la solution »*. Pour l'instant, il sent *« les nerfs monter, plein de trucs dans la tête, il manque la dernière goutte : c'est quand on a tout perdu, que tout le monde est contre vous, on devient comme un chien, on n'y peut rien, c'est la nature humaine »*.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 5 et mardi 6 octobre 1992

UN DÉCRET

– nº 92-1076 du 2 octobre 1992 relatif aux emplois consolidés à l'issue des contrats emploi-solidarité.

UN ARRÊTÉ

– du 2 octobre 1992 relatif à la procédure d'importation et d'exportation des matériels de guerre, armes et munitions et des matériels assimilés.

UNE ORDONNANCE

– nº 92-1079 du 1er octobre 1992 relative au code de la consommation des boissons et des mesures contre l'alcoolisme applicable dans la collectivité territoriale de Mayotte.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

« »

UMBERTO ECO, *lorsqu'il parle en public et qu'il cite un texte, au lieu de dire « je cite » et « fin de citation »* comme ses collègues français ou dans l'audiovisuel (de moins en moins, dans l'audiovisuel, car les références littérales, c'est mauvais pour l'Audimat !), Eco, donc, le temps de sa citation, mime l'ouverture et la fermeture des guillemets en levant l'index et le médius de chaque main de part et d'autre du visage. Le geste rappelle le V de Churchill et des manifestants du monde entier, les doigts moins écartés, moins triomphants, plus neutres et bénissants, comme le pape dans la foule ou certains Jean-Baptiste vêtus de peau de brebis.

Ce signe que les Parisiens ont semblé découvrir lors de sa leçon inaugurale au Collège de France, vendredi dernier, Eco l'a emprunté aux campus d'outre-Atlantique, où il a remplacé le *« quote »*, équivalent de nos *« je cite »*. Adoptée par les Italiens, plus prompts que nous à joindre le geste à la parole, l'habitude américaine pourrait gagner bientot les amphithéâtres français. Nos *happy few* s'en servent déjà dans la conversation, pour signifier que leur dire est à prendre avec des réserves quant au sens commun de certains mots employés comme à regret. Ce recours au second degré, marque distinctive de l'élite intellectuelle, il est chic de le souligner par l'expression redondante : *« avec des tonnes de guillemets »*.

Tant de respect confirme, par son exception, la règle d'un dédain grandissant envers les citations exactes.

Les romanciers abandonnent de plus en plus les discours direct et indirect, au profit d'une relation indécise des propos tenus, sans signe de ponctuation renvoyant à la responsabilité de celui qui parle, narrateur ou personnage. On lit couramment : *« il m'a dit je t'aime, j'ai répondu c'est pas trop tôt »*. Après la mort de Dieu et de l'auteur, ce serait la fin, logique, de tout « locuteur » identifiable. Foin des *qui a dit quoi* et des *copyrights* ! De la parole circule, du discours *anonyme coule, sans origine marquée : on* entend des doctes dire ce genre de choses !

∴

On ne comprend plus rien aux glissements du langage, on se trompe de coupables et de remèdes aux affadissements déplorés, si on perd de vue qu'en une génération l'essor de l'audiovisuel a donné à la langue orale une prédominance massive sur la langue écrite, en volume de mots rencontrés. On entend désormais plus de phrases publiques qu'on en lit. Des formules toutes faites se répandent par contagion immédiate et contaminent la prose imprimée.

La classe technico-politico-médiatique fait et défait les modes de vocabulaire et de syntaxe. Citons pour mémoire les *« c'est vrai que », « un peu », « clairement », « concrètement », « au quotidien »*, gros comme des craintes refoulées, ou encore *« absolument »* et *« tout à fait »*, mis pour... *« oui »*. La variante *« j'ai été tout à fait clair »* ou *« le ministre a été tout à fait clair »* est en passe de devenir l'équivalent oral de la ponctuation : deux points ouvrez les guillemets. Je signale l'arrivée d'un nouveau virus grippal, *« ceci étant »*.

Ces chevilles destinées à gagner du temps, ou à en perdre, par rapport au vide de la pensée, on en sourit d'autant plus volontiers qu'on n'y échappe pas soi-même. Dorénavant, les métaphores connaissent le même destin propre à en ruiner l'effet : venues de nulle part, reprises partout comme autant de tranquillisants, elles sont bientôt démodées par la suivante, toute aussi creuse. Ainsi de : *« adopter un profil bas », remettre les pendules à l'heure », « jouer dans la cour des grands ». « L'Europe à deux vitesses »* est le dernier en date des double blanc du domino à quoi jouent nos experts.

∴

Forts de leur puissance de feu médiatique, les « communicateurs » patentés ont ravi aux autorités universitaires le pouvoir de faire la loi en matière grammaticale. Lu récemment dans la *Correspondance de la presse : « le magazine X... va bientôt décliner son concept à l'international. »* !

Ce charabia se conjugue avec des calembours qui tiennent, on le sait, le haut du pavé... publicitaire. L'apprentissage de l'orthographe s'en trouve compliqué, avec la bénédiction des pouvoirs publics. Au risque d'ajouter à la confusion qui règne chez nos écoliers, un musée national a jugé rigolo d'attirer (?) ces derniers avec un dépliant intitulé : « S'amusées ».

Les politiques, *aussi appelés politiciens* quand ils ne partagent pas vos vues, participent au grand dévergondage décervelant, à proportion de leur présence sur les ondes. Leur langue de plastique a multiplié les automatismes, selon lesquels un *enjeu* ne peut être que *majeur*, une question : *fondamentale (centrale* pourrait bien prendre le relai !) ; une réflexion ne saurait être *conduite* que sous forme d'*axes* ou de *pistes*.

Cette logomachie n'est évidemment pas neutre, car rien n'est jamais fortuit dans le cheminement des mots, ce qui rend leur histoire si éclairante. Elle favorise un formidable aplomb chez certains dirigeants. Je pense à l'un d'eux, fort en gueule, qui a pu soutenir Maastricht en juin, l'attaquer en juillet, et se proposer, en octobre, comme modèle d'un mot atteint lui aussi par la mode, la *morale*.

∴

Fermons les guillemets, et revenons à Umberto Eco. « Le Monde des livres » dira après-demain où l'auteur du *Nom de la rose* fait remonter le vieux rêve humain d'une langue universelle. Ce qui frappe et rafraîchit, quand on a le privilège d'écouter un tel conférencier, mais aussi bien en lisant des livres, c'est la qualité de ce qui est énoncé, par rapport à nos parleries ordinaires.

Tout à coup, on apprend vraiment des choses, et sur un sujet qui nous concerne tous au plus intime : les diverses langues du monde sont-elles sorties d'une seule, celle que Dieu aurait employée avec Adam, comme on l'a beaucoup supputé, de la Bible à Chomsky ? Va-t-on, *in fine*, vers un autre dialecte-ou le même ? Comme Hagège dans *le Souffle des langues* (Odile Jacob édit.), Eco croit à l'avenir du multilinguisme, notamment en Europe, quitte à ce que nous utilisions deux sortes de langues, celles des aéroports – l'anglais ferait l'affaire – et les autres, non pas réservées aux clercs, comme disent les démagogues pour discréditer le savoir, mais ouvertes à quiconque n'a pas renoncé à réfléchir pour de bon.

Pourvu que les doigts-guillemets d'Umberto Eco, agités là même où Bergson, Valéry et Barthes ont pensé tout haut et témoigné de l'allégresse qu'on y trouve, pourvu que ces doigts d'officiant ne prennent pas, après coup, le sens d'une ultime célébration, d'une parenthèse qui se ferme !

هكذا من الاصل

Le Monde des
DEBATS
Le Monde



LE NOUVEAU MENSUEL DU MONDE

... des écrivains, des spécialistes, des chercheurs venant d'horizons très divers à

SCIEN...

Un siècl...

Le sida ...

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Un siècle de tremblements

A l'occasion du centenaire des premiers enregistrements de séismes lointains, des spécialistes d'une vingtaine de pays ont fait le point, à Strasbourg, sur les progrès de la sismologie

STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

LE 20 décembre 1892, l'observatoire sismologique de Strasbourg enregistrait les ondes émises par un tremblement de terre qui s'était produit moins de dix minutes plus tôt au Béloutchistan. Certes, le 11 mai précédent, un séisme survenu au Japon s'était déjà inscrit sur les sismographes de Strasbourg. Mais il a été impossible à Michel Cara, professeur à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg, de retrouver l'enregistrement de l'«événement» du Japon. Comme le sismogramme du Béloutchistan figure dans les archives de l'Ecole et Observatoire (ex-Institut) de physique du globe (EOPG) de Strasbourg, c'est lui qui est considéré comme le premier enregistrement de séisme lointain jamais obtenu en Alsace.

Quel que soit l'enregistrement retenu, les dates du *symposium* «Défis de la sismologie fondamentale», qui a été organisé par Roland Schlich, directeur de l'EOPG, et qui a réuni, du 22 au 25 septembre, 140 participants venus d'une vingtaine de pays pour célébrer ce centenaire, étaient donc bonnes.

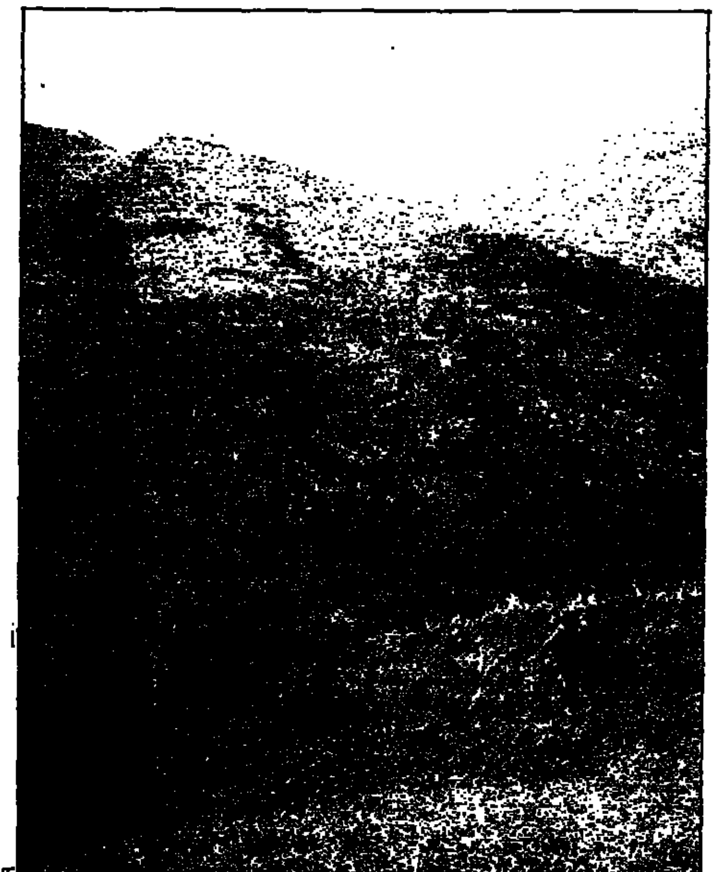
De tout temps, les hommes ont subi les séismes. La terre se secouait violemment; les villes s'écroulaient; les morts étaient très nombreux. Mais on ne savait rien de ce phénomène redoutable. Les Chinois avaient bien inventé, au IIe siècle de notre ère, le premier sismographe : une très jolie jarre dont l'un des huit dragons ornant la partie supérieure lâchait une bille qui tombait dans la bouche d'une des huit grenouilles assises en rond au pied du vase. L'appareil était superbe. Mais il ne donnait – et c'était tout de même un premier renseignement – que la direction initiale de la première secousse.

En 1880, un violent tremblement de terre se produisit à Tokyo. John Milne, un physicien britannique «embauché» pour moderniser l'enseignement supérieur du Japon, construisit un appareil très rustique pour mesurer les déplacements du sol pendant un séisme. Il obtint des résultats intéressants. Certes, il soupçonnait l'existence et la propagation des ondes sismiques, mais il n'avait aucun moyen de prouver celles-ci.

Le génie de von Rebeur-Paschwitz

Néanmoins, l'idée de surveiller les tremblements de terre était «dans l'air». Tout au long du XIXe siècle, des scientifiques de nombreux pays – qui, forcément, ne connaissaient rien à la sismologie – ont commencé à faire des catalogues des séismes dont ils avaient connaissance en y notant le jour, l'heure (approximative), les dégâts, les victimes et autres caractéristiques des secousses.

On a aussi installé, un peu partout dans le monde, des pendules dont les perturbations permettaient de détecter d'infimes variations de l'inclinaison du sol dues, en particulier, aux marées terrestres engendrées, comme leurs «sœurs» marines, par les positions relatives de la Terre, de la Lune et du Soleil. C'est un jeune physicien allemand, Ernst von Rebeur-Paschwitz (1861-1895), qui eut «le» trait de génie en 1889. Tout d'abord, il remarqua que les enregistrements de deux pendules situés l'un à Potsdam (tout près de Berlin), l'autre à Wilhelmshaven (non loin de la mer du Nord, à quelque 70 kilomètres au nord-ouest de Brême) avaient eu dans l'après-midi et la soirée du 17 avril de fortes perturbations dont les enregistrements se ressemblaient beaucoup, les heures coïncidant à quelques minutes près.



DR

Une vue (très limitée) de la faille qui a joué en quelques secondes sur une quarantaine de kilomètres de long lors du tremblement de terre d'El-Asnam (10 octobre 1980, magnitude 7,3). Le côté nord de la faille (à droite sur la photo) est monté d'environ 2 mètres par rapport au côté sud (à gauche sur la photo). (Photo : Rolando Armijo).

En quelques années...

Deux mois plus tard, von Rebeur-Paschwitz apprit, par la revue scientifique britannique *Nature*, qu'un violent séisme s'était produit à Tokyo un peu plus d'une heure avant les bizarreries de ses enregistrements en tenant compte du décalage horaire. Il fit la relation entre ces phénomènes, sans rapport apparent entre eux selon les connaissances de l'époque, et dès le 25 juillet 1889, il affirmait dans *Nature* que les perturbations des sismogrammes allemands avaient été engendrées par le séisme de Tokyo. A partir de ce jour-là, on a su que les ondes sismiques existent et se propagent dans toute la Terre. La sismologie était née.

Les progrès de cette nouvelle science ont été foudroyants. En quelques années – jusqu'à la première guerre mondiale, – les spécialistes ont appris à distinguer les différentes ondes engendrées par les séismes; ils ont su calculer – sans ordinateur – la vitesse de chacune d'entre elles; ils ont compris que cette vitesse varie en fonction de la densité, et aussi de la température, du milieu traversé; ils ont su que les discontinuités existant dans l'intérieur de la Terre réfléchissaient et (ou) réfractaient chaque train d'ondes; ils ont utilisé ces toutes nouvelles connaissances à «ausculter» l'intérieur de notre planète; ils ont distingué, dans ce dernier, différentes couches concentriques.

En 1906, John Milne évoquait, dans une conférence faite à Oxford, la présence d'une discontinuité située à la profondeur de 5 à 30 kilomètres. En 1909, le Croate Andrija Mohorovicic confirmait l'existence de cette discontinuité (à laquelle il a laissé son nom) à la base de la croûte. Peu avant, l'équipe d'Emil Wieckert (université de Göttingen) avait suggéré la présence d'un noyau central; en 1913, Beno Gutenberg (1) non seulement prouvait cette existence, mais encore estimait à 3 500 kilomètres le rayon de ce noyau, estimation que les calculs ultérieurs ont reconnue exacte à quelques kilomètres près!

YVONNE REBEYROL

Lire la suite page 12

(1) Dans les années 30, le même Beno Gutenberg, immigré aux Etats-Unis, et Charles Richter, travaillant ensemble au California Institute of Technology, ont imaginé la méthode permettant de calculer et de comparer l'énergie libérée par la *rupture initiale qui se produit au foyer* d'un séisme : ainsi est née la notion de magnitude.

Le sida tel qu'on en parle

Une enquête sur l'attitude des Français face à l'épidémie révèle un niveau de connaissances et de tolérance accru

COMMENT la société française réagit-elle face à l'épidémie de sida? Quels changements la maladie engendre-t-elle dans les valeurs, les comportements? La deuxième enquête, dite KABP (en anglais, et selon la terminologie de l'OMS), sur les *«connaissances, attitudes, croyances et pratiques»* des Français face à l'infection par le virus du sida, annoncée au mois de juin par M. Jean-Paul Moatti, chercheur en sciences sociales à l'INSERM, devant les associations de prévention («le Monde Sciences-Médecine» du 22 juillet), vient de paraître dans le numéro d'octobre du mensuel *la Recherche*. Comparées aux résultats d'une première étude effectuée en mars 1990 et «redressées» pour cause de protocole différent (1), les données recueillies entre février et mars derniers attestent d'une lente, mais sûre, évolution des mentalités.

Le savoir acquis, tout d'abord, s'améliore. Sur les huit questions concernant les modes de transmission du virus, plus de la moitié du panel interrogé (51,7 %) formule sept réponses exactes. Parallèlement, certaines illusions s'estompent. En 1990, 25,4 % des sondés croyaient que *«se laver après l'acte sexuel»* était un moyen de protection efficace. Ils ne sont plus que 17,5 % en 1992. C'est parmi les répondants de niveau d'éducation inférieur au baccalauréat et chez les moins de trente ans que le degré d'information a progressé de façon *«particulièrement significative»*.

D'emblée, prévient M. Moatti, *«il ne s'agit pas d'analyser toutes les réponses comme des QCM* [questions à choix multiples] *de médecine»*. La diffusion des connaissances a aussi ses ambiguïtés, des *«effets pervers»* dont il convient de tenir compte. Ainsi, par exemple, quelques doutes se renforcent dans l'esprit des sondés, notamment sur les risques de contamination lors de soins dentaires (64,8 % y croient en 1992, contre 53,6 % en 1990), lors de séances d'acupuncture (58,2 % contre 55,2 %), ou en cas d'utilisation du rasoir mécanique d'une personne contaminée (64,5 % contre 60 %).

Dans les trois hypothèses, les chercheurs soulignent que *«l'existence d'un risque ne peut être totalement écartée, même si la probabilité d'infection demeure infinitésimale»*, et constatent surtout un renforcement *«inévitable»* de ces croyances *«dans tous les cas où l'information scientifique peut apparaître au grand public comme contradictoire ou en tout cas incertaine»*. M. Moatti évoque à ce titre la transmission du virus du sida de la mère au fœtus par le lait maternel, un mode de contamination désormais scientifiquement avéré. 31,9 % seulement des personnes de niveau égal ou supérieur au baccalauréat y croient, contre 40,9 % des répondants de niveau d'éducation inférieur. Information mal comprise ou mal transmise d'un côté, bon sens de l'autre.

La confiance dans la profession

Plus étonnant : malgré la crise de légitimité qui a frappé le système transfusionnel français, les risques de transmission du virus *«en recevant»* ou *«en donnant du sang»* sont cités moins souvent qu'il y a deux ans. En outre, le nombre de personnes ayant effectué au moins un don de sang dans l'année écoulée a *«peu varié»* (12,9 % en 1990, 11,9 % en 1992). Enfin, l'affaire de la contamination des hémophiles n'a apparemment pas favorisé la distinction discriminatoire qui était à craindre entre les *«bons»* et les *«mauvais malades»*. *«Un petit effet inverse»* se serait même produit, explique M. Jean-Paul Moatti, *«la solidarité avec les malades transfusés ayant eu tendance à se renforcer et à s'étendre à tous les autres.»*

En dépit des *«événements»*, cette *«relative robustesse du climat de tolérance dans notre pays»* perdure, à l'égard des personnes infectées et... du corps médical. L'image des médecins des centres de transfusion sanguine, entachée par l'affaire du sang contaminé (41,7 % des personnes interrogées les désignent comme *«principaux responsables»*, tandis que 30,7 % incriminent le gouvernement), ne paraît pas avoir entamé la confiance dans l'ensemble de la profession.

L'attitude se raidit en revanche sur le terrain de la responsabilité individuelle : 74,2 % des sondés de 1992 (ils étaient 70,4 % en 1990) se disent partisans d'une action en justice contre les personnes séropositives qui n'auraient pas informé leur partenaire sexuel du risque encouru. Plus de la moitié des femmes (56,1 %) et des hommes (51,6 %) considèrent *«irresponsable»* une *femme enceinte séropositive qui* refuserait l'interruption volontaire de grossesse.

Au chapitre de la fermeté également, une forte proportion de l'échantillon reste *«d'accord et peut-être d'accord»* avec le dépistage obligatoire (60,8 % en 1992 contre 55,2 % en 1990). La tendance diffère cependant selon les circonstances, et les enquêteurs précisent que *«ces évolutions n'affectent en réalité significativement que le groupe des plus de trente ans de niveau d'éducation inférieur au baccalauréat»*. A la hausse : les tenants du test obligatoire pour les prostituées (95,2 %), avant le mariage (83,7 %), à l'entrée à l'hôpital (79,4 %) et en médecine du travail (62,6 %). En légère baisse : ceux qui le souhaitent pour les toxicomanes (92,7 %), dans les prisons (81,5 %), à l'armée (78,5 %) et pour les étrangers aux frontières (72,2 %).

Autre signe des temps, la relation aux enfants. La majorité des répondants se déclare favorable à l'éducation sexuelle à l'école avant le secondaire (64,7 %), à l'installation dans les établissements scolaires de distributeurs automatiques de préservatifs (68,3 %), et à leur remboursement par la sécurité sociale (59,2 %). En 1990, 32,5 % des sondés répondaient *«non»* à la question de savoir s'ils laisseraient leurs enfants en compagnie d'une personne séropositive. Deux ans plus tard, ils ne sont plus que 19,3 %.

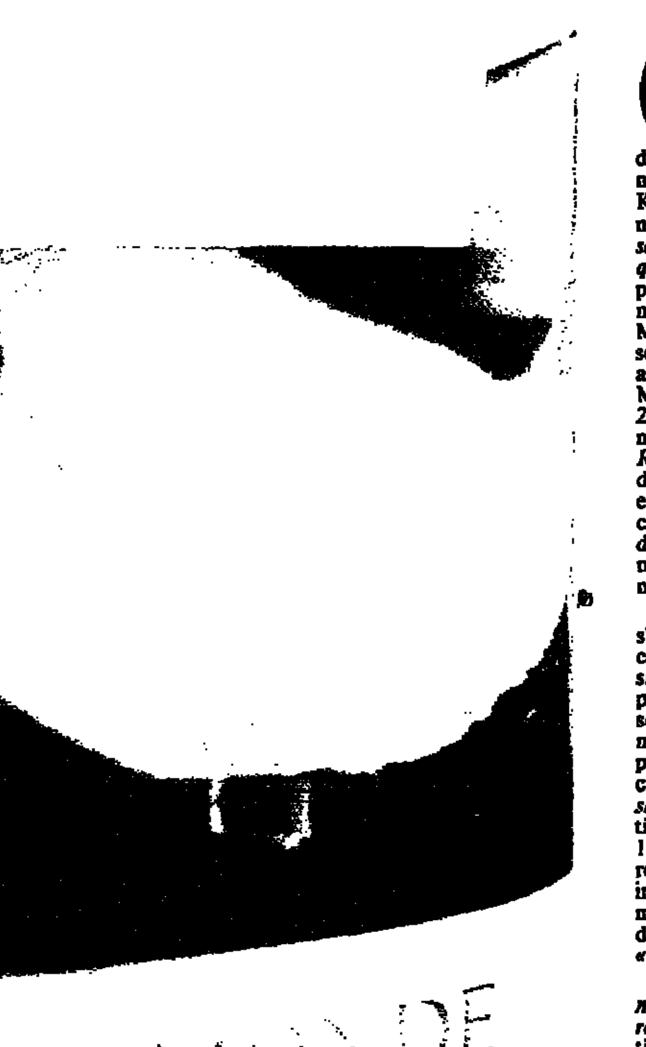
Solidarité et tolérance accrues, persistance de certaines craintes et pratiques «irrationnelles», l'enquête KABP permet d'appréhender, à un moment donné, sur un sujet précis, l'état des mœurs. Recoupée avec d'autres indicateurs (données épidémiologiques ou ethnographiques sur des populations spécifiques, des circonscriptions géographiques, enquêtes quantitatives et qualitatives des appels téléphoniques au numéro «Sida info-service», des activités des centres de dépistage, de l'évolution des ventes de préservatifs), elle réunit des indices capables d'orienter les politiques de prévention.

A l'Agence française de lutte contre le sida (AFLS), Mme Ariane Revol-Briard, chargée de mission à la communication, confie que *«la campagne d'affichage «Dis-moi oui» a été complètement bâtie à partir des résultats de l'enquête de mars 1990. On s'est aperçu que, globalement, les gens se disaient à cent pour cent solidaires avec les malades du sida*, explique-t-elle. *Mais au fur et à mesure qu'on entrait dans le détail, avec des questions comme «Partiriez-vous en vacances avec?» «Iriez-vous manger chez?» ou «Confieriez-vous vos enfants à?» une personne séropositive, le pourcentage diminuait nettement.»* Les résultats 1992 sont actuellement à l'étude à l'AFLS. Quel impact auront-ils sur les choix stratégiques en matière de communication?

«Il est trop tôt pour le dire», affirme-t-on à l'AFLS. Il semble pourtant que, sans négliger la communication «grand public» et en respectant l'équilibre entre, d'une part, la promotion du préservatif et, d'autre part, les messages de solidarité à l'égard des malades, l'agence pourrait réfléchir à une communication plus ciblée, à destination de groupes de population dits «à risques». *«On poursuit inévitablement plusieurs objectifs en même temps*, commente pour sa part M. Moatti. *On n'est jamais à l'abri des effets contradictoires, des effets pervers de la prévention. Et la contradiction ne peut aller qu'en se renouvelant sans cesse, car la maladie est une maladie transmissible.»* Plus encore que l'opinion, la prévention est fragile.

LAURENCE FOLLÉA

(1) L'enquête menée en mars 1990 portait sur un échantillon national de mille personnes constitué selon la méthode des quotas. L'interview était réalisé en face-à-face au domicile de l'interviewé. En février-mars 1992, l'enquête a été réalisée par téléphone auprès d'un échantillon aléatoire d'individus âgés de dix-huit à soixante-neuf ans, suivant le même protocole que l'étude ACSF (analyse des comportements sexuels en France) effectuée sous la responsabilité de l'INSERM (*le Monde* du 1er juillet).



Les ferrailleurs du nucléaire

Une industrie est en train de naître : celle des démanteleurs d'installations nucléaires. Le CEA fourbit ses armes et développe de nouvelles techniques

QUE faire des ateliers ou des installations nucléaires qui arrivent en fin de vie ? Pas question, bien sûr, contrairement à ce qui se passe souvent dans d'autres domaines d'activités industrielles, de laisser bâtiments et matériels se détruire lentement sous les assauts du temps. Trop dangereux. Dans ces installations, la radioactivité règne, invisible, prête à profiter de la moindre faute d'inattention, de la moindre fissure, de la moindre faille dans le dispositif de sûreté.

Ailleurs aussi ces risques existent. Mais leurs dangers sont souvent perçus de façon différente. Or, plus que toute autre, l'énergie nucléaire se doit d'être exemplaire. Parce qu'il y a eu Hiroshima, parce qu'il y a eu aussi Three-Mile-Island, parce qu'il y a eu encore Tchernobyl et Tcheliabinsk. Parce que, enfin, les quelque quatre cent vingt réacteurs nucléaires civils qui fonctionnent dans le monde ne peuvent véritablement être acceptés par l'ensemble de l'opinion publique qu'à la condition que le nucléaire joue totalement la transparence de l'information et démontre sa capacité à gérer proprement ses activités.

Dans ce contexte délicat, la plupart des pays industrialisés réfléchissent à la meilleure manière de démanteler leurs installations nucléaires et de remettre dans un état aussi proche que possible de leur état initial les sites qui ont hébergé les fameuses installations nucléaires de base. La tâche n'est guère aisée.

Elle est d'autant plus difficile qu'on monte dans la hiérarchie des opérations de démantèlement. Au niveau 1, on se contente d'une fermeture sous surveillance accompagnée d'un enlèvement définitif des matières nucléaires. Au niveau 2, on pratique une libération partielle et conditionnelle du site en réduisant au minimum le volume de l'enceinte radioactive. Avec le niveau 3, on atteint à l'idéal puisque le site traité devient réutilisable sans restriction.

D'une manière générale, on choisit plutôt aujourd'hui de ne pas démanteler totalement les installations lorsqu'elles ne présentent pas de risque de détérioration rapide, afin de permettre une décroissance significative de la radioactivité qu'elles contiennent encore et être mieux à même ensuite de procéder à un démantèlement de niveau 3. En dépit de ces contraintes, les spécialistes de ces techniques se sont déjà livrés à quelques démonstrations de niveau 3.

C'est ainsi que les Américains ont presque entièrement démantelé leur réacteur de Shippingport (72 MW) pour un coût d'environ 100 millions de dollars. Les Allemands ont fait de même pour 120 millions de dollars avec leur 100 MW de Niederaïchbach, et les Japonais avec leur JPDR de 90 MW pour 145 millions de dollars. Paradoxalement, la France ne s'est pas encore lancée dans une opération de cette envergure.

Mais, depuis vingt ans déjà, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) a totalement démantelé – au niveau 3 – six réacteurs de recherche ou maquettes critiques de faible puissance et huit installations composées de laboratoires ou d'usines. D'autres sont en cours : quatre opérations de niveau 2 sur des réacteurs (G2, G3, EL4 et Rapsodie) et six de niveau 3 sur des laboratoires et des usines. Au total, une vingtaine d'installations du CEA devraient être « traitées » d'ici à l'an 2000. Coût de la facture : 1,5 à 2 milliards de francs.

Le CEA n'est donc pas à la remorque de ses concurrents. *« L'un de nos atouts par rapport aux opérations qui ont été menées à l'étranger,* explique M. Jean-Yves Barré, directeur du cycle du combustible au CEA, *c'est que nous avons depuis vingt ans travaillé sur une multitude de projets différents. De ce fait, nous avons acquis une vue d'ensemble des problèmes qui se posent et avons évité le piège d'une spécialisation sur un seul type de démantèlement. En outre, nous bénéficions par rapport à nos confrères de l'appui constant et des apports des équipes de la direction du cycle du combustible. »*

Une opération test à Chooz

Sans doute est-ce là l'une des raisons pour lesquelles le CEA, selon M. Barré, a, pour les dix ans à venir, *« le programme de démantèlement le plus ambitieux »*. Seule inconnue : les crédits. Seront-ils disponibles quand cela sera nécessaire ? Car, par un de ces paradoxes dont l'administration est familière, le CEA se doit, du fait de son statut d'organisme public, de provisionner ces opérations pluriannuelles par des crédits annuels seulement prélevés directement sur son budget de recherche (1).

Une situation inconfortable et qui tranche avec celle d'EDF, qui met régulièrement en réserve les sommes nécessaires au démantèlement futur de ses centrales, soit 15 % environ du coût actualisé de la construction d'un réacteur. Près de 16 milliards de francs ont ainsi été provisionnés en 1989 par l'établissement public. *« Mais ce n'est pas avant 2020-2030,* estime M. Barré, *que le gros de ce marché se manifestera, du fait de l'augmentation de la durée de vie des centrales à quarante ans. Dans ces conditions, il est probable que les opérations de niveau 3 sur ces sites n'interviendront pas avant 2050. »*

Ce n'est bien entendu pas une raison pour éviter de se préparer. D'ailleurs, il n'est pas impossible qu'une petite opération de démonstration soit bientôt effectuée sur le plus ancien des réacteurs de la centrale de Chooz, une unité de 320 MW mise en service en avril 1967. *« Ainsi pourra-t-on,* explique M. Barré, *mieux cerner les coûts et les difficultés techniques. »* Acquérir des connaissances, des tours de main, du savoir-faire, c'est toute l'ambition de la division du cycle du combustible et de ses cinquante personnes chargées du démantèlement au sein de l'UDIN (2).

« Notre objectif, ajoute-t-il, *n'est pas de jouer les opérateurs pour les grosses opérations. C'est à d'autres comme Framatome, Technicatome, SGN et bien d'autres de s'en charger et de mettre en œuvre les méthodes, les connaissances, les techniques, les systèmes de mesure et les contrôles que nous aurons développés. »* C'est d'ailleurs le sens de toute une série d'opérations qui sont actuellement mises en place. A commencer par le système expert Baladin, qui doit aider le démanteleur dans ses choix.

C'est aussi celui du développement au Creusot, en association avec EDF et Framatome, d'un four d'incinération destiné à brûler les tonnes de graphite qui ont connu le feu nucléaire dans les réacteurs plutonigènes du CEA ou dans les tranches graphite-gaz d'EDF. C'est encore celui de cette aciérie prototype (*le Monde* du 19 septembre) installée au cœur même des réacteurs militaires G2 et G3 du centre de Marcoule (Gard), qui a déjà fondu en quelques mois un peu plus de mille tonnes d'acier légèrement contaminé en lingots de 25 kilos ou de 2 à 5 tonnes. Coût de ce programme : 43 millions de francs financés en partie par le ministère de la défense, auxquels s'ajoutent 40 millions de francs pour les Aciéries du haut Languedoc, chargées de l'opération.

Depuis vingt ans, tout avance donc à petits pas. Ce qui permet à M. Barré d'être optimiste quant à l'avenir de ce métier en devenir. *« Le démantèlement,* dit-il, *est aujourd'hui une opération techniquement maîtrisée, dont les technologies sont disponibles à près de 90 % et la sûreté garantie. Les doses de rayonnement reçues par les équipes de démantèlement sont acceptables et très en dessous des niveaux initialement prévus, comme l'ont montré certains chantiers.*

» Enfin, la gestion des déchets générés par ces opérations, qui représente entre 30 % et 70 % du coût du démantèlement, est également maîtrisée, comme le sont les coûts, que j'estime supportables. » Excès de confiance ? Peut-être un peu. Car si la technique *« a débouché »*, il reste encore beaucoup à faire en ce qui concerne par exemple la réglementation, aujourd'hui inexistante, de la gestion des ferrailles légèrement radioactives ou la construction des futures installations nucléaires, qui, dès leur conception, devront désormais prendre en compte les opérations de démantèlement, comme le précise un décret du 19 janvier... 1990.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Le budget démantèlement du CEA a été de 188 MF en 1991 et de 132 MF en 1992. En 1993, il devrait être en principe supérieur à cette dernière somme.

(2) Unité de démantèlement des installations nucléaires.

Un siècle de tremblements

Suite de la page 11

L'Allemagne – et donc à l'époque Strasbourg – a été particulièrement active dans les progrès fulgurants de la sismologie, comme l'a rappelé au récent symposium le géophysicien Elie Peterschmitt, ancien directeur du Centre sismologique euroméditerranéen dont le siège est à Strasbourg. Les deux premières conférences internationales de sismologie se sont, d'ailleurs, tenues à Strasbourg en *1901 et en 1903. Bien évidemment*, la première guerre mondiale a freiné ces extraordinaires développements.

Jusqu'aux années qui ont suivi la seconde guerre mondiale, la sismologie a été marquée, notamment, par la mise au point par Gutenberg et Richter de l'échelle des magnitudes et par la découverte, en 1936, par la Danoise *Inge Lehmann (née en 1888* et, aux dernières nouvelles, toujours *de ce monde...) de l'existence*, au centre du noyau liquide, d'une graine solide de 1 250 kilomètres de rayon.

A partir de 1960, les progrès de la sismologie ont repris. Le 21 mai *1960 s'est produit* au Chili le plus violent tremblement de terre du siècle. *Ce qui donna, notamment, l'occasion* de « voir » et de mesurer les *oscillations libres de* la Terre (une vibration qui fait « tinter » toute *notre planète selon des périodes* très particulières après une violente *secousse*).

Ce fut aussi ce séisme du Chili qui permit à Ari Ben Menahem (Weizmann Institute, Rehovot, Israël et Massachusetts Institute of Technology) de calculer pour la première fois la vitesse à laquelle se propage, en surface, la rupture déclenchée par un tremblement de terre : le séisme *du Chili a fait jouer une* faille sur une longueur de 1 000 kilomètres et la rupture *s'est propagée à la vitesse* de 3,5 kilomètres par seconde.

Les plaques, les appareils et l'informatique

Les années 60 ont vu des progrès extraordinaires dans des domaines très divers. Au cours de cette décennie s'est élaborée la théorie de la tectonique des plaques qui donnait enfin à la dérive des continents une explication rationnelle. Théorie d'autant plus intéressante pour les sismo*logues que la grande majorité* des séismes se produisent aux frontières *des plaques*.

En outre, des sismomètres de plus en plus sophistiqués ont été mis au point. Enfin l'informatique a mis à la disposition de la sismologie – *comme à celle de toutes* les autres disciplines scientifiques – la possibilité de numériser les données recueillies actuellement en quantités toujours plus énormes et, pour traiter ces dernières, une puissance de calcul inimaginable jusqu'alors et qui ne cesse de *grandir*.

Ainsi a pu naître la tomographie sismologique. Grâce à la capacité *d'apprécier* de mieux en mieux la vitesse de propagation des ondes sismiques et grâce *à l'augmentation* considérable des observatoires sismologiques, notamment dans le réseau Géoscope *(lire l'article ci-dessous)*, on « voit » désormais la vitesse des ondes *sismiques selon des plans multiples* horizontaux (c'est-à-dire sphériques puisque parallèles à la surface de la Terre) ou verticaux. On a donc maintenant une vue globale – encore partielle et incomplète, certes, mais sans cesse plus fine – des dynamiques qui, *à tous les niveaux de l'intérieur* de la Terre, agissent les unes sur les autres et font que notre planète est bien vivante.

YVONNE REBEYROL

Vingt-trois stations pour ausculter la Terre

En 1982, l'Institut national des sciences de l'univers (INSU, qui est partie intégrante du CNRS), à l'initiative de l'Institut de physique du globe de Paris (IPGP) dont le directeur était alors Claude Allègre, a lancé le programme Géo*scope dirigé jusqu'à 1990 par* Barbara Romanowicz (1) (actuellement professeur à l'université de Californie à Berkeley et chargée de moderniser les réseaux sismologiques de cette institution) et, depuis lors, par Jean-Paul Monta*gner, Jean-François Karczewski* en étant le directeur technique. Le *CNRS et le ministère de l'éduca*tion nationale ont célébré le dixième anniversaire de Géoscope en tenant à Paris, du 28 au 30 septembre, un symposium au cours duquel plus de 150 spécialistes d'une vingtaine de nationalités ont fait le point des techniques et des connaissances dans *les domaines de la dynamique de* la Terre et de la sismologie.

Le réseau Géoscope compte actuellement 23 stations réparties sur toute la planète. Et on espère *en avoir une trentaine d'ici peu.* Ce qui implique une coopération *étroite avec divers organismes* français et avec plusieurs pays étrangers. *Chacune de ces sta*tions, équipées de sismomètres très sensibles, enregistre en *x, y* et *z* différentes ondes émises dans de nombreuses fréquences par tous les tremblements de terre dont la magnitude est supérieure à 5,5. Ce qui permet de « voir » sous quelle forme et au bout de combien de *temps* les ondes émises par le même *séisme arrivent à chaque station.* Ainsi peut-on sans cesse amélio*rer la connaissance globale – tou*jours plus complexe – de la dynamique de l'intérieur de la Terre.

Pour comprendre que notre planète est « vivante », il faut avoir à l'esprit que la Terre est une machine thermique. Le *manteau* (tout ce qui est entre la *croûte* et le *noyau*) est chaud car il contient *des matériaux radioactifs. En plus*, le *noyau* est chaud, lui aussi, *peut-être à cause du passage de* l'état liquide (du *noyau* externe) à l'état *solide (la graine) qui dégage* forcément de la chaleur. En outre, *le noyau a conservé une partie de* la chaleur née de la formation de la Terre par accrétions (on pourrait dire aussi carambolages) de nombreux corps célestes qui se sont produites aux alentours de 4,6 milliards d'années. Toute cette chaleur cherche forcément à se dissiper en s'évacuant à travers les couches superficielles de notre planète.

En partant de la surface de la Terre, il y a d'abord la *lithosphère (les plaques rigides qui se dépla*cent sans cesse les unes par rapport aux autres) épaisse en moyenne de 70 kilomètres, faite d'une part de la *croûte* (océanique ou continentale) et d'autre part du haut du *manteau* supérieur.

De 70 à 200 kilomètres sous la surface, on a, dans le *manteau* supérieur, l'*asthénosphère* qui est visqueuse à l'échelle des temps géologiques. Elle est « brassée », sans doute à des vitesses de quelques centimètres par an, par des courants de convection (analogues à ceux que l'on voit dans une casserole de soupe posée sur une source de chaleur) dont la tomographie sismologique permet de « voir » la direction. De 200 à *400 kilomètres*, le *manteau supé*rieur continue sans être séparé de *l'asthénosphère par une disconti*nuité globale.

Les courants de convection, jusqu'à 400 kilomètres de profondeur, sont sûrement très impor*tants. Ils sont, sans doute possi*ble, corrélés aux mouvements des *plaques au point que ces mouve*ments et ces courants réagissent les uns sur les autres. En revanche, vers la profondeur de 400 kilomètres (à 10 ou 20 kilomètres près), il y a une surface de discontinuité qui est due probablement à des changements de la structure cristallographique des *roches et qui n'est guère épaisse* que de quelques kilomètres.

Des zones de transition encore mal comprises

La zone de transition qui vient ensuite (de 400 à 670 kilomètres) sépare le *manteau* supérieur du *manteau* inférieur. La profondeur de 670 kilomètres est intéressante : elle correspond à la pro*fondeur maximum des tremble*ments de terre sans que l'on *sache très bien expliquer cette* coïncidence. Mais cette zone de transition pose des problèmes : on ne sait pas, en effet, si elle est une discontinuité physique ou chimique ; on ne sait pas non plus si elle est une région d'échanges entre les deux parties du *man*teau, ni même si ces échanges existent. Pour certains, les courants de convection brassent tout le *manteau*. Pour d'autres, il y a deux systèmes de courants de convection, l'un dans le *manteau* supérieur et l'autre dans le *manteau inférieur même si, en l'état* actuel des techniques, on « voit » *encore très mal le manteau* inférieur.

Dans l'hypothèse de deux systèmes de convection, qui est actuellement la plus couramment admise, on peut imaginer qu'il y a cependant des échanges intermittents de matière entre les deux régions du *manteau*. Et d'autant plus qu'il y a les fameux *points chauds* et leurs *panaches* (en anglais *« hot spots »* et *« plumes »*).

Les *points chauds* et leurs *panaches* d'une centaine de kilomètres de diamètre, pense-t-on, sont caractérisés par des montées, plus rapides que les courants de convection, de matière très chaude venant de la base, soit du *manteau* supérieur, soit du *manteau* inférieur. Ils ont une durée de vie suffisamment longue pour être fixes par rapport aux plaques. En surface, ces *points chauds* sont marqués par des volcans. La plupart des volcans du *Pacifique sont de ce type. Etant* fixes par rapport à la plaque Pacifique qui dérive vers le nord-ouest, les *points chauds* créent des chapelets d'îles (Hawaï, Marquises, Société, etc.) tous alignés selon un axe nord-ouest-sud-est, dont seule l'île la plus au sud-est porte un volcan actif et dont l'âge augmente vers le nord-ouest. Outre le Pacifique, l'Afrique est *riche, elle aussi, en points chauds* anciens ou récents (Hoggar, Tibesti, mont Cameroun, Djibouti, Canaries, etc.). En tout, les auteurs comptent entre 50 et 100 *points chauds* sur la Terre.

Certes, les techniques actuelles ne permettent pas de « voir » un *panache*. Mais elles détectent les groupes de *panaches*, même si ces derniers sont individuellement éloignés l'un de l'autre.

*A 2 700 kilomètres (à 100 kilo*mètres près) de profondeur, on a détecté une *couche D''* très bizarre qui fait la transition entre le *manteau*, visqueux à l'échelle des temps géologiques, et le *noyau* qui, lui, est liquide. Tout ce qu'on *en sait, c'est qu'elle est épaisse* d'environ 200 kilomètres (à *50 kilomètres près) et qu'elle est* très hétérogène. Mais on ne peut dire si ce sont la température ou la composition de la *couche D''* – ou les deux – qui sont à l'origine de ces *hétérogénéités*.

Du *noyau*, qui commence aux alentours de 2 900 kilomètres, on ne sait pas grand-chose. Toutefois, on sait depuis longtemps que le *noyau* liquide, fait essentiellement de nickel et de fer, est lui *aussi « brassé » par des courants* internes complexes et lents (*quelques kilomètres* par an peut-être), mais assez rapides pour engendrer un mécanisme de dynamo auto-entretenue, lui-même créateur d'un double champ magnétique, l'un dipôle (90 % de l'intensité du champ magnétique terrestre total) et l'autre *non* dipôle (les 10 % restants).

*Entre 4 700 et 5 120 kilomè*tres, on pense qu'existe une nouvelle zone de transition au-dessous de laquelle se trouve la *graine* solide.

De telles études relèvent, bien évidemment, de la recherche fon*damentale. Mais elles sont aussi* fort utiles pour mieux localiser les *foyers et les épicentres*, pour mieux calculer l'énergie libérée et *donc* la magnitude, pour mieux connaître les mécanismes des tremblements *de terre*, notamment le nombre, la durée et les processus des ruptures (des chocs). Toute meilleure compréhension des séismes faisant espérer qu'on sera, tôt ou tard, mieux en mesure de protéger les personnes et les biens des risques sismiques.

La France est le premier pays à avoir constitué un réseau global pour la tomographie sismologique dont les résultats sont si intéressants que les Etats-Unis ont commencé à en faire un autre.

Y. R.

(1) En ouvrant le symposium du dixième anniversaire de Géoscope, André Berroir, directeur de l'INSU, a annoncé que Barbara Romanowicz allait recevoir une des médailles d'argent du CNRS pour l'année 1992.

POINT DE VUE

Deux ou trois choses que je sais d'eux...

par le docteur Francis Curtet

LE débat sur la légalisation de la drogue se durcit. Après des juristes et des économistes, ce sont des médecins qui souhaitent que les généralistes puissent soigner les toxicomanes par la prescription de stupéfiants (*le Monde* du 9 septembre). Et, peu à peu, le doute *s'installe dans le public... Et si la* prescription de stupéfiants permet*tait d'établir un contact préalable à la* guérison ? Et si la distribution d'héroïne limitait les *risques de sida ?* Ainsi on s'achemine insidieusement vers un modèle espagnol, suisse ou hollandais... Le projet européen n'impliquant pas de se couler forcément dans le moule d'un mauvais gâteau, j'aimerais bien dire deux ou trois choses que j'ai appris des toxicomanes.

Contrairement à une idée reçue, plus de la moitié des toxicomanes aidés par les institutions spécialisées se tirent d'affaire. Leur réussite est telle que vous ne pourriez, en les *croisant dans la rue,* soupçonner qu'ils ont galéré des années au tra*vers de la drogue et des prisons*. L'efficacité du réseau de soins français et le parti pris de ne *considérer* la drogue que comme le symptôme d'une souffrance plus profonde qu'il importe de résoudre ont abouti à ces résultats qui nous permettent *d'être proportionnellement* le pays européen le moins touché par la drogue. Certes, la « guerre » n'est pas gagnée, mais elle est loin d'être perdue, et nous n'avons pas encore joué tous nos atouts : une prévention plus diversifiée et plus constante et l'accroissement du réseau de soins viendront compléter la création du numéro national (05-23-13-13) offrant à chacun la possibilité d'être conseillé *anonymement* et gratuitement. Stopper nos efforts en organi*sant une distribution légale de dro*gue serait donc une énorme erreur *stratégique*.

Quand un toxicomane va voir un médecin, il lui demande avant tout des substances pour calmer les douleurs, l'angoisse et l'insomnie consécutives au manque de drogue. Certes, il va tester le médecin en *tâchant de le convaincre de prescrire* des stupéfiants, ne serait-ce que *parce qu'il est plus pratique de se* droguer légalement. Si le médecin *cède, il n'y aura pas de sevrage,* mais passage d'une dépendance à une autre. Quant à l'instauration d'un dialogue permettant la mise à plat des problèmes qui ont entraîné la toxicomanie, elle est illusoire. Comment faire confiance à un prétendu « soignant » qui entretient sciemment une toxicomanie ?

C'est en ce sens que les *sollicitations* du consultant ont valeur de test. Si le praticien propose de traiter les symptômes avec des médicaments qui n'ont rien à voir avec la *drogue*, et *ces médicaments* existent, il devient alors un interlocuteur possible. *D'ailleurs, 70 % des* toxicomanes consultants du Trait d'union étaient contre la légalisation de la drogue, un chiffre qui en dit long sur ce que les toxicomanes attendent véritablement d'un médecin. Les Hollandais font état d'un nombre minime de cas de sida parmi leurs toxicomanes. Je ne *remets pas en cause ce résultat,* je constate seulement qu'ils ne nous *fournissent jamais un autre chiffre* : celui du pourcentage de toxico*manes parvenant à quitter définitive*ment la drogue. Ils ont choisi de *sacrifier la lutte contre la toxicomanie* à la lutte contre le sida. Peut-on se satisfaire de cette amère victoire ? Je crois que, pour notre part, nous avons le devoir de nous battre sur les deux fronts – de la drogue et du sida – même si c'est plus difficile.

Quant à ceux qui proposent de distribuer des stupéfiants aux toxicomanes « irrécupérables », *je leur* dirai qu'il n'existe pas de toxicomane irrécupérable. Contrairement à un cancéreux au stade ultime, devant lequel nous sommes impuissants, le toxicomane, quelle que soit son histoire, quelle que soit la durée de son intoxication, peut toujours se décider enfin à vivre. Il suffit pour cela d'un *déclic, d'une étincelle de confiance,* qu'il ira chercher dans le regard du *thérapeute. Je crains fort que cette* étincelle ne luise pas dans les yeux de ceux qui, en *blouse blanche*, se proposent de relayer les trafiquants.

▶ **Le docteur Francis Curtet est psychiatre des hôpitaux, directeur de l'association Grande écoute.**

SCIENCES • MEDECINE

La recherche au microscope

Après trois ans d'expertise, le Comité national d'évaluation de la recherche vient de présenter les premiers résultats de ses travaux

CINQ rapports, portant respectivement sur le programme spatial français, l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER), l'Institut national des sciences de l'univers (INSU), le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) et les Groupements d'intérêt public (GIP) ont été présentés, début octobre, aux autorités de tutelle.

• Le programme spatial français, ne serait-ce que par sa taille (16,7 % du budget civil de recherche et de développement (BCRD) en 1992, soit le plus gros budget des grands programmes de développement technologique) et par son taux de croissance (+7,2 % en 1993), méritait que le Comité national d'évaluation de la recherche (CNER) (1) se penche sur ses procédures, sa gestion et ses différentes composantes. Il s'agissait d'en *«apprécier la cohérence, tant au niveau des objectifs affichés que des moyens disponibles».*

Constatant que *«l'accroissement des dépenses dans le domaine spatial au cours des dernières années a été beaucoup plus rapide que celui de l'ensemble de la recherche française»*, le Comité estime que la part des dépenses publiques de recherche qui lui sont consacrées *«ne saurait augmenter encore sans poser de graves problèmes à d'autres activités de recherche tout aussi justifiées»*. Il suggère notamment que soient exclues du programme financé par le BCRD *«les activités devenues opérationnelles, tels les satellites Météosat, dont le financement doit être assuré par d'autres ressources»*. Et souligne l'urgence, pour le gouvernement, de *«se préoccuper activement de satisfaire les besoins de lancement de satellites scientifiques, de défense ou d'observation de la Terre, auxquels le programme Ariane-5 ne répond pas directement»*.

• Doté d'un budget global annuel supérieur à 860 millions de francs (dont 750 en provenance du BCRD), l'IFREMER résulte de la fusion, en 1985, du Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO) et de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (ISTPM). Un regroupement qui explique, sans pour autant le justifier, que son champ d'action reste aujourd'hui encore constitué par *«la juxtaposition d'activités très diverses, voire disparates»* et par *«une forte dispersion géographique et thématique»*.

Relevant *«l'insuffisante définition des missions»* de l'IFREMER (à la fois service technique des ministères chargés de la mer et de l'environnement, structure de recherche et gestionnaire de la flotte océanographique hauturière), le CNER constate également *«la gravité du phénomène de vieillissement»* dont souffre cet organisme. Il recommande aux pouvoirs publics de *«définir une politique française de l'océanographie»*. Et de clarifier les financements de cet établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), afin d'apaiser *«les conflits qui s'instaurent entre le souci d'augmenter les ressources propres de l'organisme (...) et les missions d'expertise au profit des pouvoirs publics de transfert technologique et de recherche proprement dite»*.

• En se substituant, en 1985, à l'Institut national d'astronomie et de géophysique (INAG), l'Institut national des sciences de l'univers (INSU), qui dépend du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), a élargi son domaine de compétence à la géologie et à l'océanographie. Son budget annuel, supérieur à 230 millions de francs, se répartit entre trois divisions : astronomie-astrophysique (52,7 %), océan/atmosphère (21,8 %) et sciences de la Terre (25,5 %). Face à cette organisation sectorielle, le bilan du Comité d'évaluation reste mitigé. *«L'INSU ne semble être, dans une large mesure, que la juxtaposition de ses trois divisions scientifiques. Il n'a pas élaboré ni affiché une véritable stratégie, qui correspondrait pourtant à sa mission»*, estime-t-il.

Soulignant le rôle *«très positif»* joué par cet organisme en matière d'équipements lourds (tant en astronomie qu'en océanographie), le CNER déplore une fois encore *«l'absence d'une véritable coordination nationale des programmes océaniques français, qui n'est assurée ni par l'IFREMER ni par l'INSU»*. S'interrogeant par ailleurs sur *«la confusion entretenue entre les modes d'intervention pris en charge par l'INSU et ceux qui relèvent du département des sciences de l'univers du CNRS»*, il suggère la création d'une agence ou d'un comité extérieur au CNRS qui assurerait au plan national *«une coordination ou une concertation entre les organismes actifs dans le domaine des sciences de l'univers»*.

• Chargé de *«procéder à des études et des recherches scientifiques intéressant la construction et le logement»*, le CSTB est doté d'un budget annuel de plus de 260 millions de francs (dont 100 millions émanant du BCRD). Il a été créé en 1947 sous la forme d'une fondation, pour se constituer en EPIC, en 1957. Effectuée à la demande conjointe des ministres chargés de la recherche et du logement, l'évaluation par le CNER s'est essentiellement attachée à déterminer les atouts et les faiblesses du CSTB, dans le nouvel environnement suscité par la mise en application de la directive européenne sur les produits de la construction.

Soulignant en premier lieu *«le rôle de pionnier que le Centre et ses dirigeants ont joué pour sensibiliser leurs partenaires de la construction au grand marché européen»* et le bien-fondé de ses fonctions normatives ou para-normatives, le Comité rappelle que la recherche représente également *«une part considérable»* de l'activité du CSTB. Recherche *«de bonne qualité dans l'ensemble»*, mais qui pourrait encore être améliorée. Les experts recommandent notamment au CSTB de *«recourir plus systématiquement aux ressources scientifiques des laboratoires universitaires, des écoles et des établissements de recherche fondamentale et appliquée»*, et d'envisager *«la création de postes d'accueil pour les chercheurs des organismes d'enseignement supérieur et de recherche»*.

• Les Groupements d'intérêt public (GIP, créés en 1982) ont comme objectif de lier, pour une durée déterminée, des organisations publiques ou privées autour d'un projet commun. Une trentaine fonctionnent actuellement, qui associent environ 260 partenaires. Une *«structure de coopération attirante pour des partenariats variés»* qui, estime le CNER, constitue une valeur ajoutée de l'innovation *«certaine, mais limitée et conditionnelle»*.

Si les GIP «mixtes» (associant partenaires publics et privés), de loin les plus nombreuses et les plus dynamiques, savent profiter du *«caractère hybride»* d'une structure soumise à la fois à la tutelle publique et aux critères de performance économique, la formule *«n'a pas encore fait ses preuves dans le domaine de la recherche proprement dite»*. Evoquant les *«difficultés de l'apprentissage du partenariat codifié»* et les insuffisances qui en résultent (absence de suivi des programmes, présentation hors normes des budgets et des comptes, qualité défectueuse des rapports d'activité...), le CNER constate, enfin, qu'*«échouent les GIP qui sont imposés aux partenaires par l'extérieur, ou qui procèdent par regroupements purement conjoncturels»*.

CATHERINE VINCENT

(1) Le CNER comprend dix membres, nommés par décret en Conseil des ministres pour une période de six ans et renouvelés pour moitié tous les trois ans. Y paricipent actuellement : MM. Christian Bècle (recteur d'académie et président du Comité), Jean-Pierre Causse (ancien directeur général adjoint chargé de la recherche à Saint-Gobain), Michel Demazure (professeur de mathématiques à l'Ecole polytechnique), Pierre Joliot (professeur au Collège de France), Gaston Meyniel (doyen honoraire de la faculté de médecine de Clermont-Ferrand), Jacques Dondoux (président de la Caisse nationale des télécommunications), Jacques Stern (président d'honneur de Bull), Jean-François Théry (conseiller d'Etat), Roland Morin (conseiller-maître à la Cour des comptes), et Mme Danièle Blondel (professeur à l'université Paris-IX).

En bonne voie

Un budget civil de recherche et de développement (BCRD) de 53,7 milliards de francs pour 1993, en hausse de 5,25 % par rapport à 1992, des programmes nationaux aux enjeux sociaux et économiques parfois considérables, une perspective européenne d'ores et déjà devenue réalité pour les plus ambitieux d'entre eux, tel le programme spatial : c'est dire la responsabilité qui incombe à la «magistrature» consultative qui, dans les années à venir, aura en charge l'évaluation du fonctionnement et de l'efficacité des institutions scientifiques et le contrôle des grands équilibres de la recherche française.

Les travaux du Comité national d'évaluation de la recherche (CNER), à la création duquel ont été associés vingt-deux départements ministériels, répondront-ils à cet impératif ? A en juger par les premières analyses que ses dix membres viennent de rendre publiques, l'objectif initial du CNER, qui était d'évaluer, à sa propre initiative ou à la demande du ministre de la recherche, *«les organismes, les programmes et les procédures ou institutions spécifiques dont le financement figure au BCRD»*, semble en tout cas en bonne voie d'être atteint.

Qu'il s'agisse d'estimer le bien-fondé des choix scientifiques et technologiques, l'adéquation des moyens affectés aux programmes et des instances chargées de les mettre en œuvre, ou l'efficacité des coopérations développées avec les entreprises, leurs expertises et recommandations mettent en lumière de manière cohérente et argumentée, pour chacun de ces établissements ayant *«vocation à être des organisations vivantes et évolutives»*, de multiples faiblesses de structure ou d'organisation.

Cinq autres évaluations sont actuellement en cours, qui concernent respectivement l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM), trois programmes prioritaires (Biotechnologies ; Homme, travail, technologies ; Matériaux) et les Centres régionaux d'innovation et de transfert de technologie. Doté d'une relative autonomie dans le choix de ces thèmes d'étude, le CNER affirme également vouloir étendre le champ de ses réflexions à des problèmes plus généraux, *«qui lui paraissent revêtir une singulière importance dans la configuration actuelle du dispositif national de recherche»*.

L'ambiguïté du statut d'établissement public de recherche à caractère industriel et commercial (EPIC), les dysfonctionnements qu'entraîne sur de nombreux organismes de recherche le système de double tutelle, l'insuffisance, enfin, de la coopération entre les institutions scientifiques n'en sont que quelques exemples.

Ca. V.

Correspondance

Le gouffre du Sumatriptan

Suite à l'autorisation de mise sur le marché du nouvel anti-migraineux (le Monde du 30 septembre), M. Alain Autret, professeur de neurologie au CHU de Tours, nous a fait parvenir les réflexions suivantes :

La prochaine mise sur le marché du Sumatriptan, anti migraineux annoncé comme extrêmement puissant mais au coût prohibitif, amène à réfléchir sur la vulnérabilité de la réflexion médicale et l'inadaptation de notre réglementation dans le domaine de la prescription.

Le Sumatriptan a fait l'objet d'une recherche clinique remarquablement organisée. Plusieurs milliers de patients étudiés selon les règles de l'art en ont démontré l'efficacité : le pourcentage de patients améliorés par ses formes orale et sous-cutanée varie de 50 % à 80 %, alors que l'effet placebo n'affecte que de 10 % à 25 % des cas. Cependant, la vraie question est de savoir si ce nouveau médicament est plus efficace que les autres et s'il peut soigner des migraineux jusque-là résistants. Seulement deux études ont comparé l'effet de la forme orale à des produits existants, l'une à une association Aspirine-Primpéran (le Sumatriptan améliorerait la deuxième et la troisième crise, mais pas significativement la première), l'autre au gynergène caféiné, médicaments traditionnels des crises (le Sumatriptan améliorerait 66 % des patients, le gynergène 48 %). Ainsi l'intérêt de cette forme orale est réel, mais modéré. En revanche, il n'existe pas d'étude comparant la forme injectable (celle qui est autorisée en France) à d'autres médicaments. Or, ceux-ci existent et sont efficaces, le spray nasal (Diergospray) et la dihydroergotamine injectable. Ainsi, sur le plan scientifique l'étude est incomplète.

Les conséquences de ces imprécisions seraient mineures si les coûts de ces médicaments étaient comparables. Or il n'en est rien : les sommes mises en jeu par les décisions récentes sont considérables, bien que sans doute moindres que celles annoncées. En effet, il est peu probable que tous les migraineux essayent l'injection sous-cutanée du Sumatriptan, ni que celui-ci soit constamment efficace et supporté sans appréhension. Quoi qu'il en soit, le bon sens paraît choqué par le fait que puisse être proposé à tout migraineux un traitement qui coûte, par crise, 300 F à la collectivité et 100 F au patient, sans que ce produit ait été testé ni par rapport au spray (disponible en pharmacie pour 49 F, non remboursés) ni par rapport à la dihydroergotamine, dont l'ampoule vaut 2,57 F.

Une information médicale d'une ampleur sans précédent a entraîné un public trop crédule à croire à la survenue d'un médicament miracle. Parallèlement, les instances médicales n'ont su, ou n'ont pu, rationaliser la démarche scientifique. Notre réglementation n'a pas permis d'orienter la prescription aux seuls migraineux qui auraient réellement besoin de ce médicament, car les armes dans ce domaine sont extrêmement limitées. Et finalement la décision, nécessairement politique, s'est faite la main forcée, ignorant pudiquement l'avenir. Face à ce gouffre financier, le contribuable n'a plus qu'à espérer de la sagesse du prescripteur... et du migraineux.

CULTURE

CINÉMA

Confessions d'un Anglais émotif

Le long jour s'achève, une autre vie commence, où douleur et désir se mêlent

THE LONG DAY CLOSES
de Terence Davies

Sous la pluie torrentielle de Liverpool, un garçon de onze ans attend qu'un adulte le fasse entrer au cinéma pour voir une comédie musicale. Il a circonvenu sa mère, elle lui a donné l'argent nécessaire. Elle s'occupe du ménage, et chantonne. Dans la mémoire de Terence Davies, chansons et films composent une toile de fond tenace, d'une réalité plus forte que la réalité objective.

The Long Day Closes, présenté en compétition au dernier Festival de Cannes, fait exactement suite à *Distant Voices, Still Lives* (Quinzaine des Réalisateurs, 1988) où déjà, en chansons d'époque – les années 50 –, et dans un même enchaînement de tableaux anglais à l'humour doux-acide, il décrivait son enfance, les réunions familiales, amicales, et son père détesté.

Son père est mort, l'enfant est devenu un adolescent aux yeux graves qu'émeut le torse nu d'un ouvrier maçon. Qui retrouve dans la tendresse du corps maternel la volupté des premiers jours de la vie. Et s'émerveille encore du sourire des jeunes filles, de leurs jupons bouffants sur les bicyclettes, de la virilité joyeuse de ses frères. Mais en dépit des apparences, les deux films ne sont pas jumeaux.

Les acteurs, en particulier l'adolescent Leigh McCormick, entrent plus étroitement encore dans l'imagerie. L'art de Terence Davies s'est aiguisé, montre une simplicité succulente, provoque un enchantement continuel. L'humour vrille sur un arrière-fond poignant. Sourires, rires, larmes. Terence Davies n'a rien de l'Anglais flegmatique, il ne ménage ni ses émotions ni celles du public.


TOM HILTON

Leigh Mc Cormick.

Le premier chagrin d'amour

The Long Day Closes est d'ailleurs le titre d'un psaume funèbre. Le film raconte une évolution irréversible. Le passage d'une école à l'autre, d'une vie à l'autre ne va pas sans déchirement. Devant les mains clouées du Christ, naît la conscience de la douleur jointe au désir. Devant la «trahison» du meilleur ami qui va jouer avec un autre, jaillit la violence foudroyante du premier chagrin d'amour.

Comme Jean-Claude Lauzon avec *Leolo* ou Kanevski avec *Une vie indépendante*, Terence Davies puise dans son passé. A sa façon sulfureuse, avec sa calme, sa souriante férocité. A présent, il est à New-York pour tourner un «thriller gay». Il quitte l'autobiographie directe. Avec *The Long Day Closes* s'est-il délivré, apaisé? «Apaisé? Pas vraiment, *dit Terence Davies*. Je ressens plutôt ce qu'exprime Dante. dans *l'Enfer :* c'est aux moments de tranquillité que se rappeler ses souffrances est le plus douloureux. Quand vous y êtes, vous n'y pensez pas. En bon chrétien, vous vous dites : «Le monde est ainsi.» Par la suite, vous vous interrogez : pourquoi? Mais le pire est le souvenir du bonheur quand la vie se montre cruelle.

» Mon premier chagrin d'amour s'est imprimé avec force dans ma mémoire, il en va de même chez tous les enfants. Par la suite, vous pouvez le croire sans importance, bientôt vous êtes obligé de vous rendre compte à quel point il vous a marqué. C'est du pur Tchekhov, que j'adore. La première fois que je suis allé au théâtre, j'avais quinze ans, j'ai vu *la Mouette*. Quand je lis *Oncle Vania* ou *les Trois Sœurs*, je suis en larmes. Je me sens proche d'Olga, l'aînée.

Encore que certaines répliques de Sonia, la cadette, me fassent également pleurer : *«Je commence à oublier, chaque jour j'oublie davantage»*. Leur existence est en ruine, elles s'accrochent l'une à l'autre. *«Si seulement nous savions»*, disent-elles. Elles savent, voilà pourquoi la pièce est tragique, et admirable. Je ne sais pas quelle est l'influence de Tchekhov sur moi, mais j'aime sa manière de raconter une tragédie en deux répliques banales. Il illustre parfaitement ce que disait un auteur américain : les gens vivent un désespoir tranquille. Le désespoir tranquille est le sujet de mon nouveau film, *Vile Bodies*.

» Il ne sera pas autobiographique. J'ai l'impression d'avoir tout dit de moi. Je veux passer à autre chose, totalement autre, sans rapport avec l'Angleterre et ma famille. Ce sera l'histoire d'un homme incroyablement séduisant, détruit par la solitude et un amour obsessionnel. Un thème tchékhovien, mais dans l'esprit de *Gilda* et *Laura*, qui sont des thrillers, et avant tout des films d'atmosphère, sur la possession, ou la frustration. Les personnages ne sont pas conscients de leurs sentiments, voilà pourquoi ils fascinent. Laura est vivante, mais porte en elle quelque chose de mort, qui vient peut-être de Gene Tierney, de sa personnalité, car elle n'était pas une si bonne actrice, il faut bien le dire. Moi, à la place d'Otto Preminger, j'aurais distribué Alexis Smith, pour son mystère et son extraordinaire beauté.

La puissance des gestes banals

» Si je peux montrer l'émotion et l'ambiguïté, alors mon film sera réussi. Je ne parle pas seulement de l'ambiguïté chez les personnages, mais dans la vie en général. Pourquoi deux personnes désirent-elles être ensemble? Leurs raisons sont infinies, c'est ça qui est fantastique, et me passionne. Au delà de l'atmosphère, je veux capter les mystères de la vie quotidienne, la puissance des gestes banals. Une main tenant un stylo, le mouvement d'un bras en disent plus que les explications.

» En fait, le texte sera plus abondant que dans *The Long Day Closes*, mais ne racontera pas grand-chose. Juste le contraire de ce que j'ai fait jusqu'à présent. L'action se passe à New-York, où je vais tourner. La ville me terrifie, m'électrise. Là-bas, c'est le dehors, l'extérieur qui sont claustrophobiques. De toute façon, les grandes villes m'épouvantent. Je suis timide. New-York est tellement immense que vous pensez ne pouvoir jamais arriver au bout d'une rue. Le rêve américain et son échec m'intéressent. Les Américains ne savent pas le montrer, la notion d'échec leur fait peur.

» Je suis content de travailler avec des acteurs de là-bas. Ils possèdent une vraie tradition cinématographique et une grande capacité d'invention, alors que les Anglais sont faibles, en tout cas au cinéma. Au cours des auditions, je leur confie un bout de scénario, et leur demande surtout de ne pas «jouer». Sur le tournage, je leur donne leur scène la veille, et on fait entre sept et dix prises.

» J'aime aller vite, ne pas attendre que l'acteur se sente prêt. A un moment des répétitions, on sent qu'il y est presque, on y va. Au début de *The Long Day Closes*, la mère est seule, et chante en regardant la lumière, c'est quelque chose qu'on ne peut pas «jouer». Cela dit, il y a très peu d'improvisations. Je n'ai pas de story-board parce que je ne sais pas dessiner, mais j'ai tout dans la tête.

» Avec les adultes, je suis extrêmement pointilleux. On les dirige, pas les enfants. Tout au moins, plus difficilement. On ne peut pas leur donner de motivations. Lesquelles? Si tu ne pleures pas, je tue ta mère? Seulement, c'est impossible. J'ai été acteur, et j'ai appris une chose : il existe plusieurs sortes de vérités, celles auxquelles vous croyez et les autres. Quand je dirige quelqu'un, sa vérité doit me convaincre, quel que soit le chemin qu'il emprunte pour y parvenir. C'est ce qui fait la vérité du film.»

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

MUSIQUES

Mineurs, musiciens, mozambicains

Les Chopis travaillent dans les mines de platine sud-africaines. Le week-end, ils jouent du xylophone en groupe

BRUXELLES
de notre envoyée spéciale

L'effet est surprenant, vibratoire. Où que l'on se place, les douze xylophones de cet orchestre au son emphatique ondulent avec des allures de sonnerie de cathédrale, à grandes envolées d'aigus et de graves livrés en vagues houleuses et imbriquées. De ces flux sonores, de ces battements élastiques et amplifiés, fabriqués pour envahir l'espace dans tous ses recoins, on se dit qu'ils sont forcément ordonnés, mais comment? Il y a bien un chef, visiblement rivé au milieu de la troupe, dans le rôle du géant sage. Epaulé par trois tambourinaires, il relance, coupe les cercles sonores qui sont la base de la musique Chopi, une ethnie originaire de la côte sud du Mozambique, au nord de Maputo.

Du soprano à la contrebasse, il s'agit de jouer ensemble en suivant une structure rythmique cyclique, souterrainement ordonnée par les indications d'un joueur de crécelle, et de maintenir l'unité avec les douze danseurs qui font face aux musiciens. Or, les *timbilas*, terme chopi qui désigne à la fois l'orchestre et l'instrument, le xylophone, sont conçus pour qu'on les entende de loin et pour qu'on les savoure de près . Pour une oreille à géométrie variable. Reflet des chefferies avant l'indépendance en 1975, les *timbilas* devaient assurer la fonction de chroniques sociales locales, mais aussi faire la nique au voisin, donc traverser les kilomètres qui les séparaient des autres villages.

Venancio Mbande, le chef, se doit d'être un homme posé. Grand, large, absorbé dans ses pensées. Depuis 1948, il travaille à la mine de platine de Wildebeesfontein, propriété de la société sud-africaine Impala Platinium Ltd. Dans cette fourmilière où peinent près de douze mille ouvriers d'ethnies et de nationalités variées, Venancio est chargé de la logistique culinaire. Un économe en quelque sorte, qui tient la place du leader et du compositeur dans l'orchestre créé par ses soins, pour *«perpétuer les traditions du peuple chopi»*, à la fin des années 50.

L'écusson de la compagnie minière

Ses troupes – une trentaine d'hommes pour la tournée européenne, le double au pays – portent tous, en coulisse, le même blazer bleu marine, impeccable, brodé à l'écusson de la compagnie minière, qui soutient l'initiative depuis le début, en vertu du principe qu'un sain loisir vaut mieux qu'une dangereuse agitation sociale. Si ces hommes sont, en cet automne 1992, en Flandre, à l'abbaye de Grimbergen, à quelques kilomètres de Bruxelles, avant d'aborder Paris et son Festival d'Automne, ils le doivent à l'ethnomusicologue anglais Hugues Tracey. Aujourd'hui disparu, ce grand connaisseur des cultures africaines, fondateur de l'International Library of African Music, installée à la Rhodes University de la petite ville de Graham's Town, au sud de Durban, a suivi et étudié les *timbalas* depuis 1948. Son fils Andrew a repris le flambeau. Venancio ne manque d'ailleurs pas de tirer son chapeau à l'ethnomusicologue.

Rigueur héritée de la colonisation portugaise, discipline obligée quand on vit une situation aussi précaire que celle du mineur de fond étranger au pays de l'apartheid faiblissant : avant d'entrer en scène, les membres du *timbila* sont droits comme des i. Pendant la semaine, les Chopis musiciens creusent, trient, cuisinent. Le week-end, ils jouent. La mine est alors leur autre village. Mais là, ces hommes rompus aux transferts obligatoires ont dû faire et refaire la démonstration des vertus de leur ethnie, en profitant d'un art appris de leurs ancêtres. Ce qui leur a, finalement, valu un traitement de faveur que jalousent certains de leurs coéquipiers.

La paix au bout de la tournée

Venancio Mbande a vécu si longtemps en Afrique du Sud, de contrats temporaires en contrats temporaires (douze mois à la mine, deux mois à la maison), qu'il en a oublié son portugais. Des mots le hantent : *«civil war»*, *«hunger»*. La guerre civile, la faim, dont le Mozambique meurt depuis bientôt seize ans, depuis l'entrée en rebellion du RENAMO (Résistance nationale du Mozambique), suivie de l'apparition des bandes armées et de dures années de sécheresse. Encore que, pour ces *solteiros*, célibataires forcés, qui gagnent l'argent familial chez l'ennemi, la paix est au bout de la tournée. Sans cesse, les regards se sont tournés vers Rome où le président de la République mozambicaine Joaquim Chissano vient d'arracher un accord de paix avec les rebelles.

Car il ne faudrait pas croire que la musique anesthésie le sens civique. Les chants qui doublent les pièces orchestrales (la plupart signés par Venancio) et les danses, sont autant d'évocations de la vie d'aujourd'hui, avec quelques compromis à l'histoire officielle mozambicaine. Exemples : la mort de Samora Machel, premier chef d'Etat, à tendance marxiste, du Mozambique indépendant, tué en 1986 dans un accident d'hélicoptère où beaucoup ont vu la main de l'Afrique du Sud. Le renvoi des travailleurs mozambicains au *gré* des relations entre les deux pays. Ou encore, l'histoire de Jopo, qui a dépensé tous ses sous en bière et en femmes, dans les bordels qui cernent la mine, avec conseils prophilactiques à l'appui.

Au premier son du tambour, les employés de l'Impala Paltinium Ltd changent d'allure. Ces ouvriers consciencieux, en costume strict l'instant d'avant, s'égayent donc sur la scène en tenue de travail : T-Shirt, short, chemise à carreaux, jambières d'apprentis footballeurs. Trois tambours, quatre xylophones : c'est, en appéritif, la *Danse de minuit pour les jeunes garçons*, version quotidienne. Puis c'est le *Mzeno*, la «grande chanson». Les Chopis rentrent alors à la maison, sur le territoire des hommes valeureux : douze danseurs de jaune vêtus frappent la terre, à coups secs, de leurs boucliers, bondissent en moulinant l'air de leurs jambes tendues, sur les ordres d'un maître de ballet et de son sifflet à roulette.

Véritables maîtres de ballet, les xylophones chopis sont d'allure rudimentaire mais de traitement problématique. Accordés sur une note fondamentale (la *dawumbila*, première note du xylophone soprano, le *chilanzane*), ils sont faits de larges lamelles de bois tendues sur des cordes de cuir souples. Les caisses de résonance, des calebasses pour les graves ou des écorces de fruits pour les aigus, sont coiffées d'une fragile membrane en boyau. Le tout est consolidé à la cire d'abeille. On frappe fort, avec des batons munis de boules de caoutchouc naturel.

Bien entendu, aucun cycle n'est joué de la même manière. Plus riches sont les broderies, plus forte est l'impression. Au milieu de ces danses épidermiques, de ces ondulations sonores élastiques comme les ressorts, les Chopis s'acordent quelques moments de répit. Un peu d'amour, un chant murmuré, accompagné par le *chitende*, cet arc musical à une corde métallique, les vibrations s'apaisent. Car à l'Impala Platinium, au-delà de la frontière de barbelés qui sépare encore le Mozambique de l'Afrique du Sud, on rêve aussi. D'une danse débarrassée des démons de la colonisation, où l'on mime la mort du leader noir asservi par des empires blancs.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► **Du 7 au 11 octobre au Théâtre Renaud-Barrault à 20 h 45. Dimanche 17 heures. Tél. : 42-96-12-27. Le 13 au Cargo à Grenoble. Le 15 à l'Arsenal à Metz.**

AUDIOVISUEL

La Vidéothèque change de tête

Jean-Jacques Aillagon remplace Véronique Cayla, qui rejoint Marin Karmitz pour devenir directrice générale de son groupe MK2

Après dix ans de bons et fougueux services, Véronique Cayla quitte son souterrain des merveilles situé au cœur du cœur de Paris, avec la satisfaction d'une jeune mère ayant élevé un enfant qu'elle va laisser en d'autres mains en pleine santé. La présidente de la Vidéothèque, Françoise de Panafieu, devait annoncer le nom de son successeur, M. Jean-Jacques Aillagon, quarante-cinq ans, actuellement délégué général aux manifestations culturelles à la Ville de Paris et directeur de l'Association de préfiguration de l'Ecole des beaux-arts.

Cinq cents visiteurs par jour, vingt mille scolaires par an, les 40 postes des deux grandes salles de consultation occupés en permanence, sans compter les consultations par Minitel, le conservatoire de la mémoire audiovisuelle de la capitale est une réussite exemplaire. *«J'avais déjà travaillé dans le créneau «culture et audivisuel»*, dit Véronique Cayla. *Aux côtés de Michel Guy, qui voulait faire pénétrer la culture à la télévision par le biais du cahier des charges, en 1974. Puis avec Danièle Delorme à la réalisation de grandes interviews filmées de hautes personnalités de ce siècle pour la collection «Témoins».*

» Jusqu'au moment où Jean Musy (il dirigeait alors une vidéothèque animée par quatre personnes) m'a demandé de le rejoindre. Et Pierre Emmanuel a posé alors, avec son langage de poète, les bases d'un projet qui, à l'époque, ne paraissait pas du tout évident. Pour lui, le vingtième siècle ne retiendrait que deux phénomènes, l'avènement de l'audiovisuel sous toutes ses formes et le développement inéluctable des mégalopoles. De l'idée de créer une structure qui se situe au croisement des deux est née la Vidéothèque.»

Accessibilité ou exhaustivité?

Véronique Cayla souligne qu'à partir de là, dans toutes les phases de conception, de réflexion, d'études, de réalisation, d'exploitation, de croissance de la Vidéothèque, elle a pu profiter d'une entière liberté, que la Ville de Paris a démontré sa confiance en souscrivant dès le départ un engagement pluriannuel de cinq ans, et qu'*«un projet qui bénéficie du parrainage d'un poète et de la bénédiction d'un maire a beaucoup de chances»*.

Ayant opté dès sa naissance pour l'accessibilité plutôt que pour l'exhaustivité, la Vidéothèque, aujourd'hui, programme en continu les 3 000 heures d'images dont elle est propriétaire. 4 500 films différents, dont 1 000 longs-métrages de cinéma, des bandes d'actualités, des courts-métrages de fiction et de publicité, des documentaires et des films d'amateur. Missions pédagogique et ludique intimement liées, visites mêlées de chercheurs, d'étudiants, de banlieusards en attente de RER, de professionnels de l'audiovisuel, la Vidéothèque, championne du «tout thématique» permet d'accéder sous toutes ses formes à la découverte et à la connaissance du phénomène urbain.

«Par exemple, des historiens travaillant ici sur la libération de Paris, rappelle Véronique Cayla, *ont découvert sur des images tournées par des amateurs qu'il y a eu des mouvements de foule et des coups de feu tirés tout au long du passage du général de Gaulle entre l'Arc de triomphe et Notre-Dame. On «localisait» jusque-là ces dernières rafales au quartier de l'Hôtel de Ville...»*

Pour Véronique Cayla, qui fait remarquer que 50 % du public de la Vidéothèque déclare ne fréquenter aucun autre équipement culturel en dehors des salles de cinéma, il reste encore beaucoup à faire pour quitter le statut de glorieux prototype. D'après elle, l'audiovisuel est désormais le seul patrimoine commun, le seul territoire culturel que tous les Français partagent, le seul lien social entre eux, *«le sas indipensable permettant à ceux qui ne l'ont pas trouvée au pied de leur berceau d'accéder à la «culture cultivée»*.

Dernière question, pourquoi Véronique Cayla a-t-elle décidé de rejoindre Marin Karmitz? *«Parce qu'il a toujours produit les films que j'avais envie de voir.»*

DANIÈLE HEYMANN

هكذا من الاصل

CULTURE

PHOTOGRAPHIE

Plus réel que nature

Lynne Cohen trouve dans les lieux et les objets les plus ordinaires des références multiples à l'histoire de l'art

LIMOGES

de notre envoyé spécial

« On parle mieux de l'homme quand il n'est pas là. » Le travail photographique de Lynne Cohen part de cette conviction largement confirmée par les formats noir et blanc qu'elle expose dans le superbe espace du Fonds régional d'art contemporain de Limoges. A la manière d'Eugene Atget et Walker Evans, Lynne Cohen, Américaine installée au Canada, accumule des espaces sociaux (salles de classe, bureaux de conseil d'administration, lieux de formation) où la présence humaine se réduit à des mannequins et à quelques traces comme un cartable, des chaussures ou des portraits de membres d'un club, alignés au mur.

On a un sentiment de malaise devant ces lieux impersonnels et glacés type *Star Trek* et *War Games*, qu'ils soient photographiés en France, en Allemagne, au Canada ou aux Etats-Unis. Première conclusion : rien n'est plus anti-convivial qu'un lieu convivial. Et de constater que l'homme est également une cible, que les lieux d'apprentissage sont tout autant des lieux de destruction.

Mais Lynne Cohen prend un malin plaisir à brouiller les cartes de cette apparente critique sociale. *« Il n'y a aucune volonté documentaire dans mes images. Le monde n'est pas comme ça »*, affirme-t-elle. Pour preuve, les espaces pour adultes (écoles de police ou militaire, stands de tir) s'apparentent à des salles de jeu pour enfants. Tout comme la lumière naturelle qui semble plus artificielle que celle des néons. Les titres des images entretiennent la confusion : « Class Room », « Exhibition Hall », « Office ». « Men's Club ».

La critique sociale s'efface alors pour mettre en lumière la matière noble des objets qui forment une sorte de décor. Lynne Cohen ne touche aucun des éléments du cadre. *« Je prend énormément d'images, il n'y a rien de spontané. Je peux rester quatre heures sur une prise de vue et ne rien garder. »* La présentation vient renforcer cette forme-tableau : grands formats, tirages soignés, cadres en Formica proche du granit, verre allemand *(denglass)* qui enlève les reflets afin que le spectateur soit confronté avec la matière. *« Je veux que la matière implique le spectateur, donner une dimension qui le fasse entrer dans un espace tangible. »*

Cet espace, c'est celui de l'art contemporain tout simplement que Lynne Cohen ne cesse de citer. *« Je veux montrer comment le monde social se rapproche de l'histoire de l'art. Je suis étonné comme le monde est ready-made. »* La baignoire en inox ? *« Un Brancusi. »* La marche simulée de l'homme sur ordinateur ? *« Marey ou Muybridge. »* Les sacs de sable ? *« Joseph Beuys. »* Les mannequins apolliniens ? *« Des sculptures inquiétantes de Leni Riefenstahl. »* Ces taches noires sur un tuyau ou un mur ? *« De l'expressionnisme abstrait, votre un Soulages. »* Mais aussi des références à Marcel Broodthaers, Jasper Johns, au pop art, à Liechtenstein.

Sculpteur venu à la photographie en 1971, enseignante, Lynne Cohen a bien digéré les influences dont elle s'est nourrie : art et langage, minimalisme, pop art, post-modernisme, offrant une réflexion forte et originale sur la représentation du réel.

MICHEL GUERRIN

▶ FRAC Limousin, impasse des Charentes, 87100 Limoges. Tél. : 55-77-08-98. Jusqu'au 30 novembre. Catalogue, 110 p., 180 F. L'exposition est coproduite par l'Hôtel des Arts à Paris, où elle sera présentée du 20 avril au 6 juin 1993. Lynne Cohen est représentée par la galerie Samia Saouma (tél. : 42-78-40-44).

THÉATRE

Sans foi ni loi

Mais qui donc vote pour Hitler ?, se demandait Horvath avant l'incendie du Reichstag

LÉGENDES DE LA FORÊT VIENNOISE
à la Maison de la culture de Bobigny

La pièce de Odön von Horvath, *Légendes de la forêt viennoise*, date de 1931. Cette année-là, le NSDAP, le parti de Hitler, obtient cent sept sièges au Reichstag. Il y a cinq millions de chômeurs. A l'approche flagrante d'un gouffre, même si ses composantes n'en sont pas imaginables d'avance, l'écrivain public, le dramaturge, s'il est doué de raison, comme Horvath, se demande ce qu'est le théâtre, à quoi il sert.

De toute façon, une première question se pose : comment des millions d'électeurs peuvent-ils être racistes ? Comment peuvent-ils soutenir une politique fasciste ? Et de chercher à gauche à droite, et de tourner autour du pot, et d'en revenir, faute de mieux, au même point : c'est par bêtise. Par manque de facultés mentales. Car la méchanceté est aussi une bêtise.

De ses *Légendes de la forêt viennoise*, Odön von Horvath fait donc une manifestation de bêtise. Un défilé de débiles. Il y a carrément dans le tas un jeune nazi, heil Hitler, intello. Et à la première page de sa pièce, von Horvath écrit : *« Rien ne donne autant le sentiment de l'infini que la bêtise. »*

L'alliage du bon et du pire

Et ce n'est pas si simple, voilà ! Car ces messieurs-dames de la pièce ne disent pas que des âneries. Le charcutier Oscar, un vrai artisan qui aime son métier et le soigne, a bien le droit de répondre, au client qui le félicite : *« C'est la tradition ! »* Une veuve de guerre, qui n'a pas digéré l'armistice de 1918, ni ce traité de Versailles qui met son pays dans le désastre, a bien le droit de rêver : *« Huit jours de plus, nous gagnions peut-être la guerre ! »* Et deux amis qui se croisent dans la rue ne sont pas forcément débiles s'ils se lancent, juste en passant : *« Le printemps arrive. » « Oui. Même le temps est devenu fou. » « Nous le sommes tous un peu. »*

Or le dialogue de *Légendes de la forêt viennoise* est souvent fait de mots comme ça. Le plus tragique peut-être, dans les enchaînements des destins, c'est la part de l'in-maîtrisable, la part de l'alliage du bon et du pire. Il est bon qu'Horvath ne soit pas promis aux camps, puisque le 1er juin 1938 il est déjà à Paris, direction New-York ; il est pire que le même jour, en fin d'après-midi, un arbre des Champs-Elysées lui tombe dessus, et le tue.

Incertitude, hasards, ou ce que Racine nomme *« embarras incertains »*, qui alternent avec des *démences dangereuses et des volontés* décidées à détruire, voilà les assises, muettes, des scènes de von Horvath. Pour emplacement de l'action, Horvath *opte pour vingt mètres d'une rue* de Vienne, aligne trois commerces : une charcuterie, un tabac, et, entre les deux, un réparateur de poupées.

Le charcutier est consciencieux, vous le savez déjà. Presque un artiste, dans sa branche. Mais il tue les porcs, d'une main légère, et un porc que l'on tue, ça hurle. Et ces tronçons de viande, est-ce, si peu que ce soit, paisible ? Le tabac, c'est également les fonctions organiques, à ras de terre, l'accalmie des nerfs après le plein de l'estomac. L'accoutumance, le machinal. Le temps qui passe. Mais déjà un euphorisant. Une aide. Un facteur de consentement.

Entre les cervelas et les cigares : la maison vieillotte du réparateur de poupées, qui vend aussi des petits pantins à ficelle, des jouets mécaniques, et le crâne de Yorrik (avec fausses dents, c'est moins coûteux) dans la vitrine. *« Oh, les gens mangeront et fumeront toujours !*, murmure le docteur des poupées, *mais la magie ? Aujourd'hui, c'est le monde à l'envers. Sans foi ni loi. »*

Légendes de la forêt viennoise est une belle pièce, noire et blanche comme certains grands ciels avant la foudre. Il y a une ivresse légère : la tête tourne un peu. André Engel a eu peut-être raison d'inaugurer un dispositif peu banal : à la fin du premier tableau, la grande tribune des gradins se disloque, en trois fragments, et les spectateurs, assis bien sages, se sentent partir, comme sur un radeau (mais pas encore de la Méduse). Navigation dans le noir, à gauche, en arrière, à droite, aux sons de lambeaux de valses viennoises, et puis les gradins se retrouvent ensemble, bien assemblés, devant un autre décor, celui du tableau suivant. Comme ça, durant toute la soirée. Un peu le train-fantôme des foires (Horvath aimait les foires), rendu possible par l'immensité du théâtre de Bobigny (on dirait un hangar à Boeing-747).

Engel a réuni, et il conduit en demi-teintes, sans gros effets, un bon petit gang d'acteurs de la nomenklatura (car *il y a une nomenklatura du théâtre*, inutile de se le cacher) : Pascal Bongard, Jean-Luc Bideau, Jacques Bonnaffé, Christiane Cohendy, Yann Collette... *C'est très bien.*

Odön von Horvath, voyant jouer *Légendes de la forêt viennoise*, se demandait, comme le font souvent les auteurs, si c'était drôle ou à pleurer, et si le théâtre c'est faux ou c'est vrai. On n'empêchera jamais les dramaturges de gamberger. Mais Descartes disait simplement : *« Que vois-je, sinon des chapeaux et des manteaux, qui peuvent couvrir des spectres, ou des hommes feints qui ne se remuent que par ressorts. Mais je juge que ce sont de vrais hommes. »*

MICHEL COURNOT

▶ Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche 15 h 30 (15 heures le 25 octobre, relâche les 20 et 22). Jusqu'au 22 novembre. Tél. : 48-31-11-45.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

CHATELET THÉATRE MUSICAL DE PARIS Lundi 12 Mercredi 14 Vendredi 16 octobre 12 h 45 (p.e. Valmalète Cadelle Wenter)	MIDIS MUSICAUX le 12 : Nathalie DESSAY Soprano Ruben LIFSCHITZ Piano DEBUSSY R. STRAUSS PFITZNER le 14 : Roger MURARO Piano LISZT le 16 : Quator ANTON STRAVINSKY TCHAIKOVSKI
AUDITORIUM CHATELET Lundi 12 Mercredi 14 Vendredi 16 octobre 19 h (p.e. Valmalète E. Ribet)	« Intégrale des trios avec piano de SCHUMANN » TRIO FONTENAY
AUDITORIUM CHATELET Mardi 13 octobre 20 h 30 Tél. loc. 42-36-13-90 (p.e. Mondial Musique)	Récital de piano Herbert du PLESSIS SCHUBERT - CHOPIN - LISZT
GAVEAU Mardi 13 octobre à 20 h 30 (p.e. Mondial Musique)	JM FOURNIER PRODUCTIONS « GRANDS RENDEZ-VOUS » Piano : MARC LAFOREST CHOPIN - DEBUSSY GUELIS
GAVEAU Mercredi 14 octobre à 20 h 30 (p.e. Mondial Musique)	JM FOURNIER PRODUCTIONS QUINTETTE PRO ARTE DE MONTE-CARLO GRANADOS - BORODINE CHOSTAKOVITCH
OPERA BASTILLE Studio Mercredi 14 octobre 20 h Tarif : 95 F Tél. loc. 44-73-13-00 (p.e. Valmalète)	RÉCITAL Inge DREISIG Soprano HEISE, STRAUSS DEBUSSY MESSIAEN BERNSTEIN
Eglise St-Jacques du Haut-Pas 252 bis, rue St-Jacques Jeudi 15 octobre 20 h 45 (p.e. Valmalète)	FETES D'AUTOMNE 92 Messe de SAINTE-CÉCILE de GOUNOD par le Chœur de Compostelle et l'Ensemble P. MOLINA Dir. : DENIS OGEE
AUDITORIUM CHATELET Jeudi 15 octobre 19 h (p.e. Valmalète S.A.)	Quator Muir HAYDN MENDELSSOHN DVORAK
SALLE PLEYEL Jeudi 15 octobre 20 h 30 Tél. loc. 45-61-06-30 (p.e. Valmalète)	THE CHAMBER ORCHESTRA OF EUROPE Dir. : Nikolaus HARNONCOURT BEETHOVEN HAYDN SCHUMANN
Salle PLEYEL Mercredi 21 octobre à 20 h 30 Gasgen	ORCHESTRE KUENTZ VIVALDI QUATRE SAISONS STABAT MATER

Le Monde
Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon
Daniel Vernet (directeur des relations internationales)
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

هكذا من الاصل

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MERCREDI

Bravo Branco : Non ou la Vaine Gloire de commander (1990, v.o. s.t.f.), de Manoel de Oliveira, 18 h 30 ; le Jour du désespoir (1992, v.o. s.t.f.), de Manoel de Oliveira, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

MERCREDI

Salle Jean Grémillon : Rétrospective Mario Camerini : Cento mila dollari (1940, v.o.), de Mario Camerini, 18 h 30 ; Salle Jean Epstein : Programme Agnès B. : O Dreamland (1953, v.o.), de Lindsay Anderson ; Momma don't allow (1956, v.o.), de Karel Reisz et Tony Richardson ; We are the lambeth boys (1959, v.o.), de Karel Reisz, 19 h ; les Chemins de la haute ville (1959, v.o. s.t.f.), de Jack Clayton, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma polonais : Jalousie et médecine (1973, v.o. s.t.f.), de Janusz Majewski, 14 h 30 ; les Gens de la Vistule (1938, v.o. s.t.f.), d'Aleksander Ford, 17 h 30 ; le Marchand ambulant (1989, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Baranski, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie
porte Saint-Eustache
Forum des Halles (40-76-62-00)

MERCREDI

La Rue : Rue de la révolte : Actualités Gaumont, Mémoire en blanc (1981) de Denis Levy, le Silence du fleuve (1991) de Mehdi Lallaoui et Agnès Denis, 14 h 30 ; Feuilleton : l'Abonné de la ligne U (1964) de Yannick Andrei, 16 h 30 ; Rue traversante : Brèves Rencontres (1982) de Pierre-André Lestocart, Place de la République (1972) de Louis Malle et Fernand Mozskovicz, images de Etienne Becker et Jacques Dorot, montage de Suzanne Baron et Jocelyne Rivière, 18 h 30 ; Passage du désir : Corps à coeur (1978) de Paul Vecchiali, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ALIEN 3 (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ANTIGONE (Fr.-All.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ARME FATALE 3 (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

LES AVENTURES D'UN HOMME INVISIBLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BALLROOM DANCING (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).

BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44).

BATMAN, LE DÉFI (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; v.f. : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BEETHOVEN (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; v.f. : Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

BOB ROBERTS (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

BOOMERANG (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

LE CHÊNE (Rou., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

CHÈRE EMMA (hongrois, v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA CITÉ DE LA JOIE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

CONTES (Can.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE DERNIER DES MOHICANS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LES ENFANTS VOLÉS (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'ESPRIT DE CAIN (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'EUNUQUE IMPÉRIAL (Chin., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS II (Hong Kong, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

HORIZONS LOINTAINS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

INDOCHINE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).

IP5 (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

J F PARTAGERAIT APPARTEMENT (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

KAFKA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L 627 (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LÉOLO (**) (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LOIN DU BRÉSIL (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LUNA PARK (russe, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23).

LUNES DE FIEL (*) (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA MAIN SUR LE BERCEAU (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; *Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31* 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

OBSESSION FATALE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LA SENTINELLE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : *Ciné Beaubourg*, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SILVESTRE (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THE PLAYER (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : *Ciné* Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TOMORROW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TRUST ME (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TWIN PEAKS (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

UN COEUR EN HIVER (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

UN ÉTÉ SANS HISTOIRES (Fr.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

UNE VIE INDÉPENDANTE (Fr.-russe, v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : *Saint-André-des-Arts I*, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE ZÈBRE (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARCHITECTURE DU CHAOS. Film suédois de Peter Cohen. Texte dit par Jeanne Moreau et Jean-Bernard Guillard, v.o. : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

DES SOURIS ET DES HOMMES. Film américain de Gary Sinise, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FAIS COMME CHEZ TOI! Film américain de Frank Oz, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

MÉMOIRE BATTANTE (à partir du 13 octobre). Film canadien d'Arthur Lamothe : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

1492, CHRISTOPHE COLOMB (à partir du 12 octobre). Film américain de Ridley Scott, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; *Gaumont Ambassade*, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PAR L'ÉPÉE. Film américain de Jeremy Kagan, v.o. : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

STORYVILLE. Film américain de Mark Frost, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

THE LONG DAY CLOSES. Film britannique de Terence Davies, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES SÉANCES SPÉCIALES

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) séances mer., jeu., ven., sam., dim., lun. à 12 h 30, 14 h 50, 17 h 15, 19 h 40, 22 h 05 film 10 mn après + sam. 0 h 25.

APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h 15.

AU PAYS DES JULIETS (Fr.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h.

BALLAD OF THE SAD CAFE (A.-Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 18 h, ven. 20 h, lun. 22 h 10.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 16 h.

BOF... (Fr.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47) film mer., ven., mar. à 13 h 10, 17 h, jeu., sam. à 13 h 10, 17 h, 21 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (copie neuve) mer. 20 h, jeu., ven., sam. 16 h, dim. 20 h 10, lun., mar. 20 h.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

LES CRIMINELS (Brit., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., ven., dim. 12 h 05.

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 15, T.U. 30 F (18 F pour les - de 14 ans).

LE DÉCAMÉRON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 16 h 05, ven. 20 h, dim. 22 h 05, lun. 12 h 45.

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 13 h 15, ven. 17 h 10, dim. 15 h 25, mar. 21 h 20.

LES DOORS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 45, mar. 15 h 30.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30.

EASY RIDER (A., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., sam. 22 h 15, lun. 19 h.

L'ENFANT SAUVAGE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) mer., ven., dim., mar. 12 h.

EUROPA (danois-Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 22 h 15, dim. 21 h 30.

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 55.

LES GORILLES DE MONTAGNE (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., ven., sam., *dim., mar., de 10 h à 20 h* toutes les heures.

LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (SR - version longue) mer. 21 h.

HENRY V (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h 10.

LES LUMIÈRES DE LA VIE) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 21 h (toutes les heures) places vendues à Virgin Mégastore.

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (english subtitles) mer. 10 h 30.

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer., ven. 22 h, jeu. 17 h 20, sam. 18 h 10.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., sam. 11 h 50.

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 18 h, ven. 13 h 40, dim. 20 h, lun. 16 h.

LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) *mer., sam., lun. 11 h 50.*

LA PESTE (Fr.-Brit.-Arg., v.f.) : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) séances mer., jeu., ven., sam., dim. à 13 h 25, 16 h 10 (sf mer. sam. dim.), 18 h 55, 21 h 40 film 10 mn après.

PETER PAN (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) mer. 15 h 30, sam., dim. 14 h 15, 16 h 15 film 5 mn après. ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 13 h 50, 15 h 30, 17 h 20, sam., dim. 13 h 50, 15 h 30 ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam., dim. 13 h 45, 15 h 15, 16 h 45.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 12 h, dim. 14 h 05.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40 ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

ROGOPAG (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 20 h 05, mar. 16 h 35.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h.

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 14 h, sam. 19 h 15.

THE HARDER THEY COME (jamaïcain, v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) mer., ven., sam. à 23 h 50.

THEMROC (Fr.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47) film mer., jeu., ven., mar. à 15 h, 19 h, sam. 15 h, 19 h, 23 h.

LE TRIOMPHE DE BABAR (Fr.-Can.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45, 16 h 30, sam. 15 h.

LE VOYAGE EN BALLON (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 30 T.U. 30 F (18 F pour les - de 14 ans).

LES GRANDES REPRISES

CASABLANCA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Action (ex Action Rive Gauche), 5e (43-29-44-40 36-65-70-63) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Grand Action (ex Action Rive Gauche), 5e (43-29-44-40 36-65-70-63).

GILDA (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43).

HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 36-65-70-64).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Grand Action (ex Action Rive Gauche), 5e (43-29-44-40 36-65-70-63).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 36-65-70-64).

PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PLEINS FEUX SUR L'ASSASSIN (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE? (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 36-65-70-62).

VIRIDIANA (Esp., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

VOYAGE A DEUX (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 7 OCTOBRE

« Architecture religieuse et hospitalière du dix-septième siècle : l'hôpital Saint-Louis », 14 h 30, 12, rue de la Grange-aux-Belles (Monuments historiques).

« Hôtels et jardins de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Versailles : les collections du Musée Lambinet », 14 h 30, 54, boulevard de la Reine (Office de tourisme).

« L'île Saint-Louis pas à pas », 14 h 45, sortie métro Pont-Marie (D. Fleuriot).

« La Bourse du commerce dans l'ancienne halle au blé », 15 heures, devant l'entrée, rue de Viarmes (*Monuments historiques*).

« La collection Cognacq-Jay à l'hôtel Donon », 15 heures, entrée, 8, rue Elzévir (Paris et son histoire).

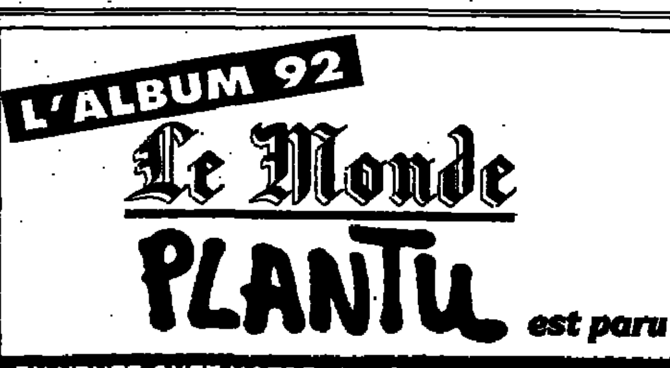
« Les majestés du Cantal au Musée du Luxembourg », 15 heures, 19, rue de Vaugirard (Approche de l'art).

Exposition : « Van Cleef et Arpeels », 15 h 30, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (M. Hager).

CONFÉRENCES

« La Cité des sciences et de l'industrie » (conférence plus visite), 14 heures, Maison de La Villette, angle avenue Corentin-Cariou et quai de la Charente (Maison de La Villette).

30, avenue George-V, 18 heures : « Culture et patrimoine maritime », table ronde autour de C. Josselin, secrétaire d'Etat à la mer (Espace-Kronenbourg).



ÉCONOMIE

BILLET

La Ciotat et la censure

Le feuilleton des chantiers navals de La Ciotat a pris place parmi les grandes sagas industrielles – où la *débâcle* alterne avec les atermoiements, les faux espoirs distillés, les relances artificielles, et trop souvent la démagogie – qui ont eu pour nom Manufrance, Boussac, Creusot-Loire et quelques autres affaires autrefois illustres.

Dans le mauvais roman à rebondissements de la construction navale provençale, le premier ministre lui-même occupe, en ce début d'octobre, un rôle central. Il vient, dans une lettre adressée au président (PS) du conseil général des Bouches-du-Rhône, M. Lucien Weygand, d'indiquer qu'il n'était pas opposé à la réouverture immédiate des installations, paralysées depuis la liquidation judiciaire de l'ex-Normed (qui dépendait à l'époque de Schneider) en février 1989.

Sachant bien, sur le fond, que le dossier ne tiendra pas la mer, *M. Pierre Bérégovoy s'empresse* toutefois de préciser que *« les expertises récentes du ministère de l'industrie ont conclu à l'absence de viabilité de la construction navale lourde à La Ciotat »*. Or ce sont précisément des pétroliers de fort tonnage *qu'envisagent de fabriquer sur* ce site les repreneurs éventuels.

En tout état de cause, ajoute le premier ministre, l'Etat ne déboursera pas un centime pour *aider au redémarrage des grues* et des machines. Bref, sa lettre constitue un chef-d'œuvre d'hypocrite ambiguïté : faites une bêtise industrielle et financière si vous voulez – après tout la décentralisation vous en donne le droit – mais de mon *côté je sais bien qu'il s'agit* d'une initiative absurde, dit-il en substance à son ami politique M. Weygand.

Le premier ministre d'aujourd'hui refait *la démarche du ministre* des finances qu'il était quelques jours avant les élections régionales de mars dernier. Pour épauler M. Bernard Tapie qui convoitait la présidence de la région, M. Bérégovoy avait autorisé la Banque Worms, bras *séculier de l'Etat, à vendre* l'outillage au conseil général. En vain : M. Tapie, aujourd'hui, n'est plus ministre, et n'a pas été élu président. S'ensuivaient de nouveaux épisodes juridico-politiques puisque le maire de La Ciotat, *M. Jean-Pierre Lafond (UDF)*, conteste plus que jamais au conseil général son autorité et ses droits.

En fait, l'affaire de La Ciotat n'a jamais cessé d'être politique, plus qu'industrielle. Au moment où se profile la menace d'une *censure*, le gouvernement Bérégovoy cherche à amadouer par tous les moyens les « forces *de gauche* ». *Or les* communistes, pour qui La Ciotat est un symbole, comptent trois députés dans les Bouches-du-Rhône.

FRANÇOIS GROSRICHARD

□ **Bruxelles autorise l'accord Sabena-Air France.** – La Commission européenne a approuvé, lundi 5 octobre, l'accord d'association conclu par les compagnies belge Sabena et française Air France. Les deux compagnies ont accepté d'aménager certaines dessertes et donné des garanties en matière de concurrence. Concrètement, la Commission a demandé à Air France et Sabena d'abandonner jusqu'au 31 décembre 1999 certaines liaisons africaines dès lors que se présentera une compagnie *intéressée*, jouissant d'une crédibilité suffisante pour garantir la permanence de son exploitation. A *cette condition*, Air France abandonnera donc un vol hebdomadaire au départ de Paris sur Kigali (Rwanda) et Bujumbura (*Burundi*) et Sabena un vol hebdomadaire au départ de Bruxelles sur Niamey (Niger), Ouagadougou (Burkina-Faso) et Bamako (Mali).



La crise des marchés boursiers et financiers

Vive alerte à Wall Street

NEW-YORK

de notre correspondant

Décidément, le mois d'octobre *est toujours aussi néfaste à Wall* Street. Après avoir perdu près de 2,5 % au cours des deux premières séances du nouveau mois boursier (et 54 points au cours de la seule séance du vendredi précédent), l'indice Dow Jones des valeurs industrielles s'est brusquement effondré, le 5 octobre, jusqu'à tomber à son plus bas niveau de l'année, avant de reprendre ses esprits sous l'effet d'achats à bon compte.

Une heure à peine après l'ouverture, le Dow Jones perdait déjà plus de cent points, et une mini-panique commençait à souffler sur Wall Street, où les boursiers avaient naturellement en mémoire le sinistre 19 octobre 1987, qui vit *le New York Stock Exchange* perdre 23 % de sa valeur en une seule journée, et le mini-krach qui, deux *ans plus tard, entraîna un nouveau* coup de torchon sur les valeurs américaines, en baisse de 7 % le 13 octobre 1989. Sans oublier, bien sûr, le premier krach, le « vrai », qui, du 23 octobre au 13 novembre 1929, provoqua une chute vertigineuse de 49 % du Dow Jones, marquant le début de la Grande Dépression des années 30.

Mais la crise boursière de 1987 et ses effets en cascade, aggravés en *partie par les opérations massives* sur ordinateurs, a incité les autorités boursières à mettre en place des coupe-circuits qui se déclenchent automatiquement dès que la baisse du Dow Jones dépasse les cinquante points, limitant le repli ultérieur de la cote.

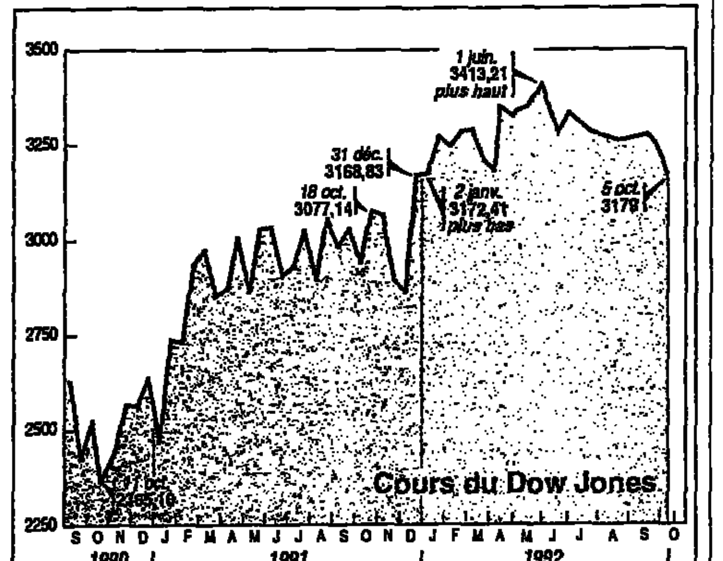
Grâce à ce dispositif et aux *achats opérés par les boursiers attirés* par les cours subitement en forte baisse, la Bourse de New-York a pu clore la séance de lundi sur un repli limité à 21,61 points (soit 0,7 %), pour s'établir à 3 179 points en clôture. Une fois l'alerte passée, les familiers du Big Board ont commencé à avancer les premières explications à ce nouvel accès de faiblesse du marché boursier new-yorkais, à l'unisson des baisses constatées le même jour sur *d'autres grandes places financières* internationales.

La crainte de la récession

Au plan politique, le retour en lice de M. Ross Perot, celui que l'on a coutume d'appeler *« le milliardaire texan »*, dans la course à la Maison Blanche, aux côtés de MM. Bush et Clinton, entraîne indéniablement un facteur d'incertitude dont Wall Street se serait bien passé. Par ailleurs, la légère *baisse du chômage annoncée* le 2 octobre dernier au titre du mois de septembre est certes un facteur *encourageant pour les demandeurs* d'emploi, mais, dans le même temps, elle éloigne l'espoir d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis. Parallèlement, les résultats des entreprises américaines pour le troisième trimestre 1992 risquent d'être plus mauvais que ne l'escomptaient les analystes, et un certain nombre de baromètres (l'indicateur de confiance du Conference Board, les ventes de maisons neuves, l'indice des indicateurs précurseurs), que Wall Street surveille avec attention, ont continué à virer au rouge en août et septembre. A tel point qu'à un mois de l'élection présidentielle certains spécialistes n'excluent pas *que l'économie américaine retombe* dans la récession à la fin de cette année ou au début de 1993, prenant *totalement à contre-pied Wall* Street, qui, depuis plus d'un an, semblait ignorer superbement la crise persistante de l'économie.

SERGE MARTI

Wall Street revient au niveau de janvier 1992



Nouvelles tensions sur les monnaies en Europe

Le maintien des taux directeurs allemands à un niveau très élevé provoque une nouvelle dépréciation de la lire et une hausse du mark.

La décomposition de ce qui fut le système monétaire européen s'est encore accentuée en début de semaine, avec une nouvelle chute de la lire qui, dans la journée du lundi 5 octobre, a perdu près de 7 % par rapport au mark (940 lires contre 882 lires à la veille du week-end). Cette chute porte à 23 % la dépréciation de la devise italienne depuis la mi-septembre et rien ne dit qu'elle soit terminée. La Banque d'Italie ne peut ni ne veut lever le petit doigt pour la freiner. Toute élévation de ses taux directeurs, actuellement de 15-16 %, donnerait le signal d'une nouvelle attaque à laquelle elle serait incapable de résister, puisque ses réserves de devises ont diminué de quatre cinquièmes, n'atteignant plus que l'équivalent d'une cinquantaine de milliard de francs. Tout juste de quoi payer les importations.

De son côté, la livre sterling a encore plongé, touchant 2,36 DM et 8,10 francs avant de se raffermir un peu à 2,43 DM et 8,27 francs. Depuis sa mise en flottement, le 16 septembre, sa dérive atteint tout de même environ 20 % (24 % par rapport à son cours pivot).

Ces dépréciations « sauvages » *vont* poser de graves problèmes aux exportateurs français, qui risquent de reperdre tout ou partie des gains de parts de marché enregistrés depuis dix ans. Déjà, le prix des automobiles Peugeot et Renault a augmenté de 5 % en Italie. Les chefs d'entreprise de l'Hexagone réclament, à juste titre, qu'un nouveau cadre monétaire soit fixé rapidement pour les transactions européennes, sinon ce sera l'anarchie. En attendant, le franc s'est revalorisé de 8 % en moyenne pondérée par rapport aux monnaies européennes autres que le mark, dont la revalorisation est moindre en raison de ses importants échanges commerciaux avec le Benelux, qui n'a pas vu une modification de ses parités.

C'est l'annonce, vendredi 2 octobre, du maintien des taux directeurs de la Banque fédérale d'Allemagne, *qui a provoqué en ce début* de semaine une hausse sensible du mark face à toutes les monnaies, notamment le dollar, dont le cours est retombé à 1,39 DM, proche de son plus bas niveau historique, et à 4,73 francs, avant de remonter à plus de 1,42 DM, et 4,83 francs. La devise allemande s'est raffermie également à l'égard des monnaies européennes, y compris le franc : le mark s'est élevé jusqu'à 3,4030 francs à Paris avant de revenir à 3,3950 francs. *« On ne vend plus le franc, mais on n'achète que le mark »*, entendait-on sur les marchés des changes.

Les taux français à 13 %

Dans ces conditions, il n'a pas été possible à la Banque de France d'abaisser ses taux directeurs, qui restent fixés à 13 % en ce qui concerne les *pensions à cinq-dix* jours. Pour éviter que l'assèchement des liquidités, provoqué par *les achats de francs de ces quinze* derniers jours, n'asphyxie l'économie, elle a fourni davantage de *liquidités aux banques* – près de 78 milliards de francs – à l'occasion de son appel d'offres du lundi *5 octobre. Le loyer de l'argent* à court terme sur la place de Paris a certes baissé depuis les 20-30 % du début de la semaine dernière, mais il est encore de 13 à 15 % contre 9 % en Allemagne.

Cette tension ne saurait persister trop longtemps sans aggraver les *difficultés de certains secteurs*, à commencer par l'immobilier, très lourdement endetté. Elle sert, sans doute, la politique de la Banque de France qui veut récupérer ses marks empruntés à la Bundesbank et vendus en échange de francs, mais elle est en train d'atteindre ses limites, dans la mesure où elle pénalise paradoxalement une économie en plein ralentissement. Mais, pour l'instant, *la défense du* franc prime tout.

FRANÇOIS RENARD

Brouillards et dogmes

Suite de la première page

Les marchés ont besoin de visibilité. Ils sont aujourd'hui dans un brouillard total. La liste des facteurs déterminants pour l'économie française et sur lesquels plane une grande incertitude est en effet bien longue. Quel sera le prochain président des Etats-Unis? Quelle sera sa politique économique? Trouvera-t-il les moyens, alors que les taux d'intérêt y sont déjà au plus bas depuis trente ans, pour sortir l'Amérique de sa léthargie? Le Japon évitera-t-il la récession? Plus proche, l'Europe inquiète aussi davantage. Maastricht a affaibli les dirigeants des principaux pays du continent, contribuant à des interrogations sur les politiques économiques que les uns et les autres seront capables de suivre et surtout exacerbant une crise monétaire grave. Attendu avec impatience, l'assouplissement de la politique de la Bundesbank ne s'est toujours pas concrétisé. Sur le système monétaire européen, l'incertitude est totale. Va-t-il renaître ou disparaître définitivement? *« Les doutes vont être prochainement levés »*, affirme un proche de M. Sapin. Les marchés attendent.

A ces incertitudes étrangères, essentielles, s'ajoutent celles portant *sur la situation française* elle-même. Après le « petit oui » à Maastricht, les acteurs économiques s'interrogent sur la maladie du président, la date et les résultats des prochaines échéances électorales et le programme économique de l'opposition. Les marchés ont sans doute rarement connu une telle accumulation d'inconnues. Dans le brouillard, on ralentit sa conduite.

Au-delà, les milieux économiques ont aussi le sentiment que le nouvel environnement, consécutif notamment à la crise du SME, a accru en France le risque de déflation. Excédés par l'optimisme affiché chaque dimanche par M. Bérégovoy, ils ne comprennent pas comment le gouvernement a pu retenir une hypothèse de croissance de 2,6 % pour 1993 dans son projet de budget. *« A hurler de rire... ou à pleurer ! »*, s'étrangle le chef d'une grande salle de marché parisienne.

Quatre facteurs de l'activité

La crise monétaire récente aurait dû conduire, selon eux, à une réappréciation de certaines hypothèses. Elle affecte en effet négativement quatre facteurs de l'activité, soulignés par tous les industriels. L'un d'entre eux explique : *« Nous allons avoir des marchés extérieurs déprimés, des marchés sur lesquels nous allons souffrir d'une baisse de notre compétitivité en termes de prix, alors que le coût de nos financements s'accroît et que la crise immobilière menace. »* Sombre tableau effectivement.

Des marchés déprimés? La plupart de nos grands partenaires européens (Italie, Espagne, Grande-Bretagne...) sont engagés dans des politiques restrictives. L'Allemagne elle-même – le premier marché de la France – est durement affectée, notamment par la réévaluation de sa monnaie. Elle est à son tour menacée de récession. La dévaluation compétitive, du dollar d'abord, de la livre, de la lire et de la peseta ensuite, est, dans ces circonstances, un coup dur pour les exportateurs français. *« Le dollar à 4,75 francs, c'est complètement aberrant »*, constate un opérateur financier. C'est surtout une arme redoutable dans la compétition commerciale.

La réévaluation du franc a un autre coût : des taux d'intérêt à court terme très élevés. Pour étrangler les spéculateurs, les autorités françaises – qui avaient promis une baisse en cas de victoire du « oui », les opérateurs s'en souviennent cruellement – ont augmenté le loyer de l'argent à court terme sur le marché monétaire. Avec des pointes de 25 % au lendemain de l'attaque contre le franc, les taux au jour le jour tournent encore autour de 14 % aujourd'hui. Un tel niveau peut être supportable quelques jours sans avoir trop de *conséquences, estiment* les opérateurs, qui se sont, pour la plupart, couverts par des contrats d'assurance.

Le règne de l'argent facile

Au bout de trois ou quatre semaines, les conséquences de taux courts élevés risquent d'être douloureuses, pour les banques d'abord, pour leurs clients ensuite vraisemblablement. C'est le règne de l'argent facile. *« Il faut éviter la Bourse ou les investissements productifs et placer ses liquidités sur le marché monétaire »*, explique un gestionnaire de fortunes. Il vient de placer à 18 % sur quinze jours d'*importants montants*. *« L'argent en dormant »*, comme disait un jour le président de la République.

Qui va payer la défense du franc? *« Actuellement, je perds 1 million par jour à ce titre, 1 % de mes profits annuels chaque jour donc »*, explique un industriel, très endetté et qui se finance en partie sur le marché monétaire. Pour l'instant néanmoins, ce sont surtout les institutions financières qui en supportent le coût. Mais les banques envisagent fermement de le répercuter sur leur clientèle, en augmentant par exemple leur taux de base bancaire (TBB). Entreprises et ménages pourraient ainsi être appelés à participer au financement de la défense du franc! Ce renchérissement du loyer de l'argent risque enfin d'aggraver la crise immobilière et de conduire les banques, contraintes à respecter le ratio Cooke à compter du 1er janvier 1993, à réduire leurs engagements en faveur des entreprises.

Quelles actions le gouvernement pourrait-il engager pour écarter ce risque de déflation, sans relancer l'inflation ni affecter la parité entre le franc et le deutschemark? Certains experts suggèrent une politique budgétaire un peu plus dynamique, *« l'augmentation du déficit devant procéder davantage d'une baisse des impôts que d'une hausse des dépenses »*. Une solution difficile cependant, tant l'establishment politico-économique reste attaché aujourd'hui à la recherche de l'équilibre. *C'est surtout* sur le front monétaire que des solutions pourraient être imaginées, semble-t-il. *Pas question de réduire* les taux directeurs. Mais certains proposent de mettre en place, à l'ins*tar des Américains ou des Japonais*, des programmes de soutien au secteur bancaire ou de rechercher *une déconnexion partielle des* taux d'intérêt français par rapport aux taux étrangers.

Alors que le gouvernement continue à parier sur la reprise, un nombre croissant de responsables économiques craignent donc que la crise monétaire récente n'ait accru le risque de déflation. Accroché aux dogmes du *« franc fort »* et de la *« désinflation compétitive »*, M. Bérégovoy refuse même d'écouter le diagnostic. A plus fortes raisons d'en tirer quelques conséquences en matière de politique économique. La Bourse de Paris n'a pas fini de déprimer.

ÉRIK IZRAELEWICZ

Coup de grisou sur les marchés

Presque cinq ans jour pour jour après le krach du lundi 19 octobre 1987, *la planète boursière a* cru revivre un instant un séisme de même ampleur. Au plus fort de la tempête, la Bourse de Paris perdait, lundi 5 octobre, près de *6,3 % avant de se reprendre* à la suite de rachats d'investisseurs institutionnels dans les dernières minutes de cotation pour finalement abandonner 4,3 %. *Wall Street aussi s'est* fait peur. En milieu de journée, l'indice Dow Jones perdait plus de 100 points (3,25 %). Une nouvelle fois, un sursaut en fin de *journée a permis à la Bourse* américaine de limiter les dégâts (– 0,68 %). Ce qui n'a pas été le cas de Zurich (– 4,3 %), Londres (– 4 %) et Francfort, Madrid et *Amsterdam* (– 3,6 %). *Quant* à Tokyo, après sept séances consécutives de baisse, le Kabuto-cho se reprenait un peu mardi 6 octobre et gagnait 1 %.

A force d'attendre et de ne pas *voir venir des lendemains qui chantent*, promis après la victoire du « oui » au référendum du 20 septembre, les marchés financiers ont fini par craquer. L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris se retrouve à son plus bas niveau depuis février 1991, en pleine guerre du Golfe. Depuis le 20 septembre, les valeurs françaises ont perdu plus de 14,4 % et les actions allemandes, logées à la même enseigne, près de 10 %. En lieu et place d'une baisse des taux d'intérêt, seule issue pour améliorer la situation des *établissements* bancaires et du secteur immobilier et rendre possible cette hypothétique reprise de la croissance, les Bourses européennes en général et Paris en particulier, ont eu droit à une envolée du loyer de l'argent.

Depuis deux semaines la situation n'a cessé de se dégrader pour atteindre un paroxysme lundi 5 octobre après un nouvel espoir déçu, en fin de semaine dernière, de baisse des taux allemands. L'inquiétude est telle sur les marchés que l'atmosphère de krach qui planait lundi n'a pas surpris grand monde. Elle était *« logique »* à en croire les opérateurs. Pour eux, les politiques restrictives suivies par les gouvernements en Europe ne font qu'accentuer la déflation et la récession alors que les baisses de taux américains et la relance japonaise *semblent impuissantes* à redynamiser la machine.

Paris est une nouvelle fois en première ligne. Le relèvement spectaculaire des taux français au jour le jour au-dessus de 14 % depuis la mi-septembre pour défendre le franc fait redouter des conséquences désastreuses pour les entreprises. Dans le même temps, la chute de la livre, de la lire et de la peseta pénalise les exportateurs des pays à monnaie forte, Allemagne, Japon... et France. Des deux côtés du Rhin et au Japon, les analystes ne cessent d'ailleurs de réviser en baisse les prévisions de croissance et plus encore de bénéfices des sociétés pour la fin de l'année et pour 1993. Autre effet néfaste des remous monétaires sur la Bourse, les ventes massives par les investisseurs étrangers, *notamment* anglo-saxons, de leurs titres français et allemands. La chute du dollar et de la livre leur *permet de réaliser* encore des performances appréciables, ce qui les incite à prendre leurs bénéfices.

Les Bourses réclament un geste des gouvernements sous la forme d'un allègement de la politique monétaire. *« Sinon, on va continuer à payer les rigidités insupportables que crée cette obstination à s'accrocher à un taux de change »*, pronostique un analyste.

ÉRIC LESER

ÉCONOMIE

La chute des marchés et l'ouverture du congrès conservateur

M. Major dans une zone de turbulences

La dépréciation continue de la livre sterling, associée à une chute des valeurs à la Bourse de Londres, assombrissent davantage les perspectives de l'économie britannique. Cette situation accroît les difficultés politiques de M. John Major au moment où s'ouvre le congrès du Parti conservateur.

LONDRES

de notre correspondant

Le danger, pour M. Major, réside dans cette spirale de difficultés qui s'enchaînent les unes aux autres, aggravant irrésistiblement la situation du gouvernement : la monnaie, l'économie, l'Europe, les soutiens politiques du premier ministre, sa cote de popularité, tout se dégrade en même temps. Au moment où s'ouvre, mardi 6 octobre, à Brighton, le congrès du Parti conservateur, son chef naturel est sur la défensive, soumis à la pression de ses amis politiques et aux attaques des marchés financiers, alors qu'il fut l'artisan d'une victoire électorale inespérée, le 9 avril.

Brighton aurait dû donner lieu à un hommage collectif au premier ministre. Au lieu de cela, le congrès va se dérouler sur fond de morosité, d'incertitude, voire, s'agissant de l'Europe, de révolte interne. Comme par un fait exprès, les mauvaises nouvelles se sont multipliées, lundi 5 octobre, à la veille du rassemblement du parti Tory : la livre sterling, désormais libre de «flotter» au gré du marché monétaire, depuis sa sortie du mécanisme de change du système monétaire européen (SME), a poursuivi sa chute jusqu'à une parité de 2,39 deutschemarks (et 8,08 francs), soit une dévaluation de fait de 18,9 % par rapport à son cours pivot de 2,95 DM à l'intérieur du SME, même si, depuis début septembre, la dépréciation réelle n'est *que* d'environ 13,5 %.

Cette chute continue de la monnaie britannique a accentué une vive baisse du marché boursier. A Londres, l'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a perdu 103 points lundi dans la même journée. Il faut remonter au «krach» d'octobre 1987 pour trouver trace d'une telle débâcle boursière. Cette double «glissade» marque la volonté du marché de tester la détermination du gouvernement de M. Major. Le gouvernement est en train de perdre le bénéfice de la sortie de la monnaie britannique du SME, destinée à permettre une plus grande souplesse dans la politique des taux d'intérêt.

Une baisse du loyer de l'argent était censée rétablir la confiance et favoriser une reprise de l'économie. Or cette baisse des taux d'un point (de 10 à 9 %) est insuffisante en soi et, surtout, elle n'a été accompagnée ni par un programme de relance ni par la définition d'une stratégie économique pouvant se substituer à la logique de l'appartenance au SME. Conséquence de ce vide, la spéculation n'a pas été enrayée. Le marché est d'autant plus encouragé à profiter des circonstances que l'on assiste à l'expression publique des incertitudes et des divergences gouvernementales. Le problème est que la chute de la livre et la relance de la croissance supposent des recettes radicalement différentes.

Ces derniers jours, tout ou presque a été avancé : une hausse des taux d'intérêt, pour enrayer la chute monétaire ; une nouvelle baisse des taux pour encourager l'investissement (mais la chute continue de la livre semble l'interdire pour le moment) ; une réduction drastique des dépenses publiques pour réduire un déficit boulimique ; voire une augmentation des impôts locaux, bref un coup d'accélérateur sur la politique budgétaire, un coup de frein sur la politique monétaire.

L'arme de la hausse des taux est probablement la plus illusoire, puisque le marché, sachant fort bien qu'une telle décision – politiquement suicidaire, économiquement aberrante si l'objectif est de dynamiser la croissance – ne peut être maintenue très longtemps, n'en tiendra pas compte.

La compression des dépenses publiques est, elle, indispensable : bien des secteurs sont déjà visés *pour réduire le montant total des* dépenses pour 1993-1994 à moins de 245 milliards de livres et d'autres risquent d'être épinglés, comme la santé et la sécurité sociale : une décision lourde de conséquences dans une période où le chômage ne cesse de s'aggraver. Augmenter les impôts, afin d'alléger le déficit du secteur public, dont les besoins de financement, évalués à 32 milliards de livres pour 1993-1994, vont atteindre 40 milliards ? Une autre décision impopulaire pour une opinion publique qui se souvient que les conservateurs ont fait campagne sur le thème *«le parti Tory est le parti de la baisse de l'impôt sur le revenu»* !

Les Britanniques voteraient non

Que faire ? Affirmer une politique. Le chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, devrait s'y employer dans quelques jours. Mais le chancelier est unanimement qualifié de *«démonétisé»*, sa crédibilité auprès des marchés a presque totalement disparu. Déjà, les ministres les plus europhiles du gouvernement tirent la sonnette d'alarme et demandent un retour rapide de la livre au sein du SME. Lord Tebbit, chef de file des *«eurosceptiques»*, affirme que la Grande-Bretagne est maintenant plongée dans une *«crise économique et politique»*, et M. Howard Davies, le chef de la CBI (Confederation of British Industry, le patronat britannique), estime que, faute de stratégie économique, le gouvernement *«danse dans le noir»*.

M. Major tente de se maintenir sur la crête de cette lame de fond. Il assure que ces turbulences monétaires *«arrivent de temps en temps»* et que les Britanniques ne doivent pas *«paniquer outre mesure»*. Mais le temps ne lui est-il pas compté ? Les opinions défavorables le concernant atteignent 60 %, 30 % seulement des personnes interrogées se déclarant satisfaites de son action.

La grogne qui s'exprime à Brighton à propos de la situation économique et de l'absence de «leardership» gouvernemental grossit la révolte du mouvement des «eurosceptiques» hostiles à la ratification du traité de Maastricht. Ayant accepté la sortie de la livre du SME, M. Major veut faire preuve d'autorité à propos de la ratification du traité européen, quitte à aller, une nouvelle fois, à contre-courant de l'opinion : selon un récent sondage, 68 % des Britanniques voteraient «non» en cas de référendum.

LAURENT ZECCHINI

M. Michel Théry devient délégué à l'insertion des jeunes

M. Michel Théry, quarante-six ans, a été nommé à la tête de la délégation interministérielle à l'insertion des jeunes en difficulté (DIJ) par le conseil des ministres, mercredi 30 septembre. Le nouveau délégué remplace M. Pierre-Jean Andrieu, qui occupait cette fonction depuis 1989.

C'est M. Bertrand Schwartz qui avait, le premier, dirigé cette délégation interministérielle, créée à la suite de son rapport sur les difficultés sociales et professionnelles des jeunes, publié en 1982, pour animer notamment le réseau des missions locales. De 1984 à 1987, M. Théry fut chargé de mission au sein de la DIJ avant de devenir chef de la division pour le travail des détenus dans l'administration pénitentiaire où il entreprit de nombreuses innovations. Depuis, M. Théry a été successivement conseiller technique au ministère de la ville, sous M. Michel Delebarre, et au ministère de la jeunesse et des sports.

□ **Rectificatif.** – Le coût des pilotes Air France-UTA n'atteint pas les mêmes niveaux que le prix du carburant comme nous l'avons indiqué dans un article intitulé *«Les ailes dans le rouge»*, publié dans *le Monde* daté dimanche 4-lundi 5 octobre, sur la foi d'informations inexactes du groupe Air France. En réalité, c'est le coût salarial de l'ensemble du personnel navigant (technique et commercial) d'Air France qui est comparable à celui du carburant total, soit environ 4 milliards de francs.

COMMUNICATION

La fusion de «la Cote Desfossés» et de «la Tribune de l'Expansion»

Georges Ghosn, un patron en quête de groupe de presse

Georges Ghosn, patron de Desfossés International, vient de fusionner deux de ses quotidiens, *la Cote Desfossés* et *la Tribune de l'Expansion* sous le titre *la Tribune Desfossés*. Un pari pour la presse quotidienne économique, et pour son groupe.

Georges Ghosn, PDG de Desfossés International, groupe propriétaire de *l'Agefi*, de *la Cote Desfossés* et de *la Tribune de l'Expansion*, est un charmeur. Il plaît aux banquiers. Et à lui-même. A la tête d'un groupe de 350 salariés, ce jeune patron – juste trente-huit ans – aime les discours de haute stratégie et les cigares de *businessman*. Personnage controversé – alternativement admiré ou décrié par ses employés, ses anciens partenaires ou ses homologues de la presse, – Georges Ghosn est aussi atteint de ce brin de mégalomanie qui pimente de risque chacune de ses entreprises.

L'homme tient en tout cas à son image d'entrepreneur parti de rien, ou presque. Il a bâti en moins de dix ans un mini-empire dans la *presse économique et financière*. Ce qui lui vaut quelques détracteurs et un flot de rumeurs négatives. Il balaie en riant les bruits d'un financement assuré par un flux d'argent «sale» issu de trafics de drogue dans la plaine de la Bekaa : *«J'ai commencé avec 3 millions de francs empruntés aux banques, dont j'ai fait un capital que je rembourse toujours.»* Né à Beyrouth en 1954, Georges Ghosn a étudié les sciences politiques à Paris avant de débuter dans la presse dans les années 70. Un stage au *Monde* ne s'est guère révélé probant : le journalisme n'était sans doute pas la vocation du jeune homme. Toutefois, la presse et les médias l'intéressent.

Ambition, dynamisme et légèreté

Georges Ghosn est engagé par Marc Vigier, patron du groupe du Moniteur, comme rédacteur en chef d'une nouvelle publication, *Construction Afrique*. C'est l'époque des grands contrats export et le nouveau responsable fait preuve de dynamisme. *«En peu de temps, il a réussi à porter cette publication à un bon niveau. Je n'ai eu qu'à me louer de son travail»*, se souvient Marc Vigier. *«Beaucoup de gens n'aiment pas son désir de paraître et ses dents qui arrachent la moquette, mais je lui souhaite de réussir»*, conclut-il.

L'ambition amènera Georges Ghosn à vouloir racheter *Construction Afrique* au Moniteur. Mais Marc Vigier refuse. Georges Ghosn se tourne alors vers l'étranger et prend contact avec le Meed (Middle East Economic Digest), groupe britannique spécialisé dans l'information économique et la publication de lettres spécialisées. Après discussions, les Britanniques se laissent convaincre que la traduction en français et la diffusion des appels d'offres des grands contrats en provenance des pays arabes pourraient bien trouver un public en France. En 1983, un joint-venture est donc créé, Publications économiques internationales (PEI), détenu à 29 % par Georges Ghosn. *«Les Anglais m'ont dit : vous avez vingt-neuf ans ; vous aurez donc 29 % du capital !»*, s'amuse encore le jeune patron. PEI diffuse alors une lettre intitulée *Marchés arabes*. Le succès est tel – 400 abonnements à 4 000 francs sont vite engrangés – qu'il entreprend aussitôt de lancer d'autres lettres destinées aux marchés à l'export, comme *Telex Arabie, Marchés africains, Asie export*, etc.

Mais la gestion n'est pas le fort du jeune PDG. Meed se désengage très vite et Georges Ghosn prend le contrôle à 100 % de la société. *«C'était un RES avant la lettre»*, explique-t-il sobrement. Mais pour se développer, il a besoin d'argent. Arrive le groupe Expansion. Son PDG, M. Jean-Louis Servan-Schreiber, impressionné par le dynamisme du jeune homme, accepte de financer le développement de PEI. D'autant que Georges Ghosn certifie alors qu'en doublant le chiffre d'affaires de PEI, il réalisera 1,5 million de francs de profit. Ajoutant foi à ces extrapolations, le groupe Expansion prend 80 % du capital de PEI. Mais un an plus tard, si le chiffre d'affaires a été multiplié par deux, les pertes elles aussi ont doublé... *«Il ne respectait pas le budget et les embauches étaient désordonnées*, se souvient l'un des acteurs de la négociation, *«on l'a mis en faillite un an après.»* Le groupe Expansion a perdu dans l'affaire 1 million de francs. Georges Ghosn garde un souvenir différent de cette liaison ratée : *«En 1987, la stratégie du groupe Expansion a changé. Ils venaient d'acheter pour 185 millions de francs le groupe de presse de Bruno Bertez et avaient choisi d'investir dans leur nouveau siège du Ponant. Brutalement, ils m'ont donné vingt-quatre heures pour racheter PEI.»*

La cruelle leçon de la gestion

Un nouveau partenaire entre alors en lice, Daniel Lebard Management Development (DLMD). Repreneur d'entreprises généralement avisé, DLMD rachète 80 % du capital de PEI. Le nouveau patron paie les salaires et le loyer des bureaux mais, au fur et à mesure qu'un audit progresse, les pertes réelles s'accroissent. *«Georges Ghosn a été très léger dans la présentation des comptes de la société. En outre, il vivait sur un grand pied. Mais une procédure d'arbitrage a prouvé que cette légèreté ne pouvait être qualifiée de coupable»*, explique aujourd'hui un proche collaborateur de Daniel Lebard. Une seule certitude : *«Après avoir encaissé une perte de plusieurs millions de francs, nous ne ferons plus jamais d'affaires avec M. Ghosn.»* Des accusations et des conclusions qui font bondir ce dernier. *«Un train de vie important ? A l'époque, il y a cinq ans, je gagnais 25 000 francs mensuels ! Comment avoir un train de vie vraiment luxueux ? Quant aux lettres que j'ai lancées, elles ont été revendues mais elles sont toujours vivantes.»* Toutefois, ces années ont appris à Georges Ghosn, la *«cruelle leçon de la gestion d'entreprise»*.

Sa volonté de construire un groupe de presse économique et financière reste pourtant intacte. *«Ma stratégie depuis quatre ans consiste à m'intéresser à des titres rentables, que j'améliore sur le plan du marketing et de l'image»*, explique Georges Ghosn. En 1988, il est sur les rangs quand Jean Chamboulive vend son journal *la Cote Desfossés*. Sur les conseils de ses banques, notamment Suez *via* sa filiale Initiative et Finance, Jean Chamboulive rencontre des magnats comme Rupert Murdoch ou Robert Maxwell, et des groupes de presse français. *La Cote* est une belle affaire. En 1988, elle dégage 29 millions de francs de résultat, imputables pour moitié aux services télématiques qui représentent 600 000 heures annuelles de connexion. Jean Chamboulive en aurait demandé 400 millions de francs, alors que le chiffre d'affaires de *la Cote* atteignait 83 millions. *«Je me suis mis à travailler à 100 % sur ce dossier et c'est moi qui l'ai emporté»*, note Georges Ghosn. Son rachat de *la Cote* est généralement évalué à plus de 250 millions de francs, mais la majorité de cette somme est payable en cinq ans.

Armé de son premier quotidien, le jeune PDG en rachète un autre, *l'Agefi* (Agence économique et financière) au groupe Expansion. De plus que correcte (15 % à 18 % par an jusqu'en 1988), la rentabilité de *l'Agefi* est devenue médiocre (2,5 % en 1990), mais Georges Ghosn continue de penser qu'elle *«a des capacités financières importantes»*. Un an plus tard, en juillet 1992, il rachète, toujours au groupe Expansion, le quotidien *la Tribune de l'Expansion*. Là encore, il estime qu'il y a place en France pour deux quotidiens : *les Echos* (113 069 exemplaires en 1991 selon l'Office de justification et de diffusion, OJD) et *la Tribune-Desfossé* qui, Georges Ghosn l'espère, devrait atteindre 70 000 exemplaires, soit le total de la diffusion des deux titres avant leur regroupement.

Economies et rationalisation

Le nouveau titre a supprimé les graphiques en couleur et n'a plus gardé qu'une édition sur les deux – *une le matin, une le soir* (*le Monde* du 8 août) – originellement prévues. Mais le vrai défi de Georges Ghosn est désormais financier : il lui faut réussir l'augmentation de capital qui permettrait de réduire l'endettement du groupe Desfossés International – 162 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 330 millions – à 100 millions. En discussion avec sept investisseurs institutionnels, Georges Ghosn reste muet sur ses négociations. Le Crédit agricole, par le biais d'UNIDEV et Elf, a d'ores et déjà refusé de mettre au pot. *«Manque de visibilité»*, explique-t-on au Crédit agricole. Enfin, il reste à savoir si les journalistes de *la Cote* et de *la Tribune* joueront le jeu. La clause de cession leur a été ouverte jusqu'au 20 décembre, et leur patron a déjà prévu que *«7 % à 8 % de la masse salariale y serait consacrée»*. Certains rédacteurs ont été choqués du comportement de leur patron : lors de la soirée du référendum, Georges Ghosn s'est enfermé seul avec quelques *happy few* pour déguster un «vin de Maastricht» et à la soirée de «mariage» des deux journaux il a rechigné à l'idée *d'inviter toute la rédaction de l'ex-Tribune*. Surtout, ils se demandent jusqu'où l'entregent et l'ambition de Georges Ghosn le mèneront.

YVES-MARIE LABÉ et YVES MAMOU

MONDIAL DE L'AUTOMOBILE

L'alliance Renault-Volvo est « irréversible »

affirme M. Louis Schweitzer, PDG du groupe automobile français

L'alliance de Renault et de Volvo est *« irréversible »* et va *« s'approfondir »*, a affirmé, lundi 5 octobre, le PDG du groupe automobile français, M. Louis Schweitzer, en présentant à sept cents journalistes européens son modèle Twingo. Mais ce rapprochement devra se faire dans *« le respect des deux marques et des deux identités »*. Il ne conduira pas Renault à abandonner au Suédois le contrôle de ses poids lourds.

Renault ne fêtait pas seulement sa nouvelle Twingo, lundi 5 octobre, à la Grande Halle de La Villette, en avant-première du Mondial de l'automobile. Le groupe public fêtait aussi sa résurrection. Après l'annonce d'un bénéfice semestriel de 5,44 milliards de francs (*le Monde* du 29 août), son PDG, M. Louis Schweitzer, a pu se féliciter d'avoir exporté 64 % de sa production l'an dernier, d'avoir réalisé un gain de productivité *« de plus de 50 % entre 1985 et 1991 »*, d'être enfin dans son sixième exercice bénéficiaire consécutif. L'endettement qui s'élevait à 50 milliards de francs au milieu des années 80 (et pourrait descendre à 10 milliards à la fin de l'année), *« ne constitue plus un handicap majeur dès lors que nous continuons à parvenir à dégager des bénéfices qui financent notre développement »*, a-t-il ajouté.

Priorité au pragmatisme

Voilà pour les chiffres. Restait la stratégie que M. Schweitzer, dans sa première conférence de presse depuis sa nomination au poste de PDG, a délibérément placée sous le signe de la continuité : *« Notre alliance avec Volvo est irréversible ; elle va s'approfondir. »* Les difficultés du groupe suédois n'y changeront rien, M. Schweitzer n'ayant, en effet, *« aucun doute sur la capacité de Volvo à mener et à réussir une restructuration profonde, douloureuse mais nécessaire »*. Le PDG de Renault n'a mis qu'une barrière à ce rapprochement : *« Ne rien faire qui puisse porter atteinte à l'identité des deux marques. »*

Ce postulat posé, M. Schweitzer s'est bien gardé d'en donner le mode d'emploi. Fidèle à son habitude, le PDG du groupe s'est employé à laisser toutes les portes ouvertes, se contentant de rappeler qu'une fusion pure et simple exigerait le vote d'une loi et qu'à *« sa connaissance, aucune décision en ce sens n'était prise »*. A ceux qui, au gouvernement et notamment au ministère de l'industrie, plaident pour un rapprochement prioritaire des entités poids lourds des deux groupes – RVI et Volvo Trucks, – M. Schweitzer a répondu, en aparté, qu'il *« ne procédera pas par tranche. L'opération, le jour venu, se fera d'un bloc. »*

Le nouveau PDG ne souhaite, en effet, rien faire qui s'apparente à un désengagement d'une de ses activités. *« La vocation du groupe est de fabriquer des véhicules particuliers, des véhicules utilitaires et des poids lourds. (...) J'écarte absolument toute hypothèse restreignant ce champ. »* Hors micro, M. Schweitzer précisait qu'il ne céderait pas le contrôle de RVI à Volvo, comme le Suédois aurait pu le souhaiter.

Le rapprochement dans le poids lourd, il est vrai, est plus difficile à réaliser que dans l'automobile. Parce que la mémoire collective de RVI est encore marquée par la fusion difficile de Berliet et de SAVIEM qui lui a donné naissance et s'était traduite aussitôt par une perte de 10 points de parts de marché. Parce que les gammes des poids lourds, contrairement à celles de l'automobile, sont directement concurrentes. Bien que la défaite de la CGT aux dernières élections au comité d'entreprise de RVI et la victoire de la CFDT soient interprétées comme un signe plutôt favorable au rapprochement avec le suédois, priorité est donnée au pragmatisme. Et aux opérations ponctuelles comme dans l'automobile.

P.-A. G.

Du projet X 06 à la Twingo

Pour réduire le coût de son nouveau modèle, l'entreprise a misé sur la simplicité du produit et sur une réforme de ses chaînes

Trente-trois mois se seront écoulés entre la décision de la direction de Renault de lancer une petite voiture (janvier 1990) et la mise en fabrication de la Twingo, en octobre 1992 (*le Monde* du 5 octobre). Un délai remarquablement court, mais qui ne reflète pas la durée réelle de gestation du programme « X 06 ». Un projet plusieurs fois mis en veilleuse avant d'être adopté avec un cahier des charges très strict.

C'est en 1986 que Renault entame des études poussées sur une petite voiture. Celle-ci doit prendre un créneau inoccupé par l'entreprise, puisqu'il ne s'agit ni de remplacer l'ancestrale Renault 4 ni la Renault 5. Compte tenu des difficultés de l'entreprise, les recherches sont rapidement interrompues, au grand dam de la CGT. Celle-ci ébauche la maquette d'une voiture populaire, baptisée « Neutral ». Une initiative bien reçue par une partie des salariés de Renault, même si les lignes pataudes du « *prototype* » cégétiste évoquent étrangement le design d'une Trabant... Les comptes de la Régie s'étant quelque peu redressés, le projet ressort des cartons en 1988, mais c'est pour être une nouvelle fois repoussé. Le verdict est clair : la X 06 *« n'est pas rentable »*. Pourtant, en janvier 1989, M. Raymond Levy, alors président de Renault, décide d'en avoir le cœur net et nomme M. Yves Dubreil chef de projet, sans préjuger pour autant de l'issue de l'étude de faisabilité. Pendant un an, le constructeur ne saura trop sur quel pied danser – *« on nous demandait d'accélérer les recherches, puis de les ralentir »*, se souvient M. Dubreil – avant que la direction ne décide, en janvier 1990, de donner son feu vert définitif.

Strictes exigences de rentabilité

Cette décision est le fruit d'une équation passablement complexe. Pour assurer la rentabilité du nouveau véhicule, Renault a dû chercher les moyens de réduire les coûts de fabrication pour maintenir le prix de vente en dessous de 55 000 francs et supputer l'impact négatif de la Twingo sur les ventes de Clio, le modèle situé juste au-dessus dans la gamme. Le résultat a été obtenu à l'arraché, en intégrant l'hypothèse d'un marché automobile défavorable, et au prix de choix parfois radicaux.

Grâce à son bon niveau d'équipement de série, la Twingo n'a rien d'un véhicule spartiate. Néanmoins, elle se résume à une version unique (une seule motorisation, une seule carrosserie trois portes) et comporte des coloris parfois inédits mais en nombre restreint (sept). Le processus de fabrication porte la marque de cette double nécessité de réduire les coûts tout en améliorant la qualité de la voiture. Les grands choix techniques ont été définis très en amont par un « plateau » réunissant les différents métiers de la firme (achats, fabrication, méthodes, gestion du personnel, médecins du travail, ergonomes, ont travaillé ensemble et non plus les uns après les autres) comme les sous-traitants. En outre, le choix d'un seul fournisseur a été généralisé pour les composants achetés à l'extérieur.

De même, le degré de robotisation de la tôlerie a été volontairement réduit, passant de 95 % pour la Clio à 60 %-65 % pour la Twingo, soit 480 millions de francs de dépenses évitées. Les responsables de la fabrication ont estimé que la mise en place de robots sur tel ou tel poste devait correspondre à de strictes exigences de rentabilité, quitte à revenir ultérieurement sur les choix initiaux, et que certaines opérations ne justifiaient pas une automatisation poussée (c'est notamment le cas du montage de *la planche de bord de la Twingo*, trois fois plus légère que celle de la Clio). Détail révélateur : pour des raisons d'économies, il n'a pas été prévu de livrer la nouvelle petite Renault avec une conduite à droite.

Pour la première fois, un *« chef de projet ressources humaines »* a été désigné. Les contraintes liées à la moyenne d'âge élevée (quarante-sept ans) du personnel ouvrier de l'usine de Flins (Yvelines) ont débouché sur l'aménagement de certains postes de travail, en dégageant, par exemple, des *« poumons de respiration »* sur les chaînes de montage afin de laisser un peu de souplesse aux cadences. Plus largement, la signature, en avril 1990, d'un accord permettant de créer une troisième équipe à Flins travaillant partiellement de nuit (*le Monde* du 10 septembre) a fortement contribué à la viabilité du projet.

Au total, le coût de fabrication de la petite Renault (le *« ticket d'entrée »*, en jargon industriel automobile) atteint 3,7 milliards de francs, dont 2,2 milliards d'investissements corporels. *« Si les méthodes de travail n'avaient pas été modifiées, il aurait fallu dépenser environ 1 milliard de francs supplémentaires, et le délai de mise au point aurait été de trois à six mois plus long »*, assure M. Dubreil. La Twingo pourra être produite à 1 250 exemplaires par jour : 800 à Flins et 450 dans l'usine espagnole de Valladolid, alors que l'assemblage des moteurs sera assuré par celle de Cacia, au Portugal. Ce nouveau modèle doit maintenant *atteindre deux objectifs* : *séduire le* public sur un créneau totalement nouveau sans pour autant « cannibaliser » excessivement la Clio, sa sœur aînée.

JEAN-MICHEL NORMAND

Un nom de synthèse

Twingo. Inutile de chercher derrière les six lettres du nom de baptême une signification implicite ou un message subliminal. L'association de deux mots de consonance anglaise (*twin* signifie jumeau et le verbe *to go* signifie aller) est parfaitement fortuite. Et pourtant, l'état-major du constructeur a constitué des « groupes de créativité », fait cogiter des experts, interrogé des clients témoins, utilisé des logiciels et consulté des avocats avant de faire son choix.

Comme il existe des images de synthèse, Twingo est une appellation de synthèse. Car Renault a fait sa religion : plus question de choisir, comme ce fut le cas jusqu'alors, des chiffres pour identifier ses voitures. Une telle approche est accusée d'induire un classement hiérarchique susceptible de pénaliser, par exemple, la Renault 19 par rapport à la Renault 21. Ces dernières années, la firme au losange avait déjà innové en invoquant l'une des neuf muses pour la Clio. Dernièrement elle était allée un peu plus loin avec la Safrane, qui ne constitue qu'une allusion très indirecte au safran. *« Cette fois, nous avons choisi un nom qui n'ait de signification qu'associé à la voiture »*, explique-t-on chez le constructeur, où l'on admet toutefois que *« les clients seront sans doute un peu déroutés tant qu'ils n'auront pas découvert la Twingo »*.

Après avoir longuement étudié les combinaisons réalisées par ordinateur et vérifié auprès de leurs conseillers juridiques qu'ils avaient la voie libre, les spécialistes de Renault ont retenu deux possibilités : *Twingo* et *Ypso*. Soupçonnée de suggérer *« une certaine proximité »* avec la Lancia Y 10, la seconde appellation a finalement été écartée...

J.- M. N.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

INTERTECHNIQUE

En millions	*Le groupe* 1992	*Le groupe* 1991	*La société* 1992	*La société* 1991
A FIN JUIN				
Chiffre d'affaires	679,0	665,3	416,1	404,0
Commandes reçues	735,9	750,5	414,6	471,4
Résultat net des opérations	– 9,2	17,0	– 14,2	16,1
Plus-value à long terme, net				33,6
Résultat net hors opérations	0,6	0	3,0	0
Résultat net total	– 8,6	17,0	– 11,2	49,7
A FIN AOUT				
Chiffre d'affaires	876,9	873,8	535.1	538,8
Commendes reçues	914,3	934,0	533,2	573,8

En avril 1992, Intertechnique a acquis la quasi-totalité du capital de la SNEC. L'incidences de cet élargissement du périmètre de consolidation est, sur le chiffre d'affaires de 28,5 millions à fin juin et de 35 millions à fin août ; sur les commendes reçues de 58,8 et 65,2 ; sur le résultat net de 1,2 à fin juin.

La politique du groupe Intertechnique est d'amortir, dans les comptes consolidés, la totalité des écarts d'acquisition et des fonds de commerce dès leur acquisition ; le montant à imputer sur le résultat net total à ce titre est de 52,3 millions à fin juin 1992, contre 6,3 millions.

PERSPECTIVES POUR L'ENSEMBLE DE L'EXERCICE 1992

La conjoncture du marché aérospatial, tant civil que militaire, a continué de se dégrader pendant les huit premiers mois de l'exercice 1992, entraînant, comme pour l'ensemble de la profession, une réduction du volume d'activité du Groupe.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 1992 devrait être en retrait de l'ordre de 5 % sur celui de 1991, qui était de 1 484,2 millions.

Le résultat net consolidé des opérations devrait être de l'ordre de la moitié de celui de 1991, qui était de 86,9 millions.

Le Groupe, face à cette situation, a décidé d'entreprendre une nouvelle action visant à réduire la structure et à améliorer la productivité de l'exploiation ; l'effort nécessaire au développement de produits nouveaux plus compétitifs encore sur le marché mondial sera maintenu. Les frais liés à cette réorganisation seront imputés en totalité sur l'exercice 1992.

De ce fait, le résultat net hors opérations de l'exercice 1992 devrait être voisin de celui de 1991 qui était négatif de 36,7 millions.

Le résultat net total de la société Intertechnique devrait être déficitaire et, dans cette hypothèse, le Conseil ne proposerait pas de distribution de dividende au titre de l'exercice 1992.

En revanche, le résultat net total consolidé devrait rester bénéficiaire. Le montant de l'amortissement des écarts d'acquisition à imputer sur le résultat sera de l'ordre de 55 millions.

Bien que traversant une période de turbulences sévères, le marché aérospatial est structurellement porteur. Après les difficulté actuelles qui amèneront un assainissement de la concurrence, déjà perceptible d'ailleurs, ce marché reprendra sa croissance.

Profitant pendant cette période de ses atouts que sont ses hommes, ses produits, son réseau commercial et la qualité de son bilan, le groupe Intertechnique améliore sa compétitivité sur le marché mondial, se plaçant ainsi en très bonne position à la reprise de *celui-ci*.

هكذا من الأصل

VIE DES ENTREPRISES

Les adieux combatifs de M. Lee Iacocca

Chrysler conteste la taxe européenne de 10 % sur ses Voyager

« Chrysler est victime d'une décision bureaucratique de la CEE, une décision incohérente et qui manque d'équité. » M. Lee Iacocca, omniprésent patron de Chrysler, « monstre sacré » de Detroit et de l'automobile américaine, n'a jamais fait dans la dentelle... Les politiciens, les juristes, les fonctionnaires l'agacent. Les Japonais l'irritent au plus haut point. Il rêve aujourd'hui d'épingler la Commission de Bruxelles à son tableau de chasse.

A soixante-huit ans, et à quelques semaines de la retraite – il cédera sa présidence à Bob Eaton, ancien responsable de GM Europe, au début 1993, – ce fervent défenseur des valeurs traditionnelles américaines, grand « showman » devant l'Eternel, ne pouvait vraiment changer. *« Quand j'ai commencé, juste après la seconde guerre mondiale, tout était plus simple : le succès ou l'échec dépendait de la qualité des voitures fabriquées. Aujourd'hui, ce n'est plus vrai qu'à 50 %. Pour les 50 % restants, cela dépend de la politique des gouvernements, de leur réglementation en matière d'environnement, de sécurité. »*

Venu à Paris pour le Mondial de l'automobile, M. Iacocca a donc eu tout loisir, lundi 5 octobre, de revenir sur la décision prise par la Commission de Bruxelles de taxer à hauteur de 10 % les Voyager de Chrysler cofabriqués par la firme américaine et son partenaire local, la société Daimler Puch Steyr, à Graz, en Autriche. Un droit de douane européen appliqué en raison des subventions dont a bénéficié le site de Graz (225 millions de dollars d'investissement financé pour un tiers par les pouvoirs publics locaux), qui produit ce modèle concurrent du Renault Espace. La décision n'est pas définitive. Elle doit être confirmée par un conseil européen des ministres.

Chrysler prend, en tout cas, la menace au sérieux, comme l'a confirmé M. Iacocca. Bien moins présent en Europe que ses rivaux américains Ford et General Motors, le groupe a fait de son implantation sur le Vieux Continent un axe stratégique majeur. L'usine autrichienne doit produire 33 000 véhicules dans les douze mois à venir, 50 000 en 1994, dont 90 % sont destinés à être exportés dans la CEE. *« S'il le faut, nous saisirons la Cour européenne de justice »*, a prévenu M. Iacocca.

Lui ou son successeur, Chrysler en tout cas, ne feront pas de lobbying. Washington sera tout de même informé. Pour la forme ? *« J'ai donné des conseils à tout un tas de présidents,* se lamentait le Boss, *mais aucun ne m'a jamais écouté. »*

CAROLINE MONNOT

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRISES

□ **Démission surprise du président de Citicorp.** – M. Richard Braddock, président de Citicorp, la première banque américaine, a annoncé, lundi 5 octobre, sa démission pour poursuivre d'autres activités professionnelles. M. Braddock était devenu président en janvier 1990 pour redresser la situation de Citicorp, victime de créances douteuses dues à des prêts immobiliers dans les années 80. La banque a annoncé qu'elle s'attendait à environ 100 millions de dollars (480 millions de francs) de bénéfices au troisième trimestre de 1992 contre une perte de 885 millions de dollars au troisième trimestre 1991.

□ **Un directeur du CIAL détourne plus de 15 millions de francs.** – Le directeur d'une agence bancaire du CIAL (Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine) de Strasbourg, a été inculpé d'escroquerie et abus de confiance à la mi-septembre. Il est accusé d'avoir détourné plus d'une quinzaine de millions de francs. M. Jean-Claude Taglang, quarante-sept ans, était directeur de l'agence du CIAL située place Kléber à Strasbourg.

□ **La papeterie de Vern-d'Anjou (Maine-et-Loire) est contrainte de cesser son activité.** – La papeterie de Vern, d'Anjou, dans le Maine-et-Loire, a cessé provisoirement son activité, lundi 5 octobre, conformément à une décision du tribunal correctionnel d'Angers. Le parquet d'Angers avait engagé des poursuites contre cette papeterie pour pollution sonore et rejets d'effluents dans la rivière de l'Hommée, après un rapport de la direction régionale de l'industrie et de l'environnement. Le 25 septembre, le tribunal correctionnel d'Angers avait infligé une amende de 50 000 francs au PDG de la société, M. Alain Maréchal, et décidé la suspension provisoire de l'activité de cette société employant une vingtaine de salariés, jusqu'à sa mise en conformité.

RÉSULTATS

□ **Charbonnages de France : un milliard de francs de pertes en 1992.** – Problèmes techniques rencontrés au cours de l'exploitation, érosion des prix sur les marchés internationaux, baisse du cours du dollar : pour toutes ces raisons, les Charbonnages de France (CDF) prévoient de terminer l'exercice 1992 avec une perte nette *« approchant 1 milliard de francs »*, indique un communiqué publié par l'entreprise publique. Comparé à l'exercice antérieur (2 milliards de francs de pertes hors éléments exceptionnels), ce résultat marque une amélioration des comptes pour partie imputable à des reprises de provisions. Au premier semestre de 1992, le chiffre d'affaires de CDF a chuté de près de 7 % (à 4,3 milliards) pour une perte de 397 millions.

□ **Bridgestone compte équilibrer ses activités européennes en 1992.** – Le manufacturier japonais Bridgestone Corporation espère amener ses activités européennes à l'équilibre pour l'exercice 1992, a annoncé, lundi 5 octobre à Paris, M. Akira Yeiri, président du numéro trois mondial du pneumatique. Bridgestone, qui avait pris le contrôle de l'américain Firestone en 1988, estime que ses efforts d'intégration des systèmes de ventes ainsi que des systèmes logistiques des deux marques, ont permis de rationaliser et de rendre plus efficace sa gestion en Europe. Les prévisions de bénéfice net pour l'ensemble du groupe sont maintenues à 38 milliards de yens (1,52 milliard de francs en baisse de 40 %), malgré le redressement actuel du marché américain qui représente 30 % de ses ventes mondiales. En effet, la récession se poursuit sur les deux autres principaux marchés de Bridgestone (Europe et surtout Japon où le groupe réalise 60 % de ses ventes). M. Yeiri n'attend aucune amélioration pour 1993.

ALLIANCE

□ **Daimler-Benz va prendre 5 % du capital de Ssangyong.** – Le géant allemand Daimler-Benz, qui fabrique, entre autres, les véhicules Mercedes, étend son réseau d'alliances. Le groupe dirigé par M. Edzard Reuter vient en effet de doubler l'accord industriel conclu en février avec le coréen Ssangyong d'un volet financier au terme duquel le colosse d'outre-Rhin prend 5 % de son capital. Le montant de cet investissement n'a pas été révélé. Daimler-Benz, qui avait par ailleurs conclu, en avril 1990, un retentissant accord avec le conglomérat japonais Mitsubishi, entend ainsi renforcer sa présence dans le sud-est asiatique. Très ambitieuse, la coopération avec Mitsubishi a pour le moment peu de retombées concrètes. Le cas Ssangyong, quatrième fabricant d'automobile sud-coréen, est différent. Ssangyong s'est engagé à produire 50 000 « vans » pour Mercedes Benz d'ici à 1994, 35 000 seraient destinés au marché coréen, les 15 000 restants seraient exportés sur les marchés régionaux. Mercedes Benz y voit un moyen de baisser ses coûts et de lutter à armes égales avec les modèles nippons également fabriqués dans cette zone.

VENTE

□ **Rhône-Poulenc a cédé SFOS à l'américain Great Lakes.** – Rhône-Poulenc a signé un accord définitif de vente de sa filiale SFOS (société française d'organo-synthèse) à l'Américain Great Lakes Chemical. La SFOS, qui emploie 250 personnes à Persan (Val-d'Oise) et une centaine à Catenoy (Oise), a réalisé l'an dernier un bénéfice net de 28,5 millions pour un chiffre d'affaires de 524 millions. Entrée dans le giron du groupe Rhône-Poulenc en 1986, elle fabrique des additifs pour lubrifiants – dont elle détient 6,5 % du marché mondial, – des additifs polymères (anti-oxydants, anti-UV) et certaines résines.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 6 octobre ↑

Incertaine

Après la violente secousse et la baisse de 4,3 % du lundi 5 octobre, la Bourse de Paris a cherché à retrouver ses esprits mardi 6 octobre. Mais le marché était instable et nerveux au gré notamment de l'évolution des changes où le dollar et la livre sterling reprennent un peu du poil de la bête.

En hausse de 1,31 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a très vite perdu ce terrain acquis, affichant en milieu de matinée un repli de l'ordre de 0,4 %. Le CAC 40 se reprenait ensuite progressivement pour s'inscrire en début d'après-midi en hausse de 0,32 % à 1 616,22 points dans un marché peu actif.

Quelques achats sur des grandes valeurs qui avaient été vivement attaquées la veille, ont permis la forte reprise du début de séance. Mais très vite, *les préoccupations monétaires* ont repris le dessus. La Bundesbank a alloué mardi matin des liquidités au taux de 8,90 % mais à Paris, le loyer de l'argent reste accroché au niveau des 13,5 %. Cet argent cher est de plus en plus *mal* vécu par les entreprises, notent les gestionnaires qui révisent sans cesse leurs prévisions de bénéfices pour 1992 mais aussi pour 1993. Les opérateurs attendaient en fait l'ouverture de Wall Street mardi pour prendre des initiatives, car, la veille, la chute de plus de 3 % de l'indice Dow Jones deux heures après l'ouverture, avait précipité pour un temps le plongeon du marché parisien au-delà des 6 % de baisse.

Du côté des valeurs, hausse de 8,5 % de Hachette, de 4,3 % de Matra et de 3,8 % de Pernod-Ricard. Recul en revanche, de 5,2 % de Clarins et 3,8 % d'Eurotunnel.

NEW-YORK, 5 octobre ↓

Soulagement

Wall Street a terminé la séance sur une perte limitée d'une vingtaine de points de l'indice Dow Jones lundi 5 octobre, après avoir frôlé la catastrophe et avoir plongé de plus de 100 points dans la matinée. Le Dow Jones a finalement terminé la séance à 3 179,00 points en baisse de 21,61 points (– 0,68 %).

La grande Bourse américaine a souffert sous le poids du pessimisme grandissant des investisseurs sur l'état de santé de l'économie américaine. La faiblesse des autres places financières a également contribué à la déprime des opérateurs. Après avoir atteint son plus bas niveau de la journée avec un recul de près de 105 points dans la matinée, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est ressaisi grâce à l'intervention de coupe-circuits qui bloquent les programmes informatiques d'achat ou de vente dès que l'indice perd ou gagne 50 points. L'activité a été très soutenue avec quelque 284 millions d'actions échangées. Les titres en baisse ont été 3,5 fois plus nombreux que *les valeurs en hausse : 1 511 contre* 415.

VALEURS	Cours du 2 oct.	Cours du 5 oct.
Alcoa	65 1/2	64 1/8
ATT	42 1/8	42
Boeing	35 7/8	36 3/4
Chase Manhattan Bank	22	21 1/2
Du Pont de Nemours	46 3/4	45 7/8
Eastman Kodak	44 1/4	44
Exxon	63 1/4	62 5/8
Ford	37 5/8	37 7/8
General Electric	75 3/4	75 3/8
General Motors	30 7/8	31 1/8
Goodyear	61	60 3/8
IBM	78 3/8	78 3/4
ITT	67	65 1/2
Mobil Oil	64 1/4	63 7/8
Pfizer	73 3/8	74 1/8
Schlumberger	68 1/8	67 1/4
Texaco	63	63 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	*109 3/4*	*111 1/2*
Union Carbide	12 7/8	12 3/4
United Tech.	49	47
Westinghouse	16	16 5/8
Xerox Corp.	76 7/8	76 1/2

LONDRES, 5 octobre ↓

Plongeon

La Bourse de Londres a enregistré lundi 5 octobre sa plus forte baisse quotidienne depuis le krach d'octobre 1987, chutant de 4 % alors que la livre poursuivait sa glissade sur le marché des changes et que la politique économique et monétaire du gouvernement restait incertaine.

L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 103,4 points (4 %) à 2 446,3 points, effaçant près de 15 milliards de livres de la capitalisation boursière des valeurs.

TOKYO, 6 octobre ↑

Hausse en fin de séance

La Bourse de Tokyo a mis fin mardi 6 octobre à une série de sept séances de baisse, en terminant sur un gain de 0,97 %. Le Nikkei gagne 166,60 points à 17 268,10 points. Le marché avait ouvert à la baisse, reflétant le recul des places étrangères et la fragilité des marchés des changes, et le Nikkei avait alors perdu 130,19 points en un quart d'heure.

Mais une demande technique et des rachats de découvert liés aux futures ont apporté un soutien aux plus bas niveaux. Les boursiers notent que les investisseurs semblaient lassés de vendre après les baisses des sept dernières séances, le plus long recul en continu cette année.

VALEURS	Cours du 5 oct.	Cours de 6 oct.
Ajinomoto	1 300	1 300
Bridgestone	1 080	1 110
Canon	1 250	1 230
Fuji Bank	1 710	1 730
Honda Motors	1 210	1 210
Matsushita Electric	1 070	1 060
Mitsubishi Heavy	580	562
Sony Corp.	3 930	3 890
Toyota Motors	1 400	1 400

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4175	4225	Internt. Computer	133 90	....
B.A.C.	23 70	....	I.P.B.M.	52 10	52
Bque Vernes	665	660	Locamic	78 10	78 10
Boiron (Ly)	505	500	Matra Comm.	295 70	295 70
Bosset (Lyon)	240	....	Molex	169	....
C.A.L-de-Fr. (C.C.L.)	873	842	N.S.C. Schlumberger	789	....
Calberson	230	220	Publ.Filipacchi	400	360
Cardif	680	670	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	320
C.E.G.E.P.	155	155	Select Invest (Ly)	90	90
C.F.P.I.	264	253	Serbo	170	....
C.N.I.M.	981	1010	Sopra	305	296
Codetour	262	260	TF1	342 50	358
Conforama	....	....	Thermador H. (Ly)	300 10	....
Creeks	105	....	Unilog	260	260
Dauphin	213	....	Viel et Cie	95	95
Dalmas	1000	1000	Y. St-Laurent Groupe	710	705
Demachy Worms Cie	380	370			
Devanlay	942	....			
Deville	107	....			
Dolisos	119	124 90			
Editions Belfond	200	....			
Europ. Propulsion	173	173 50			
Finacor	115	110			
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....			
G.L.M.	381	375			
Gravograph	160	....			
Guintoli	701	701			
I.C.C.	165	165			
Idianova	85 50	73 35			
Immob. Hôtelière	1000	980			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 octobre 1992
Nombre de contrats estimés : 114 242

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	109,14	109,66	109,90
Précédent	109,24	109,82	109,80

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS D'ACHAT Mars 93	OPTIONS DE VENTE Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Mars 93
106	2,41	3,89	0,32	0,32

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 21 427

COURS	Oct. 92	Nov. 92	Déc. 92
Dernier	1 615	1 652	1 666
Précédent	*1 698*	*1 718*	1 744,50

CHANGES

Dollar : 4,81 F ↑

Le dollar se redressait légèrement mardi 6 octobre, après avoir frôlé la veille ses plus bas niveaux historiques vis-à-vis du mark. A Paris, la monnaie américaine cotait 4,81 F contre 4,7590 F la veille au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	5 oct.	6 oct.
Dollar (en DM)	1,4135	1,4165
TOKYO	**5 oct.**	**6 oct.**
Dollar (en yens)	119,25	119,79

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (6 oct.) .... 13 1/4-13 3/4 %
New-York (5 oct.) .... 3 1/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	2 oct.	5 oct.
Valeurs françaises	98,30	94,10
Valeurs étrangères	83,80	79,90
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	469,40	454,61
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	*1 683,34*	*1 611,84*

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	2 oct.	5 oct.
Industrielles	*3 200,61*	*3 179*

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	2 oct.	5 oct.
100 valeurs	2 549,70	2 446,30
30 valeurs	1 852,50	1 779,40
Mines d'or	73,10	68,60
Fonds d'Etat	88,85	87,72

FRANCFORT

	2 oct.	5 oct.
Dax	1 478,04	1 424,40

TOKYO

	5 oct.	6 oct.
Nikkei Dow Jones	17 101,50	17 268,10
Indice général	1 292,71	1 299,13

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	4,8100	4,8130	4,9325	4,9585
Yen (100)	4,0183	4,0226	4,1133	4,1304
Ecu	6,5728	6,5818	6,5856	6,6173
Deutschemark	3,3940	3,3950	3,4300	3,4430
Franc suisse	3,8869	3,8926	3,9507	3,9691
Lire italienne (1000)	3,6262	3,6423	3,5926	3,6230
Livre sterling	8,2598	8,2698	8,3446	8,3810
Peseta (100)	4,7572	4,7650	4,6704	4,7325

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	2 15/16	3 1/16	3	3 1/8	3	3 1/8
Yen (100)	3 15/16	4 1/16	3 3/4	3 7/8	3 5/8	3 3/4
Ecu	12	12 1/2	12 1/8	12 3/8	11 1/16	11 5/16
Deutschemark	8 3/4	9	8 11/16	8 15/16	8 7/16	8 11/16
Franc suisse	6 7/16	6 9/16	6 7/16	6 9/16	6 3/8	6 1/2
Lire italienne (1000)	17 1/4	18 1/2	16 3/8	17 3/8	15 1/2	16 1/2
Livre sterling	9 1/8	9 1/4	8 15/16	9 1/16	8 5/8	8 3/4
Peseta (100)	17	20	16	19	15 1/2	19 1/2
Franc français	13	13 3/4	12 3/4	13 1/2	10 3/4	12 1/2

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **Aegis se retire de la cote à Paris et à New-York, mais reste à Londres.** – Aegis Group, holding britannique du groupe d'achat d'espace publicitaire Carat dirigé par M. Gilbert Gross, a décidé de retirer ses actions des Bourses de Paris et de New-York le 30 octobre. Les titres resteront cependant négociés à Londres. Le groupe annule par conséquent son programme d'ADR (*American Depositary Receipt*, sorte d'actions permettant aux sociétés européennes d'être cotées aux Etats-Unis). Selon Aegis, cette décision a été prise aux examens de l'actionnariat et des transactions jugés trop faibles à Paris et à New-York. Le 14 septembre, la Commission des opérations de Bourse (COB) avait émis des réserves sur le maintien de ce holding à la cote officielle de Paris, sachant que, ayant son siège à Londres et exerçant son activité principale en France, Aegis *ne relevait plus des* compétences des autorités boursières britanniques (*le Monde* du 17 septembre).

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 6 OCTOBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4790	C.N.E 3%	4810	4844	4944	+ 0 71
840	B.N.P. T.P.	768	780	782	+ 3 17
895	Cr.Lyon. T.P.	880	889	864	- 1 82
1651	Renault T.P.	1599	1585	1589	- 0 63
1670	Rhone Poul. T.P.	1559	1580	1580	+ 1 36
1010	Saint Gobain T.P.	1020	....	....	....
796	Thomson T.P.	799	786	801	+ 0 25
590	ACCOR	524	533	518	- 1 15
740	Air Liquide	686	700	695	+ 1 31
665	Alcatel-Alsthom	577	585	580	+ 0 52
1540	Als.Superm.	1480	1510	1515	+ 2 36
240	A L S P I	231	230	230	- 0 43
410	AGF Sté Centrale	365 60	374	365	- 0 14
110	Avenir H. Média	105 90	104	100	- 5 57
825	Axa (ex Cie Midi)	689	699	670	- 2 76
164	Bafip	155	155	150	- 3 23
93	Bail-Equipem.	88 50	88	87 50	- 1 13
675	Bail Investiss.	647	650	646	- 0 15
380	Bancaire	323	330	320 10	- 0 90
690	Bazar H.-V.	655	656	655	....
1250	Berger (M)	1201	1220	1201	....
395	Bertrand Faure	392	....	....	....
800	Bic	781	782	784	+ 0 38
1060	B.I.P.	1025	1030	1010	- 1 46
190	BIS	184 50	185	171	- 7 32
375	B N P (CI)	327	330	328	+ 0 31
650	Bolloré Tech.	600	600	600	....
3220	Bongrain	2860	3100	3000	+ 4 90
510	Bon-Marché	480	478 10	465	- 3 13
515	Bouygues	487 70	500	476	- 2 40
93	BP France	87 60	85	85 05	- 2 91
995	B S N	935	949	944	+ 0 96
1100	Canal Plus	1000	1025	1004	+ 0 40
205	Cap Gem.S.	181 90	179 40	175	- 3 79
177	Carnaudmetalbox	173	174	175 50	+ 1 45
2170	Carrefour	2010	2055	2054	+ 2 19
140	Casino	142 30	143	140	- 1 62
88	Casino ADP	88 50	89	90	+ 1 69
445	Castorama D.I.	400	400	399	- 0 25
192	C.C.F.	178 40	181	180	+ 0 90
37	CCMC Ly	35	35	35	....
360	C.D.M.E.	354 80	350	348	- 1 92
135	C.E.G.I.D.	153	152 50	150	- 1 96
60	Cemrest (Ny)	59	61 60	59 90	+ 1 53
325	C.E.P. Comm.	303 80	292	292	- 3 88
90	Cerus	83 60	84	83	- 0 60
850	Cetelem	777	770	773	- 0 51
225	CF Int.	210	214 50	208	- 0 96
270	CGI Info	234	230	234	....
990	C G I P	860	851	860	....
630	CGP	630	607	629	- 0 16
1230	Chargeurs S A	1195	1200	1180	- 1 26
290	Christian Dior	255	265	262	+ 2 75
520	C I C A (M)	550	549	549	- 0 18
360	Ciments franç.	320	340	340	+ 6 25
595	Clarins	540	538	514	- 4 81
370	Club Méditer.	342	343	338	- 1 17
765	Colas	740	741	730	- 1 35
192	Cpt. Entrep.	180 10	175 60	184	+ 2 17
1080	Compt Mod.	1055	1048	1050	- 0 47
225	CPR (Paris Réé.)	210	206 90	199 90	- 4 81
865	Créd. Foncier	780	820	782	+ 0 26
285	Crédit Loc France	262 50	265	270 70	+ 3 12
500	Cr Lyon.(CI)	452	450	445	- 1 55
1000	Credit Nat.	975	983	976	+ 0 10
380	CSEE	345	350	350	+ 1 45
3050	Damart	2901	2959	2930	+ 1 00
365	Dassault Aviation	355	352 10	330	- 7 04
164	Dassault Electr.	152	150	149	- 1 97
1640	De Dietrich	1555	1580	1650	+ 6 11
65	Dév.R.d.C.(Li)	62	61 10	61 10	- 1 45
81	Dév.R.Sud-Est	76	77 90	71	- 6 58
290	D M C	291	284	271	- 6 87
385	Docks France	356	350	350	- 1 69
140	Dynaction	134	145	144 90	+ 8 13
2070	Eaux (Gle)	1955	1945	1899	- 2 86
800	E.B.F.	785	790	765	- 2 55
390	Ecco	385	380	352	- 8 57
365	Elf Aquitaine	322	319	313 50	- 2 64
1140	ElfSanofi(ExSanofi)	975	1014	971	- 0 41
245	Erap-Elf (Certif.)	226 50	227 50	222	- 1 99
630	Eridania-Beghin	597	598	587	- 1 68
395	Essilor	371	375	366	- 1 35
188	Essil.Int.(DP)	181 50	180	179	- 1 38
760	Esso	704	710	710	+ 0 85
1130	Eurafrance	995	1000	975	- 2 01
530	Eurocom	484	484	456	- 5 79
81	Eurodisneyland	62 50	63 70	63 25	+ 1 20
805	Europe 1	805	810	805	....
36	Eurotunnel	30 35	29 95	29 20	- 3 79
1450	Exor	1450	1450	1450	....
102	Finextel	101 10	101 30	101 30	+ 0 20
285	Fives Lille	250	250	250	....
3290	Fromager. Bel	3220	3250	3250	+ 0 93
1950	Gal.Lafayette	1909	1910	1852	- 2 99
365	G.A.N.	320	320	325	+ 1 56
495	Gascogne (B)	446	438	438	- 1 79
1170	Gaz et Eaux	1106	1108	1110	+ 0 36
690	Geophysique	656	661	665	+ 1 53
695	Groupe André SA	680	688	685	+ 0 74
510	Groupe Cité	455	460	460	+ 1 10
380	GTM-Entrep.	346	340	335	- 3 18
1390	Guyenne-Gas.	1345	1390	1355	+ 0 74
110	Hachette	118	120	128 50	+ 8 90
445	Havas	380	385	373 10	- 1 82
275	Idia	270	271	273	+ 1 11
300	Imétal	290	309	291	+ 0 34
115	Immob. Phénix	103	104	107 90	+ 4 76
86	Ingénico	73 90	72 10	71 80	- 2 84
7400	Inst. Mérieux	7400	7400	7410	+ 0 14
365	Interbail	380	380	380	....
585	Intertechnique	531	532	532	+ 0 19
635	J. Lefebvre	747	740	779	+ 4 28
475	Klepierre	460	460 10	460 10	+ 0 02
665	Labinal	649	647	642	- 1 08
290	Lafarge	261 20	265	262 50	+ 0 50
270	Lebon	255	268	268	+ 5 10
4260	Legrand	3660	3650	3615	- 1 23
2180	Legrand (DP)	2100	2100	2090	- 0 48
260	Legris Industries	239	245	245	+ 2 51
540	Locindus	630	620	620	- 1 59
3940	L.V.M.H.	3469	3465	3430	- 1 12
525	Lyon.Eaux/Dumez	476 50	482	476	- 0 10
62	Majorette Ly	58	57	57 25	- 1 29
275	Mar. Wendel	265	270	265	....
183	Matra	163 90	167	167 10	+ 1 95
78	Metaleurop	65 50	66	66	+ 0 76
31	Métrologie In.	30	30	30 10	+ 0 33
199	Michelin	181 90	182 10	180 50	- 0 77
158	Min. Salsig (Ny)	156 10	..	....	....
82	MMB	83 90	83	82 60	- 1 55
111	Moulinex	98	98 10	99 50	+ 1 53
755	Navig. Mixte	697	696	695	- 0 29
119	Nord-Est	110	110	110 50	+ 0 45
205	Nordon (Ny)	193	200	194 10	+ 0 57
76	Olipar	73	....	....	....
1000	Oréal	849	862	866	+ 2 00
355	Paribas	294 80	300	294	- 0 27
177	Pechiney Int.	167	170	170	+ 1 80
260	Pechiney (CIP)	251	252	253	+ 0 80
465	Pernod Ricard	362 30	379	374	+ 3 23
590	Peugeot	478 90	487	486 90	+ 1 67
320	Pinault	328	325	324 30	- 1 13
750	Plastic-Omn.	740	740	735	- 0 68
230	Poliet Ex.Lamb.Fr.	190	190	190	....
770	Primagaz	757	770	765	+ 1 06
650	Printemps	650	....	....	....
555	Promodès	515	509	506	- 1 75
400	Radiotechn.	304 50	298	300	- 1 48
5680	Redoute (La)	5570	5570	5590	+ 0 36
156	Rémy Cointreau	150	154 90	150 90	+ 0 60
550	R. Poulenc CIP	525	525	522	- 0 57
52	Rochette(La)	48 25	48 20	48	- 0 52
420	Roussel Uclaf	404	399	403	- 0 25
2760	R. Impé.Ly *	2780	2780	2780	....
166	Sade (Ny)	160	159 90	159 90	- 0 06
2020	Sagem	2020	2040	2000	- 0 99
545	Saint Gobain	474 30	484	475 10	+ 0 17
1110	Saint Louis	1018	1020	1005	- 1 28
1150	Salomon Ly	1300	1300	1300	....
280	Salvepar (Ny)	280 50	275	278 90	- 0 57
1410	S A T	1402	....	....	....
215	Saul. Chât.	195	201	201	+ 3 08
980	Saupiquet (Ns)	905	905	915	+ 1 10
615	Schneider	514	530	515	+ 0 19
13 50	SCOA	13 10	13 10	13	- 0 76
310	Scor s.a.	306	306	306	....
415	S.E.B.	370	374	367	- 0 81
370	Sefimeg	384 80	381	384	- 0 21
119	Selectibanque	118 10	119	118 30	+ 0 17
153	Sextant A.	134 60	136	130	- 3 35
660	S F I M	684	680	680	- 0 58
170	S.G.E.	152	149	153	+ 0 66
395	Simco	394	395	386	- 2 03
590	St. Rossignol	600	575	580	- 3 33
390	Sligos	336	337	336	....
535	Société Géné.	490	500	488 50	- 0 31
46	Sodecco(B)	44 20	...	...	
96	Sodero(Ns)	90 50	91	91	+ 0 55
975	Sodexho	936	921	929	- 0 75
72	Sogenal(Ny)	70 10	72	70 60	+ 0 71
390	Sogerap	370	370	371	+ 0 27
1260	Sommer-Allib.	1079	1075	1086	+ 0 65
385	SOPHIA	378	378	378	....
755	Sovac	773	779	784	+ 1 42
270	SPEP	210	228 90	235	+ 11 9
275	Spie-Batignol.	249	245	244	- 2 01
670	Strafor Facom.	619	620	614	- 0 81
260	Suez	226 50	238	221 50	- 2 21
1080	Synthelabo	1045	1050	1039	- 0 57
135	Thomson CSF	117 50	119	113 20	- 3 66
225	Total	198 40	200	201 60	+ 1 61
154	- (certif.)	126	126	133 90	+ 6 27
158	Truffaut Fin.	153	145	151	- 1 31
445	U.A.P.	344 90	349 10	347 10	+ 0 64
225	U F B Locab.	205 20	205	203 50	- 0 83
185	U.G.C DA (Robert)	171 10	...	....	...
515	U I C	478	480	484	+ 1 26
400	U I F	400	400	390 50	- 2 38
735	U I S	735	..	....	....
365	Unibail	369	358	372	+ 0 81
755	Valéo	660	655	674	+ 2 12
146	Vallourec	135	137	132	- 2 22
210	Via Banque	190	190	194	+ 2 11
225	Worms et Cie	230	220 10	229	- 0 43
1240	Zodiac	1119	1100	1100	- 1 70
940	Elf Gabon	900	892	900	...
89	Amax	78 90	82 20	80 50	+ 2 03
160	Amer. Barrick	143 10	147 90	148	+ 3 42
112	Amer. Express	101	102	101 90	+ 0 89
220	A.T.T	198 60	203 50	203 60	+ 2 52
113	Anglo Amer.C.	86	87 90	90	+ 4 65
205	Amgold	170	172 80	172 80	+ 1 65
192	Banco Santander	155 80	152	154	- 1 16
730	B.A.S.F.	672	698	698	+ 3 87
905	Bayer	835	842	841	+ 0 72
44	Blenheim Plc	42 60	42 30	42 30	- 0 70
23	Buffelsfont.	20 20	21 50	21 20	+ 4 95
111	Chase Manh.	100 90	104 50	104 60	+ 3 87
2140	Daimler Benz	1800	1750	1839	+ 2 17
67	De Beers	50	50 10	51	+ 2 00
2220	Deutsche Bank	2080	2090	2101	+ 1 01
1190	Dresdner Bank	1151	1137	1137	- 1 22
48	Driefontein	37	37 90	37 50	+ 1 35
245	Du Pont-Nem.	220	220 80	220 90	+ 0 41
225	Eastman Kodak	200 20	213 60	211 90	+ 5 84
10 50	East Rand	9 90	10	9 65	- 2 53
33	Echo Bay	29 10	29 50	29 50	+ 1 37
190	Electrolux	150	....	....	....
111	Ericsson	90	87	89 80	- 0 22
325	Exxon Corp.	300	301 50	301 20	+ 0 40
205	Ford Motor	175	181 80	182 20	+ 4 11
31	Freegold	26	25 55	25 55	- 1 73
14	Gencor	11	11 20	11 65	+ 5 91
395	Gén. Elect.	351 20	365 40	366	+ 4 21
170	Gén Motors	145 60	152 10	152 20	+ 4 63
305	Gén Belgique	291	..	...	...
38	Gd Métropol.	30 95	31 60	31 80	+ 2 75
48	Guinness	43	42 35	44	+ 2 33
19	Hanson PLC	16 90	17	17	+ 0 59
11	Harmony Gold.	10 35	10 30	10	- 3 38
300	Hewlett Packard	253	260	260	+ 2 77
32	Hitachi	28 80	29 60	29 45	+ 2 26
830	Hoechst	750	735	735	- 2 00
69	Homestak	65 30	67	66	+ 1 07
103	I.C.I.	89 80	88 70	90	+ 0 22
425	I.B.M.	361	379	379 70	+ 5 18
320	I.T.T	310	315 10	315 40	+ 1 74
162	Ito Yokado	150	153 30	154	+ 2 67
49	Matsushita	42 60	43 35	43 20	+ 1 41
225	Mc Donald's	208 90	206 40	206 50	- 1 62
235	Merck	198 10	206 40	206 50	+ 4 24
510	Minnesota M.	472 60	475 40	475 40	+ 0 59
38	Mitsubishi	33 60	34 75	34 40	+ 2 38
335	Mobil corp.	305	307 50	307 50	+ 0 82
315	Morgan J.P.	294 30	293 90	293 90	- 0 14
3870	Nestlé	3625	3674	3700	+ 2 07
116	Norsk Hydro	106 10	110 60	107 10	+ 0 94
70	OFSIL	57 30	58 60	59 60	+ 4 01
1420	Pétrofina	1385	1400	1381	- 0 29
440	Philip Morris	382 50	400 80	403 70	+ 5 54
71	Philips	65 20	66 50	66 90	+ 2 61
55	Placer Dome	56 50	56 50	55 90	- 1 06
245	Procter Gamble	235 40	234 60	234 60	- 0 34
169	Quilmès	153	155	157	+ 2 61
15	Randfontein	12 50	12 40	12 30	- 1 60
250	Rhone Poul. Rorer	214 50	216	220	+ 2 56
445	Royal Dutch	425	429 70	430 70	+ 1 34
53	R T Z	46 20	47 25	47 20	+ 2 16
13	Saat.& Saatchi	11 40	11 90	11 90	+ 4 39
20	St Helena	17 90	18 25	17	- 5 03
345	Schlumberger	309 60	323 60	324 30	+ 4 75
46	Shell transp	43 10	44 80	45	+ 4 41
2000	Siemens	1860	1841	1848	- 0 65
175	Sony	165	157 70	159	+ 2 58
74	Sumitomo Bank	63 35	64 95	64 30	+ 1 50
155	T.D.K.	125	...	...	....
50	Telefonica	42	42 50	42 80	+ 1 90
26	Toshiba	22	22 70	22 65	+ 2 95
570	Unilever	545	557	553	+ 1 47
250	Unit.Techn.	225	226 10	226 50	+ 0 67
189	Vaal Reefs	138	141	140	+ 1 46
1080	Volkswagen	907	899	928	+ 2 32
275	Volvo	205	....	...	..
79	West. Deep	64	63 30	64 90	+ 1 41
395	Xerox Corp.	362 30	....	...	....
107	Yamanouchi	98	99 60	99 60	+ 1 63
4 35	Zambia Cop.	3 70	3 65	3 65	- 1 35

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%78	....	....
10,80% 79/94	....	0 94
Emp.Etat 13,4%83	103 75	10 61
Emp.Etat 12,2% 84	100	12 13
10,26% mars 86	103 20	5 84
OAT 10% 5/2000	107 40	3 61
OAT 9,9% 12/1997	104 20	8 06
OAT 9,8% 1/1996	102 05	6 89
PTT 11,2% 85	105	8 70
CFF 10,30% 88	102	8 58
CFF 10,25% nov 90	107 20	5 75
CNA 10 % 1979	....	5 66
CNB Bques 5000F	98 50	2 26
CNB Paribas 5000F	98 50	2 26
CNB Suez 5000F	....	2 26
CNI 1/82 5000F	98 80	2 26
CNT 9 % 86	....	4 03
CRH 10,90% déc.85	107 63	7 53
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1051 10	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	576	....
Ly. Eaux cv 6,5%	761	....
Thoms. cv 9,2% 86	719	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1531	1531
Arbel	430	420
Bains C.Monaco	906	950
B.Hypoth.Europ.	318 10	....
B.N.P. Intercont.	325	329
Bénédictine	2235	....
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	1265	....
B T P	38	38
Cambodge	950	960
Carbone Lorraine	362	361 50
Case Poclain	4 05	....
C.B.C.	255	247
C.E.G.F (Frigor.)	630	632
Centenaire Blanzy	305 10	....
Cerogan	38	....
Champex Ny	44 60	43
CIC (CIP)	145	143 50
C.I.M.	611	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2650	....
Comiphos	480	480
Cie Industrielle	3700	3699
Cpt Lyon Alemand	320	315
Concorde	504	500
Consor.Mét.Prov.	14 50	14
Crédit Gén.Ind.	72	....
Cr Universel (Cie)	370	370
Darblay	660	650
Degremont	1690	1710
Delmas Vieljeux	1897	....
Didot Bottin	550	560
Eaux Bassin Vichy	2900	3000
Ecia	290	285
Ent.Mag. Paris	4200	....
Eridania-Béghin-Cl.	469	468
Fichet	372 80	372 80
Finalens	275	275
F.I.P.P.	69 55	....
F.N.A.C.	1761	1761
Foncière (Cie)	437	431
Fonc.Lyonnaise	530	530
Foncina	315	....
Fougerolle	745	780
France I.A.R.D.	416	....
France SA (La)	1350	1350
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	400	414
Genefim	236	238 10
Gévelot	483	....
G.F.C.	314 10	314
Groupe Victoire	785	....
G.T.I (Transport)	196	....
Immobail	291	301
Immobanque	540	540
Im.Marseillaise	4600	4500
Invest.(Ste Cle.)	3100	....
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	884	884
Locafinancière	515	....
Louis Vuitton	832	....
Louvre	2095	2050
Lucia	365	....
Machines Bull	23 10	23
Mag.Uniprix	178	....
Magnant	640	640
Métal Déployé	370	....
Mors	64	69
Navigation (Nle)	181	181
Optorg	263	250 10
Oriel (Cl)	475	475
Origny-Desvroise	580	....
Palais Nouveauté	1235	....
Paluel Marmont	550	550
Parfinance	157	152 10
Paris France	238	230
Paris Orléans	192	....
Partbers Invest	284	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	1100	....
Porcher	420	....
Promodès (CI)	351 50	....
Publicis	580	540
Rochefortaise	110	110
Rosario	129 30	123
Rougier	170	....
S.A.C.E.R.	435	....
S.A.F.A.A.	211	....
S.A.F.I.C Alcan	157	....
Saga	355	356
Saint Dominique (F.)	107 50	106
Salins du Midi	520	520
Savoisienne M.	145	....
S.C.A.C.	695	....
Senelle	395	....
S.Etud.Part. (M)	140	140
Silic	513	513
Slavia	95 50	....
S.I.P.H.	130	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	551	....
Soffo	215	....
Soficol	990	....
Sofitam (ex Satam)	65	62
Sofragi	2001	....
Soudure Autogène	604	604
Sovabail	310	....
Stami	518	....
Taittinger	2005	2000
Testut-Aquitaine	221	....
Tour Eiffel	211	211
Uliner	1000	....
Vicat	460	480
Viniprix	1500	1500
Virax	126	....
Maroc Sté Brasserie	232 80	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	530	....
Akzo Nv Sico	410	404
Alcan Aluminium	82 60	...
American Brands	238	....
Arbed	420	....
Asturienne Mines	84 10	....
Banco Popular Espa.	425	..
B.Reglements Int.	22750	22750
Can.Pacifique	60	59
Chrysler Corp.	111 10	105 60
C I R	6 80	...
Commerzbank	800	....
Dow Chemical	248 60	260
Fiat	13	....
GBL (Brux Lamb.)	379	395
Gevaert	1000	...
Glaxo Holdings Ltd.	67	67
Goodyear Tire	289 60	290
Grace and Co (WR)	179	....
Honeywell Inc. Inc.	356	....
Johannesburg	58 50	...
Koninklijke Pakhoed.	80 70	...
Kubota	21 30	22
Midland Bank	39	....
Noranda Mines	77	...
Olivetti priv.	6 20	...
Pfizer Inc.	340	353 50
Ricoh	22	....
Robeco	253	260 40
Rodamco NV	125	127 60
Rolinco	264	270
Sapem	5	....
Sema Group	23 35	....
SKF Aktiebolaget	59	....
Tenneco Inc.	170 20	178 60
Thorn Electrical	83	...
Toray Ind.	27 20	...
West Rand Cons.	4 50	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	310	....
Calciphos	75	67
C G H Cogedor	8	.
Coparex	576	....
Drouot Assurances	..	.
Electro-Banque	....	....
Europ. Accum.	77 50	...
Europ Soulres Ind.	12 20	12 10
Gachot S.A.	44	45
Guy Degrenne	352	..
Lecteurs du Monde	185	....
Nicolas	1050	....
Particip. Perrier	325	....
Quadrant	40	....
Rorento N.V.	226 20	225 70
St-Gobain-Emballage	1732	...
S.E.P.R.	2050	..
S.M.T. Goupil	0 61	..
S.P.R. act. B	291	....
Waterman	1150	...

SICAV (sélection) 5/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	176 51	171 79
Améri-gan	6552 48	6300 46
Amplitude	585 75	568 69
Associc	1127 81	1127 81
Atoux Futur	392 79	383 21
Auracic	1030 56	1000 54
Avenir Alizes	1695 10	1661 86 •
Axa Capital	172 66	167 83
Axa Court Terme	8208 58	8208 58
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	834 65	810 34
Axa.Ep.Fr.Ex Agoparg	747 11	725 35
Axa Europe	120 04	116 54
Axa Investments	97 36	94 52
Axa NPI	101 25	98 30
Axa Ob.Fr.Exrans	142 60	138 45
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	124 40	120 78
Axa Prem.Ex.Agepre	117 18	113 77
Axa S&I.Ex.Dr.Sele	142 52	138 37
Axa Valeurs PER	114 97	111 62
Cadence 1	1054 85	1034 17
Cadence 2	1043 17	1022 72
Cadence 3	1034 73	1014 44
Capimonétaire	6498 23	6491 74
Capioblig	6653 30	6424 80
Capitacic	1347 97	1328 05
Comcic	1351 66	1318 69
Compavalor	3627 12	3621 69 •
Convertimmo	314 95	308 77
Credimar	405 22	393 42
Credit Mutuel Capital	1308 27	1282 62 •
Cred.Mut.Ep Cour.T.	689 10	689 10 •
Cred.Mut.Ep.Indus.	92 51	90 03 •
Cred Mut.Ep.J	71772 08	71772 08
Cred.Mut.Ep.long T.	187 34	182 33 •
Créd.Mut.Ep.Monde	1073 20	1044 48 •
Cred.Mut.Ep.Quatre	1086 09	1057 02 •
Dieze	1281 75	1250 49
Drouot France	801 36	778 02
Drouot Sécurité	207 75	201 70
Ecocic	1033 75	1003 64
Ecupar	120 96	117 44
Ecureuil Capitalisation	2625 13	2600 13
Ecureuil Géovaleurs	2239 52	2174 29
Ecureuil Invest.	143 97	139 78 •
Ecureuil Monepremière	69377 15	69377 15
Ecureuil Monétaire	40670 08	40670 08
Ecureuil Trésorerie	2507 95	2507 95
Ecureuil Trimestr.	2014 10	1994 16
Elancel	104 37	101 33 •
Energia	247 74	236 51
Eparcic	3722 55	3722 55
Eparcourt-Sicav	4427 08	4416 04
Epargne Associat.	26117 79	25820 41
Epargne Capital	11004 17	10895 22
Epargne Croissance	1562	1520 19
Epargne Obligat.	198 16	192 86
Epargne Premiere	14664 41	14555 25 •
Epargne-Unie	1193 76	1164 64
Epargne Valeur	405 40	394 55
Eufi Cash capi.	8243 79	8243 79 •
Eufinvest capi.	586 56	569 48 •
Eurco Solidarité	1043 82	1033 49
Eurocic Leaders	938 10	910 78
Eurodyn	1067 51	1041 47
Euro Gan	5728 37	5508 05
Europe Nouvelle	491 09	468 82 •
Fonsicav	14909 53	14909 53
France-gan	9184 99	8812 49
France Garantie	266 30	265 77 •
France Obligations	480 06	475 31 •
Francic	427 04	414 60
Francic Pierre	92 48	89 79
Francic-Regions	1124 98	1092 21

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	36 37	36 37
Fructi-Capi	43 23	42 58
Fructidor	236 67	233 17
Fructifrance action C.	846 62	825 97
Fructifrance action D.	827 15	806 98
GAN Rendement	5170 31	5093 90
Gestilion	15219 98	15144 24
Gest.Associations	161 97	158 41
Horizon	1152 54	1118 97
HLM Monétaire	14397 55	14397 55 •
Indust.Fse.Court T.	1521 01	1521 01
Interepar	106105 40	103014 95
Interoblig	13599 26	13332 61
Intersélection Fce	490 88	481 25
Japacic	132 64	128 78
Jeunepargne	289 77	285 49
Laetitude	2325	2321 52
Leumi C.T.	12956 62	12956 62
Leumi L.T.	6562 95	6371 80 •
Lion Association	11547 16	11547 16
Lion Institution	30336 49	30260 84
Lionplus	1004 46	984 76
Lion Trésor	2165 83	2144 39
Lion 20 000	27072 35	27072 35
Livret Bourse Inv.	524 60	509 32
Livret Portefeuil.	661 52	642 25 •
Méditerranée	152 87	148 42
Mensuel CIC	10118 25	10018 07
Monedeo	70412 34	70412 34
Mone.J	37456 91	37456 91 •
Monévalor	84786 42	84786 42
Mutualité dépôts	13817 24	13789 55 •
Natio Court Terme	293754 00	293754
Natio-Epargne	18147 22	17967 54
Natio-Ep. Ret.	118 41	115 24
Natio Eparg.Trésor	8007 23	7991 25
Natio-Fras.index	915 59	891 09
Natio-Imm.	1033 48	1005 82
Natio-Inter	1394 85	1357 32
Natio-Monétaire	26115 16	26115 16
Natio-Opportunités	983 13	956 82
Natio-Patrimoine	1285 55	1251 14
Natio-Perspectives	963 76	937 97
Natio-Placements	65991 99	65991 99
Natio-Revenu	1030 84	1020 63
Natio Sécurité	12446 90	12446 90
Natio-Valeurs	810 49	788 80
Nippon-Gan.	4245 68	4082 38
Nord Sud Dévelop.	1566 95	1563 82 •
Obli-Associations	155 91	154 37
Oblicic-Mondial	2583 13	2544 96
Oblicic-Régions	1042 22	1026 82
Oblilator	2880 68	2810 42
Oblig. tres cat.	178 97	174 35
Oblilion	1343 55	1330 25
Oblisécurité Sicav	13341 04	13341 04 •
Oraction	950 65	927 46
Orvalor	6774 39	6541 58
Paribas Capitalisation	1527 93	1505 35
Paribas Opportunités	114 79	110 11
Paribas Patrimoine	540 07	518 05
Patrimoine Retraite	227 52	223 06 •
Pervalor	589 88	578 31
Placement A.	1410 09	1382 44 •
Placement J.	7484 87	7449 97 •
Placement M.	69251 84	69113 61 •
Placement Nord	878 30	861 08 •
Plénitude	128 32	124 58
Poste Croissance	22431 42	22409 01
Poste Gestion	68035 73	68035 73
Première Oblig.	10870 53	10859 67 •
Prévoy Ecureuil	113 31	112 19
Pro'Associations	30394 50	30394 50 •

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Proficius	947 82	924 70
Quartz	122 32	119 34
Réalvalor	649 85	637 11
Rentacic	161 41	159 02
Revenus Trimestr.	5299 71	5247 24
Revenu-Vert	1156 05	1127 85
St Honoré Vie & Santé	938 75	896 18 •
St Honoré Bons du Tr.	11588 64	11530 99 •
St Honoré Global	220 27	210 28 •
St Honoré Invest.	732 05	698 85 •
St Honoré Pacifique	524 12	500 35 •
St Honoré PME	478 36	456 67 •
St Honoré Real	15456 37	15394 79 •
Sécuricic	1798 01	1798 01
Sécuri-Gan	13199 14	12940 33
Sécuritaux	1435 52	1435 52
Sicasden	714 14	703 59
Sicav Associations	1902 12	1902 12 •
SFI-CNP Assur.	614 32	596 43 •
S.G. Fr. opportunités	1075 87	1054 77
Sicav 5.000	412 12	401 09
S.I. Est.	1200 25	1165 29
Sivafrance	661 88	644 17
Silvam	368 29	356 49
Sivarenza	209 87	205 75
Slivinter	391 66	381 18
S.N.I.	1040 75	1010 44
Sogenfrance	1075 17	1054 09 •
Sogépargne	324 96	318 59
Sogevar	883 12	865 80
Soginter	1163 42	1140 61
Soleil Investissements	533 57	513 05
Solstice	2199 34	2193 86
State Street Act. Eur.	8182 92	7908 20 •
State Street Act. Frce.	9682 72	9400 70 •
St. Str. Act.Japon	9615 14	9289 99 •
State Street Emer. Mkt	9922 36	9445 32 •
St.Street OAT Plus	10500 60	10294 71 •
Stratégie Actions	798 83	788 11
Stratégie Rendement	1445 04	1399 55
Technocic	953 52	925 75
Techno-Gan	5219 50	5018 76
Thesora	676 71	669 02
Trésor Plus	1319 44	1306 38 •
Trésor Trimestriel	1034 53	1024 29 •
Trésoricic	134376 52	134376 52
Trilion	5111 99	5046 39
UAP Investissement	392 12	377 95
UAP Actions France	545 33	525 62
UAP Act. Select	569 84	549 24
UAP Aedificandi	502 66	484 49
UAP Altaë	196 44	189 34
UAP Alto Sicav	160	154 22
UAP Moyen Terme	143 56	138 37
UAP Premiere Cat.	11025	10626 51
Uni-Associations	126 57	126 57 •
Uni-Foncier	1130 31	1102 74
Unifrance	544 01	530 74
Uni Régions	1266 97	1236 07
Univer	243 15	243 15 •
Univers Actions	1125 17	1097 73
Univers Obligations	1727 11	1684 99
Valorg	2111 39	2109 28
Valrea	55039 20	55011 69

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 6/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 759	....	4 5	5
Ecu	6 672	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 810	....	327	347
Belgique (100 F)	16 467	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	301 640	....	289	309
Italie (1000 lires)	3 671	....	3 4	4
Danemark (100 krd)	87 320	....	82	90
Gde.Bretagne (1 L)	8 087	....	7 7	8 5
Grèce (100 drachmes)	2 618	....	2 3	3
Suisse (100 f)	388 750	....	374	394
Suède (100 krs)	89 210	....	85	93
Norvège (100 k)	82 710	....	78	86
Autriche (100 sch)	48 300	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 759	....	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 795	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	3 816	....	3 6	4
Japon (100 yens)	3 991	....	3 8	4

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/10
Or fin (kilo en barre)	53900	53800
Or fin (en lingot)	54100	54700
Napoléon (20f)	313	319
Pièce Fr (10 f)	300	.....
Pièce Suisse (20 f)	315	319
Pièce Latine (20 f)	315	315
Souverain	415	412
Pièce 20 dollars	1820	1815
Pièce 10 dollars	950	950
Pièce 5 dollars	540	.....
Pièce 50 pesos	2020	2025
Pièce 10 florins	321	321

ENVIRONNEMENT

Le projet de budget en augmentation de 9,4 %

Sous l'impulsion d'un ministre «écolo», le budget du ministère de l'environnement avait doublé en trois ans, passant de 763 millions de francs en 1989 à 1,4 milliard en 1991. Il avait encore fait un bond en 1992 (1,65 milliard), mais cette embellie s'achève avec le budget 1993. Au cabinet de Mme Ségolène Royal, on se flatte d'avoir obtenu une enveloppe de 1,818 milliard de francs, soit une augmentation de 9,4 %, *«ce qui est presque trois fois plus que celle du budget de l'Etat»*, précise Mme Royal, fière d'appartenir au club des quatre ministères prioritaires au budget 1993.

Le ministère de l'environnement, toutefois, ne cache pas la dureté des temps : *«La détermination d'une stratégie financière de l'Etat est rendue difficile, non seulement par la rareté des moyens effectivement disponibles en période de rigueur budgétaire, mais surtout par la dimension de ces enjeux, la complexité des réalités et la nouveauté de la prise de conscience.»* Aux restrictions communes à tout le gouvernement s'ajoutent donc les incertitudes scientifiques, l'immensité de la tâche (planétaire) et les résistances d'une société pas encore complètement acquise à la protection de l'environnement. Difficile, dans ces conditions, de faire des prouesses budgétaires !

A l'intérieur de son enveloppe, Mme Royal redéploie des moyens en faveur de ses préoccupations favorites : le paysage et l'écologie urbaine. La politique de paysage augmente de près de 20 % (au détriment de la protection de la nature proprement dite). Quant à l'écologie urbaine, ses moyens passent de 16 à 30 millions de francs, avec une mention spéciale pour la lutte contre le bruit, qui bénéficie d'une enveloppe de 50 millions. Le budget recherche, qui reste stationnaire (65 millions), est lui aussi réorienté vers l'écologie sociale. *«Notre budget est petit*, a précisé Mme Royal, *il doit donc se concentrer sur ce que ne font pas les autres. Par exemple, la recherche sur les effets du bruit au travail ou de la pollution de l'air sur la santé. Nous avons encore beaucoup de choses à apprendre sur l'égalité devant l'environnement.»* Beaucoup de choses à faire avec toujours trop peu de moyens... en admettant qu'ils soient votés.

R. C.

□ ***Une papeterie du Maine-et-Loire fermée pour pollution.*** – Une papeterie de Vern-d'Anjou (Maine-et-Loire), employant une vingtaine de salariés, a fermé ses portes, lundi 5 octobre, à la suite d'un jugement du tribunal correctionnel d'Angers ordonnant la suspension de ses activités jusqu'à sa mise en conformité. Le patron de l'entreprise, M. Alain Maréchal, avait été aussi condamné à 50 000 F d'amende, car sa papeterie ne respectait pas les limites de nuisances sonores et rejetait ses effluents directement dans la rivière de l'Hommée.

CARNET DU Monde

Naissances

– **Béatrice et Olivier VARENNE**

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Nicolas,

samedi 3 octobre 1992.

Mariages

– **Stéphanie DUPONT**
et
Julien BRAUNSCHWEIG

sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré à Monaco le 12 septembre 1992.

Décès

– Le scénariste

Jean AURENCHE,

décédé à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, a été inhumé dans le caveau familial, à Privas, le 2 octobre 1992, selon la tradition protestante.

Sa famille
Et ses amis.

(*Le Monde* du 2 octobre.)

– *Mme Jean-Pierre Bois*
et son fils Eric,
M. et Mme Raymond Bois,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Jacqueline Bois,
Les familles Bois, Sarthou, Legler, Besnard, Guiraud,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès accidentel en montagne de

Jean-Pierre BOIS,

survenu *le 25 septembre 1992*, à l'âge de soixante et un ans.

Selon sa volonté, l'incinération a eu *lieu au crématorium de Pau, dans* l'intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

25, rue Aristide-Briand,
64000 Pau.

– M. Jacques Dagnicourt,
son fils,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Roland DAGNICOURT,
née Marthe Lepic,

survenu le 1er octobre 1992, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée *dans l'intimité familiale, le lundi* 5 octobre, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, à Paris-16e.

130, avenue Mozart,
75016 Paris.

– Sa famille,
Ses amis de Paris, Berlin, Amsterdam,
Jean Mollard,
son compagnon,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Christian GUILLON,

décédé du sida, le 2 octobre 1992, à l'âge de cinquante et un ans, à Paris.

L'incinération aura lieu le jeudi 8 octobre, à 15 h 30, au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20e, métro Gambetta.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Jean Mollard,
133, rue Damrémont,
75018 Paris.

– *Mme Elisabeth Gaillard,*
son épouse,
Michel et Françoise Gaillard,
Marie-Christine Gaillard,
Laurence et Luc Thiel,
ses enfants,
Justine, Romain, Marion, Maximilien,
ses petits-enfants,
Christiane Gadreaud,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Roger GAILLARD,
chevalier des Palmes académiques,

le vendredi 2 octobre 1992, dans sa soixante-douzième année.

Ils associent à son souvenir

Karl-Henri GAILLARD,

son fils, décédé le 18 décembre 1990.

04990 La Deymière-les-Mées.

– Le Frère supérieur général de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes,
Et son conseil,
Le Frère provincial du district de France,
Et ses adjoints,
La Communauté de la rue de Sèvres à Paris,
Les Frères des écoles chrétiennes,
L'Association La Salle,
Mlle Céline Marey,
sa sœur,
Et les membres de sa famille,
ont la douleur de faire part du décès du

Frère Patrice Maurice MAREY,

survenu à Paris, le 4 octobre 1992, dans sa soixante-dixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 8 octobre, à 14 heures, en l'église *Saint-François-Xavier, Paris-7e, et* sera suivie de l'inhumation en la concession des Frères des écoles chrétiennes au cimetière de Paris-Sud (Montparnasse).

Le Frère Patrice Marey a été conseiller auprès du Frère supérieur général à Rome de 1966 à 1986. Depuis le mois de juin 1986, il était directeur du Centre lasallien français.

Les Frères des écoles chrétiennes,
78 A, rue de Sèvres,
75341 Paris Cedex 07.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– *Mme André Meng,*
son épouse,
M. Jean-Philippe Meng,
Mme Laurence Meng
et M. Alain Jaspard,
M. et Mme Olivier Jaud de La Jousselinière,
ses enfants,
Mathieu, Thomas, Marie, Pierre et Damien,
ses petits-enfants,
Les familles Fagot, Delacoste, Cagnat et Rousselet,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur André MENG,

survenu le dimanche 4 octobre 1992, à l'âge de soixante-douze ans, à Rueil-Malmaison.

Les obsèques auront lieu le jeudi 8 octobre, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, place de l'Eglise, à Rueil-Malmaison.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Vicq (Yvelines), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, rue Danielle-Casanova,
92500 Rueil-Malmaison.

– Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur d'informer du décès, le 29 septembre 1992, de

Miguel OLCESE,
psychothérapeute,
cofondateur du COMEDE
(Comité médical pour les exilés).

Les obsèques se sont déroulées dans la plus stricte intimité, au crématorium du Père-Lachaise.

43, rue Richer,
75009 Paris.

[Né en 1948 à Rosario (Argentine), Miguel Olcese a participé au groupe d'études de psychanalyse de Jorge Bellazid. Assistant du professeur Nale-Benitez, il se spécialise dans la psychologie des enfants déficients mentaux. En 1978, il est contraint, après son arrestation, de quitter l'Argentine. Il s'installe à Paris où il reprend ses activités de psychothérapeute en milieu hospitalier, et il contribue à fonder, en 1980, le Comité médical pour les exilés (COMEDE). En septembre 1987, il avait organisé la première rencontre mondiale des centres médicaux et psychosociaux traitant les victimes de la violence organisée. Miguel Olcese est l'auteur de nombreux articles et communications sur les traumatismes liés à l'exil et aux diverses formes de torture. Il était chargé de mission au ministère des affaires étrangères depuis 1990.]

– Mme Louis Pauthe,
M. et Mme Pierre Rozes
et leurs enfants,
M. et Mme Patrice Debrégeas
et leurs enfants,
Mme Françoise Pauthe-Baylancq
et ses enfants,
M. et Mme Eric Igonet
et leurs enfants,
M. et Mme Georges Pauthe
et leurs enfants,
M. et Mme Antoine Pauthe
et leurs enfants,
Mme Marie-Christine Bouilly
et ses enfants,
M. et Mme Dominique Pauthe
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis PAUTHE,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
conseiller honoraire
à la Cour de cassation,

survenu le 2 octobre 1992, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le lundi 5 octobre, en l'église Sainte-Trinité d'Hossegor, sa paroisse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– **André PIONNIER,**
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,

est décédé le 2 octobre 1992, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 7 octobre, à 16 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption des Buttes-Chaumont, 80, rue de Meaux, Paris-19e, métro Laumière.

Cet avis tient lieu de faire-part.

De la part de
Jean et Marie-Jeanne Pionnier,
Catherine et Jean Lesobre,
Richard et Joëlle Pionnier,
ses enfants,
Et de ses petits-enfants.

9, rue Meynadier,
75019 Paris.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	96 F
Abonnés et actionnaires	85 F
Communicat. diverses	100 F
Thèses étudiants	55 F

– M. Christian Rouchier,
Alexandre Rouchier,
Mme Jacques Lang,
Mme Marie-Thérèse Prochnik,
ont la grande douleur d'annoncer le décès de

Mme Christian ROUCHIER,
née Irène Lang,

survenu à Londres le 5 octobre 1992.

Le service religieux sera célébré le *vendredi 9 octobre, à 10 heures, à* St. Dionis Church, Parsons Green Lane, Fulham, et suivi, à 11 heures, de l'incinération au Putney Wale Crematorium, Stag Lane, Putney.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, Musgrave Crescent, Fulham,
London SW64RD.

Anniversaires

– Pour le onzième anniversaire de la disparition de

Robert CYPKIN,
médaille de l'Aéronautique,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a cinquante ans, en octobre 1942, à Paris, était fondé par

Lucien DENISE,

le mouvement qui s'appela

Vers l'école,

rassemblant les futurs instituteurs et institutrices de France, pour un combat de rénovation et de résistance au sein de l'enseignement public.

Pensées et souvenir du cinquantenaire.

Soutenances de thèses

– En vue de l'habilitation à diriger des recherches, M. Soubiran présentera ses travaux sur la peinture en Provence (1840-1918), le jeudi 8 octobre 1992, à 14 h 30, à la Sorbonne (amphithéâtre Descartes).

– Université Paris-IV Sorbonne, *amphithéâtre Descartes, le 10 octobre* 1992, à 9 h 45, M. Alain Douchevsky : « La médiation. D'une critique aux prémisses d'une ontologie avec Pascal et Kierkegaard.»

Octobre de La Flamboyance

Les anciens à l'honneur

Pour la deuxième année consécutive, le mois d'octobre sera sous le signe des anciens. Le mouvement de La Flamboyance (1), mouvement des plus de cinquante ans, *parrainé par* M. Jack Lang en tant que ministre de la culture, suscite dans la France entière plusieurs centaines de manifestations allant d'un «thé au HLM» (2), thé proposé par les retraités aux plus jeunes, à un forum sur «Faiblesse, lenteur, disponibilité, frugalité : valeurs tierces, valeurs pour demain ?» (3), en passant par divers événements sportifs. *«Je refuse l'approche qui ne prend en compte que les pertes, les manques, les déficiences que l'on associe généralement à l'avancée en âge*, a souligné lors de la présentation de ce mois, jeudi 1er octobre, M. Laurent Cathala, secrétaire d'Etat aux personnes âgées. *Etre âgé, c'est aussi et surtout, pour la majorité des personnes, vivre pour soi et avec les autres, accompagner les générations plus jeunes, avoir le temps de cheminer ensemble...»* Plusieurs manifestations sont prévues à Paris et en province.

(1) La Flamboyance, 24, bd de *l'Hôpital, 75005 Paris. Tél : 43-37-05-05.*

(2) S'adresser à La Flamboyance.

(3) Les 10 et 11 octobre de 14 h 30 à 20 heures, Centre Georges-Pompidou, Paris.

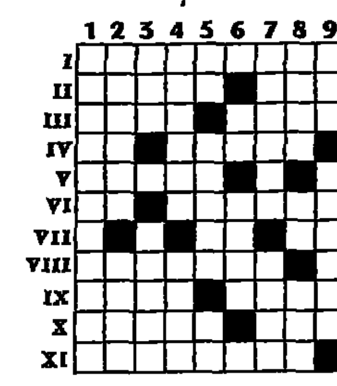
□ **Devcom 92, troisième Salon des associations.** – Signe de maturité et de succès, le troisième salon des associations, Devcom 92, organisé par Thématica, aura lieu, au Palais des congrès, porte Maillot à Paris, les 18, 19, et 20 novembre. Carrefour professionnel du monde associatif, il veut apporter une réponse pragmatique aux questions techniques ou déontologiques que se posent les associations. Il met en contact responsables d'associations et professionnels de la communication, du marketing direct, de l'in*formatique*, des banques... Les visiteurs pourront rencontrer les exposants (des entreprises, des associations) et s'inscrire aux ateliers spécialisés (payants) et aux conférences (gratuites).

▶ **Thématica, BP 248, 95025 *Cergy cedex. Tél (1) 34-24-90-90,* Fax (1) 30-32-38-90.**



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5883



HORIZONTALEMENT

I. Faire comme celui qui est loin d'avoir dit son dernier mot. – II. *S'est payé maintes fois la tête* de ses contemporains. Fit se côtoyer le lion et la gazelle. – III. Se fait en vitesse. N'est pas seule chez certains cardinaux. – IV. Note. Fit comme l'oiseau. – V. Etre en cours. – VI. Symbole. Qui ne date pas d'aujourd'hui. – VII. L'amour bête. Qui n'a donc rien passé. – VIII. Amateur de « bons » mots. – IX. Qui a donc bien pris. *Effectue de nombreux* passages. – X. S'oppose à la rencontre. Est souvent pressé quand il sort. – XI. Homme de couleurs.

VERTICALEMENT

1. *Qui* mangent beaucoup et toujours la même chose. – 2. Eteint le teint. Source d'interprétations. – 3. Chaîne crétoise. Un ongulé ou un assisté. – 4. Oiseau. Avec lui, on est appelé à faire des écarts. – 5. Composant d'une pluie salvatrice. Va souvent au tableau. Préposition. – 6. Fait ses quatre-vingts bornes. Bien parti. – 7. Feras la paire. Une chose de « taille ». – 8. Soulevait la poussière. Préfixe. Bon à prendre. – 9. S'exprime... bêtement. Réactions à l'emploi.

Solution du problème n° 5882

Horizontalement

I. Acheminer. – II. Soucieuse. – III. Trio. Na I. – IV. Tubage. – V. Carte. Epi. – VI. Idées. Si. – VII. Eu. Oc. Ne. – VIII. Ulm. Gomar. – IX. Seigneurs. – X. Lieu. Dé. – XI. *Sion.* Ras.

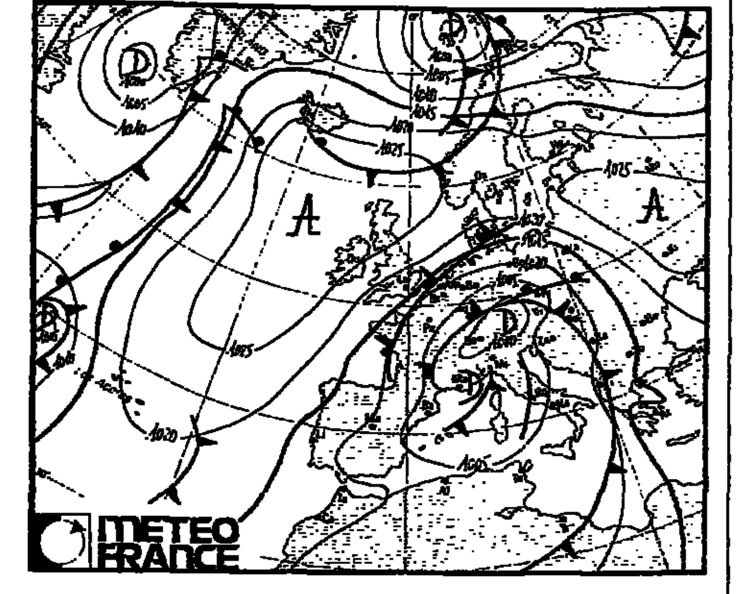
Verticalement

1. Astucieuses. – 2. Cor. Adulé. – 3. *Huître. Milo.* – 4. *Ecoute.* Gin. – 5. Mi. Besogne. – 6. Iéna. Cœur. – 7. Nuages. MO. – 8. Es. Epinards. – 9. Reg. Erse.

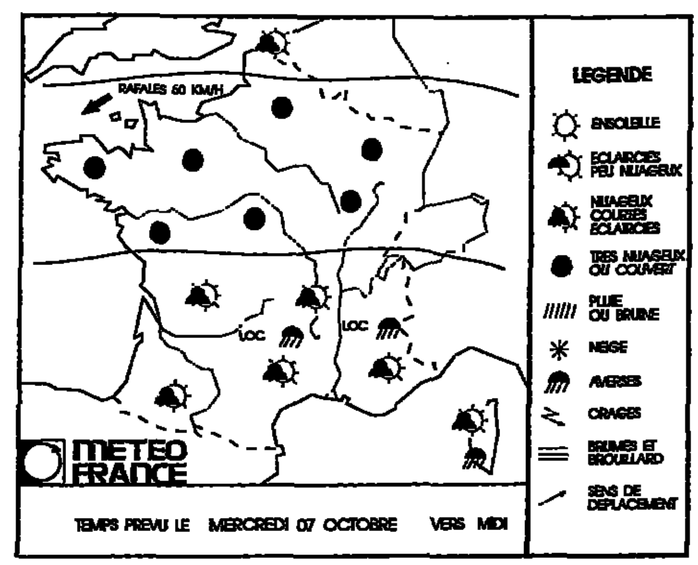
GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 OCTOBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 7 OCTOBRE 1992



Mercredi : lente amélioration mais temps frais pour la saison. – Le matin, les nuages seront nombreux sur l'ensemble du pays. Ils donneront quelques bruines sur la moitié nord, et seront accompagnés de brouillard sur la moitié sud.

En cours de journée, des éclaircies se développeront sur la moitié sud, mais des averses pourront se produire sur le relief. Sur les régions méditerranéennes, les éclaircies seront plus belles grâce à une petite tramontane.

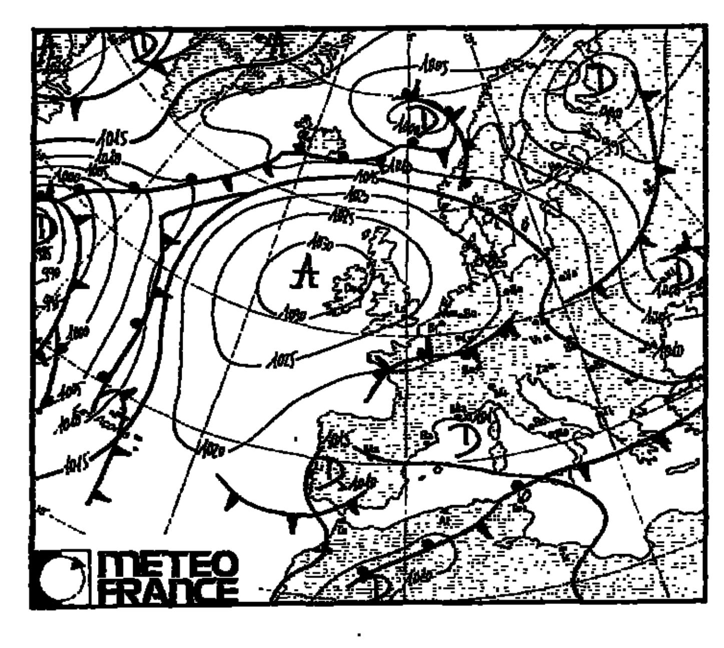
Sur la moitié nord, la grisaille continuera. Toutefois, le soleil reviendra sur le Nord-Picardie en cours d'après-midi.

Le vent de nord-est soufflera en Manche à 60 kilomètres/heure le matin, et faiblira lentement en cours d'après-midi.

Les températures matinales seront de l'ordre de 8 à 10 degrés dans l'intérieur. Sur les côtes de la Manche et de la Méditerranée, elles seront un peu plus douces, avec 10 à 12 degrés.

L'après-midi, il fera frais pour la saison. Le thermomètre atteindra 12 à 15 degrés sur la moitié nord, 15 à 18 degrés sur la moitié sud ; localement, 18 à 20 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 8 OCTOBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 6-10-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 5-10-1992 à 18 heures TUC et le 6-10-1992 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	20	14	P
BIARRITZ	16	12	P
BORDEAUX	14	11	C
BOURGES	11	8	P
BREST	13	11	C
CAEN	15	12	C
CHERBOURG	14	11	C
CLERMONT-FER.	11	8	C
DIJON	14	9	P
GRENOBLE	14	12	C
LILLE	9	9	P
LIMOGES	9	6	P
LYON	14	10	C
MARSEILLE	15	14	P
NANCY	14	9	P
NANTES	16	11	P
NICE	16	13	N
PARIS-MONTS	10	8	P
PAU	11	10	P
PERPIGNAN	16	13	C
RENNES	16	12	C
ST-ETIENNE	12	8	C
STRASBOURG	15	10	P
TOULOUSE	12	10	P
TOURS	11	9	C
POINTE-A-PITRE	33	23	N

ÉTRANGER

ALGER	23	14	N
AMSTERDAM	11	10	P
ATHÈNES	27	18	D
BANGKOK	35	25	C
BARCELONE	21	11	C
BELGRADE	26	18	P
BERLIN	10	10	P
BRUXELLES	8	9	P
COPENHAGUE	10	9	C
DAKAR	32	25	D
NEW-DELHI	34	23	N
DJERBA	–	–	–
GENÈVE	14	11	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	27	20	N
JÉRUSALEM	31	13	D
LE CAIRE	33	21	D
LISBONNE	20	13	D
LONDRES	15	11	C
LOS ANGELES	25	16	C
LUXEMBOURG	11	7	P
MADRID	21	11	N
MARRAKECH	25	15	N
MEXICO	23	13	N
MILAN	15	11	P
MONTRÉAL	10	-1	D
MOSCOU	8	6	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-YORK	12	7	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	21	12	C
PÉKIN	19	8	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	24	19	N
SEVILLE	25	13	D
SINGAPOUR	30	24	C
STOCKHOLM	11	0	D
SYDNEY	22	14	D
TOKYO	15	10	D
TUNIS	27	14	D
VARSOVIE	11	11	C
VENISE	19	15	N
VIENNE	19	15	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Trois petits riens

PARFOIS, dans la routine télévisuelle, survient un miracle. Nul n'osait l'espérer, et *pourtant il est là, scintillant, malicieux.* Depuis quelques jours, TF 1 nous a offert un de ces miracles, qui se renouvelle chaque soir. « La roue de la fortune » a disparu. Enfin, quand on dit disparu... elle *se cache peut-être dans quelque* obscur recoin de la grille, au cœur de l'après-midi ou de la nuit, on se gardera bien de mener l'enquête sur ce point. Où qu'elle soit, qu'elle y reste.

Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, voici que tombe du ciel la musique familière de Christophe Dechavanne. Faut-il l'avouer ? Jeter un œil aux facéties de Dechavanne est devenu un des petits plaisirs de la soirée. Evidemment, c'est du Dechavanne. Il ne faut pas compter sur lui pour faire visiter Saint-Pétersbourg ou initier les foules à la malédiction du pharaon. C'est même du Dechavanne tout doux tout lisse, si l'on se souvient de « Ciel, mon mardi ». Les débats râpeux – la garde à vue, le végétarisme, l'écologie, etc. – sont passés à la trappe. Les enfants regardent Que reste-t-il ? Des petits riens. Trois blagues, quelques fêlés de passage, de la bonne humeur qui sonne juste. Un coup de fil en direct à Maurice, boulanger à Garches, pour le prévenir que son mitron voudrait bien sa journée du 29 novembre, rapport au mariage du beau-frère, et « attention, Maurice, un certain nombre de familles de Garches vous regardent » ! Une histoire de pétition contre une mémé-pigeons, avec explications, toujours en direct, de l'adjointe au maire. Des petits riens, mais des riens qui coulent de source, ne font de tort à personne et se laissent regarder en découpant le rôti. Les écrans sont tellement encombrés de riens pompeux et solennels, de riens qui font tout un foin, de riens à mine grave et à nœud papillon, de riens pontifiants et bêtifiants, de riens psychologisants, philosophants, de riens qui se donnent des airs de quelque chose ! Alors pour une fois que des petits riens ne se prennent pas pour la télé réinventée, quelles vacances !

La présence quotidienne d'une tête connue, un acteur, une chanteuse, pimente l'affaire, même si la tête connue – véritable innovation – *ne dit généralement rien, elle non* plus. Pourquoi se fatiguerait-elle ? Chacun sait bien qu'il suffirait de tourner la clé pour qu'elle explique combien son film ou son disque sont le chef-d'œuvre de l'année. Mais Dechavanne, qui connaît son monde, se garde bien de tourner la clé. Cela ne constitue pas le moindre attrait du voyage.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 6 octobre

TF 1

20.45 Cinéma : L'Arme fatale 2. ■ Film américain de Richard Donner (1989).
22.45 Les Films dans les salles.
22.50 Cinéma : La Loi de Murphy. □ Film américain de John Lee Thompson (1986).
0.40 Magazine : Le Club de l'enjeu.

F 2

20.50 ▶ Cinéma : Cyrano de Bergerac. ■■■ Film français de Jean-Paul Rappeneau (1989).
23.10 Visages d'Europe.
23.15 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. Je suis fou, moi non plus.
0.20 Journal des courses, Journal et Météo.
0.40 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Invités : Dominique Perrault, Robert Hossein, Jean-Louis Martinelli, Jean-Claude Brialy, Fernando Arrabal, Jean-Marc Louisada.

F 3

20.45 Les Aventures de Tintin. Le Temple du soleil, de Stéphane Bernasconi.
21.40 Magazine : Faut pas rêver. Mongolie : le Naadam, entre ciel et steppe, de Corinne Glowacki et Philippe Bigot ; Etats-Unis : le joueur de bucket, de Philippe Lallet et Philippe Marchais ; France : la boule du fort, de Jean-Noël Roy et Michel Benjamin.
22.35 Journal et Météo.
23.05 Téléfilm : La Malédiction de Marialva. D'Antonio de Macedo.
0.30 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

20.00 Sport : Football. Championnat de France de D 1 : Nîmes-Montpellier.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : La Maison Russie. ■ *Film américain de Fred Schepisi (1990).* Avec Sean Connery, Michelle Pfeiffer (v.o.).
0.35 Cinéma : La Femme d'à côté. ■■■ Film français de François Truffaut (1981).

ARTE

20.40 Soirée thématique. Le travail. Soirée proposée par Jacques Baynac et Pierre-André Boutang.
20.45 Documentaire : Il était une fois le travail (1re partie). De Jacques Baynac et Jean-Denis Bonan.
21.35 Débat. *Invités : Marcel Donati et Willi Hoss.*
21.45 Cinéma : La Comédie du travail. ■ Film français de Luc Moullet (1987).
23.25 Documentaire : Interview d'Alexandre Yakolev.
23.35 Documentaire : Il était une fois le travail (2e partie).
0.20 Débat.

M 6

20.35 Divertissement : Le Mardi c'est permis. Présenté par Amanda Mac Lane.
20.45 Téléfilm : Retour à la jungle. De James Hill.
22.30 Cinéma : Philadelphia Experiment. ■ Film américain de Stewart Raffill (1984).
0.10 Magazine : Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. L'IFREMER.
21.30 Trêve en Alsace. Des enfants de l'ex-*Yougoslavie entre deux feux.*
22.40 Les Nuits magnétiques. La prison au féminin pluriel. 1. De face et de profil, clichés en noir et blanc.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Vassilis Alexakis (Avant).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert Alegrias pour piano et orchestre, de Gerhard ; Rhapsodie portugaise pour piano et orchestre, de Halffter ; Nuits dans *les jardins d'Espagne pour piano et orchestre*, de de Falla ; Symphonie nº 4, de Marco, par l'Orquestra Sinfonica de Tenerife, dir. : Victor Pablo Perez ; sol. : Guillermo Gonzalez, piano.
22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraieb. Chanteurs espagnols du début du siècle.
23.09 Ainsi la nuit. *Quatuor pour guitares en ut* majeur op. 21, de Carulli ; Quatuor à cordes nº 1 en ré mineur, de de Arriaga ; Duo pour pianoforte et harpe op. 29, de Woelfl ; Canciones negras, de Montsalvatge.
0.33 L'Heure bleue. Actualité des clubs de jazz, concerts et festivals, par Philippe Carles.

Mercredi 7 octobre

TF 1

14.35 Club Dorothée.
17.25 Jeu : Une famille en or.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Feuilleton : Santa Barbara.
18.55 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 23.55).
19.55 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal et Météo.

20.50 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Pierre Palmade, Adamo, Marc Lavoine...
22.45 Magazine : Le Droit de savoir. Présenté par Patrick Poivre d'Arvor. Les francs-maçons.
23.55 Spécial sport : Football 10e journée du championnat de France.

F 2

15.25 Variétés : La Chance aux chansons.
16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.40 Feuilleton : Beaumanoir.
17.10 Magazine : Giga. La Fête à la maison ; Quoi de neuf docteur ? ; Reportages.
18.30 Le Jeu ! Animé par William Leymergie.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus. Animé par Nagui.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Séparément vôtre. De Michel Boisrond.
22.25 Visages d'Europe.
22.30 Documentaire : Le Grand Jeu URSS-USA. De Jean Labib. 5. Désarroi et glaciation (1964-1980).
23.30 Journal et Météo.
23.45 Magazine : Le Cercle de minuit. Invitée : Jacques-Pierre Amette (*la Peau du monde*) ; Mona et Jacques Ozouf (*la République des instituteurs*) ; Bruno de France, écrivain et enseignant ; Marc Ferro, historien ; Polyphonies corses.

F 3

14.55 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.
17.05 C'est Lulo !
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez. Invités : Elie et Dieudonné, Charts.
18.30 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.55 Un livre, un jour. *Un enfant prodige*, d'Irène Némérovsky.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.06 Jeu : Hugodélire.
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. *Drogues : du rêve au cauchemar. Invités :* Guy Sorman, écrivain, économiste et journaliste ; Francis Curtet, psychiatre ; John Marks, psychiatre au Mersey Drug Training de Liverpool ; Jacques de Witte, psychiatre au centre Pey-Berland de Bordeaux ; Jean-Michel Lecot et son fils Laurent.
22.25 Journal et Météo.
22.50 Mercredi chez vous. Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

15.00 Documentaire : Les Allumés. Les moines marathoniens du Japon, de Mike Yorke.
15.30 Téléfilm : Les Derniers Jours de bonheur. De John Erman.
17.00 Documentaire : Mozu, le singe des neiges. De Masanori Iwasaki.
18.00 Canaille peluche. Beetle Juice.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de *Caunes.*
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Cinéma : La Vieille qui marchait dans la mer. ■ Film franco-italien de Laurent Heynemann (1991).
22.30 Flash d'informations.
22.40 Sport : Football (et à 23.30). Coupe du monde 1994 : Suède-Bulgarie
23.00 Magazine : Jour de foot. Championnat de France de D 1 : buts et extraits.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Mégamix (rediff.).
18.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
19.00 Documentaire : Les Cakchiquel mayas du Guatemala. De Bruce McDonald.
19.55 Série : Monty Python's Flying Circus. De John Cleese, Terry Gilliam, Terry Jones, Graham Chapman, Eric Idle et Michael Palin.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Opéra : Pelléas et Mélisande. De Claude Debussy. Mise en scène de Peter Stein. Orchestre et Chœur du Welsh National Opera. Direction musicale : Pierre Boulez. Avec Neill Archer, Alison Hagley, Donald Maxwell.
23.20 Documentaire : Albert Race Sample, survivre au Texas. De Georg Stefan Troller.

M 6

15.20 Variétés : Multitop.
16.45 Magazine : Nouba.
17.15 Jeu : Zygopolis.
17.35 Série : Campus Show.
18.05 Série : Booker.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.45 Téléfilm : Le Dixième Homme. De Jack Gold.
22.30 Téléfilm : California Connection. *De Steve Perry.*

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Quand la télévision soufflait mot du Golfe, par Antoine Perraud.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la *Belgique, du Canada et de la Suisse.*
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Prix Paul Gilson 1992.
22.40 Les Nuits magnétiques. La prison au féminin pluriel. 2. Vivre hors la vie.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Bruno Bayen (Hernando Colon).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 1er juillet 1988 en l'église de Divendres) : Benaurats els qui viuen a casa vostra, de Viola ; Toedet animam meam, de Julia ; Salve Regina, de Cererols ; Beata Dei Genitrix, de Julia ; Manam matrem, extrait du Livre vermeil de Montserrat ; Magnificat, de Casanovas ; Missa Alma Redemptoris Mater, de Viola, par les Chœurs et l'Orchestre de l'Escolania de Montserrat, dir. : Ireneu Segarra ; sol. : Victoria de Los Angeles.
22.30 Espace libre.
23.09 Ainsi la nuit. Œuvres de Canales, Mozart, Turina, Granados, Tarrega.
0.33 L'Heure bleue. Le jazz d'en France, par Xavier Prévost. Les nouveautés discographiques ; L'introuvable ; Des Américains à Paris ; Le concert : le quartette Blue Ensemble ; La rétrospective : André Ceccarelli.

Le Monde

Les élections législatives dans l'émirat

L'opposition revient en force au Parlement du Koweït

L'opposition laïque et islamique va faire un retour remarqué au Parlement koweïtien après les élections législatives qui ont eu lieu lundi 5 octobre et dont les premiers résultats attestent, comme la campagne qui a précédé le scrutin, d'un *désir* de changement.

KOWEÏT

de notre envoyée spéciale

En masse – le taux de participation serait supérieur à 80 %, – les Koweïtiens ont voté pour le changement qu'ils espéraient tant à la libération de l'émirat après l'invasion irakienne, et pour un retour au système représentatif qui distingue le Koweït de toutes les monarchies arabes du Golfe. Les premiers résultats des élections législatives font en effet apparaître un net retour de l'opposition démocratique et islamique, dont tous les dirigeants devraient être élus. En sanctionnant la plupart des anciens membres du Conseil national, ce Parlement croupion dont l'élection avait été boycottée par l'opposition en 1990 et que l'émir avait remis en place après la libération, les électeurs ont incontestablement voulu montrer qu'ils voulaient un vrai Parlement et non une simple courroie de transmission pour la famille régnante des Al-Sabah.

Parmi les élus de l'opposition, la victoire du docteur Ahmad Al Khatib, un vétéran, est particulièrement significative, car il avait été victime d'une insidieuse campagne de dénigrement tendant à mettre en doute sa position lors de l'invasion. Les électeurs, très nombreux lors de ses meetings, n'ont donc pas suivi sur ce terrain extrêmement sensible, les accusations propagées par les proches du gouvernement. Autre cible des progouvernementaux, le docteur Abdallah Al Nibari, porte-parole particulièrement critique du Forum démocratique, a été lui aussi élu, comme M. Hamad Al Jouan, paralysé depuis une tentative d'attentat dont il avait été victime au lendemain de la libération. De façon significative, le groupe des anciens parlementaires de 1985, dont le leader et ancien président du Parlement, M. Ahmad Al Saadoun, a été brillament réélu, devrait être très bien représenté.

Prime à ceux qui sont restés sous l'occupation et qui s'étaient montrés particulièrement actifs, les chiites, – environ 30 % de la population – ont d'ores et déjà emporté, avec cinq sièges acquis, deux de plus qu'en 1985. Les principales figures des deux mouvements islamistes sunnites, qui avaient passé des alliances dans certaines circonscriptions, soit le Mouvement constitutionnel islamique (MCI), proche des Frères musulmans et l'Alliance populaire islamique, des salafistes plus fondamentalistes, sont eux aussi sortis vainqueurs des urnes. Il faudra toutefois voir quel sera le comportement des membres du MCI au Parlement, certains de ses membres étant plus proches du gouvernement que d'autres. Dans certains cas d'ailleurs, le gouvernement aurait apporté un discret soutien à quelques membres du MCI opposés à des membres du Forum démocratique. Traditionnellement plus favorables au gouvernement, les candidats des tribus devraient conserver leurs positions.

Un écho ailleurs ?

La composition finale du Parlement devrait être à peu près similaire à celle de l'Assemblée dissoute en 1986. Selon la constitution koweïtienne, le nombre des ministres ne doit pas excéder un tiers des 50 sièges de l'Assemblée. L'opposition a réclamé, lors de la campagne, que le gouvernement soit composé pour près de moitié par des parlementaires.

Le message des Koweïtiens est en tout cas clair : ils ne veulent plus de l'exercice sans partage du pouvoir par la famille princière et entendent avoir leur mot à dire sur la conduite de leurs affaires. Un message, qui pourrait trouver des échos dans les autres monarchies du Golfe, où ces élections ont sans aucun doute été suivies avec attention. De nombreux délégués bahreinis, qataris, ou des Emirats arabes unis étaient en effet venus suivre à Koweït le déroulement du scrutin.

Les résultats confirment que les élections ont été globalement libres et honnêtes. La journée électorale s'était d'ailleurs déroulée sans aucun incident et une atmosphère de kermesse régnait devant certains bureaux de vote, où des supporters, arborant casquettes et T-shirts aux couleurs de leur favori, distribuaient des autocollants aux noms des candidats ; une précaution utile pour les électeurs illettrés, qui avaient le choix entre énoncer oralement leur vote, ou donner tout simplement au président du bureau, un juge, les étiquettes du candidat de leur choix.

Exclues du vote, les femmes koweïtiennes ont tenu toutefois à se manifester. A deux reprises, une cinquantaine d'entre elles ont brièvement défilé, portant des pancartes où il était écrit : *« Nous serons avec vous en 1996 »*, soit lors des prochaines législatives.

FRANÇOISE CHIPAUX

Le Qatar se retire de l'organisation militaire du Conseil de coopération du Golfe

La tension est montée d'un cran lundi 5 octobre entre le Qatar et l'Arabie saoudite, à la suite du différend frontalier surgi il y a près d'une semaine (*le Monde* du 2 octobre). Le Qatar a en effet décidé de retirer son contingent d'une force militaire conjointe relevant du Conseil de coopération du Golfe(CCG), qui groupe outre les deux pays, Bahrein, les Emirats arabes unis, le Koweït et Oman. Un haut dirigeant de la région, qui a requis l'anonymat, a exprimé des craintes que *« cette décision n'annonce d'autres mesures pouvant aboutir au retrait du Qatar du CCG »*. Dans le but évident de limiter le différend, le conseil des ministres saoudien a souhaité que les deux pays désignent en commun une organisation internationale spécialisée, pour le bornage de leurs frontières conformément à l'accord de 1965 que le Qatar a annulé unilatéralement la semaine dernière. – *(AFP.)*

Combats entre Kurdes de Turquie et d'Irak

Dans le nord de l'Irak, sept militants du Parti des travailleurs du Kurdistan turc (PKK) ont été tués dans des combats qui les ont opposés aux peshmergas, les combattants kurdes irakiens, a annoncé lundi 5 octobre, à Ankara, M. Serdjil Kazaz, agent de liaison en Turquie de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) dirigée par M. Jalal Talabani. Peu auparavant, un responsable de l'autre mouvement kurde irakien, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de M. Massoud Barzani, avait indiqué que les peshmergas avaient lancé une opération d'envergure contre les bases du PKK dans la région de Hakourk (qui fait face à celle de Semdinli en territoire turc), de Haftanin (près de Zakho) et de Basian. Il a précisé que cette initiative avait pour but *« d'arrêter les activités militaires du PKK qui, à partir du territoire irakien, visent les postes frontaliers de la gendarmerie turque le long de la frontière entre la Turquie et l'Irak »*. – *(AFP.)*

Après l'évasion en hélicoptère de Bois-d'Arcy

Les menaces du garde des sceaux

Au lendemain des trois évasions par hélicoptère de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy, le ministre de la justice, M. Michel Vauzelle, a décidé *« d'étudier »* la possibilité d'autoriser les surveillants à ouvrir le feu sur les hélicoptères posés au sol lors de ces opérations. La question n'est pas encore définitivement tranchée, mais il s'agit, dit-on à la chancellerie, de *« dissuader »* à la fois les sociétés de location d'hélicoptère et les candidats à l'évasion.

Le comportement des surveillants en cas d'évasion par hélicoptère est régi par deux circulaires, l'une de 1982, l'autre de 1988. Les instructions sont claires : en cas d'hélitreuillage, lorsque le détenu est soulevé à l'aide d'un cable, les surveillants sont autorisés à tirer, mais si un hélicoptère se pose et emmène des détenus, il leur est formellement interdit d'ouvrir le feu. En cas d'explosion, un tel comportement mettrait en effet en danger la vie du pilote pris en otage et celle des dizaines de détenus présents dans les cours.

M. Vauzelle envisage pourtant de revoir ces circulaires afin de donner aux surveillants l'autorisation de faire des tirs d'immobilisation lorsque l'appareil est posé au sol. Une telle décision reviendrait à prendre le risque de provoquer des morts par dizaines comme l'ont immédiatement souligné des élus de droite comme de gauche. M. Jacques Toubon, député RPR de Paris, a déclaré qu'il s'agissait d'une décision *« insensée »*, tandis que M. Michel Pezet, député PS des Bouches-du-Rhône, affirmait sur Europe 1 que M. Vauzelle avait été *« pris par l'agacement »*. Même les syndicats de surveillants, pourtant prompts à défendre la sécurité, ont fait connaître leur désapprobation. Le secrétaire général de l'Union fédérale autonome pénitentiaire, M. Gilles Sicard, a estimé que le garde des sceaux *« ne semblait pas en avoir mesuré toutes les conséquences »*, et l'UGSP-CGT a dénoncé le choix en faveur du « tout-sécuritaire et répressif ». Quant à la CFDT-justice, elle a souligné que le coût de la sécurité ne *« pouvait être la vie humaine »*.

Pour empêcher les évasions par hélicoptère, il existe une autre solution, moins meurtrière : équiper les prisons de filins anti-hélicoptères. Ces filins n'empêchent pas les hélitreuillages mais ils interdisent aux appareils de se poser dans les cours. Un programme d'équipement a été lancé en 1988 et accéléré en 1992 dans le cadre d'un plan d'urgence mais ce programme nécessite un investissement important : 100 millions de francs. Cette somme est difficile à obtenir, mais les difficultés budgétaires ne sauraient justifier des propos aussi menaçants.

ANNE CHEMIN

Nouvelles offensives contre le tabagisme

Une campagne « à la française » et une croisade « à l'américaine »

Un peu moins d'un mois avant l'entrée en vigueur de de la loi Evin, le 1er novembre, la campagne 1992 de prévention du tabagisme a été lancée, lundi 5 octobre, par notamment le Centre français d'éducation pour la santé (CFES), tandis que, sur la base des témoignages de deux Américaines, l'Union internationale contre le cancer (UICC) fait croisade pour obtenir l'interdiction totale de la publicité des produits du tabac dans la Communauté.

Un cow-boy dans une lumière dorée, un aventurier en canoë, un yuppie dans la ville, trois jeunes gens voguant vers une île, des randonneurs en forêt : les cinq affiches de la nouvelle campagne *de prévention du tabagisme lancée* le 5 octobre par le Centre français d'éducation pour la santé (CFES) à l'intention des jeunes de quinze à vingt-cinq ans, déclinent sous le même slogan que l'an dernier – *« Fumer, c'est pas ma nature »* – *« des valeurs que les fabricants de tabac pensaient avoir fait leurs »*.

Huit millions de francs ont été débloqués par le Fonds national de prévention. La stratégie de la contre-publicité a été rééditée en prenant cinq « cibles » au lieu d'une seule – le cow-boy non fumeur – pour éviter les reproches qui avaient alors été faits par un tribunal (*le Monde* du 3 avril 1992 et du 30 novembre 1991). Le public visé n'a pas non plus changé, la plus forte proportion des fumeurs se situant toujours entre dix-huit et vingt-quatre ans, l'âge moyen de la première expérience tabagique demeurant précoce, 14,5 ans pour les filles comme pour les garçons (1).

Parallèlement à la campagne nationale de prévention, le Comité national contre le tabagisme (CNCT) a présenté de son côté les témoignages de deux Américaines en tournée européenne à l'initiative de l'Union internationale contre le cancer (UICC). Leur but : faire adopter définitivement la directive européenne interdisant la publicité pour les produits du tabac dans la Communauté, où le nombre des décès liés au tabac est estimé à 450 000 par an. L'examen du texte, adopté en première lecture par le Parlement européen le 11 février (*le Monde* du 13 février), avait été ajourné par le conseil des ministres de la santé de la Communauté le 15 mai dernier, cinq pays s'y opposant ou hésitant. La proposition est à nouveau à l'ordre du jour du conseil du 13 novembre.

Après Londres, La Haye, Bruxelles, Copenhague, Bonn et Athènes et avant Madrid et Dublin, Mmes Ellen Brubacker et Janet Sackman se sont arrêtées à Paris, lundi 5 octobre. La première était la compagne de Wayne McLaren, le cow-boy de la publicité Marlboro décédé le 22 juillet dernier d'un cancer du poumon. La seconde avait posé dans sa jeunesse pour deux marques de cigarettes, fumé pour son travail, et, trente-cinq ans plus tard, elle subissait une ablation du larynx.

L. F.

(1) Sondage CFES-Démoscopie réalisé en mars 1991 auprès de 1 000 jeunes âgés de douze à dix-huit ans et de 1 022 adultes de dix-huit ans et plus.

□ **Hausse de 14 % du prix du tabac en 1993.** – Les prix du tabac seront relevés le 26 avril et le 2 août 1993 respectivement de 8 % et 6 %, selon le projet de loi de finances. Ces mesures, effectives après les élections législatives, porteront le prix du paquet de Marlboro, cigarette blonde la plus vendue en France, de 11,90 francs à 12,90 francs en avril et à 13,70 francs en août. Par ailleurs, afin de compenser les pertes de recettes provenant du tabac liées à la suppression du taux majoré de TVA – le taux majoré de 22 % disparaîtra et fera place au taux normal de 18,6 %, – les droits de consommation seront relevés à due concurrence, le 4 janvier, sans incidence de prix pour les consommateurs. Le dernier relèvement des prix du tabac (un peu plus de 10 %) est intervenu le 27 avril, ce qui n'empêche pas la cigarette vendue en France d'être à un prix inférieur de 20 à 30 % par rapport à la moyenne européenne (*le Monde* du 6 octobre).

Malgré l'hostilité des professionnels de la santé

Unité politique en Allemagne pour une réforme de l'assurance-maladie

FRANCFORT

de notre correspondant

La réforme du financement de l'assurance-maladie proposée dimanche 4 octobre par l'ensemble des partis politiques, unis pour l'occasion, suscite, dès lundi, les protestations des médecins, des dentistes et des firmes pharmaceutiques, *qui estiment que les malades en feront les frais.*

Comme beaucoup d'autres pays, l'Allemagne consomme trop de médicaments. En 1990, les dépenses de soins ont atteint 304 milliards de deutschemarks, soit 4 770 deutschemarks par tête (16 000 francs), chiffre en croissance de 9,7 % sur 1989. Le déficit des caisses maladie devrait doubler cette année pour atteindre 10 milliards de deutschemarks.

Après d'intenses débats, un accord a été trouvé dimanche 4 octobre, pour réduire les dépenses de santé, entre les partis au pouvoir conservateurs (CDU-CSU) et libéraux (FDP) et l'opposition des sociaux-démocrates (SPD), sur un allégement d'environ 11 milliards de deutschemarks par an (38 milliards de francs) dont 10 milliards seraient supportés par les professionnels et le solde par les patients.

Le SPD a accepté le principe d'un ticket modérateur, mais en réduisant son coût pour le patient de 10 % du prix du médicament à 3 ou 5 marks suivant le produit. Les malades paieront, en outre, 11 marks par jour à l'hôpital. La liste des médicaments remboursés sera réduite, les prix des dentistes seront gelés pendant deux ans, le nombre des futurs médecins sera revu à la baisse. La proposition a toutefois toutes les chances d'être adoptée par le Parlement, étant donné le consensus politique trouvé.

É. L. B.

□ **ALGÉRIE : le FIS nie sa responsabilité dans l'attentat de l'aérogare d'Alger.** – L'ex-Front islamique du salut (FIS) a rejeté sur le gouvernement, lundi 5 octobre, la responsabilité de l'attentat de l'aérogare d'Alger qui, le 26 août, avait causé la mort de neuf personnes et pour lequel quatre hommes, membres du FIS et accusés de cet attentat, ont été récemment arrêtés. Dans une conférence de presse réunie à Bonn, M. Rabah Kebir, qui se présente comme le porte-parole du parti intégriste, a accusé le pouvoir d'avoir organisé l'attentat ainsi que l'assassinat du président Mohamed Boudiaf afin de *« faire régner la peur et la psychose dans le pays »*. – *(AFP.)*

□ **M. Arafat s'est entretenu avec l'ambassadeur de France à Tunis.** – Dans le cadre de l'initiative prise par la diplomatie française au Proche-Orient (*le Monde* du 6 octobre), l'ambassadeur de France en Tunisie, M. Jean-Noël de Bouillane de Lacoste, s'est entretenu lundi 5 octobre avec le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat.

□ **M. Lubbers dément avoir exprimé des craintes au sujet d'un renforcement de l'« axe franco-allemand ».** – Le premier ministre néerlandais, M. Ruud Lubbers, a confirmé avoir envoyé une lettre au premier ministre britannique, M. John Major, président en exercice de la Communauté européenne, au sujet du traité de Maastricht. Mais il dément y avoir exprimé des craintes au sujet d'un renforcement de l'*« axe franco-allemand »*

□ **Magnard rachète Vuibert.** – Les éditions Magnard (entreprise familiale créée en 1933) ont acquis 96 % du capital de Vuibert, une vieille maison créée en 1877 et notamment célèbre pour ses « Annales », utilisées par des générations de candidats au baccalauréat. La bonne santé de ces petits livres ne suffisait plus à assurer l'équilibre de Vuibert – 35 millions de francs de chiffre d'affaires – qui, selon M. Louis Magnard *« disposait d'un compte d'exploitation de plus en plus périlleux »*. Vingt à trente des quarante membres du personnel de Vuibert devraient perdre leur emploi.

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de 25 à 40

Le numéro du « Monde » daté 6 octobre 1992 a été tiré à 514 551 exemplaires.

Arts et spectacles : Depardieu en Christophe Colomb

Au moment où les fêtes célébrant le cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique se multiplient avec, au Musée de l'homme, un panorama des civilisations amérindiennes, *1492, Christophe Colomb,* le film de Ridley Scott, sort sur les écrans. Dans le rôle-titre, Gérard Depardieu, qui, depuis dix ans, affectionne les héros historiques, légendaires ou littéraires.

Le Monde

INITIATIVES

DOSSIER

Les embusqués du travail

Malades, rétifs à la modernisation, «placardisés», certains salariés ont une plus faible productivité que les autres

UNE *fois* n'est pas coutume, l'origine de ce dossier mérite une explication. Elle est venue d'une idée toute simple : s'il y a des *«faux»* chômeurs, comme le prétend trop *souvent le Café du Commerce*, il doit bien y avoir des *«faux»* travailleurs dans les entreprises. C'est-à-dire des salariés qui ne font rien, ou presque.

A peine exposée, cette réflexion en forme de boutade fonctionna comme la boîte de Pandore. Bien sûr que cela existait, puisque chacun avait un ou des exemples en tête. Mais, alors que la liste s'allongeait, détaillant les cas de figure possibles, survint une interrogation : fallait-il jouer les délateurs et proclamer que le monde du travail, malgré le chômage, sait encore cacher ses tire-au-flanc? En guise de riposte, il fut admis que, de même que tous les chômeurs ne peuvent être assimilés à d'anciens *«mauvais»*, ainsi *punis, tous les salariés n'étaient pas nécessairement* des *«bons»*, authentifiés par l'emploi. *Fatalement, l'inverse devait aussi se produire* dans les deux sens, sauf à imaginer une société où les travailleurs *sont à leur poste et les feignants* appelés, tôt ou tard, à pointer à l'ANPE.

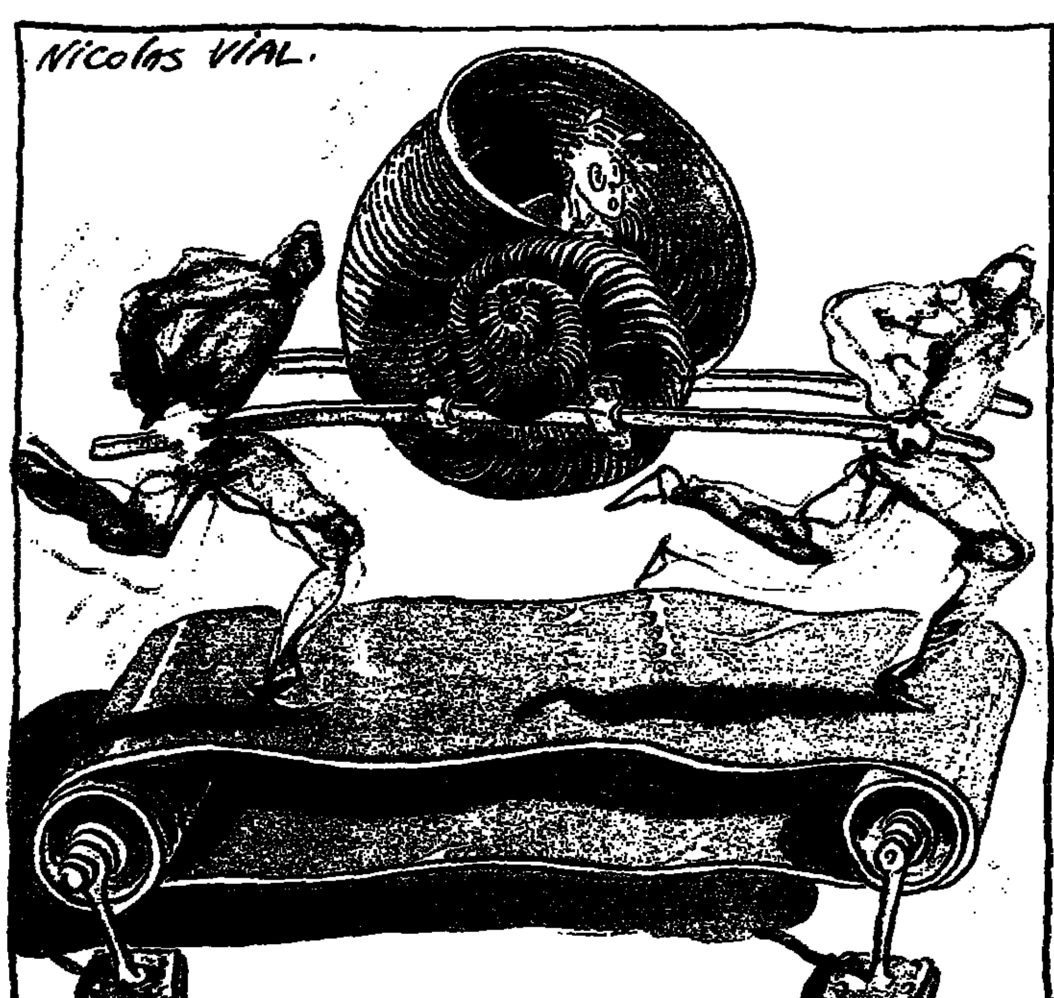
Une constatation, cependant : de restructuration en introduction des nouvelles technologies, ces pratiques douteuses reculent, mis à part dans les sociétés qui, faute de préparation, voient grossir les rangs de ceux qui sont inaptes à la modernisation. Cela appartient plutôt au passé et, d'ailleurs, sans qu'il faille y voir une marque d'infamie, correspond à un sens de la solidarité ouvrière tel qu'il a longtemps survécu dans les grands ensembles industriels. Dans les années 80, la fermeture de sites sidérurgiques ou de chantiers navals a révélé l'importante proportion de *«bras cassés»*, *«handicapés du coude»*, qui s'y trouvaient *«planqués»*, selon la métaphore de l'ancien-syndicaliste-devenu-préfet-puis-ministre Jacques Chérèque. Mais encore faut-il en comprendre les raisons. Dans ces cathédrales de la mono-industrie, les équipes, avec la complicité de la hiérarchie intermédiaire, s'évertuaient à dissimuler les défaillances passagères ou fréquentes. Les tâches étaient parfois accomplies par d'autres, dans l'atelier, au nom d'une morale commune. Et il arrivait que les directions, conscientes de leur poids sur l'emploi local, fermassent elles aussi les yeux.

A y *bien regarder*, qui, dans sa propre entreprise, n'a pas été coincé par un tel dilemme? *Quand on se refuse à précipiter le licenciement* de celui qui traîne les pieds, on n'agit pas différemment, *quitte à ce que son inertie permanente* alimente la moindre des conversations avec un collègue. Ici ou là, surtout de façon implicite, une collectivité de bureau supporte des manquements graves, et ce, pendant des années, parce que, de l'employé au cadre et quelquefois jusqu'au patron, tout le monde a conscience qu'une rupture du contrat de travail entraînerait un drame personnel, voire la mort. Ainsi, dans une association, le personnel s'exprima par vote avant de décider de soutenir une jeune femme, en dépression nerveuse, tout en sachant qu'il s'engageait dans une longue aventure. Ailleurs, un silence respectueux s'imposera, entre la mansuétude et la commisération, au nom d'un passé plus glorieux ou du respect dû à une souffrance personnelle. Il semble bien alors que, dans le comportement de l'autre, chacun lise un sort qui peut le menacer.

En revanche, les premiers temps passés, les critiques se font plus sévères à l'égard de ceux qui sont dans un placard – de moins en moins nombreux, il est vrai – et qui s'y cramponnent. Mais s'il y a une catégorie que tout le monde déteste profondément, c'est bien celle, rare heureusement, des paresseux notoires qui, précisément, utilisent tout leur temps libre pour se faire valoir. Un comble, qui les conduit pourtant de poste en poste jusqu'à des sphères élevées ou très protégées où ils peuvent enfin laisser s'épanouir leur vrai talent, celui de ne rien faire. On objectera que tant d'obstination feinte vaut non seulement récompense, mais suppose de s'y consacrer à chaque instant, en professionnel, mais tout de même!

AU fond, cette énumération ne contient pas que des exemples scandaleux. Elle correspondrait plutôt à ce qui constitue la vie quotidienne, malheureusement, et donnerait finalement aux entreprises ce *visage humain qu'elles* disent chercher à avoir. Ce qui n'est ni glorieux *ni insupportable. Cas sûrement unique*, la RATP va jusqu'au bout de la logique et a bâti un programme pour tenter de réinsérer ses agents perdus, de leur fait, ou abîmés par leur travail. Elle traite le sujet en considérant qu'il fait partie des missions de l'entreprise. Certaines autres, qui n'ont pas élaboré de politique particulière, n'en font pas moins des efforts de même nature et admettent, certes difficilement, qu'elles conservent un petit quota de ces *«inadaptés»*. Ce faisant, les unes et les autres assument une fonction sociale, pour de multiples raisons. Est-ce illogique? Après tout, les grandes opérations de conversion ne réussiraient pas si elles portaient seulement sur les cas difficiles. Il faut bien que l'entreprise d'origine en garde sa part. Et puis, si l'on continue de rêver du *plein emploi* pour tous, les *«embusqués»* du travail doivent aussi *avoir une place*.

Alain Lebaube



DOSSIER • Les embusqués du travail

Les grandes restructurations

Elles ont révélé et mis fin aux petits emplois souvent occupés par des cas sociaux

LES grandes restructurations dans les mines, la sidérurgie, les chantiers navals ont fait sortir au grand jour une couche sociologique un peu particulière et encore jamais répertoriée comme telle : celle des « faux travailleurs ».

Brusquement, on s'est rendu compte qu'une frange de salariés – 5 %, 8 % ou 10 % des effectifs, personne ne le sait réellement – était payée... à ne rien faire, ou presque. Alcooliques, déprimés, cas sociaux ou tout simplement fumistes, ces salariés protégés par le groupe se sont retrouvés du jour au lendemain sommés d'aller vendre ailleurs ce qui pouvait leur rester de force de travail.

Comment en est-on arrivé à cette situation ? Dans la sidérurgie, comme dans d'autres secteurs d'ailleurs, l'entreprise avait une fonction sociale. Autrefois, on était mineur ou sidérurgiste de père en fils. C'était une tradition familiale. Et l'usine, engoncée dans un paternalisme de bon aloi, l'admettait fort bien, quitte à être peu regardante sur les capacités de travail de la jeune recrue.

« A l'époque, il y avait beaucoup de petits emplois. On considérait que ces personnes pouvaient toujours « rendre des services ». Au début cela marchait bien, et puis la situation se dégradait de plus en plus. Le contremaître fermait les yeux en sachant que s'il signalait le cas à la direction le salarié se retrouverait à la porte sans grand espoir de retrouver un autre emploi », explique le docteur Jean-Marie Poncin, coordinateur de la politique de santé au travail du groupe Usinor-Sacilor.

« Cela n'explique pas tout », objecte Michel Bove, directeur de la reconversion en Lorraine du groupe Usinor-Sacilor en 1985-1988. *« Cette tolérance était également un moyen de « tenir » les syndicalistes. Quand un cégétiste commençait à devenir méchant, on lui parlait de la situation de son frère alcoolique. Lorsque les conflits devenaient durs, la direction faisait savoir qu'il pourrait y avoir une reprise en mains. »* Donnant donnant.

Visites chez le coiffeur

Pendant des années, ce système a fonctionné cahin-caha. Et tout à coup, lorsqu'il a fallu réduire les effectifs de 60 %, ces centaines de *« planqués »* sont passés en première ligne. *« A Gandrange, Rombas, Neuves-Maisons et ailleurs, il a fallu liquider en priorité ceux qui ne produisaient pas. Cela a été terrifiant »*, relate Michel Bove.

Dans certaines entreprises, on a cependant essayé de limiter la casse, si l'on en croit Jean-Marie Bastien, directeur des ressources humaines de Sollac-Florange : *« Pour éviter la tentation aux chefs de service de se débarrasser systématiquement de leurs cas sociaux*, explique-t-il, *la direction s'est réservée un droit de veto sur les* « désignés »...

Sur les 617 inscrits, environ 5 % en ont bénéficié. Il n'en reste pas moins que les cellules de conversion ont vu arriver dans leurs locaux bon nombre de ces faux travailleurs ou cas sociaux qui leur restaient sur les bras quand les autres arrivaient à retrouver vaille que vaille un emploi. Certes la CGPS (convention générale de protection sociale), en faisant partir les cinquante ans et plus, a permis d'évacuer en douceur un certain nombre de *« déficients »*, mais elle ne régla pas le problème dans son intégralité. Pour remettre dans le circuit du travail les gens souffrant de désordres personnels, il fallut déployer des trésors d'ingéniosité.

« Nous avons tenté d'adapter le système aux besoins des individus et de ne pas répondre à des catégories, quitte à investir en temps et en argent davantage sur les cas difficiles, indique Guy Royon, responsable de l'opération reconversion de la Normed. *Nous avions comme objectif qu'il ne reste pas une personne en rade. En fait, nous avons eu 9 % d'échecs. »* Cures de désintoxication, suivis psychologiques, les équipes de reconversion n'ont pas lésiné sur les moyens. Dans certains cas, il a fallu commencer par réapprendre aux salariés en reconversion à se réapproprier leur corps. *« Avec des gens de l'éducation nationale, des GRETA, on s'est posé la question : qu'est-ce qu'ils ont de valorisant ? La réponse a été : leur propre corps. On a donc monté des modules spéciaux basés sur des exercices physiques. Ceux-ci ont permis à chacun de se déterminer. Ou ils étaient physiquement cassés, et dans ce cas-là il fallait qu'ils partent dans les filières sanitaires ou sociales, ou ils avaient juste du brouillard dans la tête et il fallait tout faire pour l'en chasser »*, relate Michel Bove. Puis il fallut recycler les salariés dans les PME locales. Mais beaucoup revenaient dans la cellule de reconversion après quelques semaines d'expérience, et il fallait tout recommencer. Ainsi cet ancien chef d'équipe de la Sollac, qui reconnaissait qu'il ne faisait plus grand-chose dans l'entreprise depuis des années, a bénéficié d'un quasi-maternage : cure de désintoxication, visites chez le coiffeur.

Tous ces efforts ont fini par être récompensés. Après quatre ou cinq échecs, notre homme s'en est sorti. Il exerce de nouveau ses fonctions de chef d'équipe. Mais pour ces réussites, combien d'échecs ?

Catherine Leroy

Variantes

« Ex-as-pé-ran-te » la sonnerie du téléphone un samedi matin alors que, les enfants envoyés à l'école, vous pouvez enfin profiter d'une matinée sans précipitation. Mais pourquoi ce collègue vous appelle-t-il justement à ce moment-là alors que vous êtes restée à votre bureau la veille jusqu'à point d'heure ?

Il est vrai qu'il fait partie de ces fantaisistes qui ont pour système de travailler à contretemps et... plutôt moins que les autres. Ils visitent des expositions et vont au cinéma lorsque les autres bataillent avec leurs téléphones et épluchent leurs dossiers. En revanche, tous les samedis vers 18 heures, ils sont capables d'inventer une invraisemblable histoire pour appeler au domicile de leur chef de service. Autant de comportements qui leur valent la double réputation de « barjos » et de « tire-au-flanc » et de la part de leurs collègues des sentiments qui vont de l'exaspération à la compassion. Car peut-être ne font-ils ainsi que cacher un grand mal de vivre ?

Plus nuisibles sont ceux qui ont l'art de ne faire que ce qui se remarque et... de le faire remarquer. La moindre tâche, habituellement réalisée par le commun des autres collaborateurs, prend subitement des allures d'exploit. Au lieu de s'y atteler discrètement et normalement, il ou elle *« agite de l'air »*, interroge alentour, exige de l'aide, prend des airs importants et préoccupés. En pratiquant cet art de la valorisation personnelle, on ne se fait pas que des amis parmi ses collègues mais, en revanche, on est souvent bien noté par sa hiérarchie. Certains ont ainsi mené de *« brillantes »* carrières qui étonnent encore ceux qui les ont côtoyés de près.

Dans le genre débordé et insaisissable, on trouve aussi le spécialiste des missions transversales ou des études à long terme. Impossible de savoir exactement sur quoi il travaille, ni quand cela aboutira, mais une chose est sûre : il va de rendez-vous en rendez-vous et il n'a pas un instant à vous consacrer... Une variante de ce comportement est celle de la force d'inertie : l'adepte de ce système ne refuse pas d'exécuter telle ou telle tâche, mais simplement, il ne la réalisera jamais. Et si quelqu'un lui fait des remontrances, il sait garder son calme et attendre que l'orage passe.

Les *« planqués du boulot »* ne recourent pas toujours à des méthodes aussi sophistiquées. La plupart se contentent de ne pas faire la différence entre leur bureau et leur appartement. Ils ou elles sont pendus au téléphone pour prendre des nouvelles de leur vieille tante malade, vérifier que les petits sont bien rentrés de l'école, appeler copains et copines pour organiser le prochain week-end. Sur leur bureau, la bouteille de vernis à ongles voisine avec un cahier de mots croisés ou les pronostics du tiercé. Sans compter le petit café de 11 heures et l'art de se perdre dans les couloirs à chaque fois qu'il faut faire une photocopie. Côté horaires, ils savent admirablement appliquer le précepte suivant lequel *« il faut arriver tard, au moment où le patron s'en va en réunion ou en rendez-vous, sinon il a le temps de vous convoquer »*.

Françoise Chirot

Le confort des sureffectifs

Rares sont les secteurs qui ont encore les moyens d'abriter des personnels « sous-occupés » ou « mal occupés »

« NOMBRE de gens continuent de croire que, du moment qu'ils sont occupés, ils travaillent ! » Las ! à l'heure où les entreprises recommencent à licencier, le risque de voir ces « occupations » se révéler brutalement inutiles augmente. D'autant que le carré d'entreprises ou de services ayant une organisation suffisamment opaque pour abriter des personnels « sous-occupés » ou « mal occupés » a plutôt tendance à se réduire.

Les restructurations du début des années 80 ont contraint les entreprises industrielles à mettre en place une production des plus efficaces pour survivre, et d'où ont été impitoyablement éliminés tous les salariés surnuméraires. Toutefois, les réorganisations actuelles tendant à autonomiser les centres de production *« révèlent un certain nombre de fausses barbes au sein des hiérarchies intermédiaires »*, reconnaît Jean-François Dumortier, directeur de la division conseil de la CEGOS. Responsables de la centralisation et de la transmission des informations entre la direction générale et les centres opérationnels, ces hiérarchies se retrouvent brutalement sans grande utilité dans le nouveau schéma.

L'introduction de l'ordinateur

Les services périphériques de cette production n'ont pas toujours connu une cure d'amaigrissement aussi sévère. Ainsi, services généraux ou administratifs, centres de formation et autres bureaux d'études de ces sociétés industrielles ont même parfois eu tendance à se gonfler, ne serait-ce que pour adoucir le choc de ces plans sociaux. Afin d'éviter de rendre leur situation trop criante, ces équipes en surnombre se sont même parfois généré un travail purement artificiel. L'informatisation a également mis en lumière la soudaine inutilité de nombreux emplois.

L'introduction de l'ordinateur a, par exemple, permis à la Caisse nationale d'assurance-maladie de réaliser plus de 50 % de gains de productivité en moins de dix ans par le seul non-remplacement des candidats au départ. Mais *« cette informatisation*, relève Jean-François Dumortier, *n'a pas toujours été poussée jusqu'au bout de sa logique »*. Et ce, que ce soit dans le souci de préserver l'emploi ou par l'absence d'analyse des conséquences qui résultaient de cette modernisation.

Des services administratifs d'entreprises du secteur tertiaire (banques, assurances, transports publics) vivotent ainsi dans des tâches d'exécution susceptibles d'être informatisées du jour au lendemain. C'est, par exemple, le cas des employés du *back-office* bancaire chargés de finaliser les opérations réalisées par les commerciaux. Reste à savoir, s'interroge Jean-Alain Baup, directeur de Leroy Consultant, si les directions de ces entreprises disposeront du temps et des moyens nécessaires pour reclasser ce personnel fragilisé avant que la sanction du marché ne rende inévitables les plans sociaux.

L'empilement des missions

Dernier endroit où l'on a coutume de penser, vu de l'extérieur, que le travail s'apparente à une vulgaire occupation : la fonction publique. Il arrive, certes, de voir la désorganisation et la démotivation des agents de certains services défrayer la chronique, mais il ne s'agit là que de cas extrêmes. Car dans la plupart des services extérieurs de l'Etat, qui emploient 98 % des fonctionnaires, la tendance est plutôt au débordement en raison de l'empilement des missions. De même les occupants de « placards » relèvent-ils du phénomène marginal. Reste que l'organisation même du travail de la fonction publique d'Etat peut être globalement remise en question.

Que penser, en effet, lorsqu'un ministre, sous le coup d'une actualité particulière (grève, accident, scandale...), fait travailler en urgence durant des centaines d'heures des centaines de personnes pour élaborer une mesure qui ne verra peut-être jamais le jour. A l'heure où l'Etat se penche sur ses missions, la transformation de l'urgence en méthode de travail donne matière à réflexion.

Valérie Devillechabrolle

Les placards

L'exemple de la télévision en dresse quelques portraits

IL préfère se taire et compter les jours. Car si l'opposition gagne les élections législatives, ce haut fonctionnaire espère bien sortir de son placard. En tout cas, il s'y prépare, en prenant un *« air doux et modeste »*. Dans les entreprises privées, la pratique du placard a presque disparu avec la crise actuelle qui ne permet plus aux directions de payer des gens à ne rien faire ou pour des missions bidons. *« Aujourd'hui, quand un cadre déplaît, quels que soient son âge et ses relations, il doit partir »*, affirme Pierre Vial, secrétaire général adjoint de l'UCC-CFDT.

Le terme de placard, au sens de mise à l'écart provisoire, daterait des débuts de l'audiovisuel de l'après-guerre, estiment Pierre Zimmer et Jean-Pierre Lourson, dans *le Guide du placard* (Seuil). L'instabilité gouvernementale de la IVe République influe alors sur la cote des journalistes politiques. Aussi, plutôt que de les licencier le jour où ils déplaisent, la RTF préfère les garder en réserve pour l'avenir. Aujourd'hui les placards existent toujours mais ils sont plus rarement politiques.

Le cas de France 2 est sans doute le plus intéressant. Exemple : pendant la cohabitation, Claude Sérillon, dont la liberté de ton énervait profondément le RPR, s'est vu retirer la présentation du journal de 20 heures, qui obtenait pourtant un taux d'audience égal à celui de TF 1. Plus récemment, en pleine guerre du Golfe, Dominique Pradalié est « débarquée » de la rédaction en chef des journaux du week-end. Elle avait invité, en accord avec sa hiérarchie, l'écrivain Roger Garaudy, qui avait dénoncé *« la nouvelle guerre coloniale »* menée par les alliés. *« J'ai essayé de faire mon métier en respectant le pluralisme des opinions*, explique-t-elle. *Cela a déplu, à un moment où tout le monde devait être dans la ligne. »*

Le cas de Daniel Bilalian est plus complexe. Le 3 décembre 1991, dans son émission « Mardi soir » consacrée à l'extrême droite, il invite, entre autres, des néo-nazis et des skinheads, dont les propos violemment racistes font déraper le débat. L'émission a été faite en plein accord avec la direction générale, a toujours affirmé Daniel Bilalian. Mais elle provoqua par la suite des réactions d'indignation, en particulier d'un sénateur et de ministres. L'émission sera alors suspendue. En fait supprimée. Dix mois plus tard, Daniel Bilalian, toujours au placard, n'a pas encore digéré d'avoir servi, selon lui, de bouc émissaire. *« Le président Bourges m'a lâché. Il faut savoir assumer une émission ou alors on ne la programme pas. »*

Depuis la rentrée, la valse des présentateurs de France 2 mais aussi des chroniqueurs, chefs de service et rédacteurs en chef, bat son plein. Des journalistes issus de France 3 et de l'ex-Cinq remplacent leurs confrères de France 2. Ce jeu de chaises musicales a toujours été utilisé à la télévision, que ce soit pour remonter une audience, lancer une nouvelle formule ou encore lorsqu'un nouveau directeur de l'information a voulu imprimer sa marque. Parmi ceux qui ont dû laisser leur place, certains ont retrouvé une nouvelle affectation, d'autres pas, et gardent en mémoire le plan social de l'an dernier qui a supprimé quarante-sept postes de journalistes. Evidemment l'ambiance n'est pas à la franche camaraderie, d'autant que souvent ceux qui se retrouvent au placard ont appris la mauvaise nouvelle *« dans les couloirs »*. Etre chèrement payés à ne rien faire ne les console pas. Aussi se sentent-ils victimes de critères qui n'auraient rien à voir avec le professionnalisme. Les uns dénoncent, à tort ou à raison, *« une reprise en main politique de la rédaction »* en vue des législatives, les autres parlent de nominations par copinage qui n'interdisent toutefois pas au bénéficiaire d'avoir du talent. Faut-il pour autant traiter *« sans respect de leur dignité »* ceux qui, hier encore, étaient des divas et le seront peut-être à nouveau demain ?

Cécile Darto

Les inaptes de la RATP

Un système de reconversion est mis en place pour requalifier les déclassés

CE qui frappe d'abord, c'est le chiffre : chaque année, la RATP déclare 200 agents *« inaptes »*. Ce mal frappe environ 5 % de ses salariés, soit 1 850 personnes. L'explication est vite donnée. La Régie est une de ces entreprises dont l'essentiel des emplois (plus de 65 %) sont dits *« de sécurité »* : conducteurs de bus, de métro, de RER, agents de station qui doivent intervenir vite en cas de panne du matériel électrique. Pas question, donc, d'avoir des problèmes de vue, d'ouïe, un cœur fatigué ou d'avouer un penchant trop prononcé pour l'alcool. Sans parler, bien sûr, des maladies professionnelles comme la dorsalgie, tassement des vertèbres qui a stoppé bien des conducteurs de bus au cours de leur carrière.

Pour la RATP, lutter contre l'inaptitude relève de la stratégie d'entreprise. Il faut l'entendre ainsi depuis la prise en charge du problème par Alain Henrion, chargé de mission au département politique et relations sociales. Auparavant, le phénomène était traité de manière passive. L'écrasante majorité des agents *« tombés inaptes »*, selon le vocable maison, avaient vingt ans d'ancienneté et attendaient tranquillement l'âge de la retraite en occupant des emplois spéciaux : classement du courrier, huissiers d'étage...

Aujourd'hui, le décor a changé et appelle des mesures appropriées : *« Nous assistons*, explique Alain Henrion, *à une transformation de la population. L'inaptitude touche en priorité les jeunes, dont le plus grand nombre n'a que six à huit ans de service. »* Le diagnostic change aussi. Si l'alcool était le phénomène prépondérant il y a dix ou vingt ans, ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Les jeunes agents, confrontés à des horaires difficiles pour leur vie de famille ou à la mauvaise humeur des usagers, s'angoissent. La solution passe par une politique de requalification. Initiative qui, dans l'ensemble, est plutôt bien accueillie par les partenaires sociaux : *« Donner une seconde chance à quelqu'un qui ne peut plus faire son métier d'origine va dans le bon sens »*, reconnaît Alain Bourdon, secrétaire général du syndicat CFDT-RATP.

Le décloisonnement des métiers

Premier axe : ne pas laisser les inaptes provisoires – ils sont environ 700 par an – se démotiver dans un emploi de bureau trop éloigné de leur ancien métier. D'où l'émergence, depuis mars dernier, du poste d'assistant propreté surveillance (APS), *« qui permet*, explique Josiane Somacal, responsable des APS au département environnement et sécurité, *de laisser les agents sur le terrain en leur confiant une mission d'aide à l'exploitant et aux voyageurs »*. Une mission relationnelle et conviviale qui doit être un sas réservé aux volontaires avant une reprise d'emploi.

Deuxième axe : la requalification proprement dite vers des emplois directement liés à la production. *« Nous avons nos propres centres de formation*, poursuit Alain Henrion, *où sont réalisés des bilans professionnels d'évaluation et d'orientation. Depuis le début de l'année 1991, 191 agents ont bénéficié d'un entretien ; 98 d'entre eux ont accepté de se reconvertir et 78 sont entrés dans un cycle de formation, dont 4 seulement dans le tertiaire. »*

Rendre cette mobilité professionnelle effective – le pari d'Alain Henrion – passe par le décloisonnement des métiers. La question était cruciale pour les conducteurs de bus, qui constituent 60 % du bataillon des inaptes. Dans le bus, contrairement au métro, un seul métier. En changer impliquait, jusqu'à maintenant, si on n'avait pas *quinze ans de métier, une régression* dans le salaire. Ce n'est plus le cas aujourd'hui grâce au parcours professionnel décloisonné et à la gestion prévisionnelle de l'emploi.

Marie-Béatrice Baudet

La double vie de Jean-Pierre

Fayotage et camouflage sont les deux secrets de son succès. Jean-Pierre s'inquiète : *« Vous êtes sûre qu'on ne me reconnaîtra pas ? Avec mon ancienneté... Les jeunes n'osent rien dire. Ils sont terriblement sérieux, les jeunes. »*

Jean-Pierre a commencé sa vie glorieusement, en intégrant une grande école. Quand l'heure vint de *« perdre sa vie à la gagner »*, selon son expression favorite, il se présenta dans les entreprises où ses pareils avaient l'air de trouver leur bonheur. Il fit un bref séjour dans une banque et, au bout de trois semaines, il décida que le costume trois pièces ne lui allait pas et que le port de la cravate l'étouffait aux sens propre et figuré du mot. Il fut alors embauché dans une agence de publicité : ses dons pour le dessin, sa passion des voyages à pied, son allure baba-cool, son blouson de cuir et ses bottes western, tenue inaccoutumée pour un polytechnicien, avaient séduit un patron peu habitué à des diplômes aussi brillants.

Au départ, il n'y avait pas chez Jean-Pierre une volonté délibérée de tirer au flanc. Ce fut lorsque son fils aîné Annibal *refusa tout net d'aller à* l'école que Jean-Pierre changea sa philosophie de la vie. Il se passionna alors pour les problèmes pédagogiques ; étudia soigneusement tous les autres systèmes et finit par trouver une solution simple : fonder sa propre école et y assurer le maximum de présence pour le plus grand bonheur d'Annibal.

Le bureau du patron et la cafétéria

« J'ai trouvé des locaux à trois stations de métro de l'agence. Une fois l'intendance assurée, la rentrée scolaire passée, les inscriptions bouclées, il fallait « sécher » l'agence trois fois par semaine de 11 heures à 13 heures, pour donner des cours de maths et de sciences. Je me débrouillais pour passer un grand moment tôt le matin dans le bureau du patron, histoire de montrer que j'arrivais le premier. Je filais à la cafétéria et chez les secrétaires, je traînais des heures à l'accueil, dans les couloirs, pour que tout le monde me voie. J'avais un mot aimable et bruyant pour chacun. Quand on me cherchait, les gens disaient : « Il ne peut pas être loin. » Jean-Pierre parlait de la nécessité d'aller se ressourcer dans la rue, d'aller à la pêche aux *idées sur le terrain, de humer* l'air du temps, de contempler les affiches, les images. Le leitmotiv c'était : *« Jean-Pierre, c'est un bohème, un esprit libre. »*

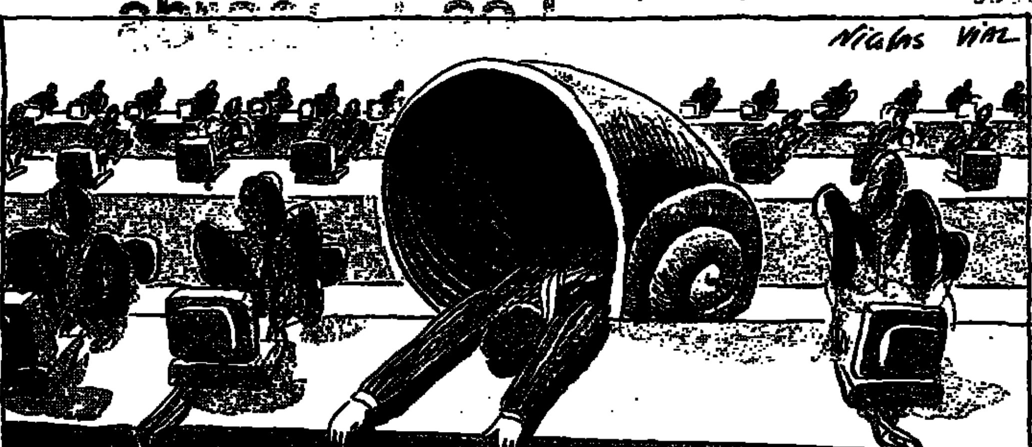
Parfois, il s'éclipsait, ostensiblement, en prétextant un rendez-vous avec un client. A son retour, il fulminait : le client l'avait fait poireauter, ou encore, il s'emportait : ce type était un nul, un minable. Qu'on ne lui demande plus jamais de travailler avec des gens pareils. *« L'essentiel, c'était de rentrer à l'agence en courant vers 14 heures, 14 h 30, un sandwich entamé à la main, en maugréant que, dans ce foutu métier, on n'avait même pas le temps de déjeuner. »* Autre système efficace : débouler, sans préavis, dans le bureau du PDG, s'asseoir sans demander son reste, l'air préoccupé, affecter un grand trouble et gémir *« ça sort pas »*. Le PDG se sent obligé de vous réconforter.

Si la production de Jean-Pierre n'a pas été vraiment à la hauteur des attentes, il a dû à son label d'origine, si l'on ose dire, de conserver son poste et son salaire. Annibal a terminé ses études, et son père ne s'investit plus dans une réforme de l'enseignement. Seulement, l'habitude est prise, et ne pas travailler est devenu un parti pris idéologique. Mais la crise a changé les données du problème, et l'entreprise a *évolué. Le nouveau responsable* de l'agence a carrément imposé à Jean-Pierre un mi-temps. Juste pour ne pas le mettre à la porte.

Liliane Delwasse

Les naufragés de l'atelier

Une sorte de loi du silence protège les moins travailleurs, certains réussissent à ne pas quitter les flancs du navire



LE travail d'usine a ses *« présents-absents »* et ses naufragés. Le plus souvent, on les retrouve échoués sur les rives du chômage. Mais certains réussissent à ne pas quitter le navire.

Même si la production à la chaîne ne le permet guère, il lui arrive de s'encombrer de *« parasites »* bien particuliers : les anciens de l'usine automobile de Poissy, par exemple (elle s'appelait alors Simca, puis Chrysler...) n'ont pas oublié ces faux ouvriers apparemment affectés à un poste, mais qui étaient en réalité chargés de les surveiller... *« Ils étaient 500 ou 600*, assurent-ils; *l'usine comptait alors quelque 15 000 salariés; cela a duré jusqu'en 1982. »*

La presque totalité des autres situations de travail laissent se former de ces *« parenthèses »*. Là où on travaille sur machine comme au niveau des postes de direction. Dans les grandes entreprises comme dans les petites. Le temps est l'un des facteurs qui leur permettent de se constituer, comme l'illustre le témoignage de Gérard, Michel et José, tous les trois métallos dans une PME de l'est de la France. Le fondateur de cette dernière était lui-même métallo, et les actuels dirigeants ont tous commencé par travailler à l'établi. *« Longtemps, ils se sont dépensés sans compter. Puis, plusieurs ont fini par s'endormir sur leurs lauriers... »* Après des années de prospérité, l'entreprise est aujourd'hui menacée de faillite. Et les trois métallos concernés la voient s'écrouler sous le poids de ses sept directeurs (un pour dix salariés !) aussi immobiles qu'intouchables. Ceux-ci ne sont d'ailleurs *pas les seuls à « ronronner »* : tel ouvrier surnommé *« la main d'or »* parce que, dans les premiers temps, la société a dû une part de sa notoriété à son habileté trouve le moyen de ne plus travailler qu'à petites doses, protégé par le souvenir des services rendus.

Complicités et solidarités

D'une manière plus diffuse, dans les ateliers de la plupart des entreprises (mais pas sur les chaînes), les *« anciens »* se voient en général reconnaître un certain droit de *« souffler »* : on leur évite les travaux les plus fatigants, on les dispense du respect des *« temps »*. Dans les ateliers où survit une forte tradition de solidarité, de vraies *« niches »* de tranquillité peuvent se former.

Paradoxalement, ce sont les buveurs invétérés qui se révèlent être les principaux bénéficiaires de cette solidarité ouvrière. *« On empêche le copain de travailler si on le juge hors d'état de continuer à le faire, on le soustrait aux regards, éventuellement on fait le travail à sa place. »* En réalité, il règne souvent à leur égard un certain sentiment de culpabilité : *« On les pousse à boire*, reconnaît Jean-Pierre, un rectifieur de trente-cinq ans, *car ils font rire, et l'on oublie un moment avec eux l'ennui du travail. »* Cette fois encore, il faut mettre à part la production à la chaîne : avec ses absences, ses maladies, le buveur gêne. Il est prié de se soigner. S'il rechute, il est licencié.

L'alcoolisme est en régression, mais d'autres catégories de *« naufragés du travail »* pointent à l'horizon. Dans son atelier, Vincent, qui travaille pour une grosse entreprise *d'aéronautique, voit naître l'usine du* futur : *« Le maître mot est l'autonomie; il n'y a plus de chefs, on contrôle soi-même son travail. Mais*, constate-t-il, *il y en a pour qui cela vient trop tard. Le changement qu'on leur demande les dépasse. »* Paul, trente-sept ans, un ancien charcutier qui a appris la mécanique sur le tas, quinze ans d'usine, est l'un d'eux. Il refuse les stages de formation, rêve de faire *« un travail intéressant »*; mais quand on lui en offre la possibilité, il bute sur la nécessité de prendre des initiatives.

Dans ce type d'atelier, les plus jeunes comprennent mal ce refus de s'adapter; ailleurs, l'esprit de corps couvre le plus souvent celui qui travaille mal ou insuffisamment : *« Entre nous, on se plaint de lui*, explique les trois métallos de la PME de l'Est : *ce truqueur, ce tricheur, ce fainéant ! Mais pour rien au monde on n'irait se plaindre de lui auprès de la direction. »* De telles situations peuvent créer un climat de malaise. Celui qui ne fait pas son travail, ou le fait mal, constitue une charge pour ses voisins. Ceux-ci subissent sans rien dire, mais supportent mal – quand vient l'heure des augmentations de salaire – que le *« fainéant »* soit traité comme les autres.

Ce dernier point pose le problème de l'attitude de la maîtrise. Informée de ce qui se passe, elle choisit de fermer les yeux. Soit pour ne pas provoquer de remous face à une solidarité qu'elle connaît ; soit par souci *« humain »* de ne pas amorcer un processus d'exclusion qui peut transformer un *« cas social » en désastre.* Pour José et Gérard, *« quand une maîtrise, une direction, couvrent des situations de ce type, il y a forcément quelque part une monnaie d'échange »*. Tel accepte de faire des travaux sur sa machine pour le pavillon du contremaître (la fameuse *« perruque »*), tel autre de venir le samedi finir des pièces urgentes. Bien d'autres compromis plus difficiles à repérer se négocient ainsi. Complicités et solidarités s'entremêlent, au risque parfois de donner à l'atelier des allures de bateau ivre. José, Gérard et les autres, aimeraient qu'on y mette un peu d'ordre, tout en préservant l'essentiel : que le milieu de travail *continue à accueillir ceux qui ont du* mal à *« se couler dans le moule »*.

Marie-Claude Betbeder



FINANCES

Les gestionnaires de patrimoine

La multitude des produits financiers entraîne la création d'un métier

IL paraît que nous en avons tous besoin : vous, moi, les petits, les obscurs, les fauchés. A partir du moment où l'argent intervient dans notre vie, nous avons besoin d'un conseiller éclairé pour nous aider à tirer le meilleur parti de nos trois sous. La gestion du patrimoine n'est pas destinée à ceux qui jonglent avec les millions et qui s'adressent depuis toujours à des spécialistes en gestion de fortunes.

La gestion de patrimoine ne se place pas sur le même terrain. Vous êtes sur le point de convoler en justes noces ? Il vous faut un régime matrimonial. Propriétaire ? Vous avez sans doute souscrit un emprunt bancaire. Vous avez droit à une retraite ou la chance de toucher un petit héritage, comment s'y retrouver dans la multitude de produits financiers offerts pour placer ses petites économies : SICAV, obligations, bons du Trésor ?

« L'environnement économique et financier est devenu tellement complexe que les gens sont obligés de faire appel à des spécialistes. Ils s'adressent généralement à leur banquier ou à leur assureur. Celui-ci s'empresse de répondre à leur demande en leur vendant un produit maison, bon ou mauvais, sans faire plus de détail, explique un conseiller en gestion de patrimoine installé à Boulogne. *Nous mettons à plat toute la situation du client. Nous examinons l'ensemble de ses problèmes, parfois nous en détectons qu'il ne soupçonne pas. Nous posons un diagnostic général et nous lui prescrivons le remède. »*

On affectionne les comparaisons médicales dans ce métier. Pierre-Marie Guillon, président de Patrimoine, Management et Technologies, une entreprise d'information et de formation en gestion du patrimoine, compare volontiers les consommations de santé et les consommations financières. Il distingue trois niveaux : le premier aboutit à l'autoconsommation de médicaments courants, le deuxième, à la consommation assistée, avec l'aide d'un pharmacien par exemple. Au troisième niveau, le professionnel intervient : c'est la visite au praticien, qui prend en compte toutes les données de la santé du malade et le soigne. *« Pour son compte en banque courant ou sa carte de crédit, on se débrouille tout seul. Lorsqu'il s'agit de prendre une assurance sur la vie ou d'emprunter pour acquérir son logement, on va voir son banquier ou son assureur. »*

Le médecin du portefeuille

Pierre-Marie Guillon crée son entreprise en 1979, *« des tréteaux et deux chaises dans une petite chambre »*. Les organismes financiers riaient sous cape et le prenaient pour un visionnaire : proposer à tous les ménages les services d'un financier ! Petit à petit, le concept fait son chemin. Patrimoine emploie à présent 40 salariés et affirme donner des informations et faire de la formation pour tout ce que compte la France de banques et de compagnies d'assurances. Un logiciel Dixit a été mis au point par leurs soins. Il y a deux façons d'exercer la profession. Soit à l'intérieur d'un organisme financier, soit en indépendant. Comme toute profession libérale, Jérôme Lucereau conseille la clientèle de la Caisse d'épargne de l'Ile-de-France ouest. Celle-ci compte environ 700 000 clients au total ; 350 sont suivis par le « médecin du portefeuille ».

« Nous sommes rémunérés pour le service rendu et non pour le produit vendu, explique-t-il, *ce qui est inhabituel pour une structure comme la nôtre ; mais à prestation nouvelle, méthode nouvelle. La gestion de patrimoine suppose un suivi régulier. Nos clients signent donc une convention, une sorte d'abonnement pour trois ans, à raison de 1 200 francs par an. »* Quels sont ses clients ? Certaines *fortunes qui se montent* à plus de 50 millions sans doute. Mais aussi M. Tout-le-Monde, qui représente l'immense majorité. Ses deux derniers « patients » ? Un ingénieur salarié qui veut devenir consultant et se mettre à son compte : autant de problèmes de couverture sociale, de caisses de retraite, de statut juridique auxquels il ne comprend pas grand-chose et où il craint de faire des erreurs irréparables. L'autre, un modeste jardinier, s'est aperçu en prenant sa retraite que la maison achetée en 1930 *par son père pour une bouchée* de pain vaut maintenant 2 millions de francs. Il se demande comment tirer le meilleur parti, pour lui et ses héritiers, de cet enrichissement pour le moins inattendu.

Etre totalement indépendant

Les gestionnaires de patrimoine installés en cabinet ne sont pas légion. De gros investissements *sont nécessaires, reconnaissent-ils,* pour se tenir jour après jour informés de toutes les nouveautés en matière fiscale, juridique et financière. La profession n'est pas réglementée et le titre ne fait l'objet d'aucune protection. Mais ils sont regroupés dans deux organismes professionnels. La Chambre syndicale de conseil en gestion de patrimoine compte moins de 100 membres. Son président, Yannick Simonet, installé à Carpentras, affirme que la démarche des clients n'est pas forcément liée à la possession de capitaux *mais que les dettes font aussi* partie du patrimoine. La Chambre nationale des conseillers et experts financiers (400 membres au total) possède une petite section de gestion de patrimoine de 70 membres. Critère de sélection pour en faire partie : être totalement indépendant.

Un système de double rémunération permet de joindre les deux bouts. *« Nous sommes payés en honoraires en fonction du temps passé, du service rendu et des bénéfices que le client a réalisé, grâce à nos conseils,* explique Denis Roy, installé à Paris depuis quatre ans. *Par ailleurs, lorsque nous faisons acheter un produit financier, le vendeur nous consent un pourcentage, une commission sur le produit. »* A la question de la fiabilité d'un conseiller payé à la ristourne, les intéressés rétorquent en faisant valoir que le pourcentage gagné sur les bénéfices du client corrige la tentation éventuelle de recommander un produit inadapté mais alléchant par la commission versée à l'intermédiaire.

A l'émergence d'une profession nouvelle, nouvelle formation. Les organismes de crédit qui veulent reconvertir leurs chargés de comptes et leurs vendeurs en gestionnaires de patrimoine offrent une formation continue auprès du Centre d'études supérieures de banque ou bien de l'Institut de la Bourse et du crédit, qui proposent des séminaires spécialisés. Depuis quatre ou cinq ans, un certain nombre d'universités ont créé des DESS de gestion du patrimoine : Clermont-Ferrand, Lyon, Monpellier, Rennes. Dauphine a emboîté le pas depuis l'an dernier. Des écoles de commerce proposent des mastères et des cours de troisième cycle. Deux cents à 250 diplômés au total arrivent chaque année sur le marché du travail. *« Une qualité est indispensable pour exercer ce métier,* précise un enseignant, *être capable de synthétiser le « fluctuant », le devenir des gens. Et surtout, s'intéresser à eux. Il ne suffit pas de savoir faire des additions. »*

L. D.

ECHANGES

Les spécialités des militaires

La géopolitique expliquée aux entreprises, les groupes développent leur stratégie industrielle

AU Centre des hautes études de l'armement (CHEAr) il est une date qui ne s'oublie pas : le 9 novembre 1989, jour de la chute du mur de Berlin. Là mieux qu'ailleurs, on mesurait les conséquences de l'événement, y compris pour ce centre de formation habituellement réservé à l'élite des officiers et aux ingénieurs de l'armement. *« Nous avons réalisé très vite que nous devions évoluer,* explique Alain Crémieux, directeur du CHEAr, ingénieur général de l'armement, *modifier notre enseignement et accueillir davantage de civils. »*

La géostratégie ouverte aux cadres d'entreprise... Un créneau difficile avec essentiellement deux lieux d'accueil : l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN) et l'Institut de formation aux relations internationales (IFRI). Le CHEAr ayant plutôt la réputation d'offrir un cadre militaire, son souhait de se tourner vers les civils est une nouvelle étape. Aujourd'hui sur une promotion de 55 auditeurs du CHEAr, dix sont issus de l'administration civile et quatre sont des cadres d'entreprise. Une proportion qu'Alain Crémieux aimerait voir augmenter. Pas vraiment pour des questions de rentabilité : le CHEAr, créé en 1964, organisme de la délégation générale pour l'armement et donc appartenant au ministère de la défense, n'a jamais été remis en question par la rigueur budgétaire. *« Le CHEAr ne coûte vraiment pas cher,* constate Alain Crémieux. *Nous avons transformé des combles de l'Ecole militaire en salles de réunions et nous utilisons les transports de l'armée pour nos déplacements. N'imaginez pas, non plus, que nous ayons un laboratoire hypersophistiqué, notre rayonnement intellectuel n'est pas du tout orienté vers des jeux de guerre ! »*

Une redistribution des investissements

Cette politique de la porte ouverte vise plutôt à revitaliser un auditoire traditionnel dont les effectifs risquent de s'amincir dans les années qui viennent, politique de désarmement oblige. En revanche, comment imaginer que des hommes d'affaires ou des cadres d'entreprise internationale n'intègrent pas dans leurs stratégies la nouvelle donne géopolitique ? Jean-Louis Beffa, le PDG de Saint-Gobain, venu donner une conférence au CHEAr, a commencé son exposé en déclarant : *« Je veux qu'on considère que Saint-Gobain est stratégique. »*

« L'avenir est lié aux événements politiques, insiste un expert du ministère de la défense. *Les exemples ne manquent pas : la réunification de l'Allemagne entraîne une redistribution des investissements des pays riches au détriment de l'Afrique. De même l'assassinat du président Mohamed Boudiaf a augmenté les réticences des industriels européens à aller travailler sur le marché algérien... »* Tout naturellement donc, les candidats civils au CHEAr se recrutent en priorité au sein de sociétés sensibilisées à ces problèmes : Matra Défense, Schlumberger Industries, etc. Pierre-Emmanuel Lévy fait partie de ce cercle-là. Il dirige à Saint-Gobain Céramiques industrielles, l'activité cristaux et détecteurs dont les applications sont aussi bien civiles que militaires. Inscrit au CHEAr pour la session 1992-1993 – neuf mois de formation à raison de trois demi-journées par semaine, – il explique d'abord *« vouloir y rencontrer des gens ». « Pas des militaires, à qui il ne vend pas, mais plutôt des industriels, comme l'Aérospatiale, qui sont ses clients directs. »*

« Nous avons une délégation de l'Etat français pour contrôler la navigabilité des avions civils, explique Guy Martin, du Bureau Véritas, un des pionniers du CHEAr. *Mes camarades de promotion m'intéressaient donc beaucoup. J'ai aussi appris énormément, notamment en matière de politique industrielle liée à l'armement. Quant aux autres sujets, il est toujours bon de se rafraîchir la mémoire. »*

Le deuxième cercle d'auditeurs, plus large, se rencontre parmi les férus de géopolitique et de géostratégie. *« Je suis un vieil Européen convaincu,* explique André Benard, président d'Eurotunnel, recru de la promotion 1992-1993 *et je veux comprendre les prises de décision de l'Etat français en matière de politique de défense. »*

Troisième et dernier cercle, celui des « Jeudis du CHEAr », cycle de soirées de formation organisé au rythme de six jeudis par an. Les curieux qui veulent en savoir plus : pêle-mêle parmi les anciens inscrits, le directeur général de la Sodexho, un sous-directeur d'agence de la Société générale, le chef du département stratégie d'IBM France, des *journalistes...*

S'ouvrir aux étrangers

Cet accueil élargi n'est pas sans conséquence sur le programme d'enseignement. Il y a vingt ans, la formation exclusivement réservée aux ingénieurs de l'armement et aux officiers était essentiellement économique : *« Beaucoup ne savaient pas lire un bilan, ils faisaient donc des exercices comptables,* raconte Alain Crémieux. *Leur enseigner de la géopolitique, mais laquelle ? Les guerres coloniales étaient terminées et les relations Est-Ouest totalement bloquées, le paysage était figé. »* Ce qui est évidemment loin d'être le cas aujourd'hui, d'où la mise en place d'un enseignement recentré sur la géostratégie et beaucoup moins sur l'économie où les auditeurs ont en principe des connaissances sérieuses.

Voilà pour les premiers changements. Le CHEAr veut aussi, et Alain Crémieux reconnaît *« que c'est jusqu'à maintenant un peu le talon d'Achille du centre »*, s'ouvrir aux étrangers : conférenciers aussi bien qu'auditeurs. Actuellement, un étranger intervient, environ, une fois par mois. Ce qui est reconnu comme *« largement insuffisant »*.

Quant aux élèves, cette année est à marquer d'une croix, puisque pour la première fois depuis la création du CHEAr, un Britannique qui travaille déjà à la direction générale pour l'armement, va être admis à suivre le cursus. Exception faite de quelques visites ultrasensibles (plateau d'Albion, Taverny...) réservées aux nationaux.

M.-B. B.

FLEXIBILITÉ

Les flux tirés de L'Oréal

L'adaptation de la production au marché est à la base de l'organisation de la nouvelle usine

« UNE fleur posée sur un écrin carré » : cette image presque poétique est en réalité le plan de la nouvelle usine construite par le groupe L'Oréal à Aulnay, au nord de Paris. Et cette architecture de verre et métal avec une superbe toiture blanche qui évoque des pétales correspond à une organisation sophistiquée de la production où le fabricant de cosmétiques a intégré les innovations technologiques et les impératifs du marché.

Après avoir traversé la pièce d'eau où flottent des nénuphars roses, le visiteur se retrouve face aux trois pétales de la fleur. Plus prosaïquement, les trois unités de production reliées par une passerelle : colorations (teintures, shampoings, permanentes) ; cosmétiques (crèmes de la gamme Plénitude notamment) ; aérosols (laques, mousses, gels de coiffage des marques Crescendo, Récital, Studio Line et Kerastase notamment). Chaque unité fonctionne de manière indépendante avec son stockage, sa fabrication, son conditionnement et son propre contrôle qualité.

Pour sa première usine construite en France depuis six ans et qui sera un lieu de visite pour ses clients, L'Oréal a voulu réaliser *« l'excellence insustrielle »* autour du tryptique : adaptation au marché, qualité, responsabilité du personnel. *« Nous avons réuni ici l'ensemble des concepts industriels que le groupe avait développés jusqu'ici »*, explique Marcel Lafforgue, vice-président, en charge de la direction générale technique. Coût total de l'investissement : 500 millions de francs et quatre ans de travaux. L'objectif est de produire 100 millions d'unités par an dans 450 références à destination du marché français.

Trois jours de stocks

Cette organisation antitaylorienne se traduit par des *« microchaînes »* qui font penser à des cuisines et où l'opérateur a tout à portée de main et réalise la totalité de son produit. Un *« meuble qualité »* lui permet de vérifier en cours de production la conformité du produit. Des petites machines permettent notamment de tester le remplissage, le vissage et l'étanchéité. Si l'indicateur se retrouve en zone rouge, l'opératrice sait exactement quoi faire. En cas de petites pannes, sur la bouchonneuse par exemple, elles ont reçu une formation qui leur permet d'effectuer les réparations.

Mais l'originalité essentielle de cette usine réside dans son système *« en flux tiré par la méthode du kanban »* qui permet d'adapter au plus près la production à l'évolution du marché. Le flux tiré est un système qui entraîne le déclenchement de la fabrication à partir de la consommation réelle du produit. La méthode du *kanban* – mot qui signifie « étiquette » en japonais – permet à l'opérateur de prévoir la production à réaliser au fur et à mesure que les produits finis sont expédiés. Tout cela grâce à des étiquettes qui voyagent entre la centrale d'expédition et l'usine. Les kanbans servent ainsi de liaison entre les représentants de L'Oréal et la production, permettant que les réserves soient renouvelées au fur et à mesure qu'elles sont consommées. L'objectif est de réduire les stocks à quinze jours, contre les trois à cinq mois habituels dans cette profession. La productivité devrait aussi en être améliorée : les responsables de l'usine espèrent, dans les prochaines années, une augmentation à deux chiffres.

Pour le personnel, cette nouvelle organisation de la production entraîne d'importantes transformations. Un gros effort de formation a été fait pour adapter les salariés à la polyvalence : en 1991, 5 000 heures ont été dispensées, soit une moyenne de trois jours consacrés à chaque salarié. Près de 8 000 heures sont prévues en 1992. Par ailleurs la hiérarchie a été réorganisée : au lieu des six ou sept échelons habituels dans le système taylorien, l'usine de La Barbière en compte seulement quatre.

Mais la vie quotidienne en a aussi été bouleversée : en déménageant de l'usine de Chanteloup (transformée en centre de recherche) à celle de La Barbière, les 270 salariés de L'Oréal (60 % de femmes) ont changé d'horaires. Désormais, les mois sont divisé en deux séquences. La première quinzaine, les horaires sont flexibles sur une plage qui va de 7 heures 30 à 18 heures 15. La seconde quinzaine – celle des commandes de la grande distribution, – le personnel est divisé en deux équipes dont les heures de présence s'étalent entre 5 et 21 heures.

Cette flexibilité a été un peu difficile à faire admettre et elle a donné lieu à l'automne dernier à d'âpres discussions entre la direction et les syndicats. *« Le passage se fait difficilement et les équipes se chevauchent,* estime Alain Joffroy, secrétaire CFDT du comité d'entreprise qui s'est opposé au passage des horaires fixes aux horaires flexibles, *les impératifs de production ne permettent pas la flexibilité. »*

Mauvais ajustements liés à la période de mise en route et de rodage de cette nouvelle usine ou difficultés à bouleverser les méthodes de travail ?

F. Ch.

TRIBUNE

Le harcèlement des télécommunications

par Yves Lasfargue

« MON petit Lambert, en vacances beaucoup d'affaires peuvent se traiter par fax ! 2 950 francs le fax... Vous n'avez plus d'excuse pour ne pas vous équiper... répète chaque matin la voix d'un PDG paternaliste, *dans la publicité radiophonique* de France-Télécom. Force est de reconnaître que la télécopie est un outil très utile. Faut-il pour autant chercher à culpabiliser tous les cadres qui partent en vacances sans installer de télécopieur dans leur maison de campagne ou leur chambre d'hôtel ? Tous ceux qui n'acceptent pas les télévacances ? Mais cette *publicité a au moins le mérite de nous rappeler* qu'il nous faut apprendre à vivre et travailler avec ces technologies de télécommunication qui sont en train d'estomper les frontières entre affaires et vacances. Cette évolution s'accélère puisque les ventes de télécopieurs ont augmenté de 80 % entre le premier semestre 1991 et le premier semestre 1992.

Avec les micro-ordinateurs portables et les « mobiles » (téléphones de voitures notamment, se développe le *« travail mixte »*, organisation qui donne la possibilité d'intégrer toutes les activités, professionnelles et non professionnelles, sans *discontinuité entre* travail, *loisirs*, formation et vie familiale. Cela permet la disparition des horaires contraignants, des notions d'*« heure d'entrée »* et d'*« heure de sortie »*, et cela donne un réel sentiment de liberté et d'autonomie. Cette liberté *dans* les horaires est d'autant mieux ressentie que jusqu'à maintenant elle était réservée à quelques-uns : universitaires, journalistes, professions libérales, notables. *A contrario*, pour certains salariés, les frontières travail/loisirs étaient des garde-fous, et leur disparition accroît le risque réel de voir l'activité *« travail »* submerger toutes les autres *activités*.

Le développement du travail mixte, très séduisant par beaucoup d'aspects, peut présenter de nombreux dangers s'il ne fait l'objet de réflexions et de négociations. Il exige en particulier *que soient reconnus le droit à l'isolement* et le droit à l'insertion. Radiotéléphones, radiomessageries et autres technologies, permettent de joindre un individu en tout lieu, et à toute heure. Les salariés non-cadres sont encore protégés par des horaires bien définis. Ce n'est pas le cas pour la plupart des cadres. Jusqu'à maintenant, chez lui, le cadre pouvait s'isoler en s'éloignant du poste téléphonique. Mais peut-il échapper au téléphone portable, ou au message urgent du « bip bip » sagement accroché à sa ceinture ?

Le slogan publicitaire de l'Opérator, service *de radiomessagerie diffusé par* TDF, *fait frémir* : *« Voici le seul coin de France où, pour être parfaitement honnête, vous ne pourrez être joint avec un Opérator. »* Et à côté de ce slogan, on peut voir une carte de Saint-Pierre-et-Miquelon ! Comment peut-on vraiment y échapper ? Si bien que la disparition des frontières entre l'activité professionnelle et les autres activités peut être une très bonne chose quand elle est désirée, mais insupportable quand elle est imposée par la hiérarchie ou la pression sociale. C'est pourquoi il faudra redéfinir de nouveaux *rapports sociaux permettant de voir* respecter son droit à l'isolement. Ces rapports sociaux seront d'abord le fruit d'une nouvelle déontologie des managers, d'une nouvelle politesse entre collègues : ne pas appeler le soir, le samedi, le dimanche ou pendant les vacances. Chaque cadre devrait se rendre compte que le harcèlement hiérarchique (appel intempestif d'un supé*rieur, qui veut montrer à ses collaborateurs* qu'il est équipé de la panoplie du parfait télécommuniquant, même en week-end) devient vite aussi insupportable que le harcèlement sexuel !

Mais ces rapports sociaux ne peuvent être seulement le fruit d'attitudes individuelles, ils doivent aussi être adaptés par la négociation *collective*, pour gérer, par exemple, les problèmes liés au fait que l'entreprise demande à un nombre de plus en plus grand de salariés d'être toujours disponibles. Depuis longtemps, certains salariés, en général spécialistes techniques, *doivent être disponibles en permanence et* vivent à leur domicile en « astreinte », prêts à intervenir en cas d'urgence : agents EDF, services médicaux, services de sécurité, services de maintenance dans les entreprises travaillant en *continu*. En contrepartie, ils *profitent* de conditions particulières : rémunérations élevées, primes d'astreinte, logements gratuits, congés spéciaux.

ON constate aujourd'hui que certaines entreprises tentent de généraliser, grâce aux outils de communication portables, cette obligation de disponibilité à des catégories *beaucoup plus larges (managers, cadres non* techniques, agents de maintenance non urgente) sans reconnaître officiellement cette situation d'astreinte. *« Mon petit Lambert, en vacance beaucoup d'affaires peuvent se traiter par fax ! », n'est que la forme publicitaire d'un discours de* plus en plus courant de la hiérarchie, qui induit une généralisation insidieuse de l'astreinte. C'est ainsi que, depuis quelques mois, des ingénieurs informaticiens de grandes banques doivent être disponibles la nuit, le samedi et le dimanche, après avoir travaillé normalement le jour. Ils doivent porter en permanence un téléphone afin que l'on puisse les joindre en cas de panne sur les ordinateurs et les réseaux reliés aux distributeurs automatiques de billets.

On constate que certains, peu habitués à l'astreinte, sont tellement stressés qu'ils décrochent *le téléphone à 2 heures du matin, sans que* celui-ci ait réellement sonné. Leur entreprise pense contrebalancer ce stress en leur versant une prime de 28,12 francs pour chaque intervention nocturne. Cette prime ridicule par rapport à leur salaire mensuel montre le refus de certaines entreprises de gérer ces nouveaux types d'astreinte.

Avec le travail mixte, la notion d'« accident du travail » doit aussi être revue et renégociée. Les nombreux cadres qui font du travail mixte « sauvage » (c'est-à-dire non couvert par un *accord explicite), prennent un risque non négligeable*. Que se passe-t-il si le jeune Lambert s'électrocute en utilisant son fax sur son lieu de vacances, non reconnu comme lieu professionnel ? Une négociation des modalités et des conditions du travail mixte est d'autant plus urgente qu'il est possible de concevoir des postes de travail situés à 100 % en dehors des *locaux de l'entreprise et reliés seulement par* des réseaux au siège social de celle-ci. On s'aperçoit que certains métiers sont organisés de telle sorte que le salarié risque de n'avoir plus aucun contact avec son entreprise : VRP et réparateurs en permanence chez les clients, ingénieurs conseils en perpétuels déplacements, agents de maintenance faisant du télédépannage depuis leur domicile. *S'il* veut permettre l'insertion des salariés, le travail mixte devra respecter un certain équilibre entre temps passé à l'extérieur et à temps passé au bureau ou l'atelier. Dans l'assurance, par exemple, des accords *actuels sur le travail mixte acceptent la répartition* « un jour au foyer + quatre jours au bureau ».

Entendons-nous bien, il ne s'agit pas de rejeter ces matériels de télécommunication qui sont des aides incontestables pour le médecin, le pompier, le policier, le patron de micro-entreprises ou le réparateur, permettant de réduire les délais d'intervention. Mais sont-ils vraiment indispensables à tous les cadres, à tous les managers, puis peu à peu à tous les salariés ?

Qui a dit : *« Un fax, un coup de téléphone, une vidéo-conférence ne sauront jamais communiquer la dignité et la solennité d'un profond salut au Japon, ni la franchise et la chaleur d'une poignée de main en Amérique ou en Europe »*. Est-ce une réflexion de technophobe, ou de technostalgique de la lettre manuscrite ou *du repas d'affaires ? Pas du tout !* C'est un message diffusé par la firme Boeing, peu suspecte d'anti-technologisme primaire, mais constructeur d'avions constatant que l'on transporte, par-dessus les océans, plus vite et moins cher les informations que les hommes. Ne refusons pas ces « télécommeries » dont on sait qu'elles sont trop séduisantes pour ne pas se *généraliser rapidement : mais consommons-*les avec modération. Et, nous les cadres, rappelons-nous que, pour gérer et conduire une entreprise, il faut évidemment disposer d'informations, il faut évidemment communiquer, *mais il faut aussi avoir le temps de la réflexion*, de la décision et... du repos. Relax, fax !

▶ Yves Lasfargue est directeur au Centre de recherches de l'Institut français de gestion.

ÉCHOS

Emploi des cadres : un ralentissement de la baisse en août

■ Selon l'APEC, qui vient de publier son indicateur mensuel, le marché de l'emploi des cadres aurait peut-être touché le fond. *Avec un volume faible, comme* toujours en été, le mois de juillet a enregistré une baisse de 18 % en données brutes par rapport à l'an passé, et le mois d'août un léger recul de 3 % seulement. En données corrigées, cela signifierait une hausse sur les chiffres du premier semestre qui, il est vrai, étaient particulièrement bas. Toutefois, la tendance globale depuis début 1992 s'en trouve à peine infléchie, en raison de la faible influence des résultats mensuels obtenus à cette saison : elle passe de – 33 % en juin à – 31 % en août.
En revanche, l'APEC croit pouvoir noter l'apparition de hausses dans certains secteurs qui devraient se confirmer au cours des prochains mois. Elles concernent les *fonctions commerciales ou de* vente, le médical et le socioculturel, l'administration, la gestion et l'organisation, la communication et la création ainsi que les postes de direction générale.

Communication

■ Les directeurs et chefs du personnels se penchent sur les problèmes de la communication interne dans l'entreprise. C'est le thème de leur journée d'études qui se déroulera le 14 octobre. D'ici la *fin de l'année, ils discuteront le* 17 novembre de l'évaluation et de la classification des emplois et le 15 décembre du recrutement et de l'intégration des salariés.

▶ *Renseignements : tél. :* **42-56-39-34.**

STAGES

Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement : 3615 LEMONDE. Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au 45-46-16-20. STAG'ETUD 12, av. Raspail, 94257 Gentilly Cedex, tél. : 49-08-99-99.

GESTION

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 12 mois. Ind. : 1 600 F/mois. Profil : bac + 3/4 Licence-Maîtrise (A.E.S éco-droit). Mission : travailler au centre de documentation, accueil, information du public, travail de bureau (2 ou 3 après-midi par semaine). 02430.
□ Lieu : La Défense. Date : octobre. Durée : 8 semaines. Ind. : à définir. Profil : bac + 1/2. Mission : étude du rayon produits frais, étude de rentabilité, réimplantation du rayon. 02341.
□ Lieu : La Défense. Date : octobre. *Durée : 3 mois.* Ind. : à définir. Profil : bac. Mission : responsable du sous-rayon jeux vidéo, relevé des prix, rendez-vous fournisseurs. 02342.
□ Lieu : Paris. Date : octobre. Durée : 3/6 mois. Ind. : 1 500 F/mois + tickets restaurant. Profil : bac. Mission : comptabilité générale, relance clients, règlements fournisseurs, saisie informatique. 02296.

COMPTABILITÉ

□ Lieu : La Défense. Date : octobre. *Durée : 3 mois.* Ind. : SMIC. Profil : bac +2 (BTS). Mission : gestion comptable des crédits de recherche. *02287.*
□ Lieu : Nanterre. Date : à définir. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 (BTS comptabilité). *Mission : comptabilité fournisseurs*, de tous les magasins. 02370.
□ *Lieu : La Défense. Date :* mars/avril 93. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac. *Mission : responsable d'une opération ponctuelle*, relevé des prix à la concurrence, bilan chiffré. 02336.

PERSONNEL

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Pro*fil : bac + 3/4. Mission : définition* de poste de travail. 02406.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. *Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Pro*fil : bac +3/4. Mission : participer au recrutement du personnel temporaire (banque et finance). 02405.
□ Lieu : Cachan. Date : immédiat. *Durée : 3 mois. Ind. : 30 % du* SMIC. Profil : Bac +2/3. Mission : participer à un module de gestion *de la formation et à l'élaboration* du budget frais du personnel. 02295.

MARKETING

□ Lieu : Paris. Date : à définir. Durée : 3 mois. Ind. : *1 500 F/mois. Profil : bac + 2. Mis*sion : assistance commerciale, vente, envoi lettres commerciales. *02441.*
□ Lieu : Le Bouscat (33). Date : octobre. Durée : 1 mois. Ind. : *1500 F. Profil : bac + 2* ou plus. Mission : action marketing pour assurer la commercialisation d'une activité de l'agence, organisation de manifestations. 02437.
□ Lieu : Paris. Date : octobre. Durée : 3 à 4 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3. Mission : rédaction de plaquettes, brochures et dossiers de presse. 02286.
□ Lieu : Les Ulis. Date : immédiat. *Durée : 2 mois.* Ind. : *remboursement frais + prime de mérite.* Mission : définir et mettre en œuvre une politique de marketing. 02269.
□ Lieu : Nancy–Strasbourg. *Date :* immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : bonne rémunération. Profil : bac *+ 5 (école de commerce, gestion)*. Mission : participation à la réalisation d'une étude de marché. *02251.*

VENTE

□ Lieu : Versailles. Date : à définir. *Durée : 3 mois. Ind. : 1 600 F +* commissions. Profil : bac + 1. Mission : commercial/vente communi*cation d'entreprise. 02439.*
□ Lieu : St-Ouen-l'Aumône. Date : octobre. Durée : 2 mois. Ind. : *2 000 F. Profil : bac + 1/2.* Mission : participation à la réalisation d'une base de données clients *industriels* par enquête téléphonique. 02435.
□ Lieu : Paris. Date : à définir. *Durée : 1 à 6 mois. Ind. : 30 %* SMIC + gratification. Profil : connaissance de la moto. Mission : *contacts commerciaux suite aux* demandes de la clientèle. 02423.
□ Lieu : Paris. Date : à définir. *Durée : 3 mois ou plus. Ind. : à* définir (possibilité contrat de qualification). Profil : bac + 2. Mission : *vente de matériel informatique.* 02420.
□ Lieu : Paris + déplacements. *Date : immédiat. Durée : 3 mois.* Ind. : à définir. Profil : bac + 3. Mission : promotion d'un produit *artistique et culturel de qualité* exceptionnelle au profit d'une grande œuvre humanitaire. 02268.

COMMUNICATIONS

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois et plus. Ind. : 1 500 F mi-temps. Profil : bac. Mission : accueil et prise de rendez-vous. 02460.
□ Lieu : Paris. Date : à définir. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Pro*fil : bac 4/5. Mission : réseau* d'aide à la création d'entreprise, effectuer des missions de communication. 02121.

DROIT

□ Lieu : Versailles. Date : à définir. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4 droit/économie. Mission : assister le responsable juridique, rédaction, conclusion, assignation. 02444.

SECRÉTARIAT

□ Lieu : Gentilly. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 500 F *mois. Profil : bac. Mission : accueil,* standard + divers travaux de bureau. 02462.
□ *Lieu : Villejuif. Date : immédiat.* Durée : 2 mois. Ind. : 30 % SMIC. Profil : bac + 1. Mission : frappe et *mise en forme de courrier sur* Pagemaker sur PC. 02448.

AUTRE

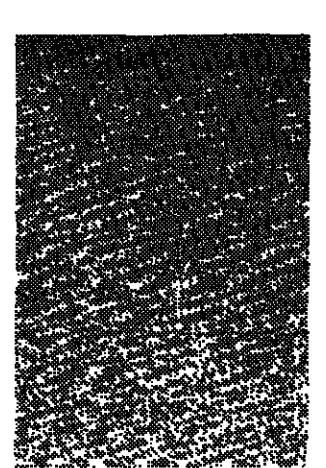
□ *Lieu : Paris. Date : à définir.* Durée : 2 mois. Ind. : 34 F/heure. Profil : bac + 2. Mission : *réception et accueil de la clientèle. 02411.*
□ Lieu : Maisons-Alfort. Date : à définir. Durée : 1 mois. Ind. : à *définir. Profil : bac +. Mission :* effectuer des enquêtes. 02389.

هكذا من الاهل

LES DIRIGEANTS

PARIS

DIRECTEUR MARKETING



Nous sommes une Société multinationale française à taille humaine, réalisant un CA de 700 MF (dont 70% dans une quinzaine de pays où nos filiales sont implantées).
Vous serez responsable du marketing et des ventes du sous-groupe français, leader sur ses marchés de fournitures et équipements industriels.
Vous vous appuierez sur les fortes capacités technologiques de l'entreprise pour accentuer le développement commercial en France et à l'étranger en adaptant les produits à de nouveaux marchés.
Agé d'une trentaine d'années, vous êtes diplômé de HEC, SUP de CO, ESSEC, et vous possédez une expérience réussie dans un contexte international.
Vous parlez couramment l'Anglais et si possible l'Allemand.
Dynamisme et rigueur seront les conditions essentielles de votre réussite.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite CV et photo à PUBLIVAL/10175 — 27 Route des Gardes, 92190 MEUDON, qui transmettra.
Discrétion assurée.

Directeur Général France

NACESA-PIHER (CA 180 MF), filiale espagnole de la division électronique du Groupe MEGGITT, développe, fabrique et commercialise auprès des plus grands groupes industriels mondiaux des produits de haute technicité (potentiomètres, circuits hybrides ...).
Nous recherchons pour notre unité française basée en Région Parisienne notre Directeur Général.

NACESA - NAVARRA DE COMPONENTES ELECTRONICOS SA

A 30-40 ans, vous êtes un commercial confirmé et vous possédez une formation et une expérience technique de haut *niveau.*

Sous l'autorité du Directeur Général de la société, basé en Espagne, vous animerez une petite équipe existante.

Vous serez chargé de développer les ventes de nos produits, en liaison avec l'Espagne.

Vous serez responsable de la gestion des profits de la filiale.

La maîtrise de l'Anglais et/ou de l'espagnol est indispensable.

Nous vous proposons une rémunération motivante composée d'un fixe, de primes sur bénéfices, d'une participation et une voiture de fonction.

Vous voulez en savoir plus ? Alors n'hésitez pas à nous contacter (en toute confidentialité) au 40.93.52.96, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h du lundi au vendredi ou envoyer votre dossier de candidature (*lettre manuscrite, CV et* photo) sous référence 43278 à OP PROFIL - 19/21 boulevard Gambetta 92137 ISSY LES MOULINEAUX.

MEGGITT ELECTRONICS

40 93 52 96
OP PROFIL

GRANDE ECOLE
recrute :

SECRETAIRE GENERAL

FONDATION FRANCO-POLONAISE
UNIVERSITAIRE

30-35 ans, école de gestion, attrait Europe Centrale, polyvalent et mobile (nombreuses missions en Pologne dans le cadre d'une structure légère). Anglais courant.

Financement - Gestion - Projets

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet avec C.V., avant le 14.10.92, sous réf. : SG, à : Millesimes - 16, boulevard Vital-Bouhot - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

AUDITEURS SENIORS

Afrique Francophone

Après une [illegible] école, vous possédez [illegible] cabinet d'audit. Vous souhaitez évoluer vers plus de [illegible] avec des clients prestigieux ? L'un de nos bureaux les mieux implantés en [illegible] vous accueillera, dans un ambiance particulièrement sympathique. Vous évoluerez avec nous, dans notre réseau mondial...
Merci d'appeler pour un premier contact au 42.67.12.87 en précisant la référence G338.

nervet pont conseil
15, rue Cardinet 75017 Paris

Développeur et politique

RÉGION CENTRE

Aujourd'hui 25 millions de français utilisent les services de la mutualité française. Leader sur notre région, nous sommes présents sur de nombreux secteurs d'activité et nous recherchons notre

DIRECTEUR GÉNÉRAL

En collaboration directe avec les administrateurs, vous poursuivez le développement de la mutuelle sur sa région. Vous contribuerez au maintien et à la pérennité du bon climat social qui règne dans l'entreprise. Reconnu comme un vrai manager, vous saurez faire partager notre projet d'entreprise à l'ensemble de vos collaborateurs.

A 35/40 ans, ouvert, concret et tonique, vous avez notre style. Vous apprécierez de rejoindre une entreprise en croissance, profitable et bien gérée.

Votre expérience de la mutualité, la connaissance de l'assurance sont pour nous importantes.

Nous vous remercions de nous envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 5F20/M à notre Conseil : Pascal DECARY - CAPFOR - 22 bd de la Marne - 76000 ROUEN.

CAPFOR

ALSACE - AQUITAINE - BRETAGNE - FRANCHE COMTÉ - ILE DE FRANCE - MIDI PYRENÉES - NORD PAS DE CALAIS - NORMANDIE - PROVENCE ALPES COTE D'AZUR - PAYS DE LOIRE - RHONE ALPES

PLURIAL

Leader mondial des systèmes de régulation en climatisation recherche pour sa structure européenne un

Ingénieur Application Froid

Partenaire de nos filiales et clients Européens en matière de support technique, vous aurez en charge le suivi d'une gamme complète de produits de régulation destinés au marché du froid et de la climatisation.

Vous serez l'interlocuteur des clients utilisateurs (OEM, intégrateurs) afin de définir en collaboration avec leurs services techniques et marketing les produits les mieux adaptés.
Vous assurerez la promotion et la présentation de votre gamme. De même, vous serez l'interface filiale/usine en matière de connaissances des applications du froid et participerez à l'élaboration de la documentation technique sur les applications rencontrées chez les OEMs.
Ingénieur thermicien de formation, possédant quelques années d'expérience, votre personnalité souple et ouverte vous rend apte à la négociation.

Le poste est basé à Stuttgart (allemagne) et nécessite de fréquents déplacements de courte durée.
La langue de travail est l'anglais et la pratique de l'allemand est souhaitée.

NINTA

Merci d'envoyer votre lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 105HW à notre Conseil NINTA RESSOURCES HUMAINES - 30 rue du Faubourg Montmartre, 75009 PARIS.

36 15 LM

Chaque mois, 25 000 utilisateurs se connectent sur 3615 LM, le service télématique expert de l'emploi des cadres. Depuis un an, 40 000 CV ont été déposés sur 3615 LM.

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute Technologie

R E T R O U V E Z C E S A N N O N C E S S U R 3 6 • 1 5 L M

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

Investissez-vous dans notre entreprise.

Bull lance le défi des hommes

Afin d'offrir une gamme de produits UNIX toujours plus compétitifs et de proposer à nos clients des solutions adaptées à leurs besoins, Bull recherche pour sa Direction Marketing Internationale :



Chefs de marchés

MISSION : • Participer à l'identification des segments de marchés • Définir le produit dans sa globalité (packaging, prix, image...) • Positionner le produit face à la concurrence • Développer les outils de vente en liaison avec les réseaux commerciaux • Assurer le *lancement des produits (plan* d'annonce, production des outils de vente...) • Coordonner les programmes marketing • Assurer une information régulière des réseaux commerciaux.

PROFIL : De formation Ingénieur ou Ecole de Commerce, avec une expérience de 2 à 5 ans en marketing ou vente dans les systèmes ouverts. Maîtrise de l'anglais nécessaire. Réf CM/69

Chef de produit Télécom

MISSION : • Finaliser le packaging, le catalogue des produits *télécom en environnement* UNIX et les positionner face à la concurrence • Définir les messages marketing • Réaliser et distribuer les kits d'annonces • Assurer les supports des réseaux commerciaux.

PROFIL : Ingénieur avec une réelle *expérience des produits de télécom*munication et d'UNIX, et si possible dans le domaine du marketing. Maîtrise de l'anglais nécessaire. Réf. CP/69

Merci d'adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV et prétentions en *précisant la* référence du poste choisi à Martine RAZAFI - Service Recrutement - BULL SA - 94, avenue Gambetta 75020 Paris.

Réseaux et systèmes d'information

Bull

Carré Turenne



Rockwell International

Equipementier automobile, nous sommes leader européen sur des produits tels que les lève-vitres, les toits ouvrants, les systèmes de sièges, les serrures et contrôles d'accès. ROCKWELL ABS France emploie 1500 personnes réparties sur 4 sites industriels. Notre Direction des Achats traite un CA de 750 MF dont un tiers à l'étranger pour 3000 articles. Cette direction, établie près d'**Orléans**, se renforce et crée un *poste d'Ingénieur*

ACHETEUR EQUIPEMENTS

Après étude des équipements et des fabrications dans les *4 sites*, en conformité avec la politique Achats et en concertation étroite avec les Directeurs Opérationnels dont vous êtes l'interface et le conseil, vous êtes chargé : d'établir les besoins, de les hiérarchiser, d'étudier le retour sur investissement, de rechercher les fournisseurs ou constructeurs dûment qualifiés, de négocier les achats, de suivre les livraisons et installations en délais et qualité...

Ce poste requiert : un diplôme d'Ingénieur (option mécanique, automatismes, robotique,...), une expérience industrielle d'au moins 5 ans partie en Achats, partie en *ingénierie ou fabrication grande série pour composants* et sous-ensembles mécaniques, électriques, plastiques. Vos qualités personnelles de rigueur et de négociateur, votre esprit d'équipe, votre aisance en anglais (+ une autre langue) et votre disponibilité... feront la différence.

hlb HERVE LE BAUT CONSULTANTS — Merci de confier votre dossier (CV, lettre manuscrite, photo, salaire actuel) s/réf ROC 1 M à HERVE LE BAUT CONSULTANTS 11 rue La Boétie, 75008 PARIS. Tél : 42 65 38 39

ORC

ORGANISATEUR

À LA DIRECTION DES INVESTISSEMENTS FINANCIERS

Dans le cadre de la restructuration de son système d'information, la Direction des Investissements Financiers des AGF recherche un consultant pour renforcer son service organisation et système d'information, composé de 2 personnes.

En liaison avec la Direction Informatique et les sociétés de service extérieures, vous contribuerez à la conception des schémas directeurs de la Direction et à la définition de nouveaux circuits de gestion.

Diplômé d'une école d'ingénieur, vous avez acquis une expérience d'environ 3 à 5 ans, de préférence dans une SSII, et effectué des missions d'organisation dans le secteur de la gestion des investissements et des marchés de capitaux.

Ces perspectives vous intéressent ? Adressez dès à présent votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions), sous réf. MOTIF, à Jacqueline MARIAUX - AGF Recrutement 33, rue La Fayette - 75009 PARIS.

Aux AGF, en étudiant chaque jour les courbes des grandes évolutions de ce monde, nous anticipons pour offrir des produits sans cesse plus compétitifs, plus adaptés et pour faire progresser le métier de l'Assurance. Nous sommes 20000 personnes. Nous réalisons un C.A. de 55 milliards en France et dans plus de 30 pays. Ensemble, nous allons donner de l'avenir à votre avenir.

PARCE QUE DEMAIN SE DÉCIDE AUJOURD'HUI.



Organisation et Publicité



A l'aube du XXIe siècle, venez vivre l'un des plus ambitieux défis européens.

ANALYSER et CONSEILLER
INFORMER et ANIMER
sont les termes clés de cette fonction

INGÉNIEUR HYGIÈNE/SÉCURITÉ

Votre rôle :

Contribuer à l'optimisation des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité chez Eurotunnel France par :

- La préparation et la gestion des réunions CHSCT.
- La coordination et la diffusion de l'information légale, la formation et la sensibilisation des personnels.
- L'analyse et le conseil en matière de prévention des risques, l'animation des correspondants hygiène/sécurité.

En poste à Calais, vous serez en relation régulière avec vos homologues britanniques.

Votre profil :

De formation supérieure technique, vous avez une expérience confirmée dans une fonction similaire, en environnement industriel ou de services, et une bonne pratique de l'anglais.

Vous êtes enthousiaste, pédagogue et bien organisé.

Merci d'adresser CV, photo, lettre et votre rémunération actuelle sous la référence 51HSLM (sur lettre et enveloppe) à : MERCURI URVAL, 95 avenue Victor-Hugo, 92563 Rueil-Malmaison Cedex.

Mercuri Urval

CONTESSE



PEUGEOT CITROËN MOTEURS

Filiale de Peugeot SA, notre vocation est d'adapter et commercialiser les moteurs et ensembles mécaniques produits par le Groupe. A 100 personnes, nous développons un CA de plus de 800 MF, dont 95% à l'export. Pour soutenir notre développement, nous recherchons notre :

Responsable des Etudes et Développements Moteurs

Paris Ouest

Votre mission : A la tête d'une équipe de 7 ingenieurs et techniciens, vous prenez en charge et animez le développement et les essais des moteurs prototypes. Vous jouez à la fois un rôle technique (adaptations, performances, fiabilité, dépollution...) et un rôle de support auprès de notre Direction Commerciale. Vous définissez la meilleure adéquation entre le produit standard de PSA et l'application du client. Vous pilotez plusieurs projets en étroite liaison avec nos services internes et avec les ingénieurs de Peugeot et Citroën.

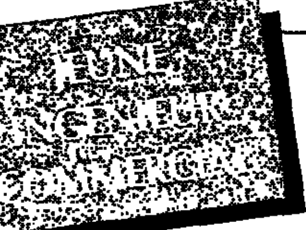
Votre profil : Ingénieur motoriste confirmé (ENSPM, A&M, ESTACA...), vous avez la capacité à mobiliser votre équipe autour des *objectifs que vous avez déterminés.*

Homme de dialogue, vous collaborez avec nos différents services tant à PCM que dans le groupe PSA. Vos qualités relationnelles et votre esprit de synthèse vous permettent d'optimiser nos propositions techniques auprès des clients (anglais indispensable).

Votre polyvalence vous permet de vous adapter à tous les types de projets industriels (automobile, marine, travaux publics, manutention...). Vos résultats vous *permettront* d'évoluer au sein d'une structure qui allie les avantages d'une PME à ceux d'un grand Groupe.

Pour un entretien le jeudi 22 octobre 92, merci d'adresser lettre, CV et photo sous référence 34915 à HCA - 19/21 Bd Gambetta - 92137 Issy-les-Moulineaux Cedex.

HCA



BRANCHER

■ *La Société BRANCHER* fabrique et commercialise en France et à l'interna*tional des encres d'imprimerie. Notre notoriété et notre* professionnalisme nous incitent à créer un poste **d'Ingénieur Commercial** sur un marché très technique en développement.

■ Votre profil : à 26/32 ans, **Ingénieur de formation**, une première expérience de la vente de produits industriels vous a permis d'acquerir une personnalité commerciale et un sens relationnel développé. Impliqué et motivé, vous maîtrisez une langue étrangère.

■ Votre mission : vous jouerez un rôle de vente-conseil et de prospection auprès d'industries spécialisées, en tandem avec un ingénieur RD. Votre efficacité vous permettra d'évoluer rapidement en France ou à l'International.

Ce *Poste* basé en *RP* implique de fréquents déplacements.

■ Merci d'adresser une lettre de motivation, CV, photo, rémunération actuelle et souhaitée sous référence B12/LM à : SELECOM - 226, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS.



CONTESSE

[illegible] Pharmaceutique sur le marché [illegible] Milliards de Francs de CA [illegible] à la recherche.

[illegible] Synthélabo, Ela Médical est le [illegible] constructeur français de stimu[illegible] et de systèmes Holter [illegible] une progression annuelle de [illegible] son CA.

ela medical

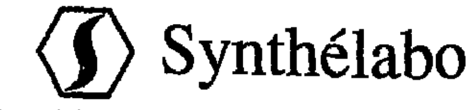
Ingénieur Concepteur de Circuits Intégrés Analogiques

Vous participerez à l'étude de [illegible] stimulateurs cardiaques [illegible] Laboratoire de R & D. Dans ce but, votre rôle sera de concevoir des circuits intégrés à dominante analogique (basse tension, faible consommation, faible bruit) dans des process CMOS et BICMOS, MICRONIQUE et SUBMICRONIQUE.

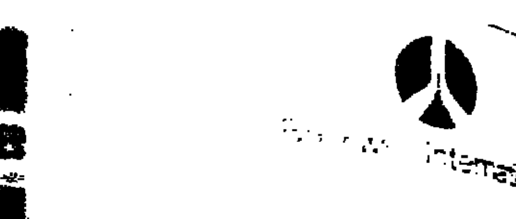
Vos compétences dans le domaine des circuits à capacités commutées et de la micropuissance seront très appréciées ainsi que vos connaissances des outils de C.A.O. (simulation, layout, ...).

Diplômé d'une Grande Ecole, votre expérience professionnelle de 2 ans minimum dans un domaine comparable vous permettra une intégration et une évolution rapides.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la référence 92ICC à l'attention de : Madame DONNAREL - Direction du Personnel - 98/100 rue Maurice Arnoux - 92120 MONTROUGE.



ORC





SECTEURS DE POINTE



Conditions générales : Niveau minimum BTS/IUT, MAITRISE, INGÉNIEUR. Pour tous les postes la pratique de la méthode MERISE sera un plus. La rémunération sera celle du marché selon le niveau et l'expérience acquise.

Fonctions recherchées : Analyste/Concepteur • Ingénieur Études • Ingénieur Système.

PARIS

30 postes à pourvoir immédiatement dans les domaines de compétence suivants:
- GCOS8 - COBOL - DMIV TP/TP8
- GCOS8 - COBOL - DMIV TP/TPS - TSS - IDS2, 5 ans expérience + spécialiste en Métrologie + connaissance du monde virtuel
- MVS - CICS - DB2
- MVS - CICS - DB2 OMF - TSO, 5 ans expérience
- Double compétence MVS - CICS - GCOS8 - DMIV TP
- Double compétence GCOS8 - GCOS7
- UNIX - INFORMIX - WINDOWS - EXCEL - Connaissance réseau
- UNIX - ORACLE (Client/Serveur)
- Spécialiste en réseau et sécurité informatique
- *Avoir été Chef de Projet et Concepteur d'Application*
- Avoir été Chef de Projet et Concepteur d'Application et avoir planifié à grande échelle
- Avoir été Responsable Technique de Projet UNIX - ORACLE

Candidatures à adresser à :

M. le Directeur du CREDI PARIS
66, rue de l'Ourcq – 75935 PARIS Cedex 19

EVREUX

1 poste à pourvoir *immédiatement dans le domaine de compétence suivant* :
- Avoir encadré une équipe, 3 ans expérience MICRO, WINDOWS/EXCEL/DOS

Candidatures à adresser à :

M. le Directeur du CENTI d'Evreux
11, rue de l'Horloge – 27038 EVREUX

RHONES-ALPES

LYON : 4 postes à pourvoir immédiatement dans les domaines de compétence suivants :
- *Langage C - WINDOWS - L00, Client/Serveur, 5 ans d'expérience*
- Langage C - WINDOWS - L00, Client/Serveur, 5 ans d'expérience et avoir été Chef de Projet

GRENOBLE : 7 postes à pourvoir immédiatement dans les domaines de compétence suivants :
- MVS COBOL Transactionnel
- GCOS8 - COBOL - DMIV TP/TP8
- Spécialiste méthodes d'automatisation de l'exploitation et connaissance des produits sous GCOS8

Candidatures à adresser à :

M. le Directeur du CREDI Rhône-Alpes
« L'Alliance », 96, rue de Stalingrad – 38000 GRENOBLE

TOULOUSE

6 postes à pourvoir immédiatement dans les domaines de compétence suivants :
- Avoir 5 ans d'expérience, une très bonne connaissance du domaine relationnel et décisionnel. Formation économie souhaitée
- Avoir 5 ans d'expérience, MAIN FRAME + UNIX + MICRO + bonne connaissance réseau
- Avoir 5 ans d'expérience, UNIX, Langage C, Bases de données, bonne connaissance réseau

Candidatures à adresser à :

M. le Directeur du CETELIC de Toulouse
1, impasse Henri-Ramet – 31081 TOULOUSE Cedex

OUEST

NANTES : 1 poste à pourvoir immédiatement dans le domaine de compétence suivant :
- UNIX/DOS/WINDOWS - DBASE IV

ANGERS : 8 postes à pourvoir immédiatement dans les domaines de compétence suivants :
- UNIX - INFORMIX (Client/Serveur) - 4 GL
- Architectures des systèmes d'information. Langage C maîtrisé, L00, UNIX, DOS, WINDOWS

Candidatures à adresser à :

M. le Directeur du CREDI Ouest
1, rue Bouché-Thomas – 49036 ANGERS Cedex 1

CONCEPTEUR
EN SYSTÈME D'INFORMATION

Un C.A. de 14 milliards de francs en forte progression depuis plusieurs années consécutives.
Un effectif de 5 000 personnes dont 3 500 commerciaux et 1 500 administratifs.... Les chiffres parlent d'eux-mêmes : la Branche Vie Individuelle des AGF est n° 1 sur son marché.
La stratégie de développement de cette branche repose sur la réalisation d'investissements très importants dans le domaine de la technologie de l'information.
Afin de réaliser la conception du système informatique qui assurera la gestion des cartes AGF distribuées par le Groupe à sa clientèle, nous recherchons un concepteur en système d'information pour :
- prendre en charge côté utilisateur la définition des besoins de demain en système d'information.
- participer en collaboration étroite avec la Direction Informatique des AGF à l'élaboration et la mise en œuvre des futurs systèmes.

Si vous êtes diplômé d'une grande école de gestion et/ou d'ingénieur.

Si vous avez acquis une expérience de 3 à 4 ans de la conception de système d'information (Merise) dans un cabinet ou dans une grande entreprise très informatisée.

Si vous avez une bonne connaissance de l'anglais.

Adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions), sous réf. M06V, à Jacqueline MARIAUX AGF Recrutement - 33, rue La Fayette - 75009 PARIS.

Aux AGF, en étudiant chaque jour les courbes des grandes évolutions de ce monde, nous anticipons pour offrir des produits sans cesse plus compétitifs, plus adaptés et pour faire progresser le métier de l'Assurance.

Nous sommes 20000 personnes. Nous réalisons un C.A. de 55 milliards en France et dans plus de 30 pays.

Ensemble, nous allons donner de l'avenir à votre avenir.

PARCE QUE DEMAIN SE DÉCIDE AUJOURD'HUI.



Organisation et Publicité

CHEF DE PRODUIT MARKETING
ASSISTANT CHEF DE PRODUIT MARKETING

TRANSPAC, *Opérateur de Réseaux et de Systèmes de Communication*, recherche pour sa filiale spécialisée en radio transmission de données basée à PARIS 14ème :

UN CHEF DE PRODUIT MARKETING
Vous serez chargé de : • l'analyse des marchés, • la définition de l'offre produits/service, • le suivi des développements, • le lancement et le suivi de la commercialisation, • l'élaboration des actions de *stimulation et de développement du marché.*
De formation grande école d'ingenieur ou universitaire vous avez une expérience marketing d'au *moins 3 ans dans le domaine des télécommunications.* **Réf. MB/01**

UN ASSISTANT CHEF DE PRODUIT MARKETING
Vous assisterez le responsable marketing dans la mise en oeuvre de la politique de communication interne et externe.
Vous contribuerez à l'élaboration du plan de communication annuel (stratégie, plan-média, budget).
Les principales actions à mener sont : • l'assistance aux Chefs de produit, • le suivi de la communication institutionnelle, • la réalisation d'opérations de promotion.
De formation universitaire, vous possédez une expérience de la fonction acquise dans une entreprise du marché des télécommunications professionnelles. Connaissance micro-informatique (WINDOWS) appréciée. **Réf. MB/02**

Adressez CV, photo et prétentions en précisant la référence choisie à : **TRANSPAC** - DPRH Tour Maine Montparnasse - 33 avenue du Maine - 75755 PARIS CEDEX 15.

TRANSPAC *est une filiale de* COGECOM (Groupe FRANCE TELECOM).



TRANSPAC

u n   é l a n   p o u r   v o s   c o m p é t e n c e s

CEAC

COMPAGNIE EUROPEENNE D'ACCUMULATEURS

1er Fabricant Européen de batteries, nous sommes le partenaire privilégié des grands constructeurs automobiles.
Nous réalisons 5 milliards de francs sur l'Europe, avec 6 000 salariés et 18 usines.
Nous recherchons, pour renforcer notre Département "premier équipement automobile", un

Jeune ingénieur chimiste ou Physico-chimiste

Dans un environnement de technicité élevée, vous aurez en charge le développement des nouveaux produits, l'évolution des produits actuels, le suivi des dossiers d'études.
Fortement attaché à la qualité des réalisations de votre équipe, vous contribuerez à l'amélioration des réponses aux besoins de nos clients.
A 25 ans, vous êtes ingénieur d'une grande école de chimie, physico-chimie ou électrochimie.

Vous avez une pratique courante de l'anglais et peut-être une première expérience.
Ce poste est basé dans les Hauts de Seine.
Merci d'adresser votre dossier COMPLET de candidature (lettre + CV + photo) sous référence LM/41 au Conseil de notre Direction - COPERS 41, rue Cardinet 75017 PARIS.

copers
CONSEILS DE DIRECTION

MEDIAFA

JOUEZ GAGNANT AVEC NOUS !

CHEFS DE PROJETS

Confirmés **PARIS NORD**

Notre croissance très rapide nous amène à renforcer nos équipes et engager des Chefs de Projets, capables de maîtriser un outil de production à la pointe des technologies informatiques et en pleine évolution, rompus à l'informatisation d'une application de gestion.

Diplômé d'une grande école d'ingénieur informatique, 10 ans d'expérience professionnelle dont 5 dans une fonction similaire vous ont permis d'appréhender l'informatisation des fonctions dans l'entreprise, la conduite de projets d'envergure (60 à 120 mois/homme) et la maîtrise entre autres de la méthodologie MERISE, du système UNIX, du langage C, du réseau NOVELL et des bases de données ORACLE.

Organisé, rigoureux et disponible, vous menez à terme la spécification, le développement et le suivi du projet. Communicatif et pédagogue, vous encadrez une équipe d'analystes et de développeurs, internes et externes. Responsable, vous n'en avez pas moins le sens de la négociation pour veiller à la bonne exécution du projet quantitativement et qualitativement. Dans tous les cas, vous maîtrisez parfaitement l'environnement et le fonctionnement de l'entreprise.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à LA FRANÇAISE DES JEUX Secrétariat Général - Service Recrutement - 77230 MOUSSY-LE-VIEUX.

LA FRANÇAISE DES JEUX

CONTESSE

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources Humaines - Juridique

Consultant en Formation

7 millions d'heures de formation gérées, une méthodologie reconnue c'est la performance de notre groupe. Notre mission : préparer les hommes et les entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics à leur avenir. Pour participer à notre développement en région parisienne, nous recherchons un CONSULTANT EN FORMATION.

Votre fonction vous mettra en relation permanente **avec les entreprises** (information, analyse des *besoins, conseil pour l'élaboration et le suivi des plans de formation*), **avec les salariés** (conseil pour le choix de la formation), **avec les organismes de formation** (ingénierie et coordination des actions).

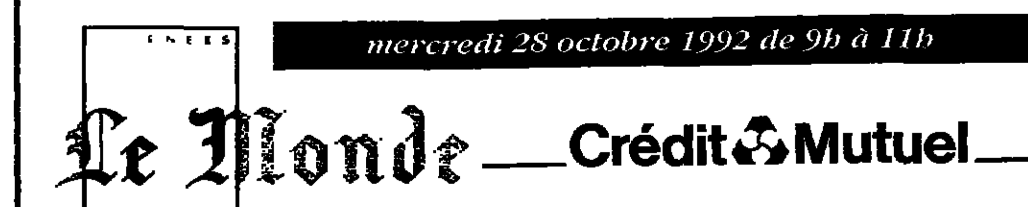
Vous êtes jeune diplômé de l'enseignement supérieur (commercial, économique, gestion des ressources humaines), vous avez au moins 2 ans d'expérience professionnelle.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle s/réf. CF/6 à notre conseil **THALMA RESSOURCES** - 17, rue de Constantinople - 75008 Paris, qui vous garantit une confidentialité totale.



Dob's

mercredi 28 octobre 1992 de 9h à 11h



vous invite à assister à sa tribune :

UNESCO
125, avenue de Suffren
75007 Paris
Metro Ségur

"Gestion des ressources humaines : un second souffle"

CONSULTANT CONFIRME
Management - Leadership

Depuis 11 ans, notre entreprise de conseil développe un haut niveau de professionnalisme dans "l'accompagnement" (coaching) de dirigeants et de leurs équipes de direction, afin d'accroître leur efficacité dans le domaine du management et du leadership.

Dans des contextes très variés du secteur privé et du secteur public, nous concevons avec nos clients des stratégies de développement de leur management.

Nous avons concrétisé des relations de partenariat avec des centres de recherche et d'autres sociétés de conseil dans 10 pays d'Europe ainsi qu'en Amérique du Nord.

Notre réussite résulte d'une mise en oeuvre constante d'approches pragmatiques, d'un investissement commercial fort et du développement personnel de chacun de nos collaborateurs.

Vous avez une formation supérieure et une très bonne pratique de l'anglais. Les responsabilités que vous avez exercées *en entreprise* et *votre expérience du conseil*, vous ont permis d'influencer de façon significative votre environnement professionnel et de vérifier que l'efficacité économique de l'entreprise est aussi affaire de comportements.

Vous êtes à l'aise dans la relation de partenariat avec les dirigeants, vous disposez d'un haut niveau d'énergie, vous aimez négocier, convaincre, et vous savez vendre. Vous avez envie de participer à la vie d'une équipe qui intervient en France et à l'étranger, à partir de ses deux implantations Paris et Lyon. Contactez-nous !

Merci d'adresser votre candidature à Robert BEROUD qui vous garantit une totale discrétion

A.R.J. - 35, avenue de l'Opéra - 75002 PARIS



Organisation et Publicité

UN GRAND GROUPE FRANCAIS DE CONSEIL ET DEVELOPPEMENT RENFORCE SON EQUIPE SERVICE PUBLIC.

NOTRE VOCATION : accompagner dans leurs mutations les administrations d'Etat, les collectivités locales et les entreprises publiques.

NOTRE MÉTIER : le conseil en stratégie, management, marketing et commercial depuis les études jusqu'à l'accompagnement opérationnel et la formation.

Nous recherchons un :

SENIOR DÉVELOPPEUR (Réf. SP/SD)

Vous serez chargé, outre vos interventions personnelles, de développer l'activité, les produits, les méthodologies et d'encadrer les équipes de projet.

35/40 ans, de formation BAC + 5, vous avez 10 ans d'expérience minimum, dont une grande partie en entreprise publique, administration ou collectivité. Une expérience de conseil, soit en cabinet extérieur, soit en interne serait très appréciée. Vous parlez couramment anglais. Expertise en stratégie d'entreprise, marketing, management : une compétence en matière de GRH constituerait un plus.

Autorité, capacité au développement commercial et engagement personnel sont des qualités indispensables.

CONSULTANT SENIOR (Réf. SP/CS)

Vous serez chargé d'intervenir dans les missions, d'en piloter certaines, mais aussi de développer commercialement.

32/35 ans, de formation BAC + 5, vous avez 5 ans d'expérience minimum, dont trois en entreprise publique, administration ou collectivité et possédez une formation initiale incluant obligatoirement le marketing. Vous parlez couramment anglais et maitrisez parfaitement les techniques d'études. Une expertise particulière, soit dans le domaine de la gestion financière, soit dans celui de la GRH constituerait un plus.

Nous vous demandons une bonne aptitude pédagogique (animation de groupes de travail, formation) et une forte implication personnelle.

Merci d'adresser cv, lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence choisie à BERNARD JULHIET - 79/83 rue Baudin - 92309 Levallois Perret Cedex.

PARIS - LYON - LILLE - STRASBOURG - NICE - BRUXELLES

Membre de Syntec
BERNARD JULHIET
CONSEIL ET DEVELOPPEMENT

La qualité de notre service, ce sont avant tout des collaborateurs de qualité.

Leader incontesté sur notre marché, nous recherchons un JURISTE IMMOBILIER.

De formation supérieure (Maîtrise de Droit au minimum et connaissances comptables souhaitées), vous avez de préférence une expérience de 1 à 2 ans ou au moins de solides connaissances en DROIT IMMOBILIER.

Au sein de la Direction Juridique, vous assisterez le Responsable du Secteur Immobilier (baux commerciaux, *acquisition de terrains et d'immeubles,* construction, assurances, désordres, fiscalité...)

Merci d'adresser votre candidature au Groupe DARTY - Service Juridique - 11 Bd Pershing - 75858 PARIS CEDEX 17



TV . VIDEO . HIFI ELECTROMENAGER

CONTESSE

Le Groupe OCP, 60 sociétés en France et à l'étranger, 6 000 personnes, 35 milliards de CA (titres négociés au marché hors cote de la Bourse de Paris) est spécialisé dans la distribution de produits de santé. Nous recherchons un

AUDITEUR INTERNE

Rattaché au Secrétariat Général du Groupe, la mission du Service audit interne est de veiller à la sauvegarde des actifs et à l'amélioration des performances de l'entreprise dans toutes ses activités.

Vous êtes chargé d'assurer les missions d'audit, d'analyse et d'investigation à dominantes opérationnelles, financières et de faire part de vos recommandations.

La trentaine, diplômé d'une Ecole de Commerce, vous possédez le DESCF voire le DEC et vous bénéficiez d'une expérience dans des fonctions similaires en cabinet et en entreprise. Outre des qualités de rigueur, d'autonomie, de diplomatie ce poste nécessite une pratique courante de la langue anglaise. (une deuxième langue serait un plus) et de bonnes notions en micro-informatique.

Basé à Paris, il implique de fréquents déplacements en province et à l'étranger

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. M91 à OCP - Recrutement et Suivi des Carrières - 24 rue des Ardennes - 75019 Paris.



CONTESSE

Responsable Back Office

Importante compagnie maritime, basée à MONACO, recherche dans le cadre du développement de son département financier son Responsable Back Office.

Rattaché à la direction, vous supervisez une équipe de 12 personnes et vous assurez le contrôle des opérations financières (titres, placements financiers, achat/vente de devises...). Préférablement, vous êtes familier avec les statistiques financières.

Une expérience similaire dans le secteur bancaire ou financier associée à votre excellent sens de l'organisation et votre capacité d'encadrement font de vous le candidat idéal pour ce poste.

Vous possédez une parfaite maîtrise de l'anglais et avez de bonnes connaissances de la micro-informatique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf.90.110 à AMBITIONS +, 208 route de Grenoble, 06200 NICE, qui transmettra.

MONACO

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Le développement de logiciels graphiques performants est notre métier.

Filiale en France d'un important groupe U.S. solidement implanté en Europe, nous *commercialisons des produits et services destinés aux professionnels des arts graphiques* et aux utilisateurs de micro-informatique professionnelle. Notre culture d'entreprise est forte et *notre croissance, nos projets nous conduisent maintenant à créer le poste de*

Finance Controller
250 - 280 KF
Bilingue Anglais

Avec 3 à 5 ans d'expérience confirmée du reporting anglo-saxon, vous maîtrisez *bien les aspects comptables, budgétaires, prévisionnels de la gestion.* Vous pratiquez EXCEL et MAC.

Bras droit de notre Directeur Financier, assisté de 3 personnes, votre rôle se définit par l'impératif d'élaborer et d'exploiter au plus haut niveau les données de gestion de notre centre de profit.

Votre fonction implique aussi la nécessité de favoriser la réflexion stratégique de la direction générale sur la base d'informations fiables et bien maîtrisées.

Diplômé d'études *supérieures en gestion-comptabilité-finance, nous attendons de* vous une compétence affirmée, autonome, pertinente et adaptative, acquise en environnement international.

Ce poste est basé non loin de Vélizy-Villacoublay (78) sur un parc technologique attrayant.

Merci d'adresser votre lettre de candidature, CV, photo et rémunération à notre Conseil sous référence E CNT 01 M, qui garantit la confidentialité.

MEMBRE DE SYNTEC

EQUIPES ET ENTREPRISES
3, rue de la Bourse 75002 PARIS

PARIS • LONDRES • MANCHESTER • FRANCFORT • STUTTGART • MILAN • MADRID

Groupe industriel français (2,5 Mds F, 3 000 personnes)
recherche son

Responsable Juridique

Paris

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, vous interviendrez principalement en droit des sociétés, droit des contrats, contentieux, assurances, propriété intellectuelle, immobilier... Vous serez également le conseil de la Direction dans le cadre d'opérations ponctuelles.

Agé de 31/34 ans, de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE...), vous *justifiez de 7/9 ans d'expérience*, acquise principalement au sein d'une entreprise industrielle, dans une fonction juridique généraliste comprenant une pratique très significative en matière contractuelle.

Appréciant les contacts à tous les niveaux, vous êtes sérieux, organisé, rigoureux, avez une ouverture internationale et souhaitez évoluer au sein d'une entreprise stable offrant des perspectives sur le long terme.

L'anglais constitue un atout supplémentaire.

Contactez **Antoine Goldschmidt** au (1) 45.53.26.26 ou adressez CV + lettre *manuscrite + photo + n° tél + rémunération* actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 30 bis rue Spontini 75116 Paris, sous réf. AG8464MO.



Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES : OUTIL CLE DE NOTRE DEVELOPPEMENT

Notre Société parmi les leaders sur ses marchés (1,6 Md de CA) recherche pour son ***Unité de Production de MARSEILLE*** *(200 pers.)*

Responsable ressources humaines H/F

Conseiller du Directeur de l'unité, vous assurerez la fonction sous tous ses aspects, dans le cadre d'une politique sociale fondée sur une **gestion dynamique des Ressources Humaines** (gestion prévisionnelle des emplois, développement des compétences, mise en place d'organisations qualifiantes...) et sur des **actions de communication** interne mobilisatrices et fédératrices du personnel autour des projets de l'entreprise.

Agé de 30 à 35 ans, votre formation supérieure complétée par une expérience réussie de 5 ans environ dans une *fonction similaire, mais aussi votre charisme, votre sens de* l'écoute et vos qualités relationnelles seront les garants de votre réussite.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) en précisant la réf. 141, à RCL, Direction des ressources humaines, 29 bd Charles-Nédelec, 13003 MARSEILLE.

MEDIA-SYSTEM







CADRE FINANCIER
INTERNATIONAL



Filiale de GTM-ENTREPOSE (Groupe Lyonnaise des Eaux-Dumez) ETPM est l'un des spécialistes mondiaux de l'offshore parapétrolier et réalise un chiffre *d'affaires de 2.7 milliards de* francs. Notre volonté de développement nous conduit à recruter un **CADRE FINANCIER.**

De formation supérieure, vous souhaitez valoriser une première *expérience de 5 ans acquise* dans une direction financière ou dans un établissement financier ayant une activité internationale. Vous prendrez en charge l'analyse, le suivi et la mise en oeuvre de notre politique en *matière de change et de trésorerie.* Répondant directement au Directeur Financier, secondé par deux personnes votre mission s'articule autour de 3 axes principaux :

- Consolider les prévisions de trésorerie à court et moyen terme, en suivre les réalisations, établir la position de change.
- *Suivre les résultats liés aux* opérations financières.
- Superviser la gestion de trésorerie en valeur (Back Office et Front Office), la gestion des paiements de la société et la gestion du risque de change.

Votre bonne connaissance de Lotus alliée à votre pratique courante de l'anglais doivent vous permettre de vous investir totalement dans ce poste offrant une évolution certaine vers des responsabilités plus importantes.

Merci d'adresser votre candidature s/réf. 8304 à **ETPM** - DRH - 57. Avenue Jules Quentin BP 207 - 92002 NANTERRE Cedex.

ETPM

LA MER A SES ARCHITECTES

JURISTE A DIMENSION INTERNATIONALE POUR NOTRE HOLDING

Notre holding est l'expression d'une volonté stratégique de croissance traduite en 5 ans dans les faits par l'évolution de notre PME familiale de 200 personnes à un Groupe d'une vingtaine de sociétés représentant 1000 personnes. Nous sommes industriels et les premiers mondiaux dans notre domaine avec des produits reconnus.

Rattaché directement à notre Président, vous serez notre conseil interne et l'interface avec nos conseils externes. Que ce soit en France ou à l'international, vous serez concerné par tous les aspects juridiques de notre activité (droit des sociétés - social - commercial, fiscal, propriété industrielle...). En un mot vous saurez nous aider à aller plus loin, plus sûrement.

La trentaine, vous avez au moins votre maîtrise de droit et une réelle expérience du droit des affaires dans ce type de fonction en entreprise ou en cabinet. Impérativement vous parlez anglais. Agissant à un niveau international, vous aurez à voyager de temps en temps. Poste basé dans la *région de Reims (à une heure quinze de Paris).*

Merci d'adresser lettre, cv, photo sous réf. 1/909M à BERNARD JULHIET - 79/83 rue Baudin 92309 Levallois Perret Cedex.

Membre de Syntec

BERNARD JULHIET
CONSEIL ET DEVELOPPEMENT

PARIS - LYON - LILLE - STRASBOURG - NICE - BRUXELLES





Structure Management

CONSEILS DE DIRECTION

Structure & Management, cabinet de recherche de cadres supérieurs, vous accueillera désormais à sa nouvelle adresse :

128, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Tél. : 42 56 27 55 - Fax : 45 61 19 79



SOCIETE D'AMENAGEMENT ET DE MAITRISE D'OUVRAGE située à MONTPELLIER recherche

Responsable du service juridique

Mission : droit de l'urbanisme, marchés publics et privés, contrats et conventions avec ses clients (SEM, collectivités locales...).

Profil : formation juridique de base, *pratique de* la fiscalité immobilière dans le secteur de l'aménagement, de la construction (bâtiment, promotion immobilière, immobilier d'entreprise) et de l'assistance aux collectivités locales.

Entretiens possibles à Paris.

Adressez CV et photo, sous la référence LR1092H, à Arlette Garcia, Florian Mantione Institut, BP 9227, 34043 Montpellier Cedex 01, ou consultez la définition de fonction sur Minitel 3615 code SOFTEL.

Florian Mantione Institut
Premier Réseau National de Conseil en Recrutement



mercredi 28 octobre 1992 de 11h30 à 13h30



vous invite à assister à sa tribune :

"La SNCF : décentraliser et anticiper"

UNESCO
125, avenue de Suffren
75007 Paris
Métro Ségur

Le 1er octobre 1992

Jean-Claude BERNYS, Jean-François JOURDREN, Gérard Le MARCIS changent d'adresse et vous remercient de bien vouloir noter *leurs nouvelles coordonnées.*



171, Quai de Valmy - 75010 PARIS
Tél. : (1) - 42.05.60.60 - Fax : (1) - 40.38.28.35

Recherche et Recrutement de cadres.

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

BANQUE INTERNATIONALE à PARIS
recherche pour développer son département ***Correspondent Banking***

ANALYSTES DE CREDIT

Formation Supérieure (Ecole de Commerce, Université).
Expérience bancaire souhaitée minimum 3 ans. Langue anglaise indispensable.

Merci de déposer votre CV sur **Minitel 3616 EUROMES** *code* **2260** *ou adresser lettre manuscrite + CV + photo sous référence 2260 à* **EUROMESSAGES** *- BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui fera suivre votre dossier.*

3616 EUROMES

ORC

Chef de mission

Cabinet d'Audit et de Conseil International implanté à Paris, nous savons être les conseillers attentifs des entreprises à tous les stades de leur évolution. La diversité de nos compétences nous permet de nous investir auprès d'entreprises couvrant de nombreux secteurs d'activité.

Dynamique et performant, de formation Grande Ecole de Commerce, vous avez acquis impérativement 3 ans d'expérience en cabinet et pratiquez l'anglais couramment.

Pour rejoindre notre équipe d'audit, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 7588 à DEB'S 103, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris, qui transmettra.

Société industrielle, leader dans le domaine de l'équipement des routes (CA 330 millions de Francs, 5 sociétés consolidées en France), recherche son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Paris Ouest — ***500 KF +***

Rattaché au Directeur Général et encadrant une équipe d'environ 30 personnes, vos attributions couvriront la totalité de la fonction comptable et financière, la gestion du personnel et l'administration générale. Vous serez en outre l'élément moteur du développement et de la mise en oeuvre de nos nouveaux systèmes d'information, avec pour objectif l'amélioration de notre contrôle de gestion.

Agé d'au moins 35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (ESC + DECS), vous avez acquis au minimum 5 ans d'expérience dans un environnement industriel et *maîtrisez les techniques comptables anglo-saxonnes.*

Une bonne pratique de la langue anglaise, vos capacités d'encadrement, votre implication personnelle et votre disponibilité vis-à-vis des opérationnels vous permettront de jouer un rôle actif auprès de la Direction Générale et d'exercer avec succès le haut niveau de responsabilité proposé.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et CV) sous réérence. P360 M à Ernst & Young Conseil - 51, rue Louis Blanc, Cedex 75, 92037 Paris la Défense 1, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

ERNST & YOUNG
CONSEIL

ORC

Promodès

Promodes, 2e groupe de distribution en France (47.000 personnes, CA consolidé 76 milliards de francs) recherche un

Directeur de la Gestion Sociale

35 ans minimum, de formation supérieure, vous justifiez de 10 ans d'expérience réussie dans la gestion administrative du personnel d'un grand groupe à structure complexe.

Rattaché au Directeur Général des Ressources Humaines, vous aurez à animer pour l'ensemble du groupe, la gestion sociale (participation, plan d'épargne d'entreprise, F.A.F., 1%, ...) et à utiliser votre compétence d'expert dans deux domaines importants : les régimes de retraite et de prévoyance et la gestion informatisée (payes - bilans sociaux - tableaux de Bord).

Véritable coordinateur, vous travaillerez avec votre équipe en liaison étroite avec les Directeurs des Ressources Humaines des différentes entreprises du Groupe.

Ce poste est basé à CAEN.

Envoyer lettre manuscrite, CV photo et prétentions sous réf. M/10 à notre conseil Gérard LABBE 13, bld du Maréchal Juin - 14000 CAEN, qui garantit la plus totale confidentialité.

groupe Promodès *LA DISTRIBUTION PAR EXCELLENCE*

Organisation et Publicité

Join the team now !

Implantés à Paris depuis 2 ans, nous sommes le siège européen d'une société US dont les produits sont très réputés pour la pratique des sports de plein air (alpinisme, surf., randonnée...). Notre développement est très rapide (CA 92 : 100 MF). Notre objectif à 3 ans est de tripler notre CA à travers un réseau de magasins ou de "corners" à notre marque dans les principales villes européennes. *Nous recherchons aujourd'hui notre :*

YOUNG EUROPEAN CONTROLLER *H/F*

Bras droit de notre Direction Générale Europe à Paris et en liaison étroite avec notre Direction Financière aux USA, au sein d'une structure légère, jeune et dynamique, animant une petite équipe, vous assurerez l'ensemble des responsabilités attachées à la Direction Financière d'une entreprise internationale à taille humaine, vous améliorerez nos outils et systèmes de gestion et vous serez fortement impliqué dans nos projets de développement.

A 30/35 ans, de formation supérieure et comptable (type ESC et DECS), vous avez acquis de solides compétences comptables et financières en cabinet d'audit international et/ou au sein de la filiale d'un groupe anglo-saxon ayant une activité commerciale internationale (import/export). Vous êtes dynamique et sportif, doté d'excellentes qualités de communication. Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature : lettre manuscrite CV et rémuneration actuelle, sous la référence H362M à Ernst & Young Conseil, 31 rue Louis Blanc, Cedex 75, 92037 Paris la Défense 1, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

ERNST & YOUNG
CONSEIL

ORC

Société internationale - 4,5 Milliards de C.A. en 1991, 2 900 personnes en France et à l'étranger - nous produisons et commercialisons des articles de luxe. Nous recherchons notre :

RESPONSABLE PROPRIETE INDUSTRIELLE

Avec une équipe de 8 personnes, vous prendrez en charge les domaines de la contrefaçon et de la protection des marques et serez notre ambassadeur auprès de nos *interlocuteurs français et étrangers.*

De formation supérieure spécialisée, une expérience conséquente dans cette fonction vous a amené à des résultats tangibles. Vous maîtrisez réellement les techniques et procédures de la propriété industrielle et vous parlez l'anglais parfaitement.

Votre motivation pour ce métier vous permettra d'évoluer dans un contexte international pour une entreprise résolument dynamique et réactive.



Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions), *sous référence RPI/0209*, à notre Conseil : **QUIEL** - 160, rue de Paris 92100 BOULOGNE.

Publipanel

Consultants Ressources Humaines

Le développement de nos actions de conseil en interne auprès d'entreprises importantes, nous conduit à renforcer notre structure. Nous souhaitons rencontrer des consultants séniors animés comme nous d'un souci permanent d'écoute, d'analyse, de compétence et de rigueur dans le suivi de *nos missions : recrutement, mobilité interne, formation.*
Une expérience d'au moins cinq ans, acquise au sein d'une DRH ou d'un cabinet, une formation supérieure en sciences humaines seront de bons atouts. De solides qualités relationnelles, un engagement personnel important sont indispensables. Jacqueline RIQUIER étudiera en toute confidentialité les candidatures adressées sous référence 591/M
SCALENE *Ressources Humaines*, - 8 rue Saint Philippe du Roule 75008 Paris.

CURRICULUM

IMPORTANTE ORGANISATION HUMANITAIRE
(Association reconnue d'utilité publique)
orientée vers le soutien au développement des tiers-mondes

recrute

RESPONSABLE DE SON SERVICE AMÉRIQUE LATINE

MISSIONS ET OBJECTIFS :

Sous la responsabilité du Directeur du Département Projets et Programmes, il met en œuvre les objectifs de développement définis par l'Association pour le continent latino-américain. Il gère et contrôle un budget de 15 MF et assure le suivi des réalisations *mises en œuvre dans le continent.*
Il assure la gestion des ressources humaines de son service (quatre personnes).

PROFIL ATTENDU :

- Expérience réussie de plusieurs années de gestion d'un budget, d'encadrement d'équipe et expérience de vie associative.
- Bonne connaissance du continent latino-américain et expérience des problèmes de développement sur ce continent.
- Niveau de culture générale et technique : bac + 4.
- Bonne pratique de l'espagnol.
- La pratique du portugais ainsi que celle de l'informatique sont un plus.

INTÉRÊT DE LA FONCTION :

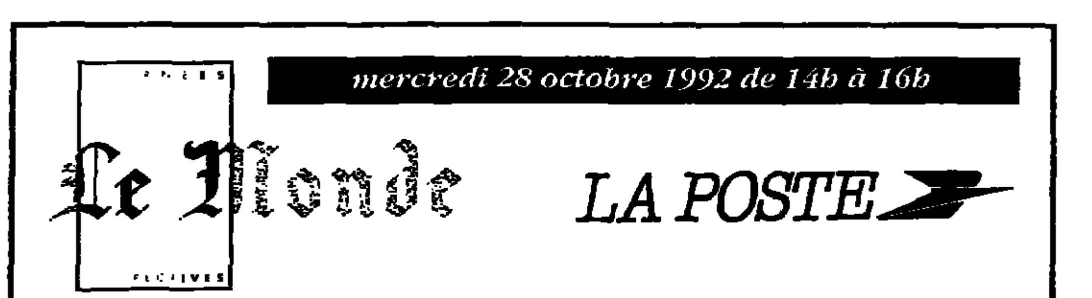
- Action et innovation dans un contexte international en changement.
- *Finalité et environnement riches.*

CONDITIONS OFFERTES :

- Grande autonomie et importantes responsabilités.
- *Rémunération en relation avec l'environnement associatif* et selon l'expérience.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo
sous n° 8569 LE MONDE PUBLICITÉ
15-17, rue du Col.-P.-Avia - 75902 Paris Cedex 15.

mercredi 28 octobre 1992 de 14h à 16h

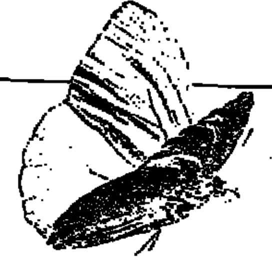


vous invite à assister à sa tribune :

UNESCO
125, avenue de Suffren
75007 Paris
Metro Segur

"La force de La Poste : les Hommes"

LE MONDE DES CADRES



La communication vous donne des ailes ?

Leader mondial du logiciel pour micro-ordinateurs. Microsoft c'est un chiffre d'affaires de 2.7 milliards de francs et une croissance soutenue.

Microsoft France qui commercialise ces logiciels, ce sont plus de 300 collaborateurs et une culture d'entreprise originale où créativité rime avec enthousiasme.

Aujourd'hui nous étoffons notre département Communication et recherchons, pour assister la responsable *Communication Interne et Publications*, un

CONCEPTEUR-REDACTEUR

Chargé d'assurer le secrétariat de rédaction des publications, vous alliez une très bonne maîtrise de la langue française à la connaissance des différents phases de l'élaboration d'un magazine.

Vous assurez *également la gestion de la régie* publicitaire, menez des actions de marketing direct et mettez en place les outils de suivi des actions engagées, dont vous mesurez la performance.

Titulaire d'un DESS Marketing, communication ou équivalent, vous possédez dans l'idéal une première expérience en agence comme secrétaire de rédaction dans un service presse.

Vous alliez un bon niveau en anglais à des connaissances en micro-informatique.

Organisé et réactif, vous appréciez les responsabilités variées.

Votre curiosité et votre sens de l'écoute vous *permettront d'appréhender l'entreprise de façon* concrète et de donner toute sa dimension à ce poste.

Vous souhaitez prendre votre envol au sein d'un environnement convivial ? Devenez Microsoftee !

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 175 à Microsoft France - Direction des Ressources Humaines - 18, avenue du Québec - 91957 Les Ulis Cedex

Danding



LES LOGICIELS QUI DONNENT DES AILES.

1er GROUPE EUROPEEN DE FORMATION PERMANENTE
(275 consultants-formateurs en Europe - 400 titres de stages).

Dans le cadre de son fort développement, la **DIVISION FORMATION** recherche des :

CONSULTANTS-FORMATEURS H/F QUALITÉ

Ingénieur, spécialiste de la Qualité, vous avez pratiqué l'assurance et la gestion de la qualite : vous en maitrisez les outils (Fiabilité, AMDEC, SPC, méthode TAGUCHI, QFD) principalement dans les domaines industriels. Une expérience dans les services serait un plus.

- Vous prendrez en charge l'animation de stages existants que vous ferez évoluer.
- Vous participerez à la création de nouveaux stages au sein d'une équipe de professionnels.
- Vous concevrez et animerez des actions de formation adaptées en analysant et en diagnostiquant les besoins en formation de nos clients.

Vous avez une forte motivation et un goût prononcé pour la formation, *ainsi qu'une volonté permanente de progresser dans votre domaine de* compétence.

Vous êtes persuadé, comme nous, qu'aider les entreprises à progresser vers la maîtrise de leur qualité est une activité passionnante et en plein *développement. Venez nous rejoindre et **développer votre expertise** au* sein de l'équipe Qualité de la CEGOS. Nous vous proposons une rémunération attractive.

Merci d'adresser votre dossier et candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions) sous la *référence* 8178/LM à M.F. ALETTI - CEGOS - Division Recrutement - Tour Vendôme - 92516 BOULOGNE Cedex.



CONSEIL
FORMATION
RECRUTEMENT

Danding

WÄRTSILÄ DIESEL GROUP

Leader mondial dans le domaine des moteurs Diesel industriels – plus de 5 000 employés dans plus de 30 pays – et membre du Groupe finlandais METRA, *cherche à remplacer son*

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION

récemment nommé à une autre fonction attrayante au sein du Groupe.

Vous avez idéalement entre 30 et 35 ans, et vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur.

*Vous parlez couramment l'anglais et le français. La maîtrise d'au*tres langues sera un atout supplémentaire.

Vous justifiez d'une expérience réelle en environnement international et vous avez envie de rejoindre une équipe restreinte de direction générale.

Vous possédez une bonne connaissance de communication d'entreprise interne et externe, domaine dans lequel vous avez réussi une expérience significative.

Venez nous rejoindre au sein de la direction générale du Groupe WÄRTSILA DIESEL, basée à STRASBOURG. Vos responsabilités consisteront à :

- seconder la direction générale du Groupe dans la fonction « communication interne et externe » ;
- *renforcer l'image visuelle du Groupe ;*
- assurer les relations avec la presse au niveau du Groupe ;
- assurer la liaison avec le Groupe METRA pour les sujets ressortissant de la communication ;
- coordonner l'équipe de professionnels de la communication qui œuvrent au sein du Groupe pour mettre en place et appliquer la politique de communication ;
- apporter votre soutien à la promotion des ventes au travers du réseau mondial des ventes WÄRTSILA DIESEL.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV) à :

WÄRTSILA DIESEL INTERNATIONAL - M. Bertrand JEANMAIRE
12, quai Saint-Jean - 67080 STRASBOURG Cedex

Picardie

RECHERCHE SA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

(H./F., 25-35 ans environ)

Formé(e) aux techniques rédactionnelles en environnement informatisé et passionné(e) par les *évolutions de la presse institutionnelle, vous êtes diplômé(e) d'une école de journalisme ou d'une* filière universitaire équivalents.

Venez rejoindre l'équipe de la Communication du

CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE
A AMIENS

Dans un contexte professionnel jeune et dynamique, vous aurez à gérer les aspects rédactionnels et l'équipe de journalistes d'un magazine régional à fort tirage.

Adresser lettre manuscrite, CV + photo et prétentions à :
CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE - Service du Personnel
11, Mail Albert-1er - BP 2616 - 80026 AMIENS Cedex 1 - Réf. : COM 92/10

RESPONSABLE DU RECRUTEMENT ET DE LA COMMUNICATION

HENKEL HYGIENE
700 personnes
1 Md de C.A
Filiale d'un Grand Groupe Européen Leader dans le domaine de l'HYGIENE
(restauration - textiles surfaces industries laitières et alimentaires)

Rattaché au DRH vous aurez, la charge, en relation avec les opérationnels, du RECRUTEMENT (Employés - A.M - Cadres) de la définition du poste au conseil quant au choix des candidats.

Vous participerez et suivrez la politique "STAGIAIRES" et "RELATIONS ECOLES".

Parallèlement la COMMUNICATION INTERNE (lettre d'information - journal d'entreprise - accueil et intégration - séminaires) vous sera confiée.

Le candidat idéal aura acquis dans le domaine du recrutement une expérience de 2 à 5 ans, sera ouvert aux autres aspects de la fonction PERSONNEL et habitué à travailler en équipe dans un environnement dynamique. Poste basé dans le 92 (proche RER).

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions avec réf. CE/RR à : **HENKEL HYGIENE**
8, rue Rouget de Lisle - 92442 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX

Bleu

TMO
CONSULTANTS

L'une des 10 premières sociétés françaises d'Études Marketing

recherche

2 CHEFS DE PRODUITS D'ÉTUDE

pour promouvoir des méthodes originales mises au point internationalement

Expérience de la vente dans le domaine des services indispensable

Écrire à Corinne TURPIN,
TMO CONSULTANTS
22, rue du 4-Septembre - 75002 PARIS
(joindre photo)

DEVELOPPEMENT

recherche

psychologue consultant

Nous sommes une équipe de Psychologues Cliniciens expérimentés. Animés d'un même niveau d'exigence de fiabilité et de qualité, nous nous référons à des méthodologies rigoureuses.

Le Consultant qui nous rejoindra assurera auprès de certains de nos Clients un rôle de Conseil, basé sur des Evaluations Psychologiques approfondies, dans le contexte de Recrutements ou de Bilans Personnels de CADRES.

Ce poste, nécessitant sens clinique, réalisme, qualités de contact et facilité de communication orale et écrite, implique - outre de bonnes compétences techniques acquises au cours d'une formation, type PSYCHO-PRAT ou DESS de Psychologie clinique, et d'une expérience de 3 à 5 ans - un réel intérêt pour la vie des entreprises. Une bonne maîtrise de l'anglais est un atout supplémentaire.

Les dossiers de candidatures sous réf. 4057 M - à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par :

DEVELOPPEMENT
2, rue Dufrénoy - 75116 Paris

PARIS

Conseils opérationnels

Une nouvelle approche

Cadres supérieurs de haut niveau, experts dans votre domaine, vous avez pris la décision de proposer vos compétences à des entreprises dans le cadre d'interventions à durée variable visant des objectifs et des résultats précis.

Vous recherchez le moyen de développer le volume de votre activité grâce à un appui logistique sérieux et efficace.

Notre société, filiale d'un groupe de conseil en management des ressources humaines, vous donnera les moyens d'assurer ce développement dans le cadre d'une interdépendance souple et efficace.

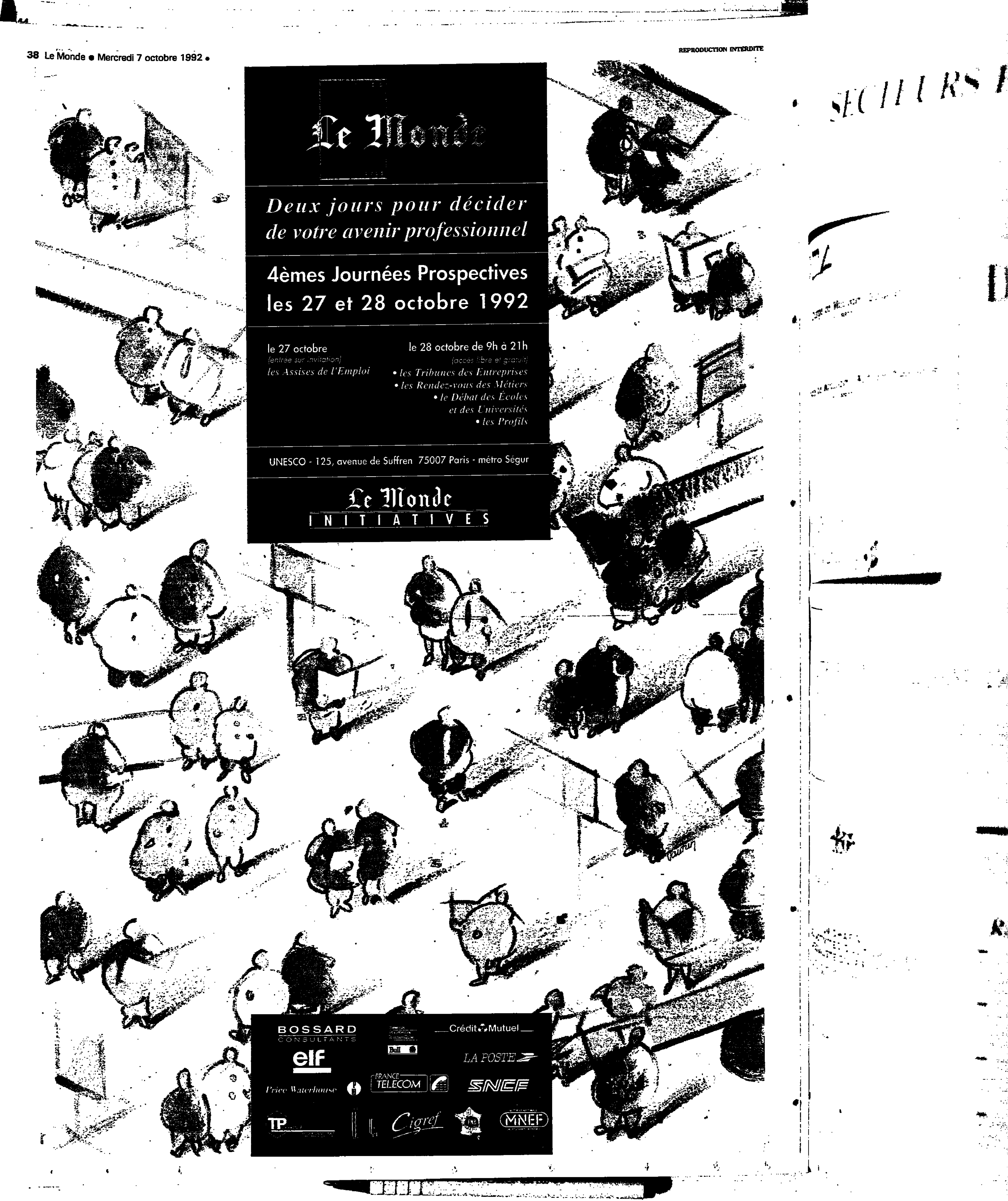
Pour recevoir une information détaillée, merci de vous adresser à Sunman, 26 rue de Berri, 75008 Paris, en joignant votre CV ou une documentation décrivant vos activités.



SUNMAN

PARIS — LILLE — LYON — NANTES — GROUPE COURTAUD

هكذا من الأصل



SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

Collectivités Territoriales - Ministères - Associations



recrute, dans le cadre d'une évolution importante de ses activités, deux nouveaux Cadres (180/250 KF)

▪ Chargé de Mission "Education"

(réf. MM992K)

Votre fonction :
• conduire une réflexion pédagogique et des recherches sur l'école, l'université et la formation des adultes
• mettre en œuvre, en liaison avec les partenaires concernés, des actions destinées à favoriser l'accès à l'éducation pour le plus grand nombre.

▪ Chargé de Mission "Action Publique"

(réf. MM992L)

Votre fonction :
• mener un travail de formation et de recherche sur le développement local avec les élus et administrateurs
• contribuer à l'évaluation des politiques publiques locales et mener des missions expérimentales.

Vos profils :
• une formation supérieure niveau 3e cycle exigée, doctorat de préférence
• la maîtrise d'une deuxième langue européenne • une première expérience dans une fonction similaire en liaison avec des élus locaux • une grande autonomie et une forte capacité d'initiative.

Envoyer CV et photo et prétentions sous réf. correspondante au Florian Mantione Institut, Conseil en recrutement, 14 rue du Dr. Fréry, 90000 Belfort; vous pouvez également consulter la définition de fonction sur Minitel 3615 code Softel.

Florian Mantione Institut
Premier Réseau National de Conseil en Recrutement

Membre de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement

LA MAIRIE DE RUEIL-MALMAISON

67 000 habitants · Banlieue Ouest · RER 15 minutes de l'Etoile

Directeur *adjoint*

SERVICE SANTÉ/SOLIDARITÉ

Chargé de la coordination des différents secteurs d'activité (petite enfance, santé, famille, troisième âge), vous aurez la responsabilité de la gestion administrative, comptable et financière ainsi que celle du personnel (400 personnes).

Pour ce poste d'encadrement, nous souhaitons intégrer une personnalité jeune et tonique.

A 30 ans, titulaire d'un Bac + 4 juridique ou économique et social, vous avez une expérience de l'animation d'une équipe et une bonne connaissance des collectivités territoriales.

Ouvert, disponible, vous saurez développer chez nous vos capacités d'écoute, de dialogue et de proposition.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo,
sous référence MDSS/01, à MT Conseil
BP 154 - 92504 RUEIL MALMAISON CEDEX

MEDIAPA



AMIENS

Capitale de la Région Picardie
136 000 habitants - 1 heure de Paris

recrute sur Contrat

UN MÉDECIN-DIRECTEUR
à mi-temps

pour son Service Communal d'Hygiène et de Santé

Cette unité (18 agents, budget de 4 millions de francs) est rattachée au Service des Affaires Sanitaires et Sociales de la Direction des Services à la Population.

MISSIONS :
- Encadrement, organisation, animation du service ;
- Animation et coordination de l'action AMIENS VILLE-SANTÉ ;
- Éxécution des vaccinations en séance publique.

Les candidats doivent être titulaires du Doctorat en Médecine, une spécialité de santé publique ou épidémiologie serait appréciée.

•

Les dossiers de candidature (lettre motivée et prétentions + C.V. + photocopies des diplômes, attestations + photo) sont à adresser avant le 23 octobre 1992 à :

Monsieur le Député-Maire
Service Ressources Humaines
B.P. 2720 - 80027 AMIENS CEDEX 1

Sous la référence LM Méd.

Association Nationale - Paris
500 pers. - 230 MF
Formation - Animation - Loisirs - Tourisme, recherche

—DIRECTEUR GENERAL ADJOINT - 250 KF—

plus particulièrement responsable de l'organisation des centres de vacances, de l'animation des loisirs et du tourisme des jeunes, ainsi que de la formation des animateurs et directeurs de centres... ceci dans un soucis de qualité et de partenariat avec les professionnels et les bénévoles d'un réseau de 2 000 adhérents.
Une formation supérieure de type **Bac + 5,** *une expérience réussie (10 ans) du management* **administratif en milieu associatif ou entreprenarial, une sensibilité au développement marketing et commercial, ainsi que les qualités humaines propres à une bonne compréhension culturelle de l'entreprise et un sens certain de la** *prospective, nous semblent les caractéristiques de base* **pour** *faire acte de candidature.*
Ecrire (lettre + CV + photo) *sous référence* MF/PEZ/LM à notre conseil **MF PARTNERS**, 54 rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 PARIS, qui vous garantit toute confidentialité.

KERGUELEN



mercredi 28 octobre 1992 de 11h30 à 13h30



vous invite à assister à sa tribune :

UNESCO
125, avenue de Suffren
75007 Paris
Métro Segur

"Auditeur et consultant : recrutement, carrières et débouchés en 1993"



AMIENS

Capitale de la Région Picardie
136 000 habitants - 1 heure de Paris

recherche pour le MUSÉE DE PICARDIE

UN CHARGÉ DES ACTIVITÉS CULTURELLES SPÉCIALISTE DU XXe SIÈCLE

- **Il inscrira ses missions dans le cadre du projet Culturel du Musée (Convention Ville / État).**
  - Gestion des collections XXe siècle du Musée.
  - Pilotage des expositions temporaires.
  - Suivi des commandes publiques.
  - Suivi des publications sur les collections.
  - Suivi des acquisitions XXe siècle.
  - Développement des relations publiques (Relations F.R.A.C., Maison de la Culture).
- **Diplômes - Connaissances exigées :**
  - Maîtrise d'Histoire de l'Art (art moderne et/ou contemporain) ou équivalent (École du Louvre - École Nationale du Patrimoine).
  - Parler couramment une langue étrangère (anglais ou allemand).
  - Expérience du milieu institutionnel ou culturel.
  - Expérience professionnelle des collections publiques XXe siècle.

Le candidat devra être disponible et résider sur Amiens.
Statut : contrat de 3 ans, renouvelable.

•

Pour faire acte de candidature, veuillez adresser une lettre accompagnée d'un C. V., d'une photo et des photocopies de vos diplômes avant le 27 octobre 1992 à :
Monsieur le Député-Maire - Service Ressources Humaines
B.P. 2720 - 80027 AMIENS CEDEX 1

Sous la référence LM Musée

La Fondation Santé des Etudiants de France
recherche pour l'un de ses établissements hospitaliers situé en proche banlieue Sud-Est de PARIS, un :

RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES

▬ En charge de la totalité de la fonction personnel, vous appuierez le Directeur dans la coordination des différents services administratifs et opérationnels, et participerez à la préparation du projet de regroupement de cet établissement actuellement implanté sur deux sites peu éloignés.

▬ *De formation supérieure* (Droit, Eco...) et doté d'une expérience de 3 à 5 ans acquise dans une Direction du Personnel (au sein d'un contexte informatisé), vous souhaitez élargir vos domaines d'intervention et êtes motivé par le contexte médical.

▬ *Nous vous proposons pour ce poste, où votre fiabilité* et votre disponibilité vous permettront d'être un interlocuteur apprécié à tous les niveaux, une rémunération d'environ 170 KF (selon CC 1951) assortie d'un logement de fonction.

▬ Merci d'adresser votre candidature : lettre et CV, sous réf. P359M à Ernst & Young Conseil, 51 Rue Louis Blanc, Cedex 75, 92037 Paris la Défense 1, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

ERNST & YOUNG
CONSEIL

OIC

LE DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT

recrute dans les meilleurs délais

UN RESPONSABLE CONTRACTUEL

pour sa maison d'initiation à l'environnement

DESCRIPTIF DU POSTE :

– gestion administrative et budgétaire de l'équipement et encadrement du personnel placé sous votre autorité ;
– *élaboration d'un projet pédagogique en direction* de divers publics et notamment du public scolaire ;
– commercialisation du produit environnement.

PROFIL DU CANDIDAT :

– d'un niveau bac + 2 (minimum), le futur responsable devra disposer si possible d'une formation de gestionnaire commercial et d'une formation scientifique dans le domaine de l'environnement ;
– il devra faire preuve d'esprit d'équipe et d'une réelle capacité d'organisation, d'encadrement et d'animation ;
– il aura le sens des relations humaines et sera à même d'être très disponible.

RÉMUNÉRATION :

A discuter selon votre profil.

Adresser lettre motivée de candidature et CV à :

M. le Président du Conseil Général
Direction du Personnel et de la Formation
Place de la Révolution française
90020 BELFORT Cedex • 84-36-90-30

(Sur demande, il vous sera communiqué un dossier complet *du poste à pourvoir.*)

LE MONDE DES COMMERCIAUX

Marketing - Vente - Commercial

INFOLEASE

Infolease (C.A. 60 MF), spécialiste de la location d'équipement informatique à [illegible] (moyens et grands systèmes IBM) connaît depuis sa création [illegible] forte croissance.
Notre [illegible] présente au niveau national et international, recherche pour étoffer sa structure [illegible]

Ingénieur Commercial

Diplômé d'une école de commerce, avec 2 à 5 ans d'expérience, nous vous confierons la gestion d'un portefeuille existant de clients utilisateurs d'informatique (environnement IBM). Vous fidéliserez votre clientèle par votre conseil, essentiellement financier, et vos qualités commerciales et relationnelles vous permettront d'apporter de nouveaux clients.

Homme de synthèse, vous saurez rendre compte, tout en gardant un esprit d'initiative et une autonomie qui vous permettront de réussir pleinement à ce poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à INFOLEASE S.A. - 17/13, avenue Roger Salengro 92370 CHAVILLE.

PARAMETRIC TECHNOLOGY CORPORATION

Notre société développe à BOSTON, le logiciel **"PRO ENGINEER"**, la "TOP TECHNOLOGY" en matière de C.A.O. mécanique. Une croissance exceptionnelle (+ 80 % de C.A. par an), des références prestigieuses, témoignent du succès de P.T.C. Pour asseoir notre position de leader, nous recherchons aujourd'hui plusieurs

INGENIEURS COMMERCIAUX CAO

400 KF +

PARIS réf. 6332 — PROVINCE réf. 6343

PROFIL : ❑ 25/35 ans ❑ formation supérieure (Ingénieur Grande Ecole / ESC) ❑ une expérience réussie dans la vente de produits high tech auprès de grands comptes ❑ une grande autonomie et un réel tempérament commercial.

MISSION : ❑ développer une clientèle de haut niveau ❑ en collaboration avec un ingénieur d'application, analyser les besoins de vos prospects et présenter des solutions appropriées ❑ fidéliser vos clients en contribuant à l'amélioration de leurs performances.

OFFRE : ❑ un environnement international de haute technologie ❑ un produit sans égal sur son marché ❑ une équipe jeune, enthousiaste et très professionnelle ❑ une rémunération non plafonnée (fixe + variable).

Pour un entretien individuel avec la société

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN - 11, rue Heinrich - 92100 BOULOGNE. Fax : (1) 46 21 78 13 en indiquant la référence choisie sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN

PARIS - LYON - TOULOUSE - NANTES - AIX
USA - BELGIUM - GERMANY - UNITED KINGDOM - SPAIN

UN ÉTABLISSEMENT SPÉCIALISÉ DANS LE FINANCEMENT DU CRÉDIT AUX PARTICULIERS RECHERCHE SON

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT DES CRÉDITS

Vous êtes âgé de 35 ans, diplômé d'une école supérieure de commerce ou de gestion.

Professionnel confirmé de la banque et du crédit, votre motivation et votre disponibilité font de vous le candidat que nous recherchons.

Votre mission sera de concevoir et de mettre en œuvre la stratégie commerciale. Vous serez responsable de l'animation des équipes commerciales tant au siège qu'en agences.

Merci de transmettre lettre de candidature + CV + photo + prétentions sous réf. 712519 à PREMIER CONTACT - 38 rue de Villiers - 92532 LEVALLOIS-PERRET CEDEX ou tapez 3615 code PCONTACT, qui transmettra.

NORD-EST-PARIS

Directeur Régional

GMS

Cette société agro-alimentaire (400 personnes, 450 MF), implantée nationalement, commercialise des produits auprès de la grande distribution.
Dans un contexte de développement de sa force commerciale, le Directeur des Ventes recherche un Directeur Régional pour le quart Nord-Est de la France.
Basé de préférence à Paris, vous prenez en charge, avec une grande autonomie, le développement de la clientèle GMS, la gestion des budgets, la négocation des centrales régionales et l'animation de 5 chefs de secteurs.
Véritable force de proposition, vous participez activement à la mise en œuvre de la politique commerciale de la société.
De formation supérieure commerciale, vous avez une première expérience d'animation d'équipe de ventes, et vous êtes reconnu pour vos qualités d'animateur et de formateur.

Merci d'adresser votre dossier, sous la référence 27113 LM, à notre Conseil, Onoma, 26 rue de Berri, 75008 Paris.

ONOMA

Respo[...] des ventes



Nous sommes le leader du Collage Industriel (3 000 personnes - 400 millions de dollars de CA). Notre filiale Nordson France S.A. renforce aujourd'hui son activité "Assemblage Industriel" et recherche un Responsable des Ventes pour ce marché. Nous offrons les avantages d'un Groupe dynamique et performant et des opportunités de carrière en France et en Europe.

Après une formation à nos équipements et applications, vous contribuerez au fort développement de nos ventes de systèmes de Collage / Assemblage sur l'ensemble de la France.

Rattaché au Directeur Commercial, vous définirez avec lui vos plans d'actions et vous animerez une équipe de 5 ingénieurs Technico-commerciaux expérimentés. Basé à notre Siège de Marne-la-Vallée, votre grande disponibilité (40 à 50 % du temps) vous permettra de négocier avec nos clients (France) et de dialoguer avec nos groupes Marketing & Développement (Europe).

A 35/40 ans environ, de formation supérieure technique, votre expérience réussie de vente de biens d'équipement à l'industrie sera déterminante pour mener à bien vos futures responsabilités. De plus, votre pratique de l'anglais vous permettra de communiquer avec nos autres filiales en Europe et aux USA.

Merci d'adresser votre candidature sous pli confidentiel à :
V. Lefevre, Nordson France S.A., l'Esplanade, 2 rue Niels-Bohr, 77462 Saint-Thibault-des-Vignes.
Les premiers entretiens sont prévus les 3e et 4e semaines d'octobre.

Responsable service export

GROUPE FRANCAIS A TAILLE HUMAINE

(CA 700 MF dont 70% réalisé dans une quinzaine de pays) leader sur ses marchés de fournitures et équipements industriels.

Basé en France, vous aurez pour mission le développement des ventes à l'étranger (Europe, Afrique, Moyen Orient). Vous coordonnerez l'action des filiales, développerez le réseau d'agents, dirigerez les chefs de zone, assurerez vous-même le contact avec les clients importants. Vous animerez également l'équipe d'administration des ventes.

Diplômé d'une école de commerce, vous avez à 30 ans, une expérience réussie dans un contexte international. Une pratique courante de l'Anglais et d'une autre langue (Allemand ou Espagnol) est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, CV détaillé et photo à PUBLIVAL/10150 27, route des Gardes — 92190 MEUDON (France), *qui transmettra. Confidentialité assurée.*

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36 15



